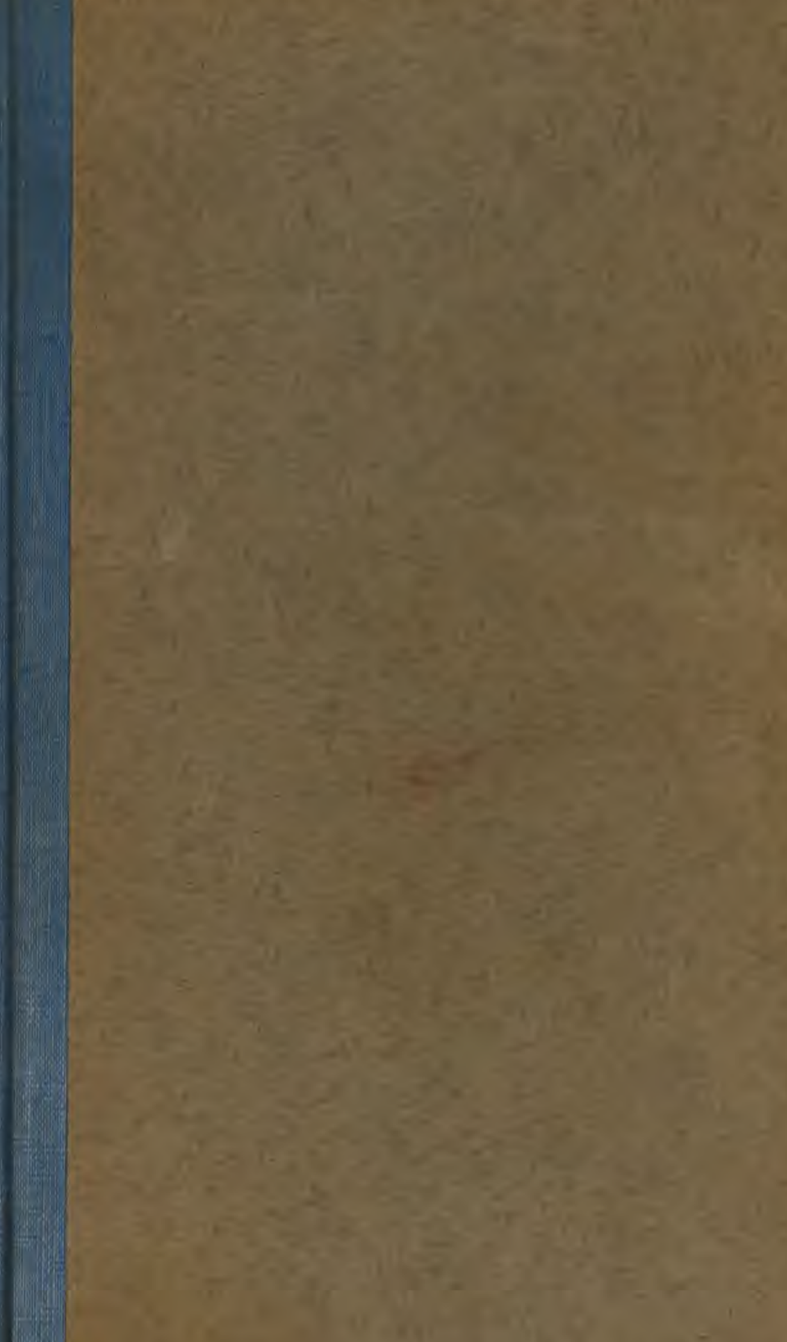
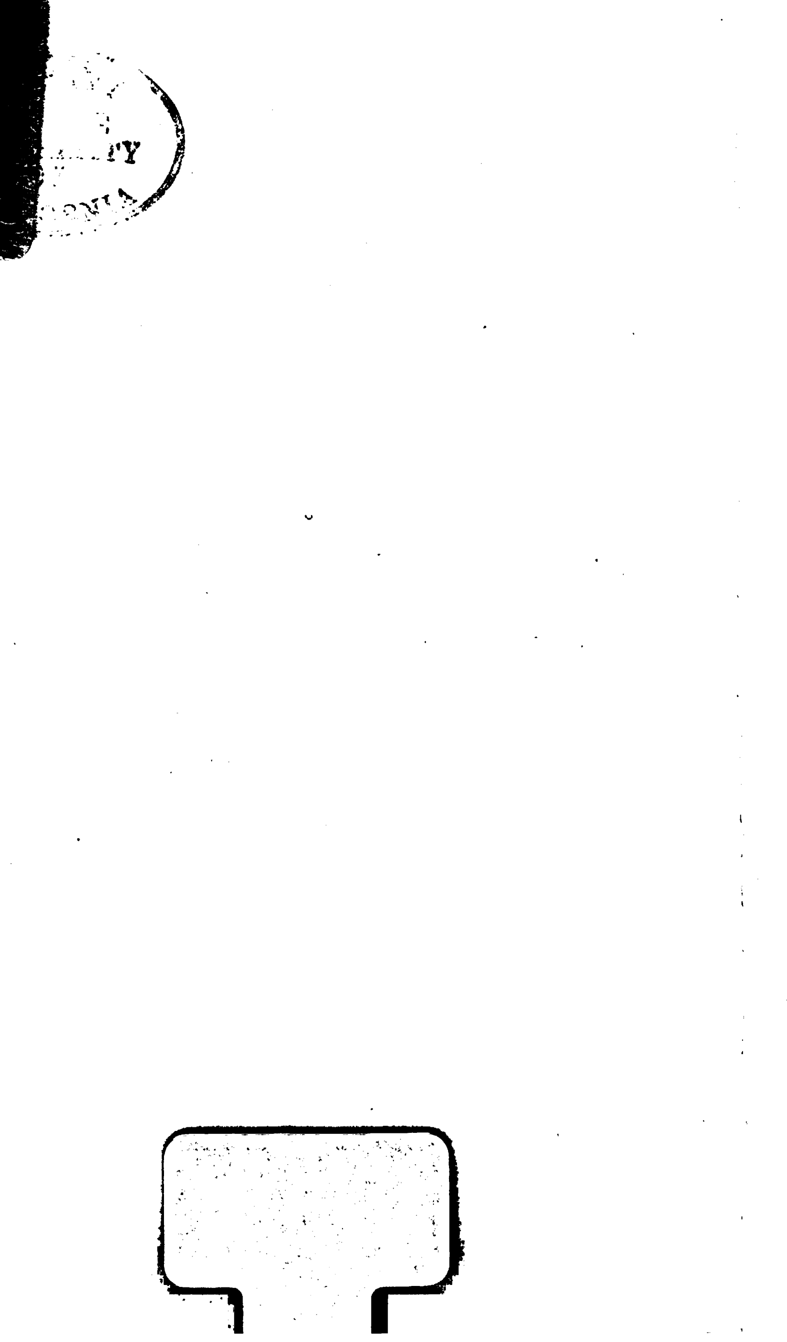




BIBLIOTHÈQUE CONTEMPORAINE

JULES SIMON
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SOUVENIRS DU 4 SEPTEMBRE

LE GOUVERNEMENT
DE LA
DÉFENSE NATIONALE

QUATRIÈME ÉDITION

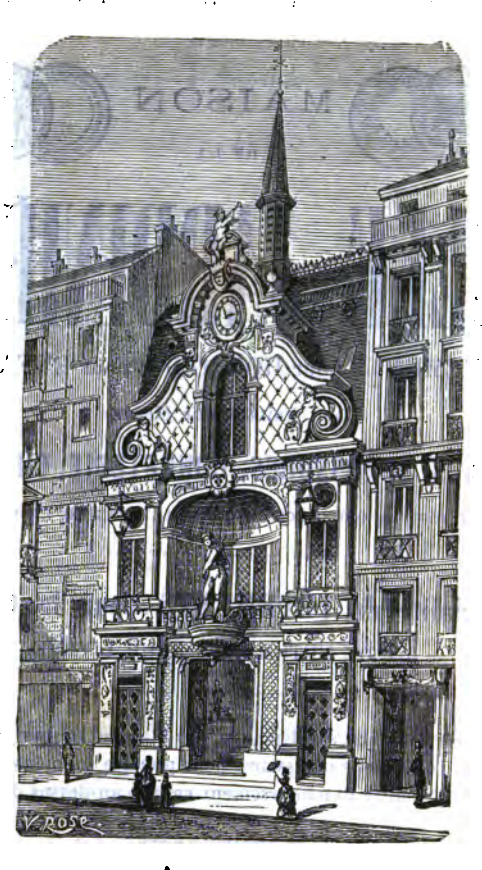


PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1876

LE FIGARO

Abonnements : PARIS, trois mois. . . . . 15 francs.



HÔTEL DU FIGARO

Abonnements . DÉPARTEMENTS, trois mois. . . 18 francs.

26, RUE DROUOT, 26

PARIS

SOUVENIRS DU QUATRE SEPTEMBRE

LE GOUVERNEMENT

DE

LA DÉFENSE NATIONALE

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

ORIGINE ET CHUTE DU SECOND EMPIRE. 4e édition. . . 1 vol.

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny

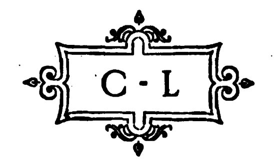
SOUVENIRS
DU
QUATRE SEPTEMBRE

LE GOUVERNEMENT
DE LA
DÉFENSE NATIONALE

PAR

JULES SIMON
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

QUATRIÈME ÉDITION



PARIS
CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1876

LIVRE PREMIER

ORGANISATION DE LA DÉFENSE

TENTATIVES DE PAIX

I

Organisation du gouvernement. Situation des partis.

Le nouveau gouvernement tint sa première séance dans la nuit du 4 septembre.

M. Dréolle dit, dans sa brochure sur la journée du 4 septembre, qu'il a vu passer la plupart des membres du gouvernement provisoire lorsqu'ils partirent pour l'Hôtel de Ville, et qu'ils n'avaient pas l'air de triomphateurs.

En effet, ils ne songeaient dans ces premiers moments et ils ne songèrent jusqu'à la fin qu'à la ruine de leur pays, causée par les fautes de l'Empire, et à l'immense difficulté de la tâche que les événements leur imposaient.

Il était dix heures et demie ; la place, si bruyante dans la journée, était à peu près vide. Il y avait encore foule dans le palais, mais ce n'était plus la même foule. Les députés, les journalistes, les hommes politiques qui

avaient figuré en 1848 et dans les luttes contre le 2 décembre y affluaient. Le conseil dut s'établir dans l'ancien cabinet du préfet de la Seine; il siégea depuis dans un grand et beau salon, en arrière de ce cabinet, qui prenait jour à la fois sur le quai et sur la place. C'est là que se sont passées les scènes du 31 octobre.

Le premier soin du gouvernement devait être de s'organiser et de donner des chefs aux grandes administrations.

Paris avait neuf députés : MM. Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Glais-Bizoin, Garnier-Pagès, Pelletan, Rochefort et Thiers. M. Thiers, avant et après la révolution, avait rejeté toutes les ouvertures qui lui avaient été faites. Jusqu'au 4 septembre, et jusqu'à trois heures de l'après-midi, dans la journée du 4 septembre, nous avions persisté à vouloir le mettre à la tête d'un cabinet dont nous ne ferions pas partie. On crut pouvoir regarder comme députés de Paris ceux qui, ayant été élus à Paris et dans un département, avaient opté pour le département. C'étaient MM. Gambetta, Picard et Jules Simon, qui avaient opté pour les Bouches-du-Rhône, l'Hérault et la Gironde. M. Bancel était dans le même cas; il avait opté pour le Rhône; mais il était en ce moment absent de Paris et déjà cloué sur son lit de mort. On avait donné la présidence du conseil à M. le général Trochu. M. Jules Favre, qui avait d'abord été nommé président par acclamation, fut appelé à la vice-présidence. Le gouvernement était donc ainsi composé :

M. le général Trochu, président; M. Jules Favre,

vice-président ; MM. Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard et Jules Simon.

Il se donna le nom de gouvernement de la Défense nationale.

Il avait besoin de secrétaires pour transmettre ses ordres et rédiger ses proclamations et ses décrets. Il appela en cette qualité M. Hérold et M. Lavertujon, auxquels on adjoignit, dès le même soir, M. Dréo, et huit jours après, M. Émile Durier. M. Hérold fut, en outre, secrétaire général de la justice, et M. Lavertujon, directeur du *Journal officiel.*

M. le général Trochu était gouverneur de Paris. On chargea tout d'une voix M. Jules Favre des affaires étrangères. Il y eut quelques difficultés pour le ministère de l'intérieur. M. Picard et M. Gambetta y prétendaient; ce dernier avait même passé quelques heures au ministère et envoyé dans les départements un télégramme où il prenait la qualité de ministre de l'intérieur. La politique est quelque chose de si ondoyant que les mots changent de sens en quelques années, et c'est ce qui rend l'histoire des partis si difficile à écrire. M. Gambetta et M. Picard étaient l'un et l'autre ce qu'ils sont encore : républicains, libéraux et conservateurs; mais M. Gambetta était plus radical, M. Picard plus porté aux ménagements et aux concessions : j'entends celles que peut faire un homme de cœur dans l'intérêt de la cause qu'il sert. Le gouvernement se partagea par moitié, puisque M. Gambetta ne l'emporta que d'une voix. On offrit à M. Picard, qui l'accepta après quelques hésitations, le département important

des finances. M. Crémieux avait déjà pris possession du ministère de la justice. Les autres ministres furent M. Le Flô, à la guerre; M. Fourichon, à la marine; M. Dorian, aux travaux publics; M. Magnin, au commerce; M. Jules Simon, à l'instruction publique. Les cultes, les beaux-arts, les manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais furent joints à ce dernier ministère, dont ils n'ont pas été séparés depuis. M. le général Le Flô, qu'on était allé prévenir, apporta lui-même son acceptation pendant la nuit. L'amiral Fourichon n'était pas à Paris; on sut assez vite qu'il acceptait. L'intérim fut rempli par l'amiral de Dompierre d'Hornoy, qui fit les fonctions de ministre de la marine à Paris pendant l'investissement, M. Fourichon, le ministre titulaire, ayant été adjoint à la délégation de Tours. Nous avons déjà vu que M. Étienne Arago était maire de Paris, M. de Kératry préfet de police, M. Steenackers directeur des télégraphes, M. Rampont directeur des postes, et M. Hauréau directeur de l'imprimerie nationale. M. Tamisier fut choisi pour général de la garde nationale. C'était un ancien officier d'artillerie, très-honorable et très-capable, qui, comme représentant du peuple, avait protesté contre le coup d'État et servi de chef d'état-major au général Oudinot dans la journée du 2 décembre 1851. On mit à la tête du parquet de Paris M. Leblond et M. Didier, anciens magistrats, et anciens membres de l'Assemblée constituante en 1848. Le gouvernement était constitué et organisé. Il restait à choisir les maires d'arrondissement, opération difficile; il fut convenu que le ministre de l'intérieur et le maire de Paris en conféreraient ensemble. On

passa le reste de la nuit à se rendre compte de la situation. Elle était navrante.

Quelqu'un essaya de rappeler l'opinion qui avait eu cours dans Paris toute la journée, que les Prussiens, une fois le régime impérial renversé, cesseraient leur marche en avant et consentiraient à la paix. Le roi de Prusse avait dit qu'il ne faisait pas la guerre à la nation, mais à l'Empereur, On ne s'arrêta pas à cette idée. Nous avions dans la Prusse un ennemi sans générosité, qui ne connaissait que les intérêts de sa grandeur et de sa vengeance. Le moment était venu pour la France d'expier Iéna et Sadowa ; les violences criminelles du premier Empire, et la lâcheté non moins criminelle du second. Il fallait donc songer à se battre.

Le général Trochu n'eut pas de peine à nous démontrer qu'ayant commencé la guerre sans être prêts, nous étions, après trois sanglantes défaites, dans un dénûment presque absolu.

De nos deux armées, l'une, celle du maréchal de Mac-Mahon, était anéantie; l'autre était cernée dans la place de Metz. Il ne nous restait d'anciennes troupes que la garnison des places, qui avait été réduite au minimum pour former les huit premiers corps d'armée, et qui venait de fournir, quinze jours après, à l'encadrement de six corps d'armée nouveaux. Le général Vinoy ramenait vers Paris les débris du 13ᵉ corps; mais il pouvait être coupé dans sa route et écrasé; d'ailleurs, il ne pouvait pas avoir avec lui plus de 15 ou 20,000 hommes, accablés par la fatigue et par le sentiment de la défaite.

On avait décrété la levée en masse; car les dernières

lois votées par le Corps législatif étaient bien la levée en masse, il n'y manquait que le mot. Mais qui commanderait ces nouvelles armées? La plupart des généraux connus avaient été placés dans les deux armées, dont l'une était prisonnière en Allemagne et l'autre derrière les murailles de Metz. Nous n'avions plus même nos vétérans : M. Changarnier, oubliant ses légitimes griefs pour ne songer qu'à la patrie, s'était enfermé avec Bazaine. Il ne nous restait guère que Trochu à Paris, et Vinoy s'il y rentrait. Nous ne connaissions alors ni Chanzy, ni Faidherbe, ni Jauréguiberry, ni tous ces jeunes capitaines, les Billot, les Jaurès, dont le patriotisme fit en quelques jours des généraux consommés.

Ce n'étaient pas seulement les chefs d'armée qui manquaient, c'étaient les officiers et jusqu'aux caporaux; ce qu'en termes du métier on appelle les *cadres*. Une loi avait permis au ministre de la guerre de requérir tous les anciens gradés jusqu'à l'âge de soixante ans; mais le nombre en était bien diminué par les saignées qui venaient d'être faites dans la population. La plupart des survivants n'étaient que des invalides. On peut avoir été un bon troupier à trente ans, et n'être qu'un invalide à soixante.

Nous ne pouvions pas nous rejeter sur le nombre; c'est à peine si, en donnant tout, la France arriverait à mettre en ligne autant d'hommes non exercés, que l'Allemagne avait de soldats habitués à la fatigue, à la discipline et au maniement des armes.

Nous pensions (quel Français ne le pense pas?) que la valeur peut suppléer au nombre. Mais nos ennemis

aussi étaient vaillants. Ils l'étaient avec moins de fougue et plus de profit que nous. A la guerre, il faut surtout savoir obéir et savoir tirer. On n'improvise ni un cavalier, ni un canonnier, ni même un simple fusilier. La guerre à présent est science et patience; autrefois elle était audace et force. On ne fait plus la guerre qu'avec de l'artillerie; en tous cas, on la fait de loin. Nous pouvons conserver notre supériorité pour une attaque à l'arme blanche; mais on ne se joint plus corps à corps, depuis les chassepots et les canons Krupp; on s'envoie à distance des boulets ou des obus. L'important est de dérober sa marche, de choisir habilement ses positions, de s'abriter contre le feu de l'ennemi, de bien placer son artillerie, de viser avec précision, d'avoir des canons à longue portée et des munitions en abondance. Notre valeur, qui n'est pas diminuée, nous deviendra un obstacle dans la guerre moderne, si nous n'apprenons pas à la régler et à la contenir. Nous nous jetterons au-devant du danger, et nous y périrons glorieusement et inutilement. Ces masses d'hommes éperdues, inexpérimentées, prêtes à la mort, peu capables de sang-froid et de fatigue, seront des armées de victimes héroïques, non de combattants.

Où en sont nos arsenaux? Il faut trois fusils par homme. Au début de la campagne, on en comptait un et demi si les comptes étaient justes, si on n'exagérait pas les existences. Combien de perdus? combien de pris, depuis ce temps-là? Et les canons? et les munitions? et les vivres? et les effets d'habillements et de campement? Nos plus grands magasins, par une imprévoyance inconcevable, étaient dans Strasbourg et dans

Metz. Nous n'y pouvions plus puiser, pour réparer les pertes de Wissembourg, de Forbach, de Frœschwiller, de Beaumont, de Sedan.

Nous nous inquiétions avant tout du siége de Paris. On disait beaucoup, au Corps législatif : « Ce n'est qu'une ville. » Mais nous disions avec vérité : « C'est toute la France. » L'ennemi, par des routes ouvertes, accourait sur nous. On lui avait supprimé tous les obstacles en jetant l'armée du Rhin sur le nord-est. Ce n'était la faute ni de M. Trochu, ni de M. Thiers, qui avaient lutté heure par heure pour empêcher l'Empire de sacrifier la sécurité de Paris à celle de l'Empereur. Si l'ennemi mettait la main sur cette immense capitale, égale par sa population et par ses ressources à certains royaumes, sur cette immense forteresse, sur ces deux millions d'habitants, sur ces trésors en argent, en objets d'art, en armes et en munitions de toutes sortes, nous étions convaincus qu'il aurait la France à sa merci. Je frémis encore en me rappelant que nous pensions presque tous, ce soir-là, avant de nous être rendu compte de l'état des fortifications et de celui des approvisionnements, que Paris ne tiendrait pas quinze jours. Un siége d'un mois nous paraissait invraisemblable ; de deux mois, impossible. Les fortifications étaient-elles en état? même réparées, même complétées, tiendraient-elles devant les armes nouvelles? On disait, — on répète encore, — que le gouvernement impérial n'avait rien fait : il avait beaucoup fait au contraire, mais trop tard, au dernier moment ; il restait encore beaucoup à réparer, beaucoup à construire ; le temps pouvait nous manquer. Nous n'avions que 700 canons et seulement 10 coups

par pièce; nous n'avions pas assez de fusils et la plupart de ceux que nous avions ne valaient rien. Vingt-quatre bataillons de la garde nationale n'en avaient pas. Situation terrible : nous n'avions pas d'hommes. Notre grande espérance était le retour du général Vinoy, qui nous amènerait des instructeurs. Nous savions et nous le dîmes au général, que la garde nationale serait d'une bravoure et d'un dévouement incomparables; qu'elle ferait son instruction avec une rapidité merveilleuse; mais enfin cette instruction était à faire. Depuis longtemps, la garde nationale ne se réunissait même plus pour la parade. La plupart des bataillons avaient été dissous. Ceux qu'on venait de lever avaient été faits à la hâte. On avait enrôlé tout le monde, des vieillards, des infirmes, qui ayant reçu des armes comme les jeunes et les valides, diminuaient notre matériel déjà trop insuffisant, en même temps qu'ils encombraient les cadres et rendaient l'organisation et le commandement difficiles.

Puis nous pensions aux subsistances. M. Clément Duvernois et le conseil municipal avaient fait, chacun de leur côté, de grandes acquisitions en grains, farines, conserves, bêtes à cornes et à laine. Nous ne connaissions ces opérations qu'en gros. On fit monter M. Moring, chef du bureau des approvisionnements. Il nous déclara que nous avions des vivres pour quarante-cinq jours. Sur-le-champ, avant de continuer nos délibérations, le comité d'approvisionnement de la Ville, qui était un peu en désarroi par la démission du président, fut réorganisé. On mit à sa tête M. Pelletier, qui dirigeait depuis longtemps le service de la boulangerie,

M. Trochu nous dit que les troupes de M. Vinoy et les troupes de marine que nous pourrions faire entrer dans Paris seraient bien pourvues de tout, parce que les dernières provisions préparées pour l'armée du Rhin n'avaient pu être expédiées et étaient encore dans les magasins de la guerre. Quoique nous fussions alors persuadés que le siége durerait très-peu (c'était l'opinion générale), cependant il était urgent d'avoir des vivres en abondance, pour éviter les paniques et les émeutes. Nous avions fait nos efforts, comme députés, depuis plusieurs jours, pour pousser les Parisiens à s'approvisionner et à faire sortir les bouches inutiles. On ne nous avait pas crus. On s'était obstiné à considérer l'investissement comme impossible, parce qu'il est dans le caractère national de ne pas prévoir les catastrophes, et de s'en accommoder lorsqu'elles arrivent. Si toute la banlieue refluait dans Paris, comme c'était à présumer, à l'approche de l'ennemi, la disette pouvait s'ensuivre presque immédiatement. La disette nous menait tout droit à une émeute.

A partir de ce jour-là et jusqu'à la fin du siége, l'émeute fut notre préoccupation constante. Les Prussiens y comptaient ; M. de Bismark le disait tout haut. Il nous paraissait impossible d'y échapper. Nous en avions vu les chefs à côté de nous à l'Hôtel de Ville, jusqu'au moment où la nuit les avait dispersés. Nous étions sûrs de les y retrouver le lendemain. Nous donnions ces renseignements à M. Trochu en même temps qu'il nous éclairait sur la situation militaire.

Nous ne savions même pas si nous pouvions compter sur nos alliés de la veille, et si l'opposition n'allait pas

se désagréger. Pendant que l'Empire était fort, les anciens partis, comme on les appelait, avaient été très-unis. Ils avaient un ennemi commun. Chacun savait gré à son voisin de ce qu'il faisait pour renverser l'Empire; on était trop loin du succès pour songer au lendemain. Quelques écrivains avaient même érigé en système l'indifférence sur la forme du gouvernement. Les divergences subsistaient au fond, mais on les apercevait à peine, tant on avait de points communs. Seuls, les socialistes formaient bande à part. J'entends ici par ce mot les sectaires qui faisaient la guerre au capital et à la propriété transmissible par voie de succession. Il vaudrait mieux les appeler communistes, parce que cette désignation est précise, tandis que le nom de socialiste est un de ces mots mal définis qu'on se renvoie comme une injure dans les temps de troubles. Les communistes donc avaient pour objectif, non le gouvernement, mais la société, et les principes fondamentaux sur lesquels elle repose. Presque jusqu'à la fin, ils se tinrent prêts à s'allier avec l'auteur de *l'Extinction du paupérisme*, qui, de son côté, hésita longtemps, chercha à les amadouer, à les employer. Le régime des clubs, en leur donnant de la force, les avait portés à s'isoler des républicains, et bientôt à les combattre. La proclamation de la République en apaisa quelques-uns; la présence de M. Rochefort au gouvernement en contint quelques autres; la masse du parti ne songea qu'à prendre sa revanche de sa double déconvenue, dans la journée du 4 septembre, au Corps législatif et à l'Hôtel de Ville.

On a publié, depuis, un résumé des séances de l'*In-*

ternationale. (Ce sont peut-être des procès-verbaux?) Voici les paroles prononcées par Lacord, le 19 janvier 1871, pendant qu'on se battait à Buzenval :

« L'*Internationale* a mal compris son rôle; les travailleurs devaient s'emparer du pouvoir le 4 septembre, il faut le faire aujourd'hui. Si, le premier jour, l'*Internationale* avait marché droit son chemin, tout aurait tourné d'une autre manière, notamment le 31 octobre. » Il se vante; il exagère la force de l'*Internationale* sur les meneurs, et la force des meneurs sur la population. Mais on voit clairement par ses paroles le ressentiment des communistes contre les républicains conservateurs, et leur résolution inébranlable de lutter contre le gouvernement de la Défense, ou, comme dit Lacord dans le même discours, de le tuer.

Nous n'étions pas sans crainte du côté des autres partis ; mais le vrai, le grand danger devait venir des communistes et des terroristes.

Le parti bonapartiste s'était comme évanoui à la nouvelle du désastre de Sedan. Il se composait en majorité de dupes, en minorité de dévots aux idées napoléoniennes. Ceux-ci se taisaient et tremblaient ; les autres qui, au fond, n'aimaient que la force et ne servaient qu'elle, avaient tourné le dos sans hésitation et sans pudeur. Les cris impuissants et ridicules du Sénat, les hésitations, malheureusement trop prolongées, du Corps législatif, étaient comme le dernier soupir du bonapartisme. M. Pinard, du Nord, qui avait protesté deux fois en un jour, et dont les deux protestations ne tiennent que deux lignes dans le compte rendu, avait été le héros du parti, son seul homme. Quant à l'armée, autre-

fois si entichée de bonapartisme, elle était enragée de la défaite. Ni un général, ni un fonctionnaire n'avait songé à résister. Nous nous étions, dans l'après-midi, *emparés* des ministères, c'est le mot consacré, après la proclamation du gouvernement. L'affaire s'était passée en douceur, comme une transmission du pouvoir à la suite d'une crise ministérielle. M. de Palikao avait reçu poliment, presque affectueusement M. Trochu. Il est vrai qu'il croyait son fils mort, sur la foi d'une fausse nouvelle, et qu'il était abîmé dans la douleur. M. Étienne Arago avait trouvé le préfet de la Seine, M. Alfred Blanche, tranquillement assis devant son bureau. M. Alfred Blanche se leva, en voyant entrer son successeur, et sourit en lui disant : « Je vous attendais. » M. Picard et M. Gambetta étaient allés ensemble au ministère de l'intérieur ; ils y avaient trouvé un employé supérieur, fort empressé de les conduire au cabinet du ministre, et de les mettre au courant de quelques détails de service indispensables à connaître. Aux finances, où M. Picard s'était rendu ensuite, il ne rencontra personne. Il était accompagné de M. Magnin. Comme ils sortaient pour retourner à l'Hôtel de Ville, un employé se présenta devant eux. « Lequel de vous, messieurs, dit-il avec un profond salut, est le ministre des finances? » Ils répondirent, un peu surpris, qu'ils n'en savaient rien. « Que ce soit l'un ou l'autre, leur fut-il répondu, celui qui sera choisi peut compter sur tout notre dévouement. » Je ne m'acheminai vers le ministère de l'instruction publique que le lendemain, assez tard dans l'après-midi. Comme je passais, seul et à pied, sur la place de la Concorde, je rencontrai le rédacteur en

chef d'un grand journal, homme d'infiniment de talent et d'esprit, qui nous avait bien aidés dans nos attaques contre l'Empire, et qui maintenant fait une guerre violente à la République. Il me demanda où j'allais, je le lui dis : il voulut m'accompagner, et nous nous *emparâmes* ensemble du ministère, c'est-à-dire qu'il me vit échanger une poignée de mains avec le secrétaire général, qui, sur ma demande, consentit sur-le-champ à rester en fonctions. J'ai lu, avec beaucoup d'étonnement, dans quelques dépositions de l'enquête, que des ordres avaient été donnés pour arrêter l'ancien préfet de police, M. Rouher et M. de Palikao. M. de Kératry m'apprend qu'en effet, il y eut un mandat lancé par lui-même contre M. Piétri, et qu'il fit garder par des agents l'appartement de l'ancien préfet, mais que cette double mesure avait pour but de protéger la propriété de M. Piétri, et au besoin sa personne, contre les sévices dont il pouvait être l'objet de la part de la population. M. de Kératry chargea M. Duvergier, qui était, le matin même, secrétaire général de la préfecture, d'en avertir Mme Piétri afin de la rassurer. Quant à M. Rouher et à M. de Palikao, la pensée de les arrêter, ou de les inquiéter en quoi que ce fût, ne vint à personne. Le préfet de police demanda, le lendemain, l'autorisation de faire des perquisitions chez plusieurs impérialistes connus, dans le but d'y saisir des papiers d'État qui pouvaient jeter du jour sur les causes de la guerre; le gouvernement s'y refusa. L'Empire se retirait, nous n'avions qu'à le laisser faire.

Cependant nous comprenions bien que cette soumission était l'affaire du premier jour. Quelques honnêtes

gens, qui n'avaient accepté l'Empire que tardivement, par crainte de révolutions violentes, avec l'arrière-pensée de le contraindre à devenir libéral, mais que les fautes accumulées dans les derniers mois avaient éclairés sur la vanité de leurs espérances, se sentaient délivrés. Au ministère de la justice, le nouveau secrétaire général, M. Hérold, entrant en fonctions, reçut la visite de M. Paul Fabre, procureur général à la Cour de cassation, et son ancien confrère, qui lui dit ces propres paroles : « La France rentre en possession de sa conscience. » La masse du parti se dégageait, parce qu'elle n'avait adhéré qu'à la force ; les purs s'ajournaient, se sentant abandonnés et impuissants ; mais ils se promettaient de profiter plus tard de l'occasion, si elle s'offrait. Nous étions tenus, sous peine de passer pour des impuissants, de leur retirer toute fonction politique ; car ils auraient, un jour ou l'autre, tourné contre nous le pouvoir que nous leur aurions laissé. En 1874, quand on a discuté sur la loi des maires, et que les républicains ont défendu avec énergie le droit des municipalités élues, il s'est trouvé des députés de la droite et du centre droit pour leur reprocher d'avoir, eux aussi, révoqué des maires. C'est une des conséquences de cette aberration d'esprit qui porte quelques personnes à supposer que le 4 septembre n'était pas une révolution ; que la France, à cette époque, n'était pas envahie ; que nous pouvions gouverner avec la même facilité que dans les temps les plus calmes, et d'après les mêmes principes. Nous avons poussé bien loin la tolérance en ne révoquant pas plus de deux maires dans les communes rurales de la

Seine; quant aux maires d'arrondissement à Paris, dont les attributions allaient devenir considérables par la seule force des choses, et qui ne pouvaient manquer d'être les rivaux, sinon les successeurs du gouvernement, c'eût été un acte de mauvaise administration que de ne pas essayer de les avoir avec nous. Si nous avions laissé dans de telles places les élus du gouvernement impérial, on aurait pu dire avec vérité que nous avions organisé de nos propres mains une émeute contre nous-mêmes. En résumé, le parti bonapartiste tout entier désarmait sans se rallier. Il n'était pas immédiatement dangereux, il paraissait indubitable qu'il le deviendrait avec le temps. Nous l'avons vu renaître, à Bordeaux, cinq mois après, au milieu de l'étonnement et de l'indignation universels, puis se fortifier peu à peu en essayant de rejeter les désastres de la France, dont il est l'unique cause, sur les hommes qui, dans le naufrage, avaient courageusement lutté pour sauver ce qui pouvait encore être arraché à l'abîme. Ce stratagème a réussi aux meneurs du parti bonapartiste, puisque nous voyons encore quelquefois à côté d'eux leurs anciens ennemis, aujourd'hui leurs dupes, crier : *Le 4 septembre! le 4 septembre!* Ce n'est pas le 4 septembre 1870 que la guerre a été rendue inévitable; elle l'était, par la faute de l'Empire, en 1866; ce n'est pas le 4 septembre que la guerre a été déclarée, c'est le 15 juillet; ce n'est pas le 4 septembre que la bataille de Frœschwiller a été perdue, c'est le 6 août; ce n'est pas le 4 septembre qu'a eu lieu la catastrophe de Sedan, c'est le 1er septembre.

Les orléanistes nous inspiraient beaucoup moins de

défiance. Nous ne doutions ni de leur patriotisme, ni de leur amour pour la liberté. Nous pensions que beaucoup d'entre eux se rallieraient à la République, pourvu qu'elle fût conservatrice. Nous les savions incapables de recourir à la force, car ils n'ont ni le goût, ni le tempérament des coups d'État. Nous nous attendions à leur appui d'abord, puis à leurs critiques dès que nous prendrions des mesures un peu républicaines, et, si nous faisions des fautes, à leur sévérité. Quant à leur présence dans l'armée et au courage qu'ils y montreraient, cela ne faisait pas question ; il n'y avait pas de partis pour cela ; le maréchal Le Bœuf, une fois rentré dans le rang, a fait admirablement son devoir.

Le 6, les princes d'Orléans arrivèrent à Paris dans le plus grand secret et firent avertir M. Jules Favre qu'ils étaient aux ordres du gouvernement, prêts à repartir pour l'Angleterre, s'il le jugeait nécessaire à la tranquillité publique, ou à reprendre leurs places dans l'armée française, s'ils pouvaient le faire sans ajouter aux embarras politiques du moment. M. Jules Favre ne nous consulta pas; il les pria de se retirer, ce qu'ils firent à contre-cœur, sans proférer une plainte. Ils eurent raison de venir, raison aussi de comprendre la situation du gouvernement, et de retourner noblement et courageusement en exil. Un des plus jeunes rentra en cachant son nom, se battit en brave, et resta dans les rangs de l'armée, qui est fière de lui à juste titre. Tout cela est honorable pour tout le monde à tous les points de vue; mais M. Jules Favre agit, dans cette occasion, en homme politique. Les chefs d'une maison royale ne pouvaient être en France, au lendemain d'une révolu-

tion, sans exciter les espérances de leurs amis et les défiances de leurs ennemis. Il ne faut pas abuser de l'anonymat; nous en voyons, en ce moment, une longue et irréfragable preuve. Nous faisons, fort heureusement, cette expérience en pleine paix ; à la guerre, un prétendant ne pouvait pas être seulement aussi brave que le premier venu sans être un héros pour son parti ; et il ne pouvait passer pour un héros sans être un danger public.

Les légitimistes étaient trop peu nombreux, à Paris, pour être dangereux. Je reconnais qu'ils firent compter tout le monde avec eux sur les champs de bataille. Les catholiques étaient nombreux, au contraire, mais j'ai tort de les appeler les catholiques ; il faut leur conserver leur nom nouveau de cléricaux. Le catholicisme est une religion ; le cléricalisme est un parti, et ce parti pouvait nous susciter des embarras par deux côtés : au dehors, par l'Italie, où la question de la royauté temporelle du pape était pendante ; au dedans, par les écoles et les séminaristes. Un grand nombre de républicains étaient habitués depuis longtemps à combattre l'enseignement congréganiste avec passion ; tout récemment il y avait eu une campagne de pétitionnement pour obtenir l'enrôlement des ecclésiastiques ou tout au moins des séminaristes ; il pouvait sortir de ces conflits des complications très-graves. Tous ces partis, à peu près unis pendant l'Empire, comprendraient-ils qu'il y avait encore, et plus que jamais, un ennemi commun, et qu'il fallait tout ajourner jusqu'à la paix ? Il était permis de l'espérer ; il était indispensable de ne pas s'y fier. La moindre étincelle pouvait produire un incendie, qui

serait terrible, dans un moment où l'union était si nécessaire, et où la France n'avait qu'un gouvernement de fait.

En pesant toutes ces considérations, qui étaient loin d'être rassurantes, nous revenions toujours à ce parti de la Commune, qu'on connaissait déjà sous ce nom, qui n'était pas sans doute le plus nombreux, qui était très-nombreux cependant, puisqu'il a pu, cinq mois plus tard, asservir Paris; qui était sans comparaison le plus remuant, le plus exigeant, le moins éclairé; qui comptait dans son sein le plus d'hommes déterminés; dont les chefs, dévorés par l'ambition et la jalousie, avaient l'habitude, le talent et la manie des conspirations. Il était clair que, s'il y avait une émeute, elle viendrait de là. La misère, conséquence de l'investissement, les ateliers fermés, la faim, la maladie, qu'il fallait bien prévoir à la suite de la famine, leur amèneraient des recrues. Serait-il possible d'être sévères pour quelques chefs réellement dangereux, et doux pour leurs complices ou leurs dupes? Nous connaissions trop le peuple parisien, ardent dans ses amours comme dans ses haines, pour y compter. C'est affaire à présent à des spéculatifs, à des inexpérimentés, de dire : « Il fallait arrêter Flourens. » Flourens, c'était Belleville! Que feraient, en cas de collision, les autres partis? Les bonapartistes iraient-ils à eux? Les légitimistes, les orléanistes viendraient-ils à nous? Les républicains modérés, de l'école d'Armand Carrel, de Godefroy Cavaignac, seraient-ils seuls pour combattre les républicains socialistes?

Nous passions en revue l'un après l'autre les plus

importants parmi les meneurs. La plupart des membres du gouvernement n'avaient fait que les entrevoir. Nous les connaissions du moins par leurs discours, par leurs articles, par leurs actes. Les uns étaient anciens dans le métier : M. Blanqui, M. Delescluze, M. Félix Pyat. D'autres étaient tout nouveaux, comme Flourens. M. Rochefort, qui était là délibérant avec nous, était une des plus récentes idoles et des plus acclamées. On citait M. Millière comme un homme froid et habile. Vermorel, Paschal Grousset, Jules Vallès étaient les savants et les écrivains du parti; Assi avait gagné sa notoriété au Creuzot, Eudes, Granger, dans l'affaire de la Villette; Lefrançais, Gaillard père, et d'autres en assez grand nombre étaient des orateurs de clubs. Flourens avait eu de la popularité comme athée, quand, profitant d'une faveur fort contraire aux règlements et fort mal placée, il avait suppléé son père au Collége de France. Il avait depuis gagné en Crète une popularité nouvelle et toute différente : il passait pour un grand général. Cluseret, qui avait été général en Amérique, Lullier, ancien officier de marine, disparaissaient devant la renommée militaire de Flourens. Le peuple des faubourgs voyait en lui un homme de génie, un libérateur. Il organisa un bataillon de tirailleurs, qui était à lui corps et âmes. Il fut à un moment élu par cinq bataillons, qu'il voulait commander tous à la fois. Tous ces hommes croyaient qu'il n'y avait qu'à le nommer général en chef pour culbuter les Prussiens. De tous ces chefs, et de bien d'autres que nous passâmes rapidement en revue, nous attendions des demandes d'abord, puis des exigences, puis la lutte. Nous ne pouvions nous per-

suader que nous ferions régner l'ordre pendant un mois ou deux dans une population ainsi composée, agitée par tant de passions, et surexcitée encore par le danger et les émotions de la guerre. Nous pouvions désigner à coup sûr les chefs des futures insurrections.

Fallait-il les provoquer ou les attendre? user des pouvoirs de l'état de guerre pour supprimer les clubs, les associations, la liberté de la presse? ou nous confier, même dans ce moment terrible, à la liberté, avec l'espérance bien précaire que personne n'oserait commencer la guerre civile, et l'espérance, mieux fondée, mais bien faible encore, que, si nous étions attaqués, la majorité de Paris se rallierait autour de nous?

C'était le choix à faire entre la politique de compression ou l'action morale. Nous étions tous pour l'action morale, M. Trochu autant que pas un d'entre nous. Il s'était déclaré en ce sens dans sa première proclamation comme gouverneur de Paris, et c'était un des griefs de la cour contre lui. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici ses propres paroles. « Je fais appel aux hommes de tous les partis, n'appartenant moi-même, — on le sait dans l'armée, — à aucun autre parti qu'à celui du pays. Je fais appel à leur dévouement. Je leur demande de contenir par l'autorité morale les ardents qui ne sauraient pas se contenir eux-mêmes, et de faire justice par leurs propres mains de ces hommes qui ne sont d'aucun parti, pas même du parti du pays, qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables. »

Quelques jours après, développant sa pensée en répondant au journal *le Temps*, il disait: « L'idée de main-

tenir l'ordre par la force de la baïonnette et du sabre dans Paris livré aux plus légitimes angoisses et aux agitations qui en sont les suites, me remplit d'horreur et de dégoût. L'idée d'y maintenir l'ordre par l'ascendant du patriotisme s'exprimant librement, de l'honneur et du sentiment des périls évidents du pays, me remplit d'espérance et de sérénité...

» Mais il peut arriver un moment où Paris, menacé par l'ennemi sur toute l'étendue de son périmètre, aux prises avec les épreuves d'un siége, soit pour ainsi dire livré à cette classe spéciale de gredins qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables. Ceux-là errent dans la ville effarée, crient : « On nous trahit ! » pénètrent dans la maison et la pillent. Ceux-là, j'ai voulu recommander aux honnêtes gens de leur mettre la main au collet, en l'absence de la force publique, qui sera aux remparts. »

Ainsi parlait le gouverneur de Paris, avant même de nous connaître. Il avait bien raison de prévoir l'absence de la force publique. Nous préférions, comme lui, la force morale à la compression. Mais nous n'avions pas le choix entre les deux politiques. Les moyens de compression nous faisaient défaut absolument.

Quelles étaient, en effet, nos ressources matérielles pour le maintien de l'ordre?

Les 40,000 hommes dont avait parlé M. de Palikao dans la matinée n'étaient déjà que 20,000 dans les appréciations de M. Jérôme David, et il se trouva, six mois après, que M. de Palikao ne les évaluait plus qu'à 4,000 devant la commission d'enquête. En réalité, il n'y avait de troupes solides et bien organisées que la

garde municipale et la gendarmerie. En y ajoutant quelques bataillons de marche, on n'arrivait pas à la garnison d'une place de troisième ordre. Il y avait aussi les 18,000 mobiles ramenés de Châlons par le général Trochu, et qu'on a depuis appelés sa garde prétorienne. On ne pouvait pas faire grand fond sur tout cela. Notre opinion presque unanime dans la nuit du 4 septembre était que la garde municipale et la gendarmerie regrettaient l'Empire; nous nous trompions; ou du moins, si ces deux corps regrettaient l'Empire, leurs regrets étaient de fraîche date. Le matin, comme nous l'apprîmes ensuite, ils avaient mis la crosse en l'air et laissé libre passage aux premiers envahisseurs de la Chambre. Peut-être condamnaient-ils à dix heures du soir la conduite qu'ils avaient tenue à trois heures. En tous cas, ils n'étaient bien solides ni pour l'Empire, ni pour nous. Ce mois d'août, où les défaites s'étaient succédé sans intervalle, et la bataille de Sedan, qui avait terminé la série de nos désastres, avaient complétement désorienté les soldats. On peut juger de l'état moral de l'armée par ce qui arriva le 19 septembre à Châtillon. Quelques zouaves prirent la fuite devant l'ennemi; on les promena dans Paris avec un écriteau infamant sur la poitrine. Je ne connais pas d'exemple pareil dans l'histoire de l'armée française. Ce moment fut heureusement très-court, mais c'est là que nous en étions le 4 septembre.

La garde mobile avait une autre maladie; elle tournait à la démagogie. Le général Trochu, pour la tenir en dehors de la contagion, l'avait fait camper de l'autre côté du mur d'enceinte. Restait la garde nationale, tout

nouvellement organisée et qui ne se connaissait pas encore elle-même. Ses propres chefs n'auraient pu dire quels étaient les bons et les mauvais bataillons. Ou plutôt tous les bataillons étaient nouveaux, et par conséquent inconnus; il n'y avait plus à proprement parler d'anciens bataillons. Depuis les dernières lois, les bataillons anciens avaient été plus que doublés. Au fond, la garde nationale, c'était tout le monde. C'était la population de Paris sous les armes.

Nous parlâmes aussi des sergents de ville. M. de Kératry, le nouveau préfet, ne nous rassurait pas sur leur compte. Il les avait trouvés fort montés, fort agités. Après tout, quand il les passa en revue dans la cour de la préfecture, ils venaient d'essuyer une défaite, et en se trouvant sous ses ordres, ils avaient le sentiment de passer à l'ennemi. Il eut quelque temps après l'idée très-juste, à mon avis, de les transformer en régiments et de les envoyer aux remparts. Cette transformation eut pour effet de réduire le corps de la police, dans une ville de 2 millions d'âmes, à 70 agents de sûreté et 300 sergents de ville. Ce n'est pas, tant s'en faut, que je désapprouve la mesure prise par M. de Kératry. Ce fut tout profit pour la défense, pour le gouvernement et pour eux; pour la défense, parce qu'ils furent des modèles de discipline et de courage; pour le gouvernement, parce qu'ils étaient contre lui au fond du cœur; pour eux enfin, parce qu'ils étaient odieux et menacés comme sergents de ville, tandis qu'ils furent honorés et respectés comme soldats. Quelle que soit la docilité de la police, on ne peut pas attendre d'elle qu'elle poursuive un homme le matin et qu'elle lui obéisse fidèlement le soir. C'était

une bonne meute, mais absolument déroutée. Il est vrai qu'en la lançant contre M. Blanqui et ses adhérents, on ne la changeait pas de gibier : ce n'est pas le gibier, c'est le chasseur qui la gênait ; et elle pouvait être tentée à chaque instant de se retourner contre lui et de lui donner un coup de dent par habitude. Leur départ, si bien motivé, n'en avait pas moins pour conséquence de désarmer l'administration. Il était surtout impossible de conserver les commissaires de police et de les employer à surveiller leurs maîtres de la veille. Et comment remplacer tout cela ? On n'improvise pas un limier. Nous étions serrés dans ce dilemme : ou garder des commissaires dangereux, dont la présence seule irriterait tous les républicains, ou prendre des commissaires improvisés, et par cela même incapables. Il fut convenu qu'on essaierait d'avoir un nouveau personnel. On vit, trois jours après, qu'il fallait se hâter, car les clubs annonçaient la prétention de faire eux-mêmes les nominations. En attendant, nous étions désarmés pour la surveillance et la répression, et réduits à ne compter pour unique ressource que sur notre ascendant moral.

M. Trochu, qui nous avait vu acclamer dans la journée, nous demandait si notre ascendant suffirait pour en imposer aux partis hostiles et s'il serait durable. Voici, à peu près, ce que nous lui répondîmes :

Nous aurions de l'ascendant parce que nous étions nécessaires, et tant que le public comprendrait que nous étions nécessaires. Nous n'avions pas d'autre raison d'être. Comprendrait-on longtemps, et partout, que notre présence aux affaires était le seul moyen de maintenir

l'ordre et d'organiser la défense? Nous savions déjà que le parti de la Commune le nierait; quant au parti bonapartiste, il concentrerait sur nous toutes ses haines. Il avait beau être écrasé en ce moment sous le poids de ses fautes et de nos revers, il tenait encore, d'un bout de la France à l'autre, toutes les fonctions publiques. Nous nous demandions ce que ferait Bazaine, s'il romprait le cercle vivant qui l'étreignait. Quelques-uns d'entre nous jouissaient d'une popularité personnelle immense, mais c'est pour un gouvernement une force bien précaire que la popularité conquise dans l'opposition. Nous avions tellement le sentiment de nos dangers, et par conséquent de notre courage, que nous étions convaincus qu'on nous en tiendrait compte. Il était bien évident que si les Prussiens prenaient la ville, nous serions leurs victimes toutes désignées; que si jamais les Bonaparte revenaient, ils s'en prendraient à nous d'une révolution faite par la France entière, mais qui avait jeté nos noms en avant; que toute émeute qui réussirait, ne fût-ce que pour une heure, pouvait nous coûter la vie. Péril encore plus grand: on chargerait notre mémoire de tous les malheurs qui allaient suivre, et contre lesquels, à moins d'un miracle, nous serions impuissants. Ainsi, nous en étions à croire que nos dangers faisaient notre force. La conclusion unanime fut de faire au plus tôt des élections générales. C'est sur ce mot que nous nous quittâmes, à trois heures du matin, après une rude journée.

II

Le comité consultatif. — Le siége du gouvernement. — L'ajournement des élections. — La délégation de Tours.

L'Hôtel de Ville était devenu, en un jour, l'unique centre de la politique.

C'était cette ancienne *Maison aux Piliers*, achetée par Étienne Marcel, transformée en palais au seizième siècle par Dominique Boccadoro, si fort agrandie par Louis-Philippe en 1835, et que M. Haussmann avait agrandie encore, décorée de sculptures, de peintures, d'escaliers de marbre, de fontaines jaillissantes, d'objets d'art de toutes sortes, immense et splendide palais, lié à tous les événements de l'histoire de France, et plus approprié aux fêtes qu'aux affaires.

Pendant les premiers mois du siége, le rez-de-chaussée fut occupé partie par les bureaux de la préfecture, partie par des jeunes gens de la garde mobile, pour lesquels on avait entassé des matelas dans les couloirs et

les escaliers. Ils y étaient si pressés, quand les matelas étaient déroulés pour la nuit, qu'il fallait enjamber par-dessus leurs corps pour monter au premier étage.

Ce premier étage était placé au-dessus d'un entre-sol qui renfermait les appartements particuliers du préfet. Au milieu, précisément au-dessous du campanile, était la grande salle d'honneur, qui conduisait, du côté du quai, au cabinet du préfet, et du côté de la rue de Rivoli, à celui du secrétair général. Le 4 septembre, M. Étienne Arago, maire de Paris, avait pris possession, avec ses adjoints, du cabinet du secrétaire général et de ses dépendances. M. Ferry, qui était chargé des fonctions de préfet, occupait, à l'autre extrémité, l'ancien cabinet de M. Haussmann. Entre ce cabinet et la salle d'honneur, se trouvaient un salon d'attente et diverses très-petites pièces, situées des deux côtés d'un couloir intérieur assez court, pour le télégraphe et des secrétaires. En arrière du cabinet, en allant vers le quai, était une antichambre à laquelle on arrivait directement par un grand escalier de pierre, et qui ouvrait à la fois sur le cabinet du préfet, sur cet escalier, et sur un vaste et beau salon dont nous avions fait la salle du conseil.

Je crois qu'on l'appelait le salon jaune. C'était le premier salon de la galerie des fêtes. Il occupait l'angle du palais, ayant deux fenêtres sur la place, et trois fenêtres sur le quai et sur le jardin de la préfecture. C'est dans l'embrasure d'une de ces fenêtres, celle du milieu, que M. Jules Favre et moi nous avons été gardés à vue, et tenus en quelque sorte au bout des fusils, pendant cinq heures dans la journée du 31 octobre.

Il n'était pas toujours facile de défendre, contre les importants et les importuns, la salle même du conseil. Le reste du palais était encombré dès la première heure du jour, et jusque fort avant dans la nuit.

On recevait les députations dans la salle d'honneur, au milieu de la foule qui s'y trouvait ; elles se succédaient sans relâche. Le cabinet de M. Ferry et la salle du conseil furent remplis, pendant les premiers jours, par des membres du Corps législatif qui venaient nous apporter leur concours ou nous donner leurs conseils. Ils étaient accueillis avec reconnaissance. Nos amis politiques vinrent les premiers; mais nous eûmes la visite d'un grand nombre de députés appartenant à d'autres groupes. On pensa à les prier de former auprès de nous une sorte de grand conseil ou de comité consultatif. Cette proposition fut sérieusement agitée pendant plusieurs séances. L'effet sur les départements aurait été excellent. Nous-mêmes, nous aurions été déchargés d'une partie de notre responsabilité. Puis on reconnut qu'il fallait tout sacrifier aux intérêts de la défense, qu'un corps délibérant gouvernerait mal dans un moment où il fallait se résoudre à la minute, et que d'ailleurs les députés seraient plus utiles dans leurs départements qu'à Paris.

Personne ne reprochait alors au gouvernement d'être uniquement composé de députés de Paris, parce qu'on savait comment et pourquoi cela s'était fait. Au fond, nous avions dans le conseil des députés de l'Hérault, de la Gironde, des Bouches-du-Rhône, d'anciens députés du Rhône, de l'Eure, des Côtes-du-Nord, du Gard; nous avions appelé au ministère un député de

la Loire, un député de la Côte-d'Or, un ancien député du Finistère ; nous n'étions donc pas, à proprement parler, un gouvernement exclusivement parisien. Par une coïncidence heureuse, les représentants de Paris étaient les chefs reconnus de l'opinion républicaine ; on ne comptait pas plus de trois ou quatre républicains dans la Chambre en dehors de nous. Cependant on nous avait choisis comme députés de Paris ; c'est à ce titre que nous avions pris le pouvoir. Nous espérions que ceux de nos anciens collègues qui avaient de la popularité dans leurs départements nous aideraient à remplir la double tâche de soutenir la guerre et d'entretenir la concorde entre les citoyens ; qu'ils expliqueraient pourquoi, Paris devenant par l'investissement le centre même de la guerre, il était naturel, et peut-être indispensable, de réunir tous ses députés dans le gouvernement.

Il nous semblait que, dans ce moment de péril suprême, toutes les volontés seraient avec nous. Mais il y avait des difficultés à craindre dans les plus grandes villes, telles que Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, dans les centres manufacturiers comme le Creuzot, Saint-Étienne, les forges de l'Aveyron. Nos anciens collègues, en s'y rendant, pouvaient y remplir le même office que nous remplissions à Paris, et faire comprendre partout la nécessité de l'union.

Nous étions plus tranquilles, au point de vue politique, sur les grandes villes du Nord, parce qu'elles étaient au milieu du péril, et qu'un dévouement sans bornes était pour elles le plus pressant des intérêts et le plus évident des devoirs.

Enfin Paris était l'objet de nos préoccupations suprêmes, parce qu'il allait être assiégé, et parce qu'il y avait dans sa population de deux millions d'âmes des éléments redoutables.

Aucun de nos collègues des départements, si ce n'est peut-être M. Guyot-Montpayroux, ne nous proposa de transporter le siége du gouvernement provisoire hors de Paris.

Il en fut cependant question au conseil, mais très-brièvement.

Depuis les désastres de Forbach et de Frœschwiller, qui avaient eu pour conséquence l'invasion, tout le monde savait que Paris serait assiégé, et que l'événement du siége de Paris, quel qu'il fût, ferait le sort de la France. C'est ce qui avait fait considérer comme une folie ou une trahison l'envoi vers le nord-est de la seule armée qui pût, en se portant à notre secours, empêcher Paris de tomber aux mains des Prussiens. Nous pensâmes le 4 septembre, et je pense encore aujourd'hui que, si le gouvernement avait laissé M. le général Trochu seul aux prises avec la population parisienne et s'était transporté tout entier dans une ville de province, il en serait résulté presque infailliblement ces deux conséquences : 1° le général n'aurait pas conservé son autorité sur la population civile de Paris; 2° ses collègues n'auraient pas obtenu l'adhésion et l'obéissance de l'armée.

Les motifs qui avaient porté M. Trochu à nous demander la présidence du conseil étaient très-sérieux. Il avait bien fallu qu'ils nous parussent tels pour que nous eussions consenti sur-le-champ à lui accorder une

situation pour laquelle M. Jules Favre était si naturellement désigné par sa popularité, ses talents et ses services. Or, la présidence du général Trochu, si nous nous séparions de lui dès le premier jour, n'était plus qu'une fiction dont ni lui, ni nous ne pouvions retirer aucun bénéfice. Nous n'étions plus, dès lors, qu'un gouvernement purement civil; il redevenait, tout simplement, le gouverneur de Paris, avec cette circonstance aggravante que les républicains ne manqueraient pas de lui reprocher d'avoir été nommé par l'Empereur, tandis que les autres partis lui feraient un grief d'avoir adhéré à la République.

Il est vrai que, dans la soirée du 4 septembre, le gouvernement était accepté par la très-grande majorité de la population parisienne, et que cette majorité lui est restée fidèle jusqu'aux derniers jours du siége. La preuve, c'est qu'il a duré; une seconde preuve, assez convaincante aussi, quoique moins forte, c'est qu'il a eu, au plébiscite du 3 novembre, 557,996 voix contre 62,638. L'émeute du 31 octobre, quand on l'étudie attentivement, prouve que, pendant une grande partie de la journée, sa majorité l'avait renié; mais ce fut l'affaire de quelques heures. Pour lui-même, on l'abandonnait; en le comparant, on le reprit. Dans le fait, il fut ce jour-là victime d'une méprise. Il était depuis longtemps prisonnier de l'émeute, et Paris ne s'en doutait même pas. Quand Paris l'a su, il s'est levé et l'a délivré. Mais cette majorité, très-réelle malgré de rares intermittences, aurait-elle été aussi forte si le gouvernement avait été autrement composé; si, par exemple, le général Trochu, dont la popularité était bien grande,

mais bien nouvelle, et dont on exigeait plus que le possible, ce qui est l'écueil de toutes les popularités, s'était trouvé seul en présence d'une population dont il ne connaissait ni les mœurs ni les habitudes?

En d'autres termes, peut-on dire que Paris soutenait le gouvernement, parce qu'il était le gouvernement, sans se soucier du nom des personnes qui le composaient? Je veux bien avouer que tel était le sentiment d'une partie importante de la population; mais importante par la qualité plutôt que par la quantité.

Oui, la partie intelligente de la population comprenait la nécessité de se rallier au gouvernement existant, et de faire la trêve des partis pendant la guerre. Mais deux millions d'hommes ne se résignent pas, ne se contiennent pas pour des motifs aussi élevés. Il y a beaucoup plus de passion que de raisonnement dans les foules. Paris dans sa majorité était républicain, comme il l'est aujourd'hui de plus en plus. Il avait donné, dans les dernières élections, à toutes les personnes qui composaient le gouvernement, des majorités considérables. Si le 4 septembre, après l'envahissement de l'Assemblée, on lui avait proposé, pour former un gouvernement, douze noms pris dans le centre droit, ou même dans le tiers parti, aurait-il accepté? se serait-il soumis? Il n'aurait même pas accepté douze noms de la gauche ouverte. Telle composition de gouvernement qu'il aurait acclamée le 3, quand rien n'était fait, aurait été repoussée, conspuée le lendemain. Je doute qu'aucune personne sensée, connaissant tant soit peu le caractère du peuple, et surtout du peuple parisien, en puisse douter. Ainsi le gouvernement avait la majorité, en partie parce

qu'il était un gouvernement, en partie parce qu'il était celui-là et non pas un autre. Ses membres une fois partis pour aller à Tours, à Bourges ou à Bordeaux, l'opinion républicaine proprement dite se divisait faute de chefs. Les monarchistes auraient attiré à eux ceux qui, avant tout, craignaient le désordre; beaucoup d'autres se seraient jetés du côté des partis extrêmes pour défendre le principe républicain. Je ne dis pas qu'ils auraient subi la domination de M. Blanqui; je dis seulement qu'ils se seraient divisés, qu'il n'y aurait pas eu de majorité, et par conséquent pas de gouvernement.

Je regarde M. le général Trochu comme un très-grand personnage; d'abord, c'est un grand caractère; de plus, c'est un grand orateur, et, autant que j'en puis juger, c'est un bon général. Tout cela ne fait pas qu'ayant vécu toute sa vie en dehors de la politique, et ne connaissant pas les éléments multiples de la population parisienne, il fût en état de la contenir. La force physique : police, gendarmerie, troupes régulières, lui manquait absolument, et, pour appliquer avec succès la force morale, il faut connaître à fond le peuple à qui l'on a affaire. S'il avait réprimé, il était perdu : les ardents l'écrasaient; s'il avait cédé, il était encore perdu : les modérés le reniaient. On a reproché au gouvernement de n'avoir pas fait de répression; c'est un de ses crimes dans la pensée de tous ceux qui n'étaient pas ici et de beaucoup qui auraient dû y être. Il pouvait arrêter les hommes dangereux sans que personne lui désobéît ou les défendît; il pouvait les faire passer en justice sans avoir à craindre leur acquittement; il pou-

vait même les faire exécuter sans autre résultat que de répandre une terreur salutaire. Voilà ce que disent à présent les hommes passionnés et superficiels. Rien de tout cela n'est vrai, comme le savent ceux qui ont pris la peine d'étudier les faits et qui ont l'habitude de réfléchir avant de décider. Cela n'est pas vrai du gouvernement tel qu'il était composé : à combien plus forte raison aurait-il été impossible à M. le général Trochu d'échapper à des émeutes sans cesse renaissantes! Pour moi, il n'y a pas l'ombre d'un doute : le départ du gouvernement, c'était la Commune six mois plus tôt, ou, sinon la Commune, au moins une agitation et des luttes continuelles, et, comme conséquence, les Prussiens dans Paris au bout d'un mois. Je sais que les partis se croient tout-puissants ; pendant le siége, il y a eu un parti qui se croyait sûr de culbuter les Prussiens si seulement on le laissait faire : il suffisait pour cela de prendre M. Flourens pour général en chef et d'ordonner « une sortie torrentielle ». Je ne prends pas de pareilles billevesées au sérieux ; mais j'ai quelque peine à donner plus d'importance à l'avis des grands hommes d'État qui, après la crise et pour se donner des allures de profonds politiques, déclarent qu'avec de la fermeté et quelques bonnes exécutions, on aurait eu raison de ceux qui ont fait le 31 octobre, le 22 janvier et la Commune. Ce n'est pas avec de la suffisance et des sentences banales qu'on vient à bout des difficultés énormes. Pendant quatre mois des plus cruelles épreuves, il n'y a eu, à tout prendre, que deux émeutes dans Paris ; le sang n'a coulé qu'une seule fois. C'est un résultat considérable, dû à la sagesse du gouvernement tout entier, à ses efforts inces-

sants, et qu'aucun de ses membres n'eût obtenu s'il eût été seul.

Nous avions donc des raisons très-sérieuses pour rester à Paris. Et ce qui contribuait à nous y déterminer, c'est que nous pensions alors, premièrement, que le siége de Paris durerait tout au plus quelques semaines, et, secondement, que nous ne ferions que passer aux affaires, puisque la convocation d'une Assemblée allait donner presque immédiatement naissance à un pouvoir régulier.

On s'occupa, en effet, dès le 5 septembre, de préparer une loi électorale. C'était surtout l'affaire du ministre de l'intérieur, qui nous apporta ses propositions le 8; mais les membres du gouvernement eurent entre eux, et avec les membres du Corps législatif restés à Paris, de longues conversations sur ce sujet. Si les avis avaient été unanimes dans la séance de nuit du 4 septembre, ils se trouvèrent bien partagés le lendemain quand on se mit en face des difficultés.

M. Chaper, un des rapporteurs de la commission d'enquête parlementaire, a mis tous ses soins à rechercher, dans les notes de M. Dréo, l'opinion particulière de chacun des membres du gouvernement, parce que, dit-il, cela importe beaucoup à l'histoire. Je crois, au contraire, que cela n'importe nullement à l'histoire, et que les notes de M. Dréo n'éclaircissent nullement la question, par la raison toute simple que chacun des membres du gouvernement, comme l'opinion publique à Paris, a beaucoup hésité et beaucoup varié sur une résolution qui, dans une situation essentiellement mobile, ne devait pas et ne pouvait pas être immuable. Mais peut-etre convient-il, sans aller plus loin, de s'expliquer ici,

une fois pour toutes, sur la valeur de ces notes de M. Dréo.

M. Chaper désire qu'elles soient publiées; je n'y verrai pour ma part aucun inconvénient, dès qu'il sera bien établi pour tout le monde qu'elles n'ont à aucun degré un caractère officiel, qu'elles n'expriment que l'opinion personnelle de M. Dréo, et qu'enfin elles l'expriment quelquefois avec des abréviations et des formules qui ne rendent pas très-exactement sa pensée et qui auraient tout au moins besoin de commentaires. Il ne faut pas qu'on laisse croire au public que nous avons peur de cette publication. Quand même nous l'aurions autrefois redoutée, ce qui n'est pas, nous serions à présent désintéressés par le rapport de M. Chaper, qui n'a pas pris à tâche de laisser dans l'ombre ce qui pourrait être relevé contre nous. Je pense, pour ma part, que ces notes d'un témoin intelligent, sympathique et honnête, ne peuvent que nous faire honneur. C'est le journal du bord tenu par un passager pendant le naufrage. Je ne m'étonne pas d'entendre M. Chaper déclarer qu'il n'y a pas de lecture plus poignante.

Le rapporteur reconnaît très-loyalement que ce document ne constitue pas un véritable recueil de procès-verbaux, puisqu'il n'a été ni lu aux membres du gouvernement, ni approuvé, ni signé par eux. « Il est équitable, dit-il avec raison, qu'ils fassent toutes réserves sur une pièce dont ils n'ont pu contrôler en temps opportun, et chacun en ce qui le concerne, la fidélité complète. » En effet, j'ai sous les yeux, en ce moment, les notes de M. Dréo, qui a bien voulu me les communiquer avec son obligeance ordinaire. Je les lis

pour la première fois, et j'y trouve certains passages, assez importants, sur lesquels j'aurais eu des rectifications à demander. Comment en serait-il autrement ? Je suis encore surpris, en constatant beaucoup d'erreurs, qu'il y en ait si peu, et je déclare bien haut que j'en aurais fait davantage, si j'avais été chargé, dans les mêmes conditions, de la même besogne. Cependant le rapporteur, tout en effaçant de ces notes le caractère de procès-verbal, laisse subsister le mot, ce qui est au moins regrettable. Il donne pour motif que, deux ou trois fois, certains membres du gouvernement ont dit : « Je demande l'insertion au procès-verbal. » Je l'ai entendu dire aussi rue de la Sourdière, où notre secrétaire était M. Magnin, qui n'a jamais écrit autre chose que le texte des amendements et des interpellations. On peut l'avoir dit machinalement pendant le siége, mais personne ne prenait une telle déclaration au sérieux ; on ne tient pas de main-courante des séances d'un gouvernement. Nous entendions qu'il y aurait un procès-verbal des résolutions prises, non pas des discours et des votes de chacun de nous. Nous parlions là comme entre amis, à cœur ouvert, discutant les absents avec sécurité, parce que nous comptions sur une discrétion absolue, exposant une opinion sans parti pris, et très-souvent pour provoquer la discussion, ne rougissant pas le moins du monde de changer d'avis quand on nous avait éclairés, parlant d'un côté, et votant de l'autre sans vergogne, parce que nous nous étions rendus à de bonnes raisons.

Il n'y avait ni partis, ni rivalités dans le gouvernement. Nous ne voulions pas alors, nous ne voulons pas aujourd'hui, diviser les responsabilités. Comment ne

comprend-on pas que nous ne pouvons agir autrement sans manquer à l'honneur?

J'ai appartenu pendant plusieurs années à un gouvernement qui différait de celui-là à tous égards, et surtout par cette circonstance que M. Thiers y avait sciemment, volontairement, je dirai même nécessairement, introduit des représentants des opinions les plus diverses. Tout le monde sait qu'à un certain moment je m'y suis trouvé en grande minorité, pour ne pas dire plus. Irai-je dire à présent : « J'ai été de tel avis, telle résolution a été prise malgré moi? » Quel rôle jouerait un ministre qui détaillerait ainsi sa responsabilité, et qui ne comprendrait pas qu'il est responsable et solidaire, tant qu'il reste? Certes, j'en parle à mon aise, puisqu'il ne saurait y avoir de plus grand honneur pour un citoyen que d'avoir été pendant trois ans collaborateur de M. Thiers. Mais l'opinion que j'exprime est au-dessus de toute contestation, entre gens qui se respectent, et qui connaissent les devoirs de la vie politique. Je puis donc dire du gouvernement de la Défense, et de celui-là plus que de tout autre : Tous ceux qui sont restés sont responsables de tout ce qui a été fait.

Assurément, nous ne saurions revendiquer notre part des actes de courage civique accomplis par M. Jules Favre à Ferrières et à Versailles; ni de l'habileté profonde avec laquelle les fortifications et l'armement ont été complétés, et les trois armées de Paris créées, organisées, exercées. Je parle de ce qui a été résolu en conseil, des actes du gouvernement. Ils portent tous nos signatures. Il ne serait honorable pour aucun de nous d'en décliner la responsabilité; et il n'est équitable

pour personne de chercher ici ou là, des preuves de dissentiments, qui, dans tous les cas, s'ils ont existé, n'ont jamais duré plus d'un quart d'heure.

Il y a une grande distinction à faire, une seule. C'est celle qui s'établit naturellement entre les deux gouvernements de Paris et de Bordeaux quand la correspondance a été interrompue. Il est évident qu'à partir de ce moment le gouvernement central et celui de la délégation ont une histoire à part et des responsabilités distinctes. Oui, cela devient juste alors, parce que cela devient possible. Et j'ajoute, pour qu'on ne s'y méprenne pas, que, quoiqu'il y ait eu lutte au dernier moment et que j'en aie porté le poids principal, je suis convaincu que ceux qui ont fait partie de la délégation, comme ceux qui ont fait partie du gouvernement de Paris, ont le droit de se vanter bien haut de leur intégrité, de leur dévouement sans bornes et de leur courage. Je reconnais seulement que nous pouvons avoir commis des erreurs les uns et les autres.

Aucune matière n'était plus difficile que celle des élections en tous genres : élection des maires, élection d'un conseil municipal de la Seine, élection des officiers de la garde nationale et de la garde mobile, et surtout élection d'une Assemblée constituante. Notre intérêt, comme hommes et comme parti, était évident. Je dis comme parti, puisque nous étions tous républicains, à l'exception du général Trochu, qui l'est devenu depuis par raison. Plus les élections auraient été rapprochées, plus elles auraient été républicaines. C'est éclatant comme la lumière du jour, et personne n'en a jamais douté. Quant à nous, membres du gouvernement, nous avions

dans les élections une chance unique d'échapper aux périls où la nécessité de sauver le pays venait de nous jeter. Si les élections nous maintenaient au pouvoir, nous y restions avec une autorité qui nous permettrait de faire tout le bien que nous rêvions pour notre pays; si nous étions remplacés, personne, pas même nos ennemis les plus implacables, ne pouvait rien trouver à reprendre dans notre conduite. C'est cette double considération qui nous avait d'abord entraînés.

Malheureusement, dès qu'on prenait le temps de réfléchir, les difficultés et les objections se multipliaient.

Il y en avait deux principales : la présence des Prussiens sur notre sol, et la nécessité de reconstituer les municipalités avant de faire les élections.

Les Prussiens occupaient tout l'Est de la France. C'était une grande portion du pays où les élections n'auraient pas lieu; car on ne pouvait ni se réunir sans leur permission, ni se résoudre à la demander, ni peut-être, si on la demandait, l'obtenir dans des conditions acceptables. Comment les électeurs se seraient-ils entendus, sans assemblées, sans journaux, sans affiches? Comment auraient-ils voté? Comment auraient-ils surveillé les opérations et dépouillé le scrutin, pendant qu'ils étaient en armes, cherchant encore à se défendre, ou vaincus, opprimés, plongés dans le désespoir, sans nouvelles des armées et de la France? Des élections dans ces circonstances n'auraient été qu'un tirage au sort. Les autres départements étaient relativement à l'abri. La France s'y retrouvait encore elle-même. On attendait d'un jour à l'autre l'ennemi, mais on était entre soi, on pouvait agir.

Seulement, ces élections, même dans les départements non occupés, venaient-elles à propos à la veille d'une bataille? La moitié des électeurs étaient sous le drapeau, réquisitionnés ou volontaires. Les autres avaient besoin plus que jamais d'une direction dans ce désarroi, et après vingt ans de dictature. Je ne parle pas d'une nouvelle sorte de candidature officielle, personne de nous n'y songeait et n'y aurait consenti; mais pour voter librement, il faut être protégé et administré, se sentir sûr de sa vie et de ses biens. Un pouvoir régulier ne périclite pas pendant que le pays délibère, même sur la Constitution. Il a tout dans la main, les fonctionnaires, la force publique. Tout est prévu et organisé pour que la transmission de l'autorité, si elle a lieu, se fasse sans secousse. Ici toute la société était au hasard; le gouvernement, en convoquant les électeurs, abdiquait, se déclarait prêt à disparaître, ne laissait rien debout derrière lui. Lui obéirait-on, pendant la période électorale, si courte qu'elle pût être? Pouvions-nous, en l'état, supporter un interrègne de huit jours? Pouvions-nous compter pendant le scrutin sur la trêve des partis, quand il était évident que chacun d'eux, dans la crise que le pays traversait, tiendrait à mettre ses hommes à la tête des affaires, ceux qui partageaient ses aspirations et qui lui inspiraient de la confiance pour le présent et pour l'avenir? On parle à présent à son aise de ces grands dangers, de ces grands hasards; personne, à ce moment-là, ne pouvait les envisager sans frémir.

Nous avons fait des élections générales en février 1871; mais la situation était à tous égards différente. Il y avait, en février, un gouvernement établi depuis cinq

mois, des fonctionnaires qui savaient à qui obéir. On ne parlait plus cette fois de Constitution, vu la brièveté du délai, mais d'une réunion de citoyens convoqués hâtivement pour conclure la paix. Presque tout le monde pensait que, la paix conclue et ratifiée, l'Assemblée de Bordeaux nommerait un gouvernement provisoire, et se retirerait en convoquant une Assemblée constituante. Enfin, nous avions alors une trêve, dont la durée, au su de tout le monde et à moins de complications inattendues, était indéfinie. On était l'arme au pied, on pouvait presque à coup sûr compter sur la paix, une paix douloureuse, affreuse, mais la paix. Les élections, en septembre, se seraient faites sous le feu!

Une autre difficulté, qui frappait moins au premier abord, qui était grave pourtant, venait de la situation des maires et des funestes habitudes contractées par eux, depuis vingt ans, en matière électorale. Les maires en fonctions étaient les maires de l'Empire, c'est-à-dire, pour l'immense majorité, les agents des candidatures officielles. Ferions-nous les élections avec leur concours, par leurs mains? Sans doute, ils étaient, pour la plupart, dégrisés de l'Empire; beaucoup d'ailleurs avaient aimé uniquement en lui la force qu'il n'avait plus. Mais dans leur commune, en présence de l'urne électorale, changeraient-ils tout à coup d'allures, de langage et de candidat? La question pour chacun d'eux devenait très-personnelle. On nous disait bien : Il n'y a plus de bonapartistes, et même il n'y a plus de partis; il n'y a plus que la France à sauver, à défendre, à ressusciter. Oui, mais dans chaque village, il se trouvait un homme connu et influent depuis vingt ans; qui constamment

avait fait sa principale, ou, pour mieux dire, son unique affaire, du succès du candidat officiel ; qui l'avait soutenu, raconté, préconisé, hébergé ; qui le plus souvent lui devait son écharpe ; qui n'avait jamais rien demandé et obtenu que par lui ; qui d'ailleurs ne l'avait pas laissé chômer de demandes, tantôt au nom de la commune, et quelquefois aussi en son propre nom ; qui lui était doublement attaché par la reconnaissance et par un certain respect de soi-même, par la difficulté de se dédire trop ouvertement ; qui pour l'amour de lui s'était fait l'ennemi de tous les autres candidats possibles ; qui enfin ne pouvait pas vouloir être impartial, et qui, l'eût-il voulu, était hors d'état d'y parvenir. Nous voulions rendre la France à elle-même : il ne fallait donc pas la laisser aux maires de l'Empire. Si nous ramenions dans l'Assemblée nationale l'ancienne majorité du Corps législatif, ce n'était pas seulement la République qui était perdue, c'était la France. Il est bien vrai qu'en faisant les élections rapprochées, on les faisait républicaines, mais à condition de ne pas garder les maires qui avaient fait le plébiscite et les élections de 1869. Les mêmes maires pouvaient nous ramener la même majorité, et alors la France était définitivement perdue. Nous la connaissions, cette majorité ; nous l'avions vue, avant la guerre, se précipiter dans la guerre qu'elle avait en horreur ; pendant la guerre, appuyer des mesures qu'elle jugeait désastreuses ; pendant la crise, consumer le temps en puérilités, attendre, pour prendre un parti, que la révolution fût faite. La raison disait qu'il ne fallait pas confier le soin de faire les élections à ceux qui, depuis vingt ans, étaient chargés de les falsifier. On

demandait cinq semaines en tout pour faire des élections municipales et des élections politiques. Était-ce trop? Pouvait-on abréger, élire du jour au lendemain? Presque personne ne le croyait alors, presque personne n'en doute aujourd'hui, parce qu'on ne sait plus, parce qu'on ne se reporte plus aux temps et aux circonstances. Ces élections faites pendant la guerre, ces votes sous le feu, sans préparation, sans réunions, sans journaux libres, ces maires du gouvernement déchu chargés de présider aux élections dans la désorganisation générale du pouvoir administratif et avant qu'on eût pu rien reconstituer, paraissaient, non-seulement au gouvernement, mais à la plupart de ceux qui l'entouraient et le conseillaient, un danger réel, et presque une impossibilité.

Quelques hommes politiques poussaient les appréhensions si loin qu'ils regardaient comme légitime et nécessaire d'interdire la candidature aux anciens candidats officiels, aux sénateurs et aux agents politiques du gouvernement déchu. Ils croyaient que, dans la ruine du parti, les personnes pourtant surnageraient, et qu'avec le succès des personnes, l'Empire, si misérablement tombé, pouvait renaître. Cette idée était en eux si profondément enracinée que nous l'avons retrouvée cinq mois plus tard aussi vivante. Pour qu'une Assemblée sauve la France, il ne faut pas, disaient-ils, que la France se soumette à un système électoral qui reconstituera fatalement le personnel d'une monarchie dont la France ne veut plus. Quoi! le pays aurait une passion, un entraînement, une résolution, et il remettrait ses destinées dans les mains d'une Assemblée qui diffé-

rerait profondément par son passé, par ses intérêts, par ses doctrines, de ceux qu'elle serait censée représenter? Courir ce risque, c'était ébranler à la fois la France, la République, le régime parlementaire, le suffrage universel. De deux choses l'une : ou cette minorité du pays, devenue majorité dans la Chambre, l'emporterait par un coup de main, et nous précipiterait rapidement dans la guerre civile ; ou bien elle lutterait longuement, obstinément, rendant tout impossible, énervant le pouvoir et le pays, empêchant la reprise du travail et des affaires, suscitant des haines redoutables, condamnant le pays à mourir de langueur, dans le moment où il avait le plus besoin de se sentir vivre; où l'action, le dévouement, le sacrifice, l'énergie sans trêve, l'unité d'intention et d'action étaient impérieusement, indispensablement nécessaires. Telle était, dans certains esprits, la force des convictions qu'on nous déclarait dès lors, ce qu'on nous a répété depuis, qu'on ferait les élections si nous consentions à cette exclusion, et qu'on résisterait si nous n'y consentions pas. Nous pouvions nous entendre sur tous les points; jamais sur celui-là. Disons au moins que nous aurions eu bien de la peine à nous entendre, car le désaccord était très-profond et tenait à beaucoup de sentiments, de passions, de doctrines qu'il était sage de ne pas agiter. On le sait de reste. On l'a bien vu. Ce n'est pas une conjecture que j'exprime ici; je raconte l'histoire.

Le problème était si ardu qu'il arrivait aux esprits les plus fermes de changer d'avis du jour au lendemain, quelquefois en une heure. Le 4 septembre, tout le monde, dans le gouvernement, voulait faire les élec-

tions ; le 8, on se divisa par moitié. Ceux qui étaient pour l'ajournement n'ajournaient pas à long terme : ils demandaient cinq semaines ! Quelques jours après, ayant reçu des départements des nouvelles moins alarmantes, il leur parut possible d'aller plus vite. C'est un de ceux qui avaient le plus insisté le 8 septembre pour la date du 16 octobre qui, huit jours après, proposa et fit adopter la date du 25 septembre pour les élections municipales, et celle du 2 octobre pour les élections politiques. Le 23, autre revirement, et cette fois, en sens inverse : par un vote unanime, toutes les élections furent ajournées, élections des maires de Paris, du conseil municipal, des officiers de la garde mobile, de l'Assemblée. Que s'était-il passé ? L'investissement de Paris, le combat de Châtillon, avec le douloureux incident que l'on connaît : une partie de l'armée avait lâché pied devant l'ennemi. Un bataillon de mobiles, le 11e, avait refusé d'occuper un poste qui lui semblait trop dangereux. Le moral s'en allait. Ce n'était pas le moment de mettre la France aux voix. Les cœurs les mieux trempés, les esprits les plus inaccessibles aux petits calculs, changeaient de résolution quand les circonstances demandaient des résolutions nouvelles.

La délégation de Tours prit de son côté la même détermination, et l'annonça au pays par les deux proclamations suivantes :

« A la France !

» Avant l'investissement de Paris, M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères, a voulu voir M. de Bismark pour connaître les dispositions de l'ennemi.

» Voici la déclaration de l'ennemi :

» La Prusse veut continuer la guerre et réduire la France à l'état de puissance de second ordre ;

» La Prusse veut l'Alsace et la Lorraine jusqu à Metz, par voie de conquête ;

» La Prusse, pour consentir à un armistice, a osé demander la reddition de Strasbourg, de Toul et du Mont-Valérien.

» Paris, exaspéré, s'ensevelirait plutôt sous ses ruines.

» A d'aussi insolentes prétentions on ne répond que par la lutte à outrance.

» La France accepte cette lutte et compte sur tous ses enfants.

» 24 septembre.

» Crémieux, Glais-Bizoin,
Fourichon. »

» Vu la proclamation ci-dessus,

» Toutes les élections municipales, et pour l'Assemblée constituante, sont suspendues et ajournées. »

Une considération plus puissante encore nous détermina, quelques jours après, à ajourner des élections que nous avions tant désirées. Mais ici, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut, et expliquer comment le gouvernement se trouvait coupé en deux.

Nous avions cru devoir établir à Tours une délégation chargée de nous représenter et de nous suppléer pendant la durée du siége.

En effet, du moment que le gouvernement restait à Paris, et que Paris, par l'investissement, allait se trou-

yer isolé du reste du monde, il devenait indispensable de constituer un gouvernement intérimaire spécial pour la province. Cette question, à partir du 4 septembre, avait été constamment à l'ordre du jour. M. Picard en avait démontré l'urgence dans la séance du 5. On y revint le 6 et le 7. Le 8, on prit une première décision ; c'était de mettre à la tête du gouvernement intérimaire un ou plusieurs membres du gouvernement central. Le 9, on choisit la ville de Tours pour la résidence de la Délégation ; on discuta les personnes sans pouvoir se mettre d'accord. On les discuta encore le 11. La difficulté venait de ce que tout le monde refusait de partir.

Plusieurs personnes insistaient pour que M. Jules Favre fût le chef de la délégation. Son grand nom rallierait les partis. Il n'était pas raisonnable d'enfermer le ministre des affaires étrangères dans une ville assiégée. On répondait, de l'autre côté, que si les chefs des diverses missions restaient à Paris, ils seraient pour la ville une sauvegarde ; qu'en perdant M. Jules Favre, le gouvernement perdait son chef, et sa principale force contre les agitations civiles. Enfin le 11 septembre, M. Jules Favre résout lui-même la question, en déclarant qu'il veut rester où est le combat, où sera la souffrance. Nous craignîmes un moment d'être obligés de contraindre quelques-uns de nos collègues à se charger d'une mission que tout le monde repoussait. C'est alors que M. Crémieux prit sa résolution et déclara qu'il était prêt à partir. Sa proposition fut accueillie avec reconnaissance. Deux jours après son départ, M. Glais-Bizoin s'offrit pour aller le rejoindre. On adjoignit à MM. Crémieux et Glais-Bizoin l'amiral Fourichon, déjà ministre

de la marine, qui fut chargé en même temps du ministère de la guerre dans les départements. Chaque ministre se fit représenter à Tours par un agent muni d'instructions spéciales ; ce fut comme un conseil privé, placé auprès de la délégation et sous ses ordres. Cette ébauche de gouvernement nous parut suffisante, parce que nous pensions qu'elle serait temporaire. Je crois qu'il aurait fallu, sans désorganiser le gouvernement de Paris, constituer à Tours un gouvernement très-fort, et cela dès les premiers jours de septembre. Il est très-regrettable qu'on ne l'ait pas fait. Tout le monde pensait alors, comme nous, que nous ne serions séparés de nos collègues que pour très-peu de jours. M. de Metternich disait à M. Jules Favre : « Si vous pouvez tenir quelques semaines, l'émotion sera profonde en Europe, et les sympathies vous reviendront. » Nous comptions bien en effet sur une durée de quelques semaines, quoique cela nous parût à nous-mêmes un peu présomptueux. Le corps diplomatique croyait si peu à une longue durée qu'il se promettait de ne pas aller à Tours. Lord Lyons, en félicitant M. Jules Favre de la résolution qu'il avait prise de rester à Paris, lui disait que le corps diplomatique ferait comme lui, qu'il ne le quitterait pas. Cette assurance nous donnait du courage et nous faisait espérer l'appui de l'Europe. Nous l'aurions eu s'il avait dépendu de lord Lyons. La France avait en lui un ami.

Les premières nouvelles que nous reçûmes de nos collègues furent satisfaisantes. Ils nous disaient qu'au lieu d'avoir à susciter l'enthousiasme pour cette guerre sainte, ils se sentaient en quelque sorte entraînés eux-

mêmes par l'élan national. Le général de la Motterouge avait rassemblé derrière la Loire 40,000 vieux soldats, qui allaient servir à encadrer 80,000 mobiles. Des corps francs se formaient de tous les côtés pour inquiéter l'ennemi sur ses derrières. La France tout entière était debout pour combattre et repousser l'invasion. M. Glais-Bizoin faisait des proclamations qui se terminaient par ces mots : « Guerre à outrance ! »

Cependant quelques correspondances parlaient, en termes assez obscurs, d'un parti ou d'une coterie qui se formait à Tours pour obtenir la paix au moyen d'une Assemblée nationale. Quels étaient les membres de cette coterie ? Ceux que M. Dréo, dans ses notes, a le tort d'appeler, par abréviation, les *orléanistes*, et que M. Vitet, dans ses *Lettres au directeur de la Revue des Deux Mondes*, comprenant bien qu'il s'agit d'une maladie et non d'un parti, appelle les *affamés de paix*. De vieux soldats qui reviennent sous le drapeau, des jeunes gens, des adolescents qui demandent des armes sans savoir encore s'en servir, cela contrastait violemment avec ces idées de paix et ces espérances d'Assemblée pacifique. Nous pesions ces contradictions sans pouvoir les résoudre, parce que les relations avec le dehors étaient déjà rares et pénibles. Un ou deux piétons avaient traversé les lignes, au risque de leur vie ; deux autres, qu'on n'a plus revus, étaient partis de Paris. Puis on avait eu recours aux pigeons, que les ennemis interceptaient, et qui, d'ailleurs, dans ces commencements, ne portaient que des détails sommaires, parce qu'on n'avait pas encore trouvé le procédé de l'écriture microscopique, qui nous a rendu depuis de

si grands services. Les ballons, inaugurés le 23 septembre, et dont le service fut admirablement organisé par M. Rampont, portaient des assiégés au dehors et ne rapportaient personne dans la ville. Ce moyen de locomotion était dispendieux et plein de périls. Un ballon était tombé dans la mer; un autre avait été emporté jusqu'en Norwége. Les Prussiens tiraient sur eux, menaçaient de mettre à mort les personnes qui voyageaient en ballon. On peut lire dans le *Moniteur* prussien qui s'imprimait à Versailles (numéro du 14 novembre 1870) la petite note suivante : « Hier, deux ballons, contenant chacun trois personnes, ont encore été capturés par les troupes allemandes. Nous apprenons de source certaine que ces personnes ne seront point traitées en prisonniers de guerre, mais qu'elles sont déjà en route pour l'Allemagne, où on les fera juger par un conseil de guerre comme convaincues d'avoir essayé à rompre les lignes d'avant-postes; la peine édictée en pareille circonstance par le code militaire est la peine de mort. »

Dès les premiers jours de l'investissement, nous commençâmes à souffrir de cette douleur qui fut une des plus intolérables de ce long siége, aussi dure, aussi mortelle que la faim : la douleur de l'incertitude. Les nouvelles les plus contradictoires, les unes encourageantes à l'excès, les autres désespérantes, la plupart sans aucun fondement, circulaient dans la population. Les journaux les accueillaient, les commentaient, leur donnaient un corps. L'existence d'une intrigue ayant pour but de convoquer une Assemblée et de conclure la paix sans aucun retard, et par conséquent à tout

prix, alimenta pendant deux ou trois jours toutes les conversations. On en parlait partout avec effroi et avec colère. On citait les noms des meneurs, qui hurlaient de se voir accolés; mais on ne remarquait ces accouplements invraisemblables que pour en conclure que la partie était fortement liée. Au milieu de ces rumeurs éclata tout à coup la nouvelle que nos collègues de Tours avaient décrété des élections générales et les avaient fixées au 15 octobre. M. Gambetta nous en avertit le 1er octobre, et, sans désemparer, il proposa un décret d'annulation, dans les considérants duquel il rappelait que les élections seraient matériellement impossibles dans vingt-trois départements, et nécessairement incomplètes dans les autres.

Personne n'éleva la voix pour défendre la résolution de nos collègues, tant elle paraissait inopportune! Point de doute; l'intrigue avait gagné la première manche. Si on la laissait faire, nous risquions d'avoir la paix avant que la France eût tenté son dernier effort. Aux raisons qui nous avaient portés antérieurement à reculer les élections, s'en ajoutait dès lors une nouvelle, la plus forte et la plus décisive, Tandis que la province, si nous devions en croire ces symptômes, tournait à la paix (nous ne sûmes que plus tard combien il en fallait rabattre), à Paris, c'était le contraire; le danger nous exaspérait dans nos idées de résistance. Nous voulions mourir. Au moins nous voulions combattre. Nous voyions la paix d'un côté et l'honneur de l'autre. Nous avions moins peur des Prussiens que de ces résignés, de ces habiles, qui croyaient qu'il fallait conclure au plus tôt avec l'ennemi, que le sang

répandu, les trésors gaspillés pour continuer la guerre, rendraient les exigences plus dures et n'auraient pas d'autres résultats. Oui, disions-nous, la prolongation de la guerre pouvait amener ce résultat; mais elle en aurait infailliblement un autre, qu'on ne comptait pas, que nous comptions; c'était cette revanche de l'honneur, que nous avions dans les mains, quand l'autre revanche nous échappait; le droit de dire que nous avions poussé la lutte jusqu'aux dernières limites du possible; que nous avions fait payer cher notre défaite; que nous étions encore de grands soldats, destinés à redevenir un grand peuple. Nous pensions que la France n'avait pas assez souffert pour avoir le droit de plier; nous sentions que Paris voulait être bombardé; qu'il lui plaisait de ne rendre à l'ennemi qu'une ville à moitié brûlée, une population décimée, affamée. Nous pensions cela : avions-nous tort? Nous avions peur qu'on ne s'opposât à nos desseins, qu'on ne préférât une paix honteuse à une guerre hasardeuse : avions-nous tort? Ceux qui, suivant une expression de M. Vitet, avaient la fièvre de la paix, annonçaient que la France, pour s'être tant défendue, serait forcée d'abandonner un lambeau de plus de son territoire. Qui disait cela? Où prenait-on cela? M. de Bismark parlait alors de l'Alsace et de la Lorraine, absolument comme à la fin de janvier. Il en parlait déjà avant la guerre. Il faisait vendre, en Prusse, depuis plusieurs années, des cartes d'Allemagne où figuraient l'Alsace et la Lorraine, déjà annexées par la pensée à l'Empire du roi Guillaume. Tout au plus, et j'en doute, la prolongation de la guerre a-t-elle enflé le chiffre de l'indemnité pécu-

niaire. La France a peut-être donné un peu plus de son or; mais grâce aux résolutions viriles qui ont prévalu, elle n'a rien donné de son cœur et de son honneur. Que les profonds esprits qui comptent l'honneur pour peu de chose nous condamnent! Je crois que l'Europe nous approuve, que l'histoire sera pour nous, que le siége de Paris nous sera compté; que l'avenir montrera si nous avons bien fait de garder intacte notre force morale. L'ennemi a été plus juste que les partis; le premier mot de M. de Bismark à M. Jules Favre a été celui-ci : « Votre résistance vous a grandement honorés. » Ce n'est pas là une petite raison, ni un détail; c'est le siége, c'est le gouvernement de la Défense : disons tout, c'est la patrie. S'il y a encore des Français qui ne le comprennent pas, il faut les plaindre.

Nos collègues, assurément, en prenant leur délibération, ne croyaient pas pousser à une conclusion pareille. Je crois que si on avait lu dans l'âme de M. Crémieux et dans celle de M. Glais-Bizoin, on aurait vu que tous leurs vœux et toutes leurs résolutions étaient pour la guerre à outrance. Je les ai retrouvés à Bordeaux encore pleins de cette pensée, quand la guerre était devenue impossible. Ils ne crurent pas à Tours, nous crûmes à Paris, et la population crut, comme le gouvernement, que la convocation de l'Assemblée aurait pour effet la cessation de la guerre et l'acceptation d'une paix peu honorable. Ce décret, mis à exécution, aurait soulevé Paris ou l'aurait désarmé; je crois qu'il l'aurait soulevé; en tout cas, il ne pouvait être que fatal. L'annulation passa tout d'une voix et fut fort

approuvée dans la population. Chose assez étrange! pendant que le grand nombre voyait dans la convocation d'une Assemblée le signal d'une paix honteuse, d'autres craignaient qu'avec une Assemblée la paix ne devînt impossible. Il est certain que personne ne voulait, dans un moment tel que celui-là, s'en remettre aux hasards d'une élection précipitée.

On parla aussitôt d'envoyer à Tours un autre membre du gouvernement, qui, nous ayant quittés le dernier, connût mieux nos résolutions et notre politique. Quelques voix proposèrent pour cette commission M. Gambetta, à la séance du matin, le 1er octobre. Il refusa péremptoirement. On parla aussi de M. Jules Favre, qui annonça sa ferme résolution de ne pas partir. M. Gambetta voyait à Paris le plus grand péril, et par conséquent le plus grand honneur. Il lui semblait qu'étant jeune, il devait rester au plus près de l'ennemi. Il se trompait deux fois, puisqu'il allait trouver en province des périls d'une autre nature, mais pour le moins aussi grands, et l'occasion d'acquérir une popularité immense et une influence durable. Il opposa aux désirs d'une partie de ses collègues une longue résistance. On revint sur cette affaire, le 1er octobre à la séance du soir. Le 3, après des pourparlers qui avaient duré toute la journée, on n'était pas fixé définitivement. M. Jules Favre et M. Gambetta persistaient à se refuser. Le vote eut lieu dans cette séance, et M. Gambetta, désigné, se déclara prêt à partir. On discuta longuement avec lui sur divers points de politique générale. Il fallut aussi déterminer l'étendue de son pouvoir. Il y eut une proposition, pour lui

remettre une sorte de cahier ou de mandat impératif ; on s'en tint, après délibération, à lui donner voix prépondérante. Ce n'était pas la dictature, comme on l'a dit, puisque les trois autres membres, unis contre lui, pouvaient lui faire échec, et qu'il demeurait bien entendu que les ordres du gouvernement central seraient exécutés, toutes les fois qu'ils pourraient être demandés et suivis.

M. Gambetta partit en ballon, le 7 octobre. M. Jules Favre fut chargé d'exercer, à Paris, les fonctions de ministre de l'intérieur. M. Emmanuel Arago, depuis le départ de M. Crémieux, dirigeait le ministère de la justice.

« Fort ému lui-même, dit M. Jules Favre, M. Gambetta ne consentait qu'avec une extrême répugnance à quitter Paris. Il était loin à ce moment de briguer le rôle de dictateur. Il ne se faisait pas plus que nous illusion sur les difficultés presque insurmontables qui nous étaient réservées, mais il ne désespérait pas d'en triompher. Il n'avait pas recherché l'autorité dont il allait être revêtu, et je suis sûr qu'il n'en prévoyait pas le développement ; mais il ouvrait son âme à la noble et sainte ambition de sauver son pays, et la force de son désir lui faisait croire qu'il avait en lui la puissance de le réaliser. « Je reviendrai avec une armée, me disait-il avec une conviction intime, et si j'ai la gloire de délivrer Paris, je ne demanderai plus rien à la destinée ! »

Il fut encore fortement question d'une Assemblée à la fin d'octobre. A vrai dire, il en fut question pendant

tout le siége. Une dépêche de M. Gambetta, qui nous parvint le 27 octobre, nous faisait connaître que les quatre grandes puissances avaient pris l'initiative de demander un armistice; que M. Thiers se rendait à Paris pour en conférer avec nous d'abord et se rendre ensuite, s'il y avait lieu, à Versailles; que cet armistice nous donnerait le moyen de faire des élections; que MM. Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon désiraient le succès de cette négociation, et que lui-même y donnerait les mains, quoique sans empressement, pourvu qu'il fût décidé que les anciens candidats officiels et les anciens fonctionnaires du gouvernement impérial ne pourraient être élus. Le gouvernement de Paris ne partageait pas, sur ce dernier point, les vues de M. Gambetta; mais, à ce moment, il désirait, autant que M. Thiers, la convocation de l'Assemblée. L'esprit public était remonté; une grande défaillance n'était plus à craindre. On avait fait, à Paris et dans les départements, de généreux efforts; ce que nous avions appris de la mâle énergie déployée par M. Gambetta, de l'habileté de nos généraux, du dévouement, du courage, du patriotisme de nos armées improvisées, nous remplissait d'admiration; nous pensions que l'honneur était à couvert; l'Assemblée, d'ailleurs, ne devait être réunie qu'en novembre, et nous osions à peine espérer, en comptant nos ressources, que le siége pût dépasser le mois de décembre. Pour toutes ces raisons, la grande majorité du gouvernement désirait la conclusion d'un armistice, pourvu que les conditions fussent acceptables.

A Paris, où la nouvelle des négociations transpirait,

on était fort divisé. Le peuple apprenait ces pourparlers avec colère. L'armistice, pour lui, c'était la paix, dont il ne voulait pas, parce qu'égaré par les orateurs de clubs et les journaux démagogiques, il avait toujours compté sur la victoire. Si le gouvernement avait eu plus d'habileté et de courage, il ne pouvait manquer de débloquer Paris, d'écraser les Prussiens et de les culbuter hors du territoire. Voilà ce qu'on lui disait soir et matin et ce qu'il croyait fermement. On se tromperait beaucoup si on croyait que l'armistice fût unanimement désiré par les partis les plus modérés. Même en mettant à part la population des faubourgs, je crois que la convocation d'une Assemblée avait dans Paris autant d'adversaires que de partisans. Je puis dire au moins que ceux qui nous approchaient, — et nous recevions toujours tout le monde, — avaient vivement approuvé nos résolutions le 1er octobre, et que beaucoup persévéraient, après un mois écoulé, à redouter la convocation d'une Assemblée, lorsque nous pensions, au contraire, dans le gouvernement, qu'il était sage de préparer une solution et urgent de consulter le pays, si on nous en donnait les moyens. Voici, pour preuve, l'opinion de M. Augustin Cochin. On lit, sous sa signature, dans le journal *le Français*, à la date du 26 septembre 1870 : « *L'ajournement des élections*, le rapport de M. Jules Favre, les rapports militaires et l'ordre du jour du général Trochu nous ont fait du bien. Un esprit calme et résolu se répand dans toute la ville. Nous nous serrons autour du gouvernement; il veille et nous agissons. » Voici encore l'opinion de M. Vitet; j'emprunte cette longue et curieuse

citation aux lettres qu'il écrivit pendant le siége au directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Ceux qui pensent que nous avons commis une si grande erreur en ne faisant pas les élections, en septembre ou octobre, feront bien de la méditer. Quant à ceux qui ont eu la singulière idée de nous en faire un crime, je n'ai et n'aurai jamais rien à leur dire.

« ... Vous trouverez bon, j'en suis sûr, que je vous dise, au sujet de l'armistice, ma pensée tout entière.

» Est-ce un bien grand malheur que le refus de la Prusse? Pour ma part, je n'en ai qu'un médiocre regret. Que pouvions-nous, au vrai, attendre d'un armistice? Était-ce donc la paix? une paix équitable? Les conditions de cette paix étaient-elles ébauchées, et la suspension d'armes en serait-elle devenue l'acheminement nécessaire? J'en doute; et à bon droit. Si la puissante intervention du czar, flanqué de ces trois grands monarques, n'a pas mieux réussi à nous faire accorder ce qui est de droit commun dans les conventions de ce genre : un modeste ravitaillement limité et proportionnel; si, en prenant la peine d'écrire de sa propre main, il n'a pas obtenu qu'on nous livrât passage pour quelques sacs de farine et quelques paires de bœufs, comment veut-on que, par son seul crédit, le moindre droit nous fût rendu d'avance sur *ces deux chères provinces que nos âpres envahisseurs prétendent nous ravir*, et qu'ils détiennent entre leurs mains?

» Ce n'était donc pas la paix. Non, me répondrez-vous, mais c'était le moyen d'élire une Assemblée, et, par cette Assemblée, d'arriver à la paix. Illusion, croyez-moi. Je nie d'abord qu'en vingt-cinq jours on

pût, en ce moment, en France, improviser une Assemblée régulièrement élue, la convoquer, la réunir et lui faire seulement vérifier ses pouvoirs. Le temps y manquerait, telle diligence qu'on y mît; et si, par impossible, on faisait ce miracle, si pour loger cette Assemblée on trouvait un lieu sûr, que, pour ma part, je cherche en vain en dehors de Paris, Paris étant exclu par la raison du siége; si, tout réglé, tout aplani, la délibération s'ouvrait, je nie que la paix en pût sortir. On oublie donc ce que sont les hommes réunis, combien par la tribune les courages s'exaltent même au delà du vrai! Consultée sur cette question brûlante du démembrement de la France, une Assemblée française, même élue par les moins belliqueux des hommes, ne ferait qu'affirmer, tenez-vous-le pour dit, et d'une façon peut-être plus solennelle encore, le noble *ultimatum* de M. Jules Favre, ces deux mots inflexibles contre lesquels s'irritent les impatients, les affamés de paix. Une Assemblée peut traiter de la paix quand elle dicte des conditions; son rôle devient par trop pénible alors qu'elle en subit. On peut lui demander tout haut à la tribune d'être modérée dans la victoire; dès qu'il s'agit de concession, le huis clos devient nécessaire; c'est par délégation, par commissaires qu'un tel débat peut se vider, et s'il convient de demander un vote, soit pour délivrer les pouvoirs, soit pour ratifier le traité, il faut le demander de la façon la plus sommaire, et plutôt au pays lui-même qu'à l'Assemblée de ses élus.

» Ne nous plaignons donc pas si aujourd'hui l'occasion nous échappe d'élire une Assemblée dont le temps

n'est pas venu, et ne pensons plus à l'armistice, puisqu'il n'avait d'autre vertu que de devenir pour nous un sauf-conduit électoral. Je vais plus loin : non-seulement je suis tout consolé d'avoir perdu cet armistice, mais je me désole qu'on nous en ait parlé.

» Pour moi, si je demande un supplément de résistance, c'est avant tout pour la question d'honneur, car j'ai la bonhomie, je l'avoue, de croire encore à ce vieux mot et d'être pris d'une douleur profonde devant l'abaissement de mon pays.

» Ne rêvez plus théâtres réouverts, promenades, voyages, libres correspondances; ne laissez pas votre imagination savourer ces fruits défendus; parcourez le rempart, et, du dehors surtout, regardez cette ville à l'aspect si nouveau, si désolé, si nu, si grandiose et si fier. Il y a des gens à qui ce spectacle, ces audacieux travaux et ces canons montrant leur gueule aux échancrures des tertres de gazon causent une sorte de serrement de cœur, qui en détournent les yeux, ne pensant qu'aux douleurs et aux larmes dont ils ont devant eux le triste avertissement; sans me croire insensible, je confesse que chez moi le premier mouvement devant ce Paris transfiguré est une sorte de satisfaction intérieure que tout cela soit comme sorti de terre, si promptement, si noblement, sous les yeux et avec le concours de cette population frivole et généreuse. Tout n'est donc pas perdu, puisque de tels élans partent encore de nous ! »

III

Négociations pour un armistice.

Le départ de M. Gambetta annonçait un redoublement d'énergie pour l'organisation de la défense. Celui de M. Thiers, qui avait eu lieu quinze jours auparavant, était la preuve qu'on ne voulait rien négliger pour avoir la paix. Ces deux pensées n'étaient pas contradictoires. Plus nous serions prêts à soutenir la guerre, plus nous avions de chances d'obtenir la paix dans des conditions favorables. Le gouvernement n'avait pas cru possible de faire les élections en quelques jours, avant que l'administration fût réorganisée, pendant la bataille, en quelque sorte, et quand une partie de la France, envahie, ne pouvait prendre part au scrutin. Mais avec un armistice, on avait le temps de rendre les élections régulières, et les moyens d'y faire participer ceux de nos concitoyens que le malheur de nos

armes avait mis sous la main de l'ennemi. Jamais le gouvernement ne cessa de vouloir la convocation d'une Assemblée dans ces conditions, car il ne cessa jamais de vouloir la paix. La France entière, à l'exception de quelques milliers d'hommes qui se croyaient en 93, et ne connaissaient 93 que par les légendes, voulait la paix après ses malheurs, comme elle l'avait voulue avant la guerre. Un seul jour, à la fin du mois de septembre, dans un moment où les agents de la famille déchue négociaient avec l'ennemi, il fallut ajourner les élections, de peur qu'une Assemblée, élue sous leur influence, ne consentît à une paix honteuse. Mais on ne cessa pas, même alors, de les désirer et de les préparer, puisque les démarches pour arriver à un armistice ne furent jamais plus actives que pendant le mois d'octobre. Le gouvernement, depuis le 4 septembre jusqu'à la fin du siége, a été constamment accusé de vouloir un armistice, une Assemblée, la paix ; à présent, il est accusé de l'autre côté, avec une égale violence, de s'être opposé à la convocation d'une Assemblée, d'avoir continué la guerre quand la paix était possible. La vérité est qu'il a toujours été dans cette question d'accord avec la grande majorité du pays, qui voulait la paix, mais une paix compatible avec l'honneur. Si on ne pouvait obtenir, directement ou par l'intervention de l'Europe, une paix honorable, nous étions unanimement résolus à rassembler toutes nos ressources et tous nos efforts pour une guerre à outrance. Telle est la vérité, que l'esprit de parti s'efforce maintenant d'obscurcir, mais qui se dégage avec évidence de l'ensemble de nos actes et de nos paroles.

Le gouvernement de la Défense avait été reconnu, dès le 5 septembre, par les États-Unis d'Amérique. Il le fut presque en même temps par l'Italie, la Suisse, l'Espagne et le Portugal. Les autres puissances, sans aller jusqu'à une reconnaissance officielle, entrèrent sur-le-champ en relations avec M. Jules Favre. Lord Lyons lui rendit visite le lendemain de la révolution; jamais, dans les circonstances les plus difficiles, son loyal concours ne nous fit défaut. Jusqu'au 15 juillet, tous les hommes qui composaient maintenant le gouvernement de la Défense nationale avaient lutté avec passion pour empêcher la guerre, soutenus en cela par l'immense majorité du pays; quoiqu'ils ne fussent pas sans éprouver, après nos désastres, une secrète fureur, éclairés sur la réalité de la situation, voyant de près les énormes difficultés de la lutte, fidèles à leur ancien amour pour la paix, ils attachaient un grand prix aux relations diplomatiques d'où la paix pouvait sortir. M. Jules Favre exprimait ces sentiments dans la circulaire qu'il s'empressa d'adresser au dehors à tous nos agents.

« Devant Dieu qui nous entend, disait-il, devant la postérité qui nous jugera, nous ne voulons que la paix; mais si l'on continue contre nous une guerre funeste que nous avons condamnée, nous ferons notre devoir jusqu'au bout, et j'ai la ferme confiance que notre cause, qui est celle du droit et de la justice, finira par triompher. »

C'est dans cette même circulaire que se trouvait cette phrase, qui fut répétée partout le lendemain avec tant d'enthousiasme, et qu'on lui a tant reprochée depuis :

« Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses. »

Il est vrai que la main qui a écrit cela a signé, sous la cruelle étreinte de la nécessité, la cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Il a fallu moins de courage pour soutenir la lutte pendant cinq mois que pour discuter avec l'ennemi les conditions de la paix, quand nous eûmes épuisé nos dernières ressources.

Ceux qui ont voté la paix, en 1871, ont fait leur devoir de citoyens; ceux qui l'ont négociée, M. Thiers, M. Jules Favre, ont droit à la reconnaissance du pays. Je ne doute pas qu'au moment où il signait cette paix désastreuse que la criminelle folie du gouvernement impérial nous a contraints de subir, M. Jules Favre ne se soit rappelé, avec un redoublement d'amertume, cette généreuse promesse, écrite avec un patriotisme si noble et si sincère, et qui, six mois auparavant, avait contribué à soutenir tant de courages. Toute la France disait avec lui, au mois de septembre 1870 : « Pas un pouce de notre territoire! » et toute la France l'approuvait et le remerciait, lorsqu'il signait la paix de 1871.

Les partis n'ont pas de justice. Le général Ducrot a écrit la veille d'une bataille : « Paris ne me reverra que victorieux ou mort. » C'était une noble parole, et bien justifiée, car le lendemain, il défia la mort. Cependant il ne mourut pas, voilà le crime! Il n'est ni plus sensé ni plus équitable de reprocher à M. Jules Favre de n'avoir pas réussi. Au début de la lutte, il a voulu ce que tout le monde en France voulait comme lui; au moment de la catastrophe, il a fait ce que tout le monde

souhaitait qu'il fît, et ce que bien peu de personnes, assurément, auraient eu le courage de faire.

On a fait à M. Jules Favre un reproche plus sérieux. Il voulait la paix : comment donc ouvrait-il la campagne diplomatique par une déclaration qui rendait la paix impossible? La déclaration de M. Jules Favre ne rendait pas la paix impossible; il est vrai seulement que cette fière parole irrita M. de Bismark et qu'elle fut trouvée imprudente dans les chancelleries de l'Europe, où on nous croyait perdus sans ressources. Mais, en même temps, elle donna à penser que nous étions résolus à une lutte terrible et qu'on n'arriverait pas à démembrer la France sans verser encore des torrents de sang. Je comprends qu'on dise après l'événement que la paix sans démembrement était impossible, et je sais que le démembrement de la France était la résolution arrêtée de M. de Bismark. Au lendemain de la révolution, personne, en France, ne croyait qu'il poussât assez loin ses victoires pour y réussir; on voulait bien sacrifier l'argent, mais non la terre. Ce n'était pas ignorance, inexpérience, orgueil; c'était sagesse au contraire, car il était vrai que l'intérêt de la Prusse était de se retirer avec ses milliards, de ne pas faire une blessure mortelle à la France, et de ne pas s'incorporer à elle-même un million d'ennemis. M. Jules Favre pensait alors que ces réflexions pourraient bien venir à M. de Bismark, qui est un politique, et aux cabinets européens, menacés dans leur sécurité et dans tous leurs intérêts par l'agrandissement de la Prusse. Il comptait même, je le crains, et c'est en cela seulement qu'il se trompait, sur la reconnaissance des uns et sur

la générosité des autres. On avait déjà vu, en 1852, et plus clairement en 1866, qu'il n'y avait plus de solidarité entre les États européens : 1870 acheva la démonstration.

Il y avait deux partis à prendre, si l'on voulait arrêter la guerre : ou recourir à l'intervention des puissances, ou aller directement à M. de Bismark. M. Jules Favre inclinait vers ce dernier parti, malgré le martyre qu'il lui infligeait. Lord Lyons ne lui cacha pas que c'était la seule voie de salut ; que l'intervention des puissances ne ferait qu'irriter la Prusse. M. Jules Favre résolut de tout tenter, à la fois, l'intervention et la démarche. Si la guerre devait continuer, il voulait au moins pouvoir se dire à lui-même qu'il n'avait rien négligé pour y mettre un terme.

Les ministres d'Italie, d'Espagne et de Turquie, qui se mirent sans réserve à sa disposition, furent les premiers à lui dire qu'il n'y avait rien à espérer de l'intervention des puissances, sans le concours de l'Angleterre ou de la Russie. Il fallait un négociateur. Il pensa que, s'il pouvait déterminer M. Thiers à se charger de cette mission, ce serait, à tous les points de vue, un coup de maître.

M. Thiers avait été sous Louis-Philippe le principal personnage du pays ; il était illustre dans les lettres comme dans la politique ; tout récemment il avait conquis, dans les luttes du Corps législatif, une autorité incomparable. Non-seulement il avait pendant plusieurs années dirigé l'opposition, mais la majorité s'était groupée autour de lui au moment du péril ; l'impératrice avait imploré son secours. Le seul fait de l'avoir pour patron auprès des cours étrangères donnait au

gouvernement de la Défense une sorte de consécration légale. Nul n'avait de plus grandes relations dans les divers cabinets, une connaissance plus sûre et plus étendue des intérêts des États et de leurs rapports entre eux, une finesse plus pénétrante, une éloquence plus persuasive. M. Thiers sentit si bien l'importance du service qu'on lui demandait, et l'impossibilité de confier à un autre que lui une pareille mission, qu'il passa par-dessus toutes les considérations secondaires. Les fatigues excessives, la probabilité d'un échec, l'horreur de porter devant les étrangers le poids de nos revers, il oublia tout pour ne penser qu'à la France envahie, menacée dans tous ses intérêts et dans son honneur, aux torrents de sang qui coulaient chaque jour.

Le *Journal officiel* du 12 septembre contenait cette note : « M. Thiers, dans les circonstances présentes, n'a pas voulu refuser ses services au gouvernement ; il part ce soir en mission pour Londres, il se rendra ensuite à Saint-Pétersbourg et à Vienne. »

M. Thiers adressait de Londres, le 13 septembre, à M. Jules Favre une lettre très-développée où il lui rendait compte de ses premières démarches. Il s'était convaincu dès le premier jour, par de longues conversations avec lord Granville et M. Gladstone, que l'Angleterre n'interviendrait pas directement ; qu'elle avait à cet égard un parti pris ; qu'elle n'accorderait sa médiation que s'il y avait une base commune de négociation acceptée par les deux belligérants ; que seulement, pour faciliter ces préliminaires, elle consentirait, non sans beaucoup de réserves destinées à la mettre à l'abri des

conséquences d'un refus, à servir d'intermédiaire entre M. Jules Favre et M. de Bismark.

M. Thiers pensait, en outre, qu'avec un peu de temps et d'assistance, il aurait obtenu la reconnaissance du gouvernement par l'Angleterre, si malheureusement, il n'avait été obligé de hâter sa course vers Saint-Pétersbourg. Lord Granville ne faisait que deux objections : l'absence pour le gouvernement, d'une consécration régulière, la possibilité d'une émeute victorieuse. « J'ai répondu sur le premier point que les circonstances n'avaient pas permis de faire des élections plus tôt, que le résultat était certain, qu'elles enverraient en majorité des libéraux conservateurs décidés, comme moi, à soutenir le gouvernement. — Oui, a répliqué lord Granville, mais une secousse, qui peut en répondre ? — La secousse, ai-je répliqué, dépend plus de l'Europe que de nous ; si on ne ménage pas le gouvernement modéré qui est maintenant aux affaires, si on le pousse, ou si on permet qu'il soit poussé à outrance, personne ne peut répondre de ce qui arriverait. »

J'extrais encore de la lettre de M. Thiers un passage qui a un rapport moins direct avec l'objet de sa mission, mais qui est fort important pour l'histoire :

« J'ai mis du soin à prouver, par un récit véridique des événements qui avaient amené la guerre, que cette guerre, la France ne l'avait pas voulue, que la Chambre elle-même ne l'avait pas voulue davantage et n'avait cédé qu'à la pression du pouvoir, toujours irrésistible auprès d'elle, et que le dernier jour notamment, c'est-à-dire le 15 juillet, elle ne s'était laissé entraîner que

par le mensonge fort coupable d'un prétendu outrage fait à la France.

» Mon récit a paru dissiper plus d'une erreur dans l'esprit de lord Granville, qui semblait croire d'après ce que lui avaient dit les agents de l'Empire, qu'au fond la France avait voulu la guerre, et que la dynastie n'avait fait qu'en prendre l'initiative. Je crois l'avoir convaincu sur ce point.

» A cette occasion, nous avons touché à un sujet qui nous préoccupait quelque peu en quittant Paris : c'est à une intrigue des Bonaparte tendant à rétablir l'Empire sur la tête du prince impérial avec la régence de l'impératrice. Lord Granville a traité cette vision de chimère impossible à réaliser et ne méritant l'attention de personne...

» ... J'ai saisi l'occasion de dire que la Chambre aurait pu se saisir du pouvoir, si elle avait eu de la décision; mais qu'à force d'hésiter, elle avait laissé la place à un mouvement populaire, que de ce mouvement était né le gouvernement actuel, qu'il était oiseux et dangereux de disputer sur son origine, et qu'il fallait regarder à ses actes, qui étaient excellents. Lord Granville, ajoute M. Thiers, a plusieurs fois confirmé mon assertion par un mouvement de tête. »

M. Thiers traversa la France pour toucher barre à Vienne et se rendre en toute hâte à Saint-Pétersbourg, où il arriva le 27. En passant à Tours, il fut reçu par la délégation, à laquelle il rendit compte des résultats de son voyage à Londres en ces termes : « Tout ce que j'ai pu obtenir du gouvernement anglais, c'est qu'à l'avenir il ne contrariera plus autant que par le passé

l'action diplomatique de son ambassadeur en France. »

Le lendemain du jour où M. Thiers quittait Londres pour se rendre à Saint-Pétersbourg par la voie de terre, c'est-à-dire le dimanche 18 septembre, M. Jules Favre quittait secrètement Paris pour se rendre auprès de M. de Bismark.

Je trouve dans les notes de M. Dréo qu'à la séance du 9 septembre, M. Jules Favre avait proposé de se rendre lui-même au quartier général du roi de Prusse, et qu'après une longue discussion, cette démarche n'avait pas été approuvée. Mes souvenirs ne sont pas parfaitement d'accord avec cette rédaction, qui semble indiquer un vote. Je me rappelle fort bien la discussion, dans laquelle les avis furent très-partagés; mais M. Jules Favre évita de provoquer une décision. Il n'avait voulu qu'entendre les impressions de ses collègues, et j'ai lieu de penser qu'il était dès lors résolu à faire cette démarche, et à la faire sous sa responsabilité personnelle. Il en parla le 12 à M. Thiers, qui se préparait à partir pour Londres, et qui approuva sa résolution. Dès le 9, il avait prié lord Lyons de faire transmettre au quartier général prussien, par le *Foreign Office*, une note ainsi rédigée : « M. de Bismark veut-il entrer en pourparlers pour arriver à un armistice et à une conférence sur les conditions de la paix, et avec qui entend-il engager cette conversation? » Lord Granville transmit la question dès le lendemain. La réponse lui parvint le 13; il put la communiquer à Londres à M. Thiers. M. de Bismark déclarait que « le gouvernement de l'Hôtel de Ville » n'ayant pas été reconnu par un vote, le dépositaire régulier de la souveraineté était en-

core à ses yeux l'empereur Napoléon. Et, comme il ne pouvait se dissimuler que la déchéance de l'Empereur était un fait accompli et définitif, tandis que le gouvernement de l'Hôtel de Ville, comme il l'appelait, était obéi dans toute la France, il terminait sa note par cette objection, la seule sérieuse à ses yeux : « Quelle garantie y a-t-il que la France, ou même, pour le moment, les troupes à Metz et à Strasbourg, reconnaîtront les arrangements sur lesquels on tomberait d'accord avec le gouvernement actuel à Paris, ou avec un de ceux qui probablement succéderont? » C'était la même difficulté qui arrêtait lord Granville, et que ce dernier appelait « la probabilité d'une secousse ».

Il est néanmoins certain que M. de Bismark désirait la fin de la guerre. Il se demandait s'il fallait traiter avec Napoléon ou avec le gouvernement de la Défense. Napoléon ne serait pas obéi; le gouvernement de la Défense pouvait être renversé. Il aurait dû conclure de cette double situation la nécessité pour lui d'accorder un armistice qui nous permît d'élire une Assemblée; nous ne demandions pas autre chose. Mais il craignait de perdre par un armistice les avantages de ses positions militaires, car l'idée d'un armistice sans ravitaillement ne lui était pas encore venue; et il se disait qu'à la rigueur, avec l'armée de Metz et un corps d'occupation prussien, Napoléon pouvait remonter sur le trône, et gouverner la France par droit de conquête.

A cette même date du 13, il adressa à tous les agents diplomatiques de l'Allemagne du Nord une circulaire, où, prévoyant des ouvertures de paix, soit qu'elles vinssent de Paris, ou de l'ex-Empereur, ou même des puis-

sances neutres, il résumait en ces termes sa politique : « Nous ne pouvons pas ne pas faire nos conditions de paix uniquement dans le but de rendre plus difficile à la France sa prochaine attaque contre l'Allemagne, et surtout contre cette frontière du Sud-Ouest jusqu'ici sans défense, en reculant cette frontière, et par là le point de départ des attaques françaises, et en cherchant à acquérir pour l'Allemagne les forteresses par lesquelles la France nous menace, afin d'en faire les boulevards de la défense. »

Il fut encore plus explicite trois jours après dans une nouvelle circulaire : « Aussi longtemps que la France reste en possession de Strasbourg et de Metz, disait-il cette fois, son offensive stratégique est plus forte que notre défensive par rapport au Sud tout entier et à la partie du Nord de l'Allemagne située sur la rive gauche du Rhin. Strasbourg appartenant à la France est une porte de sortie toujours ouverte sur l'Allemagne du Sud, tandis que, possédées par l'Allemagne, Strasbourg et Metz acquièrent un caractère défensif. »

Cette politique était bien connue de l'Europe. Jamais M. de Bismark ne l'avait cachée. Lorsque, dans la conférence qui suivit la capitulation de Sedan, il prononça ces paroles : « Il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis ; il nous faut un territoire, des forteresses et des frontières qui nous mettent pour toujours à l'abri de toute attaque de sa part, » le général Ducrot, qui était présent, dut se rappeler les avertissements de madame de Pourtalès, qu'il avait si inutilement transmis au ministre de la guerre. Dans une conversation que M. de Bismark avait eue, le 29 août, avec le correspondant

du *Pall Mall Gazette*, et qui a été rendue publique, il avait dit : « Nous devons prendre et garder Strasbourg, et probablement Metz, si nos armes sont victorieuses. Strasbourg sera notre Gibraltar. Vous dites que la France nous haïra effroyablement si nous lui prenons ces deux forteresses, et qu'elle cherchera toujours à se venger. Je vous l'accorde, mais il est certain que les Français sont déjà assez furieux contre nous pour chercher à se venger de toutes les manières possibles. » Il tint précisément le même langage à M. de Wimpffen le jour de la capitulation de Sedan. « Le comte de Bismark, venant ensuite à parler de la paix, me dit que la Prusse avait l'intention bien arrêtée d'exiger, non-seulement une indemnité de guerre de quatre milliards, mais encore la cession de l'Alsace et de la Lorraine allemande, seule garantie pour nous, ajouta-t-il, car la France nous menace sans cesse, et il faut que nous ayons, comme protection solide, une bonne ligne stratégique avancée. » La carte de l'Alsace et de la Lorraine qui a été annexée aux préliminaires de paix avait été éditée à Berlin au mois de septembre 1870 ; et longtemps avant cette époque, on vendait de tous côtés en Prusse des cartes d'Allemagne où la Lorraine et l'Alsace se trouvaient comprises. Nous étions donc en face d'une volonté invétérée et immuable. M. de Bismark se souciait fort peu de savoir quel serait le gouvernement que se donnerait la France, ou qu'on lui imposerait ; mais, ayant dans ses mains, comme prisonniers de guerre, les meilleurs soldats et les meilleurs officiers de notre armée, et se regardant comme déjà maître de Strasbourg, de Metz et de Belfort, il voulait garder ses conquêtes, et

nous mettre à jamais dans l'impossibilité de lui nuire.

Comme on a soutenu que les fautes de l'Empire ne nous auraient coûté que l'Alsace, si la paix avait été faite en septembre, et que nous aurions évité par une prompte et peu glorieuse soumission, les pertes que nous avons subies en Lorraine, je citerai encore, pour surcroît de démonstration, d'après M. Délerot (*Versailles pendant l'occupation*), un propos tenu le 7 octobre 1870, par M. de Bismark, à M. Rameau, alors maire de Versailles, et qui en cette qualité tenait tête au tout-puissant ministre avec une noblesse et une fermeté qu'on a récompensées depuis par une révocation.

« L'Allemagne veut la paix, lui dit M. de Bismark, et fera la guerre jusqu'à ce qu'elle l'obtienne, quelles qu'en soient les conséquences pour l'humanité ; dût la France disparaître comme Carthage et d'autres nations de l'antiquité. Cette paix serait assurée par une ligne de forteresses entre Strasbourg et Metz, sans compter ces deux places, le tout garantissant l'Allemagne contre un retour offensif de la France, retour qu'elle doit craindre. Les autres petites forteresses ont peu d'importance. »

Tel était l'homme à qui M. Jules Favre demandait un rendez-vous, après avoir écrit que la France n'abandonnerait ni un pouce de son territoire ni une pierre de ses forteresses, ayant en outre l'intime conviction que le pays tout entier était d'accord avec lui dans la résolution de maintenir l'intégrité et l'inviolabilité du sol, et qu'un gouvernement, quel qu'il fût, qui aurait consenti à céder un village ou à démanteler une forteresse, aurait été emporté et anéanti dans le quart d'heure.

A l'exception d'un démembrement, sur lequel il était

inflexible, le gouvernement était disposé aux plus grands sacrifices. Je crois même qu'il allait plus loin, en ce sens, que le corps de la nation. A coup sûr, il n'était pas à cet égard en communauté de sentiments avec Paris, qui aurait tout refusé. Plusieurs fois, dans le conseil, il fut question de ce qu'on pourrait accorder sans compromettre l'honneur et les intérêts durables du pays, et en ne frappant que la génération qui, pour avoir subi l'Empire pendant dix-huit ans, méritait d'être châtiée. M. Jules Favre publia le 17 septembre une nouvelle circulaire à nos agents diplomatiques, où l'on trouve la trace de ce sentiment. Un journal, qui depuis n'a pas épargné les injures à M. Jules Favre, écrivait le 20 septembre, à propos de cette circulaire, qu'on ne pouvait la lire sans être pénétré des sentiments de grandeur et d'élévation qui l'avaient dictée : « Il n'y a pas un homme en France, disait-il, qui n'ait dans le cœur chacune des lignes contenues dans cette circulaire. » Je citerai seulement, du *Memorandum* de M. Jules Favre, ce passage, qui est caractéristique :

« Les élections de 1869 ont eu pour mot d'ordre : Paix et Liberté. Le plébiscite lui-même s'est approprié ce programme, en confiant au pouvoir impérial la mission de le réaliser. Il est vrai que la majorité du Corps législatif a acclamé les déclarations belliqueuses de M. le duc de Gramont ; mais quelques semaines avant, elle avait accordé les mêmes acclamations aux déclarations pacifiques de M. Ollivier.

» Il faut le dire sans récrimination : émanée du pouvoir personnel, la majorité se croyait obligée de le suivre docilement, même dans ses plus périlleuses contradic-

tions. Elle s'est refusée à tout examen sérieux et a voté de confiance ; alors le mal a été sans remède. Telle est la vérité. Il n'y a pas un homme sincère en Europe qui puisse la démentir et affirmer que, librement consultée, la France eût fait la guerre à la Prusse.

» Je n'en ai jamais tiré cette conséquence que nous ne soyons pas responsables. Nous avons eu le tort, — et nous l'expions cruellement, — d'avoir toléré un gouvernement qui nous perdait. Maintenant qu'il est renversé, nous reconnaissons la nécessité qui nous est imposée de réparer, dans la mesure de la justice, le mal qu'il a fait. Mais si la puissance avec laquelle il nous a si gravement compromis se prévaut de nos malheurs pour nous accabler, nous lui opposerons une résistance désespérée. »

Ce langage était sensé, modéré, patriotique.

Au surplus, nous ne nous présentions pas en négociateurs de la paix. Ni à ce moment, ni plus tard, nous n'eûmes l'idée de conclure la paix au nom de la France. Un gouvernement régulier, issu d'une Assemblée librement élue, et en ayant reçu le mandat spécial, avait seul le droit de la faire. Nous ne demandions qu'un armistice pour convoquer cette Assemblée.

C'était dans ce but que M. Jules Favre désirait une conversation avec le premier ministre de la Prusse. Si dans cette conversation il était question de la paix, comme cela était inévitable, les propos échangés ne pouvaient être tout au plus que des préliminaires de paix, puisque l'Assemblée avait seule le droit de ratifier et de conclure. Quand lord Lyons communiqua à M. Jules Favre la réponse de M. de Bismark à lord Granville,

que j'ai mentionnée plus haut, cette réponse dans laquelle il est dit que le gouvernement de l'Hôtel de Ville n'offre pas par son origine assez de garanties, et par sa situation assez de solidité, pour qu'il soit possible de traiter avec lui, M. Jules Favre répliqua sur-le-champ par une note remise entre les mains de lord Lyons, et qui porte en substance qu'il ne demande pas la paix, mais un armistice pour nommer une Assemblée qui seule pourra faire la paix ; et que, pour cet armistice, on peut traiter valablement avec le gouvernement de la Défense nationale, puisque le ministre de la guerre est obéi dans tous les ordres qu'il donne. Lord Granville, sur les instances de M. Thiers, transmit cette nouvelle note à M. de Bismark, en recommandant assez fortement l'acceptation de la conférence.

M. Jules Favre ignorait cette dernière circonstance, il ne reçut aucune communication ni le 16, ni le 17. Il résolut de ne pas attendre plus longtemps, et de partir à tout risque.

Un écrivain, assez hostile, mais dont le livre a du mérite, M. Valfrey, dit au sujet des objections de M. de Bismark : « Voilà dans quelle situation la Révolution avait mis la France. » Sans doute il était terrible de n'avoir pas, dans un pareil moment, de gouvernement régulier. C'est parce que nous le savions, parce que nous l'avions prévu, que malgré nos légitimes répugnances nous avions insisté, jusqu'au dernier moment, pour que la majorité du Corps législatif consentît à prendre en main le pouvoir. Cette majorité, par ses hésitations, par son indécision, avait laissé passer l'heure où elle pouvait éviter une révolution. La révolution s'était faite contre elle

autant que contre le pouvoir impérial. Nous n'en étions ni les auteurs ni les bénéficiaires; nous en étions, à proprement parler, les premières victimes. Le pouvoir impérial étant tombé sous le poids de ses fautes, il n'y avait plus d'autres pouvoirs possibles que le pouvoir de fait que nous avions accepté, et le pouvoir légal d'une Assemblée que nous appelions de nos vœux, mais que nous ne pouvions convoquer sans un armistice. C'est manquer à l'impartialité historique que de reprocher la révolution au gouvernement de la Défense ; il n'est pas même équitable de la reprocher à la population parisienne, qui pourtant l'a faite. La responsabilité en doit reposer tout entière sur le gouvernement impérial et sur la majorité du Corps législatif qui l'ont rendue nécessaire.

Tout le monde a lu, et tout le monde voudra relire les pages éloquentes et pathétiques dans lesquelles M. Jules Favre a rendu compte de ce court et triste voyage. Elles ont été insérées au *Journal officiel* et reproduites dans tous les journaux du monde, avec un concert d'éloges unanime. L'auteur a donné depuis de nouveaux détails dans son livre publié en 1871, sous ce titre : *Gouvernement de la Défense nationale du 30 juin au 31 octobre 1870.* C'est à ce dernier récit que je ferai quelques emprunts.

« Le dimanche 18 septembre, un peu avant sept heures du matin, je montai dans une voiture de louage, accompagné de mon sous-chef de cabinet M. le baron de Ring, de M. Hendlé, mon secrétaire, d'un capitaine d'état-major, et d'un excellent homme que j'ai plaisir à nommer, parce qu'il s'est montré plein de décision et de courage, Lutz, facteur au ministère des affaires

étrangères. Les informations que j'avais prises la veille n'avaient pu exactement me renseigner sur le lieu où se trouvait le quartier général. Le courrier de lord Lyons l'avait rencontré à Lagny, mais il devait s'en éloigner le lendemain. Lord Lyons interrogea plusieurs personnes et crut pouvoir m'affirmer qu'il était à Grosbois. Nous nous dirigeâmes donc vers la porte de Charenton; j'étais censé aller visiter le fort, où du reste m'attendait un officier chargé de me servir de parlementaire.

» A la porte, plusieurs gardes nationaux s'avancèrent pour nous saluer; aucun ne put deviner le but de notre voyage. Nous fîmes halte au fort; l'officier que nous y trouvâmes monta à cheval avec un trompette, et nous atteignîmes Maisons-Alfort.

» C'était le dernier village occupé par nos troupes. Toutes les maisons y étaient abandonnées. Au moment où nous tournions la rue qui nous conduisait sur la grande route, un ecclésiastique se jeta au-devant de nos chevaux, nous avertissant du danger que nous courions en allant plus loin. Je le calmai en lui disant que nous ne nous avancions que de quelques pas. Nous nous engageâmes dans la longue avenue qui se dirige sur Créteil.

» Le trompette marchait en avant en sonnant du clairon. Tout était silencieux et désert. Nous mîmes pied à terre, et bientôt nous vîmes des cavaliers postés des deux côtés de l'allée d'arbres; nous marchâmes vers eux. Par un singulier hasard, c'étaient des jeunes gens du Schleswig. Le peuple conquis devenait à son tour, dans la main de la Prusse, un instrument d'oppression et de conquête. Notre officier dut se laisser bander les yeux,

et nous allâmes ainsi jusqu'au delà de Créteil, où nous trouvâmes les avant-postes ennemis. Après avoir pris connaissance de ma qualité et du but de mon voyage, un officier nous donna une escorte qui nous accompagna au petit pas jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, où nous devions rencontrer le général commandant le corps d'armée.

» Quel trajet! et comment peindre l'humiliation et la douleur qui agitait mon âme? C'était la première fois que je voyais les troupes prussiennes sur le sol français, elles me foulaient le cœur! Leurs longues files bordaient la route, où se pressaient des figures railleuses, nous regardant avec curiosité. Les champs regorgeaient de bivouacs, de chevaux, de caissons et d'artillerie. Partout le spectacle navrant des habitations dévastées, des maisons ouvertes et pillées, des débris de toute nature amoncelés aux portes. On se demandait comment en quelques jours avait pu être accompli tout ce ravage... »

Le général apprit à M. Jules Favre qu'il n'avait reçu aucun ordre le concernant, et que le quartier général était à Meaux. M. Jules Favre écrivit aussitôt la lettre suivante :

« Monsieur le comte,

» J'ai toujours cru qu'avant d'engager sérieusement les hostilités sous les murs de Paris, il était impossible qu'une transaction honorable ne fût pas essayée. La personne qui a eu l'honneur de voir Votre Excellence il y a deux jours m'a dit avoir recueilli de sa bouche l'expression d'un désir analogue. Je suis venu aux avant-

postes me mettre à la disposition de Votre Excellence. J'attends qu'elle veuille bien me faire savoir comment et où je pourrai avoir l'honneur de conférer quelques instants avec elle.

» J'ai l'honneur, etc. »

La lettre fut portée par un aide de camp du général, qui rapporta le lendemain, à six heures du matin, une réponse ainsi conçue :

« Je viens de recevoir la lettre que Votre Excellence a eu l'obligeance de m'écrire, et ce me sera extrêmement agréable si vous voulez bien me faire l'honneur de venir me voir demain à Meaux.

» Le porteur de la présente, le prince de Biren, veillera à ce que Votre Excellence soit guidée à travers nos lignes.

» J'ai l'honneur, etc. »

L'escorte ne fut prête qu'assez tard. Au moment où M. Jules Favre montait en voiture, il vit du côté de Paris une épaisse fumée noire. On lui dit que Choisy était en feu. « Je réprimai le mouvement de colère qui me faisait bondir le cœur, et nous nous mîmes en route pour Meaux.

» Le voyage fut pénible ; à chaque instant la voiture était arrêtée par de nombreuses colonnes qui s'acheminaient en sens opposé : on eût dit un torrent armé. Tous les villages que nous traversions étaient en ruines ; je descendis pour en visiter un, et je ne pus m'empêcher d'échanger avec les officiers qui m'accompagnaient des paroles amères. A la porte d'une pauvre maison où

tout était brisé, trois femmes et un enfant pleuraient; elles nous demandèrent à mains jointes de les délivrer; c'était à fendre l'âme. Le prince de Biren, qui commandait notre escorte, semblait lui-même profondément attristé par ce spectacle. Il me raconta que la veille il avait payé à une vieille paysanne la vache qui venait de lui être enlevée. Une telle misère à la porte de Paris me paraissait un horrible rêve... »

La première entrevue entre M. Jules Favre et celui qu'il venait chercher eut lieu à la Haute-Maison. Ils se revirent le lendemain à Ferrières.

La Haute-Maison, entourée d'un bois taillis, ne paraissait pas offrir à M. de Bismark assez de sécurité.

« Ce lieu, dit-il, semble choisi pour les exploits de vos francs-tireurs : ces environs en sont infestés, et nous leur faisons une chasse impitoyable; ce ne sont pas des soldats, nous les traitons comme des assassins.

» — Mais, répondit M. Jules Favre en se récriant, ce sont des Français qui défendent leur territoire, leurs maisons, leurs foyers. Ils repoussent votre invasion, ils sont certes dans leur droit, et c'est vous qui méconnaissez les lois de la guerre en leur en refusant l'application.

» — Nous ne pouvons connaître, repartit le comte, que les soldats soumis à une discipline régulière, les autres sont hors la loi. »

M. Jules Favre lui rappela les édits publiés en Prusse en 1813, et la Sainte-Croisade prêchée contre les Français.

« En effet, dit M. de Bismark; mais nos arbres ont

conservé la trace des habitants que vos généraux y ont pendus. »

Ce début ne promettait pas que l'entretien serait calme. Il le fut pourtant, et empreint de part et d'autre d'une franchise absolue.

« J'ai cru, dit M. Jules Favre, qu'avant d'engager une lutte définitive sous les murs de Paris, il était i possible de ne pas tenter une transaction honorable, prévenant d'incalculables malheurs, et j'ai voulu connaître à cet égard les intentions de Votre Excellence. Notre situation, bien qu'irrégulière, est parfaitement nette. Nous n'avons pas renversé le gouvernement de l'Empereur. Il est tombé de lui-même, et en prenant le pouvoir, nous n'avons fait qu'obéir à une loi de suprême nécessité. C'est à la nation qu'il appartient de prononcer elle-même sur la forme de gouvernement qu'elle entend se donner, et sur les conditions de la paix. C'est pour cela que nous l'avons convoquée. Je viens vous demander si vous voulez qu'elle soit interrogée, ou si c'est à elle que vous faites la guerre avec le dessein de la détruire ou de lui imposer un gouvernement. »

M. de Bismark répondit :

« Je ne demande que la paix. Ce n'est pas l'Allemagne qui l'a troublée. Vous nous avez déclaré la guerre sans motifs, dans l'unique dessein de nous prendre une portion de notre territoire. L'Allemagne n'a pas cherché cette occasion, elle l'a saisie pour sa sécurité. Strasbourg est une menace perpétuelle contre nous. Il est la clef de la maison, et nous la voulons... »

M. Jules Favre expliqua que l'Empire avait déclaré la guerre, malgré la France qui n'en voulait pas. Et comme

M. de Bismark parlait du langage de la presse, des acclamations du Corps législatif et de l'enthousiasme belliqueux avec lequel la déclaration de guerre avait été accueillie, M. Jules Favre insista de nouveau sur la violence qui avait été faite au pays par la dynastie; sur l'amour et le besoin de la paix, définitivement entrés dans nos mœurs, avant cette date fatale. Mais M. de Bismark répétait toujours : « Nous voulons notre sécurité; nous ne pouvons l'avoir qu'avec la clef de la maison. Cette condition est absolue, et je regrette de n'y rien pouvoir changer.

» Quand il faudrait rester six mois! disait-il. Quand il faudrait subir des catastrophes! Nous les avons prévues; nous aimons mieux les braver que de les léguer à nos enfants.

» Du reste, notre position est moins difficile que vous ne le supposez, ajoutait-il encore. Nous pouvons nous contenter de prendre un fort, et pas un ne peut tenir plus de quatre jours. De là nous bombarderons Paris. »

M. Jules Favre se récriait contre la rigueur d'un bombardement.

« La nécessité peut le légitimer, répondit le comte; d'ailleurs je ne vous dis pas que nous livrerons un assaut à Paris. Il nous sera peut-être plus commode de l'affamer en nous répandant dans vos provinces, où nulle armée ne peut nous arrêter. Strasbourg succombera vendredi; Toul plus tôt peut-être; M. Bazaine a mangé ses mulets; il en est aux chevaux et bientôt sera forcé de capituler. Sans investir Paris, nous empêcherons les arrivages avec une cavalerie de 80,000 hommes, et

nous sommes résignés à rester chez vous tout le temps nécessaire. »

M. Jules Favre le ramena au point précis de la question : « Laissez-nous convoquer une Assemblée. Vous traiterez avec elle ; si vous êtes vraiment politique, vous lui imposerez des conditions acceptables, et vous aurez une paix solide. — Pour cela, répondit le comte, un armistice serait nécessaire, et je n'en veux à aucun prix. » Ainsi se termina ce premier entretien, et l'on prit rendez-vous pour le soir, à Ferrières.

Point d'armistice, donc point d'Assemblée. Condition absolue de la paix : une cession de territoire, que le gouvernement n'avait ni la volonté, ni le droit, ni la possibilité de faire ; donc une guerre d'extermination. Voilà, en deux mots, le résultat de la conférence.

Dans celle qui eut lieu le soir, M. de Bismark prononça sur les causes de la guerre un jugement qui mérite d'être recueilli. « En 1867, lors de l'affaire du Luxembourg, tout l'entourage du roi demandait la guerre, j'ai été seul à la repousser ; j'ai même offert ma démission, porté une atteinte grave à mon crédit ; et je ne vous dis ces choses que pour vous prouver que la guerre n'était pas de mon goût ; je ne l'aurais certes jamais faite si on ne nous l'eût pas déclarée. Et encore n'y pouvais-je croire : la France a agi comme de parti pris ; quand j'ai appris la querelle qu'on nous suscitait à propos de la candidature du prince de Hohenzollern, je me suis inquiété de la persistance de votre ambassadeur à ne traiter qu'avec le roi. Cet ambassadeur a fatigué le roi, et le sachant, j'ai conseillé une politique vous donnant satisfaction, ce qui a eu lieu. Quand j'ai

appris que, d'après mon avis, le roi avait obtenu de son cousin la renonciation à sa candidature, j'ai écrit à ma femme que tout était fini et que j'allais la rejoindre à la campagne. Grande a été ma surprise quand j'ai su au contraire que tout allait commencer. Il n'y a donc pas eu de notre côté d'hostilité systématique ; c'est le gouvernement français qui a voulu la guerre ; il a pris pour prétexte l'humiliation à imposer au roi, et que celui-ci ne pouvait subir. Mais à l'heure même où je vous parle, je ne puis comprendre une telle aberration. Une telle résolution prise par des hommes comme M. de Gramont et M. Ollivier! Le premier n'a jamais été que le plus médiocre des diplomates; Napoléon III le jugeait ainsi! Quant à M. Ollivier, c'est un orateur et non un homme d'État. Je vous ai dit tantôt que si nous avions intérêt à maintenir la dynastie de Napoléon, nous la rétablirions; de même pour les d'Orléans, de même pour M. de Chambord, qui serait beaucoup plus de notre goût, surtout du roi, lequel tient naturellement à ses anciennes traditions; quant à moi, j'en suis tout à fait dégagé; je suis même républicain, et je tiens qu'il n'y a pas de bon gouvernement s'il ne vient des peuples. Seulement il faut accommoder chacun d'eux aux nécessités et aux mœurs. »

Au bout de quelques minutes, M. Jules Favre reprit la question au point où on l'avait laissée quelques heures auparavant. Il rappela à M. de Bismark que le gouvernement de la Défense ne pouvait conclure un traité de paix; que, seule, une Assemblée pouvait le faire; que si le roi ne consentait pas à un armistice, il ne pouvait y avoir d'Assemblée, ni par conséquent de

traité; qu'en ce cas la guerre, continuant nécessairement avec ses chances diverses, se prolongerait encore pendant cinq ou six mois; que si les Allemands étaient vainqueurs, ce serait au prix de pertes énormes, en hommes et en argent; que la victoire même serait pour eux la source d'embarras inextricables. En effet, ou ils démembreraient la France et se mettraient sur les bras une coalition européenne; ou ils imposeraient à la France un gouvernement qu'ils seraient contraints de soutenir, ce qui rendrait la guerre éternelle. Dans cette situation, il n'avait qu'un parti à prendre, c'était de consentir à l'armistice. Sans doute cette concession lui répugnait, parce qu'il la jugeait contraire aux intérêts militaires de la Prusse; mais un intérêt d'un ordre politique bien supérieur l'y contraignait. Il fallait donc être humain, sinon par choix, du moins par nécessité.

M. de Bismark, qui avait écouté ce raisonnement avec attention, en fut ébranlé, et il en convint. Il indiqua rapidement les conditions sous lesquelles il pourrait consentir à un armistice; puis, faisant observer que le roi était couché et qu'il ne pouvait rien promettre sans avoir pris ses ordres, il pria M. Jules Favre de revenir encore le lendemain, à onze heures.

Le lendemain, la conversation roula sur le même sujet, c'est-à-dire sur les conditions de l'armistice, car l'armistice était accordé en principe. M. Jules Favre dit ce qu'il pouvait accorder, ce qu'il était obligé de refuser. M. de Bismark sortit pour aller communiquer au roi les difficultés qui surgissaient et rentra au bout de quelque temps, un papier à la main. Il contenait les résolutions définitives du roi · l'Assemblée réunie à

Tours; armistice de quinze jours, ne s'étendant pas à Metz; toute liberté pour les élections; saufs-conduits pour les électeurs parisiens, mais les habitants de l'Alsace et de la Lorraine allemande exclus du vote; occupation d'un ou plusieurs forts autour de Paris, et, en tout cas, d'un fort dominant l'enceinte, comme par exemple le Mont-Valérien; toutes les forteresses des Vosges livrées; Strasbourg occupée, sa garnison prisonnière de guerre.

« Je touchais au terme, dit M. Jules Favre après avoir fait cette énumération. Mon rôle était fini et la force m'abandonnait. Je me levai vivement; un nuage sortant de mon sein obscurcit mes regards, et je me détournai contre un chambranle pour y appuyer un instant ma tête, qui éclatait, et y dévorer mes larmes. Ce fut l'affaire d'une seconde, et me retournant :

» — Pardon, monsieur le comte, de cet instant de faiblesse. Je suis honteux de vous l'avoir laissé deviner; mais les souffrances que j'endure sont telles que je suis excusable de m'y être laissé entraîner; je vous demande la permission de me retirer. Je me suis trompé en venant ici, mais je ne m'en repens pas : j'ai obéi au sentiment de mon devoir. Si mon gouvernement estime qu'il y ait quelque chose à faire, dans l'intérêt de la paix, avec les conditions que vous m'avez posées, je dominerai mes répulsions et serai ici demain. Dans le cas contraire, je vous écrirai.

» Le comte me parut légèrement agité, me tendit la main, m'adressa des paroles polies, et je descendis, le cœur gonflé de douleur et de colère, le grand escalier du château. »

M. Jules Favre rentra dans Paris le jour même de cette bataille de Châtillon, où les soldats avaient lâché pied : sinistre avertissement que la population ne voulut pas comprendre. M. Trochu déclara que, par humanité et par honneur, il fallait refaire l'armée avant de la mener au feu. Tout le monde se sentait pris de colère et plus résolu que jamais à une résistance désespérée. A minuit, après l'expédition des affaires, M. Jules Favre lut son rapport, qu'on ne put écouter sans indignation. Le rejet des propositions fut voté à l'unanimité. En conséquence, la lettre suivante fut, dès le lendemain, expédiée à M. le comte de Bismark :

« Monsieur le comte,

« J'ai exposé fidèlement à mes collègues du gouvernement de la Défense nationale la déclaration que Votre Excellence a bien voulu me faire. J'ai le regret de faire connaître à Votre Excellence que le gouvernement n'a pu admettre vos propositions. Il accepterait un armistice ayant pour objet l'élection et la réunion d'une Assemblée nationale; mais il ne peut souscrire aux conditions auxquelles Votre Excellence le subordonne. Quant à moi, j'ai la confiance d'avoir tout fait pour que l'effusion du sang cessât et que la paix fût rendue à nos deux nations, pour lesquelles elle serait un grand bienfait. Je ne m'arrête qu'en face d'un devoir impérieux qui m'ordonne de ne pas sacrifier l'honneur de mon pays, décidé à résister énergiquement. Je m'associe sans réserve à son vœu, ainsi qu'à celui de mes

collègues. Dieu, qui nous juge, décidera de nos destinées : j'ai foi dans sa justice.

» Je vous prie, monsieur le comte, de recevoir l'assurance, etc.

» JULES FAVRE. »

M. de Chaudordy représentait, à Tours, le ministère des affaires étrangères. Ses rapports étaient les plus circonstanciés et les mieux faits de ceux que nous recevions, et nous les lisions toujours avec avidité, dans cette disette de renseignements qui était notre plus vive souffrance. Sa première lettre, après l'entrevue de Ferrières, constata que l'impression était excellente en France et en Europe. « En France, enthousiasme et exaltation pour la guerre : à l'étranger, blâme absolu des prétentions prussiennes et approbation complète de notre ferme confiance que l'Europe n'admettra au plus comme possible que la démolition des forteresses avec indemnité pécuniaire. » A Paris, l'admiration pour M. Jules Favre et l'indignation contre les Prussiens furent unanimes. Ceux mêmes qui auraient le plus hautement désapprouvé la démarche, s'ils l'avaient connue à l'avance, comprirent ce qu'elle mettait de clarté dans les situations : d'un côté, la France, qui n'avait pas voulu la guerre, débarrassée du gouvernement qui l'avait voulue en dépit de la nation, demandant aussitôt le moyen de se constituer légalement, et se déclarant prête à tous les sacrifices compatibles avec l'honneur; de l'autre, la Prusse, ayant la force, voulant faire la loi dans son intérêt, sans se soucier ni de l'humanité, ni de la justice, parlant brutalement de

soustraire des millions d'hommes à leur patrie, et d'imposer au reste de la France, si cela convenait aux intérêts prussiens, le gouvernement qui l'avait déshonorée et opprimée vingt ans, et qui venait de la perdre : c'était là un de ces contrastes saisissants qui remuent et relèvent l'âme des contemporains, et qui comptent dans l'histoire des peuples. La petite secte des soi-disant habiles, qui à présent, le courage leur étant revenu depuis la paix, prononcent si dédaigneusement leur sentence sur des événements auxquels ils n'ont participé, ni comme chefs, ni comme soldats, compare les exigences de M. de Bismark en septembre 1870 à ses exigences en février 1871, et d'un air triomphant compte ce que l'obstination du gouvernement de la Défense nous a coûté en argent et en territoire. Elle ne nous a rien coûté en territoire, quoi qu'on en dise, et elle a certainement sauvé notre honneur. C'est une honte que ceux qui se sont tenus à l'écart de la lutte osent élever la voix pour juger ceux qui, par patriotisme, ont affronté tous les genres de périls ; et c'est une honte qu'il se trouve en France, après nos malheurs, une poignée de calculateurs qui ne fassent pas même entrer l'honneur parmi les éléments de leurs calculs. La France, en février 1871, est sortie de la guerre mutilée, mais honorée, conservant intacte sa renommée de patriotisme et de courage. Il faut plaindre ceux qui aimeraient mieux le déshonneur, avec un milliard de plus. Ce qui est consolant, c'est de constater qu'après le retour de M. Jules Favre, personne ne conçut de pareilles pensées ; ni un homme, ni un parti, ni un journal, même parmi les plus hostiles. Si le

gouvernement avait consenti à une cession quelconque de territoire, il serait tombé, dans la minute, sous l'indignation et le mépris universels. Qui lui aurait obéi . Personne. Qui lui aurait succédé? La Commune; oui, celle qui six mois plus tard a fait les brûlements. Même quand il n'aurait cédé autre chose que Strasbourg, qui allait tomber le lendemain, la France entière l'aurait désavoué et abandonné.

Au surplus, on ne saurait trop le répéter : il n'est pas même vrai qu'en courbant la tête on aurait eu des conditions moins dures que celles qu'il a fallu subir en ne cédant, comme on l'a fait, qu'à la famine, c'est-à-dire, pour mieux parler, en ne cédant pas. M. de Bismark, dans toute cette entrevue, avait poussé la franchise jusqu'à la cruauté. Il avait dit très-clairement que, ce qu'il voulait, c'était l'impuissance de la France. Il n'avait parlé que de la cession de Strasbourg et des forteresses des Vosges. Quant à Metz, il disait : « Metz en l'état. » Il comptait le prendre. L'aurait-il rendu après l'avoir pris? Aucun homme sensé ne le croit. Voilà pour la paix. Pour l'armistice, il voulait un gage et une exclusion. Le gage était un ou plusieurs des forts entourant Paris; l'exclusion, c'était celle des populations qu'il regardait comme déjà conquises. Comprend-on une Assemblée française réunie en 1870 sans les Alsaciens et les Lorrains? En souscrivant à cette condition, n'acceptait-on pas à l'avance le démembrement? La Prusse voulait prendre nos provinces sans consulter les populations ; elle ne voulait pas même qu'elles fussent représentées dans le parlement chargé de prononcer sur leur sort. Et la France y aurait consenti? De deux

choses l'une, ou l'Assemblée qu'on aurait faite aurait eu une majorité pour la paix, et dans ce cas, on aurait perdu tout ce qu'on a perdu trois mois plus tard, et l'honneur en sus, puisqu'on aurait cédé pouvant combattre; ou elle aurait eu une majorité pour la guerre, et alors, au moment de recommencer les hostilités, la France aurait-elle recouvré les forteresses occupées à titre d'otages pendant l'armistice? La Prusse aurait-elle rendu ce fort, ou ces forts qu'il lui fallait autour de Paris pour pouvoir le bombarder plus commodément?

La France avait mille fois raison de ne pas accepter l'armistice au prix que M. de Bismark y mettait; mais elle avait tort de se consoler trop aisément de ne pas avoir obtenu un armistice dans des conditions honorables et acceptables. Le gouvernement, pour sa part, ne s'en consolait pas, et M. de Bismark lui-même ne tarda pas à comprendre qu'il avait été trop loin, et que les guerres d'extermination (car le refus d'armistice n'était que cela), outre qu'elles offensent l'humanité, servent mal les intérêts des victorieux.

Au commencement d'octobre se place un incident dont on a fait quelque bruit. Deux citoyens américains, le général Burnside et le colonel Forbes, se présentèrent aux avant-postes, avec une lettre de M. de Bismark pour M. Jules Favre. On les admit dans Paris. La lettre était relative à une réclamation des membres du corps diplomatique restés à Paris, qui demandaient à expédier et à recevoir des lettres closes. M. de Bismark s'y refusait. Tant qu'ils ne se rendraient pas à Tours et qu'ils resteraient « dans une forteresse », il ne transmettrait leurs lettres qu'ouvertes. La dépêche de M. de Bismark ne

contenait pas autre chose; mais, dans une conversation avec M. Jules Favre, MM. Forbes et Burnside demandèrent s'ils ne pourraient pas, n'ayant d'ailleurs d'autre mandat que leur amitié pour la France, s'interposer entre nous et M. de Bismark pour amener une suspension d'armes. M. Jules Favre leur répondit aussitôt que, très-décidés à résister, nous ne l'étions pas moins à accepter une transaction honorable.

Ils partirent sur cette déclaration et revinrent huit jours après, apportant la réponse de M. de Bismark. Un armistice régulier lui paraissait impossible; mais il adoptait l'idée de l'élection et de la convocation d'une Assemblée. Il offrait une trêve de quarante-huit heures, pendant laquelle on aurait permis la circulation des délégués ou des candidats. Il promettait de laisser voter dans les départements occupés, mais en excluant toujours l'Alsace et la Lorraine. L'Assemblée une fois nommée, on s'entendrait sur les moyens de la réunir. M. Jules Favre ne crut pas, et personne dans le gouvernement ne crut que M. de Bismark fît sérieusement des propositions pareilles. Cette affaire n'eut pas d'autres suites.

La plupart des membres du corps diplomatique avaient quitté Paris dans les journées du 17 et du 18, et s'étaient rendus à Tours, auprès de la délégation. M. de Chaudordy, parti presque en même temps, se mit immédiatement en relations avec eux, au nom du ministre des affaires étrangères. Tout l'effort de l'Europe en notre faveur s'était borné à prescrire aux diverses légations de ne pas s'éloigner du siége du gouvernement. Le pape seul, sans y être sollicité, écrivit une lettre pressante au roi de Prusse pour lui recommander la paix. Mais ce

n'était ni le pape, ni même de grands États, comme l'Autriche, dont le bon vouloir pour nous était manifeste, qui pouvaient mettre fin à cette crise terrible. C'était l'Italie par une intervention armée, ou la Russie et l'Angleterre, par une intervention formelle au nom des neutres. L'Angleterre, qui, au début de la guerre, avait pris l'initiative de la neutralité, consentit uniquement, sur les instances de M. Thiers, à faciliter l'entrevue de Ferrières entre M. Jules Favre et M. de Bismark. L'issue de cette entrevue n'était pas encore connue à Tours lorsque M. Thiers y passa, le 20 septembre, pour aller de Londres à Vienne; on ne la sut que le 21; on pouvait facilement la prévoir, étant donnés le caractère de la politique prussienne et ses résolutions très-anciennement et très-hautement déclarées. Nous pouvions avoir des lueurs d'espérance du côté de l'Italie; mais il était clair que le cabinet de Florence subordonnerait sa conduite future aux résolutions de l'Autriche, et que l'Autriche, dont les sympathies pour nous étaient réelles, ne pourrait agir efficacement tant qu'elle serait seule. Quoiqu'elle eût hautement exprimé ses sentiments sur la torpeur de l'Europe, et déclaré qu'elle était prête à s'associer à l'action de l'Angleterre et de la Russie pour le rétablissement de la paix, elle affirmait, et nous comprenions que son action isolée aurait été dangereuse pour elle, inefficace pour nous. Le nœud de la question était donc désormais à Saint-Pétersbourg. M. Thiers ne fit que prendre langue à Tours et à Vienne, et partit immédiatement pour la Russie.

Il y trouva personnellement le plus grand accueil;

mais avec beaucoup de bons propos sur la nécessité de maintenir intact le territoire de la France, on lui laissa voir très-clairement qu'on ne prendrait pas les armes pour imposer la paix dans ces conditions, et que toute intervention qui ne serait pas accompagnée de démonstrations offensives ne ferait que blanchir contre les résolutions arrêtées et immuables de la Prusse. La cour de Russie jugeait tous les derniers événements avec une grande lucidité; elle avait condamné la candidature Hohenzollern; elle avait pesé sur le roi de Prusse pour la faire retirer; ce point obtenu, elle avait vu avec le dernier étonnement le cabinet français, au lieu de se réjouir de la paix, poser des conditions inacceptables, chercher des cas de guerre sans nécessité ni prétexte sérieux; elle en avait conclu que nous avions des armements considérables, et que la victoire serait chèrement disputée; même après nos fautes et nos malheurs, elle faisait des vœux pour nous, considérant la France comme une des pièces nécessaires à la stabilité de l'Europe, et ne se souciant pas d'avoir à côté d'elle un État absolument prépondérant, qui ne pouvait manquer de diminuer son influence sur les affaires générales. Elle promettait d'intervenir par ses conseils adressés au roi de Prusse; mais elle ne s'exposerait pas à s'engager dans une guerre contre un si ancien et si nécessaire allié; et tout en comprenant les conséquences futures de l'accroissement prodigieux de la Prusse, elle était plus sensible aux avantages immédiats de la paix européenne, résultat de la politique de neutralité, et à l'espérance de faire modifier les traités de 1856 sur la neutralisation de la mer Noire.

M. Thiers passa huit ou dix jours en Russie, conféra chaque jour avec le prince Gortschakoff, vit l'empereur et les princes de sa famille, et fut convaincu qu'excepté les bons conseils et les instances amicales en faveur de la paix et de l'intégrité de notre territoire, il n'y avait rien à obtenir. L'empereur avait écrit au roi de Prusse, à Versailles et la réponse se faisait attendre. Elle arriva comme M. Thiers se disposait à partir. « Nous avons des nouvelles, lui dit le prince Gortschakoff. La paix est possible, mais il faut prendre sur vous, il faut aller à Versailles, traiter courageusement, et vous aurez des conditions acceptables, surtout si Paris s'est un peu défendu. Ayez le courage de la paix, et, je vous le répète, vous donnerez la paix à votre pays et à l'Europe, surtout si la fortune seconde un peu les armes françaises sous les murs de Paris. » Il s'agissait de recommencer l'entrevue de Ferrières, mais cette fois avec l'appui de la Russie, et M. Thiers pour négociateur. A Saint-Pétersbourg comme en France, on pensait qu'une résistance heureuse, loin de diminuer les chances d'une issue favorable, ne pouvait que les accroître.

M. Thiers partit sur-le-champ pour revenir à Tours, car il ne pouvait prendre la qualité de négociateur qu'avec l'attache du gouvernement. Il vit le principal ministre de l'Autriche en passant à Vienne ; mais il ne rapportait pas de Saint-Pétersbourg le talisman qui aurait permis à MM. de Beust et Andrassy de sortir de leur neutralité. Il voulut pourtant aller jusqu'à Florence, où nous avions certainement un ami dans le roi Victor-Emmanuel. Il y arriva le 13 octobre. Il trouva le roi tel qu'il l'avait espéré ; mais c'était un roi

constitutionnel. Un conseil des ministres fut convoqué, sous la présidence du roi. Victor-Emmanuel avait dit à M. Thiers : « Nous tâcherons de les convaincre. » Le général Cialdini y fut appelé. M. Thiers y parla pendant trois heures, et n'omit aucun des arguments susceptibles d'entraîner l'Italie. M. Valfrey, qui, en général, se montre plutôt hostile que bienveillant, reconnaît qu'il expliqua la situation militaire sous tous ses aspects, avec une abondance, une vivacité, une clarté incomparables. Jamais la cause française n'avait été défendue avec plus de talent et d'éloquence, et jamais elle ne fut plus près de triompher des obstacles qu'elle avait rencontrés dans le reste de l'Europe. Mais tout fut inutile. L'Italie ne risquait rien du côté de l'Autriche, qui était certainement bienveillante pour nous, et qui serait entrée avec empressement dans une triple alliance après la guerre. Le résultat était à peine douteux si la belle et forte armée italienne, franchissant les Alpes, venait donner de la cohésion aux armées qui se formaient de toutes parts, pendant que la défense de Paris commençait à forcer l'admiration du monde. Le conseil fut hésitant pendant une demi-heure. Il finit par refuser toute intervention militaire. L'Italie perdit une occasion, unique pour elle, de prendre un rôle prépondérant dans les affaires de l'Europe.

Il ne restait à M. Thiers d'autre parti que de se rendre à Tours et de proposer ses bons offices pour la conclusion d'un armistice, conformément aux indications du prince Gortschakoff. C'est ce qu'il fit. Il assista, le 21 octobre, à un conseil de gouvernement dont il fut dressé procès-verbal.

En voici la teneur :

« Après un récit complet de son voyage officiel, M. Thiers, qui, dans sa conversation, nous avait rendu compte d'une importante conversation entre lui et le prince Gortschakoff, a mis sous nos yeux un projet de télégramme adopté par le prince et lui, du consentement de l'empereur de Russie.

» Ce télégramme est ainsi conçu :

» M. Thiers s'est montré modéré et a paru apprécier
» justement la situation. Un contact direct avec lui
» offrirait peut-être la possibilité d'abréger une lutte
» dont vous, moi, l'Europe, désirons la fin au même
» degré. Seriez-vous disposé, le cas échéant, à lui ac-
» corder un sauf-conduit pour entrer à Paris et pouvoir
» en sortir immédiatement, et faire naître ainsi la
» chance de relations officieuses avec votre quartier
» général ?

» M. Thiers nous a déclaré qu'il était convenu avec le prince Gortschakoff de soumettre ce télégramme à la délégation de Tours, ne voulant en réclamer l'envoi que si nous l'autorisions à se rendre auprès de nos collègues à Paris. Dans ce dernier cas, a-t-il dit, une dépêche au chargé d'affaires de France en Russie avertirait le prince, qui alors expédierait au roi de Prusse ce télégramme de l'empereur de Russie.

» Après délibération, nous avons autorisé à l'unanimité M. Thiers à se rendre à Paris auprès de nos collègues sans passer par le quartier général prussien avant d'être rendu à l'Hôtel de Ville.

» Nous lui avons déclaré que nous croyions indispen-

sable cette entrevue entre lui et le gouvernement central, qui, dans sa souveraineté, apprécierait et déciderait ce que comporte la situation.

» Nous avons en conséquence autorisé M. Thiers à prendre les mesures qu'il croirait nécessaires pour pouvoir user du télégramme ci-dessus rapporté.

» Fait à Tours, le 21 octobre 1870, en conseil de la Délégation du gouvernement de la Défense nationale.

» Crémieux, Gambetta, Glais-Bizoin,
Fourichon. »

Dans un autre conseil tenu le même jour, et auquel assista encore M. Thiers, M. de Chaudordy, ayant été introduit, donna lecture de la communication suivante, que venait de lui faire lord Lyons au nom de son gouvernement.

« L'Angleterre offre de proposer à la France et à la Prusse, de son initiative, un armistice pendant lequel la France procéderait aux élections de l'Assemblée nationale. »

Le conseil insista d'abord sur ce point qu'il n'avait pas suggéré une pareille proposition; puis, après délibération, il fut décidé à la majorité de trois voix contre une, que la Délégation de Tours transmettrait au gouvernement de Paris la proposition d'un armistice faite par l'Angleterre, en appuyant cette proposition; « car, dans la pensée de la Délégation, ajoute le procès-verbal, il ne peut s'agir que d'un armistice d'une durée d'au moins vingt-cinq jours, avec ravitaillement de toutes nos places assiégées. »

Il est assez probable que l'Angleterre offrait de s'interposer pour un armistice parce qu'elle savait ce qui avait été convenu à Saint-Pétersbourg. L'Autriche et l'Italie s'empressèrent d'adhérer, et dès lors toutes les puissances neutres intervinrent pour obtenir à M. Thiers les saufs-conduits dont il avait besoin. Cela prit encore plusieurs jours, soit que la Prusse attendît la reddition de Metz, soit qu'elle désirât conférer avec M. Thiers sans qu'il eût vu le gouvernement de Paris. Elle avait tort, dans ce dernier cas, de craindre que nous fussions hostiles à la pensée d'un armistice. A Paris, le conseil était unanime pour désirer la convocation d'une Assemblée, si cette convocation pouvait se faire sans désorganiser la défense.

M. Thiers emportait une longue lettre de M. Gambetta à M. Jules Favre. M. Gambetta y expliquait qu'à son avis, les élections n'étaient réclamées que par une minorité dans le pays. Les orléanistes et les légitimistes les demandaient à grands cris; « mais il faut noter et retenir, disait M. Gambetta, que le parti républicain, sauf deux ou trois individualités ultra modérées, est unanime à regarder les élections comme une périlleuse diversion aux nécessités de la guerre. » Telle était aussi la situation de l'opinion à Paris, avec cette différence que les républicains n'y étaient pas seuls à repousser l'idée d'un armistice. Le gouvernement, sur ce point, se séparait de l'opinion commune.

La lettre de M. Gambetta, qui ne nous fut connue que par une lecture très-rapide, a été publiée depuis. Elle est remplie d'aperçus remarquables. J'en citerai seulement les dernières phrases, parce qu'elles expriment

un dissentiment déjà ancien à cette époque, et qui plus tard a eu des suites.

« Il est juste de convenir, disait M. Gambetta, que la constitution d'une Assemblée représentant complétement et librement la France et siégeant à Paris serait d'une véritable puissance sur l'opinion. C'est à ce point de vue seulement qu'il faut se placer pour juger la proposition d'armistice qui nous est faite. Si l'armistice, par sa durée et ses conditions, permet à la fois le ravitaillement de toutes les places assiégées et la convocation de tous les électeurs, l'opinion démocratique pourra y souscrire sous la réserve formelle d'exclure de l'éligibilité à l'Assemblée tous les anciens ministres de Napoléon III, depuis la fondation de l'Empire, les sénateurs, les conseillers d'État et tous ceux qui ont été candidats officiels depuis 1852. Il faudrait une loi d'État qui déclarât nulle et de nul effet toute opération électorale portant sur un individu compris dans les catégories susindiquées. Une pareille disposition est à la fois indiquée par la justice et par la politique. Il est juste, en effet, que tous les complices et tous les complaisants du régime qui a perdu la France soient frappés momentanément de la même déchéance que la dynastie dont ils ont été les coupables instruments. C'est là une sanction nécessaire de la révolution du 4 septembre. Il est politique aussi, alors que nous avons, depuis deux mois, tout sacrifié à l'intérêt suprême de la défense, de ne pas livrer notre œuvre aux mains de nos plus cruels ennemis, et d'écarter de la première Assemblée de la République tous ceux qui, par leur passé même, sont intéressés à conspirer sa chute. J'ose affirmer que, sans ce correctif,

les élections générales seront répudiées par le parti républicain, et je dois dire que, pour mon compte, je serais dans l'impossibilité de les admettre et d'y faire procéder...

» Ce que vous connaissez maintenant me permet de résumer brièvement les discussions qui ont eu lieu dans le sein du conseil. Trois questions ont été mises en délibération. Première question : M. Thiers doit-il être autorisé à se rendre à Paris? Il y a eu sur ce point unanimité, avec la réserve que M. Thiers ne passerait point par le quartier général prussien. Deuxième question : Que penser de la proposition d'armistice? Nous avons été d'avis que M. Thiers vous la transmît en l'appuyant, à condition que l'armistice serait au moins de vingt-cinq jours avec ravitaillement. Notre intérêt est trop évident pour insister. Troisième question : Faut-il faire des élections? Vous verrez par le procès-verbal que vous remettra M. Thiers que mes trois collègues ont été pour l'affirmative, tandis que je me suis prononcé pour la négative. Les raisons en sont exposées plus haut, et vous savez, à présent, à quelles conditions je considérerais les élections comme favorables. Je dois ajouter ici, qu'en me prononçant pour la négative, je n'ai pas cessé un moment de penser à l'opinion de Paris, si unanime à mon départ, et que les événements accomplis depuis n'ont pu que fortifier... »

M. Thiers se rendit d'abord à Orléans, où commandait le général bavarois de Thann. Il se trouvait, dès lors, entre les mains des Allemands, qui, malgré son désir et ses instructions, le conduisirent d'abord à Versailles. Il y arriva le dimanche matin, 30 octobre, et

fut reçu aussitôt par M. de Bismark. Le chancelier de la Confédération du Nord lui dit qu'il l'avait fait passer par Versailles, parce que Sèvres était le seul point où l'on pût, sans trop de danger, se présenter au delà des avant-postes. Il lui apprit la capitulation de Metz, à laquelle, depuis quelque temps, on s'attendait tous les jours. M. Thiers vit un moment M. de Moltke, et partit pour Paris sous l'escorte de jeunes officiers d'état-major, qui eurent pour mission de l'attendre tous les jours à quatre heures de l'autre côté du pont de Sèvres.

Ce fut un spectacle lamentable que celui qui frappa ses yeux en arrivant dans cette ville qui, servant de limite entre Versailles et Paris, avait été profondément ravagée. Les obus avaient percé les maisons, atteint en divers points la manufacture de porcelaine, dont le mur de façade, construit sans solidité, menaçait ruine. Les maisons étaient ouvertes, abandonnées. On voyait qu'elles avaient été surprises par une catastrophe soudaine. On trouvait tout ouverts des cabarets où des bouteilles, des verres, des plats étaient restés sur les tables. Des traverses armées de canons barraient les rues; les soldats étrangers étaient à leurs pièces, et le canon du Mont-Valérien dominait tout du bruit incessant de ses batteries.

Trois heures se passèrent en formalités. M. Thiers passa la Seine dans une petite barque, le pont étant rompu; il se reposa un instant dans la maison de M. de Rothschild, autrefois si brillante, alors toute dévastée. Aux portes de Paris, il rencontra M. Picard et se rendit avec lui aux Affaires étrangères, où le gouvernement fut immédiatement convoqué.

La présence de M. Thiers dans Paris causa une surprise et une émotion générales. La nouvelle de la capitulation de Metz nous consterna; celle d'un armistice négocié avec l'appui des puissances neutres fut diversement accueillie. Les hommes éclairés s'en réjouirent. Les violents, comme je persiste à les appeler, faute d'une dénomination plus précise, crurent ou feignirent de croire que l'armistice n'était qu'un premier pas vers une paix honteuse; et les dupes qu'ils entraînaient dans toutes leurs détestables entreprises ne manquèrent pas de répéter, sur leur parole, qu'il ne s'agissait de rien moins que d'une capitulation. Nous passâmes toute la nuit en délibération au ministère des affaires étrangères. Ceux d'entre nous qui avaient pour M. Thiers une amitié de plus de vingt ans auraient voulu lui parler de lui, de ses grandes fatigues, de l'accueil personnel qu'il avait reçu à Londres, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Florence; tous nous voulions le remercier des preuves de courage qu'il avait données en traversant deux fois l'Europe dans l'espace d'un mois, de l'habileté et de l'énergie avec laquelle il avait lutté contre la calomnie, la haine ou l'indifférence; nous voulions surtout lui demander dans quel état se trouvaient les départements, si les troubles du Midi étaient apaisés, si le gouvernement était obéi, si les armées avaient quelque cohésion, si leur esprit était bon, si les généraux étaient capables. Les deux ou trois lieues occupées autour de nous par l'armée prussienne et ses éclaireurs nous rendaient aussi étrangers au reste de la France qu'à l'Afrique ou à la Russie. Mais les événements présents absorbèrent toute cette nuit. Il n'y eut aucune difficulté sur l'armistice;

j'ai déjà dit que tout le monde dans le gouvernement le voulait, même M. Rochefort, que M. Thiers, à son grand étonnement, trouva modéré, calme, résolu, et qui l'était en effet depuis qu'il siégeait au milieu de nous. Nous étions prêts à nous contenter d'une durée très-limitée, et, pour les vivres, du plus strict nécessaire, afin qu'il ne fût pas dit que nous avions hésité à faire les derniers sacrifices pour arriver à l'élection d'une Assemblée et à la paix. Quelques-uns d'entre nous craignaient pour le lendemain ce qu'on appelle *une journée*. Ils eurent quelque peine à faire partager leurs craintes à la majorité du conseil.

Cependant, quand on y réfléchit aujourd'hui, les causes de l'échauffourée du 31 octobre sautent aux yeux. Nous avions, depuis deux mois, à côté de nous le gouvernement qui avait voulu se constituer le 4 septembre. Ces deux mois écoulés lui avaient donné une force par la chute de Strasbourg, à laquelle la capitulation de Metz venait maintenant s'ajouter.

Il reprochait au gouverneur de Paris son inaction. On avait eu les fortifications à terminer et à compléter, le moral de l'armée à relever, les cadres à reconstituer, la mobile à calmer, la garde nationale à instruire, à discipliner ; on avait fait tout cela avec une rapidité, une énergie, un élan dans la troupe, une verve dans les officiers et les généraux qui, si l'on avait su être juste, auraient mérité au général Trochu et à ses collaborateurs militaires la reconnaissance et l'admiration ; mais on n'avait ni prodigué les sorties, ni fait marcher la garde nationale, ni remplacé les généraux de l'armée par ceux de l'émeute : voilà ce qu'on appelait de l'inertie, et ce

qui semblait au moins de la faiblesse aux trois quarts de la population. Paris ne voulait pas comprendre que le moral de l'armée fût diminué par nos revers, ni qu'un garde national qui n'avait un fusil à tabatière que depuis quinze jours ne valût pas un vieux soldat armé d'un chassepot. Sûr de vaincre s'il combattait, il voulait combattre. Depuis quinze jours, par ses journaux, par ses affiches, par ses clubs, par ses manifestations armées ou non armées, il demandait à marcher en avant, à débloquer Paris, à en finir. Faire la paix avec l'ennemi, y songer même, lui paraissait une trahison. Allions-nous donc faire ce qu'avait fait tout récemment Bazaine? ce qu'avait fait deux mois auparavant l'Empereur? Frœschwiller, Sedan, Metz, n'était-ce pas assez de hontes? En même temps que la prise de Metz et les projets d'armistice, tombait sur nous l'affaire du Bourget, une grande affaire! Une bicoque sans importance, que la marine avait prise, sans trop d'utilité, quelques jours auparavant, et que nous venions de perdre. Cet incident insignifiant prenait une grande portée dans les imaginations : nous avions avancé, nous reculions! Les plus prudents parmi les membres du conseil voulaient ménager la population, ne pas lui communiquer à la fois ces trois nouvelles; tout au moins, si on les annonçait, en bien expliquer le sens et la portée. L'idée de tout annoncer à la fois franchement, simplement, et de se fier au bon sens public, prévalut. La plupart des délibérants, dans la nuit du 30 octobre, s'obstinaient à croire que la nouvelle de l'armistice serait prise en bonne part, qu'elle servirait de calmant. On fit une proclamation en ce sens; on se hâta de la faire imprimer et pla-

carder pendant la nuit. Il était trois heures du matin quand nous laissâmes M. Thiers aller se reposer. Il se remit à l'œuvre, avec M. Jules Favre, avant le jour, pour déterminer les quantités de vivres nécessaires, d'après les notes détaillées que leur avait remises M. Magnin.

Quand M. Thiers partit à midi, — aller des Affaires étrangères au pont de Sèvres était un voyage plein de difficultés et de périls ; il n'y arriva qu'à quatre heures, — quand il partit des Affaires étrangères, entre midi et une heure, le mouvement d'insurrection était commencé. Ni lui, ni personne dans Paris, à l'exception de M. Étienne Arago et de quelques anciens députés très au courant de l'opinion, n'en soupçonnait la gravité. Il revit M. de Bismark dès le même soir. Pendant quatre jours, il travailla sans relâche pour organiser l'armistice avec ravitaillement. Tout allait bien, tout marchait à la paix. Pendant quatre jours entiers, les Prussiens ignorèrent ce qui s'était passé à Paris, leurs avant-postes étant au pont de Sèvres. Le jeudi, ils eurent les premières nouvelles, et des nouvelles fausses, puisqu'ils crurent à une révolution triomphante. Toutes ces courses, tout ce travail, le dévouement de M. Thiers, le concours de toutes les puissances de l'Europe, les vœux des patriotes et des amis de l'humanité, tout vint échouer devant cette date fatale du 31 octobre.

LIVRE DEUXIÈME

LE 31 OCTOBRE

I

Les premiers troubles.

Toutes les fois qu'on parlait à M. de Bismark d'une convention à conclure avec le gouvernement de la Défense, il répondait: « Ce gouvernement ne tiendra pas; nous manquerions de garanties. » Il dit à M. Jules Favre, à Ferrières: « Vous êtes sortis d'une révolution, une autre vous emportera. » Il comptait autant, pour prendre Paris, sur une émeute, que sur les savantes dispositions de M. de Moltke. Partout, en Europe, on croyait que le gouvernement serait renversé et la ville prise. Lord Granville avait dit à M. Thiers, à Londres: « Il y aura une secousse. » Dans Paris, le gouvernement savait qu'il était soutenu par la majorité, et pourtant il se sentait à la merci d'une émeute.

Pendant un long siége, l'état des esprits est sujet à des transformations subites. On se lève le matin profon-

dément conservateur, et on laisse faire une révolution dans la journée. Le gouvernement avait pour lui la plupart des anciens ennemis de la République, qui le supportaient sans l'aimer, par esprit de patriotisme, et les républicains proprement dits, très-nombreux, très-résolus, très-mal organisés, n'ayant aucun moyen de s'entendre entre eux; il avait contre lui tous ceux qui obéissaient à M. Blanqui, à M. Delescluze, à M. Félix Pyat, à M. Millière. C'étaient les hommes qui avaient fait l'affaire de la Villette, qui avaient poussé à l'envahissement du Corps législatif, et qui ne cessaient de dire que la République et la France étaient perdues, si on ne les mettait pas l'une et l'autre entre leurs mains. Les souvenirs, ou plutôt les légendes de 1793 leur donnaient une force. Ils disaient au peuple que la guerre était la levée en masse, et que la République était la Commune. Avec la nation armée, se ruant tout entière sur les Prussiens, et n'obéissant qu'à des hommes nouveaux, sortis du peuple, et tout imprégnés des doctrines révolutionnaires, la victoire, disaient-ils, était infaillible. Les hommes de l'Hôtel de Ville n'étaient, sous le nom usurpé de républicains, qu'une incarnation de 1830 : le respect des vieilles doctrines et des vieilles routines. S'ils n'étaient pas traîtres, ils étaient à coup sûr incapables. Il fallait les renverser d'abord, pour culbuter les Prussiens ensuite. Cela s'écrivait dans une foule de journaux, dont le gouvernement respectait scrupuleusement la liberté, et se prêchait, le soir, dans tous les clubs. La bourgeoisie, au moindre désaccord entre elle et le gouvernement, lui tournait le dos, le laissait aux prises avec les violents. Dans ces conditions, le

succès d'une révolution était certainement possible, et les émeutes étaient de tous les jours.

Dès le 6 septembre, on avait tenté de mettre la main sur le gouvernement; M. Boduel se croyait déjà gouverneur de l'Hôtel de Ville, et donnait des ordres en cette qualité. Au bout de très-peu de jours, les clubs, ne se contentant plus de discourir et de faire des manifestations armées ou non armées, entreprirent de procéder tout simplement à la nomination des fonctionnaires, ce qui aurait réduit le gouvernement à n'être aussi qu'un club, luttant d'influence avec les autres.

Le 12 septembre, ils entamèrent les nominations de commissaires de police. Le 18, ils ordonnèrent des perquisitions à domicile. Le préfet de police saisit un mandat de perquisition signé : Jules Vallès. En même temps on avertissait le ministre de l'intérieur que les clubs de Lyon avaient décrété l'autonomie et la fédération des communes ; qu'ils avaient, en conséquence, élu la Commune lyonnaise, et que, sans perdre de temps, cette Commune envoyait des délégués à Paris pour siéger dans le gouvernement de la Défense. Le 22, une députation dirigée par MM. Lermina et Gaillard père vint signifier que le peuple s'opposait à l'exécution du décret relatif aux élections. Une autre arriva immédiatement après, sous la conduite de MM. Vermorel et Ranvier, pour annoncer que le peuple avait supprimé la préfecture de police, et qu'il procéderait lui-même à la dispersion des agents, si l'Hôtel de Ville ne s'en chargeait pas. Le 26, des gardes nationaux violent le domicile d'un citoyen américain soupçonné d'espionnage : interrogés, ils déclarent qu'ils agissent en vertu d'un ordre du « comité des

Quarante ». Qu'est-ce que le comité des Quarante ? On ne le sait pas d'une manière très-précise ; peut-être une Société secrète, un comité de salut public occulte ; peut-être M. Blanqui ou M. Delescluze. Le 28, un club de Belleville, sous la présidence de M. Vézinier, destitue de son autorité privée le maire de l'arrondissement, et décrète que les ateliers de M. Godillot seront fermés, ses marchandises et son outillage expropriés pour cause d'utilité publique, et lui-même appréhendé au corps comme coupable « d'exploitation à outrance. »

Le 5 octobre, M. Flourens se présente à l'Hôtel de Ville, suivi de ses tirailleurs armés de leurs fusils. Il monte à la salle Saint-Jean pour demander les élections municipales. On lui résiste ; il s'échauffe. Bientôt, comme menace suprême, il lance sa démission. Il descend alors précipitamment avec ses officiers, auxquels il dit en chemin : « Je vois bien qu'il faudra, pour sauver Paris, en venir aux mains avec ces gens-là. » Il paraît ensuite sur le perron, l'épée nue à la main, et fait commencer le défilé de ses bataillons, qui passent devant lui en criant : « Vive la Commune ! » Il en avait cinq. Des témoins portent à 8,000 hommes le chiffre de cette armée ; il est certain qu'elle était énorme. Le nombre des bataillons de la garde nationale que nous avions dans Paris, et par conséquent celui des chefs de bataillon croissait tous les jours. On a dit que quinze ou vingt personnes se réunissaient, achetaient un drapeau et nommaient un chef de bataillon. Ce sont là des exagérations de l'esprit de parti. Ce qui est vrai, c'est qu'il y eut des élections déplorables, et que, dans les manifestations faites par les chefs de bataillon, on voyait figurer des

lieutenants, des sergents, et quelquefois des inconnus, qui n'avaient pas d'autre droit, pour se faire de fête, que le képi d'officier dont il leur avait plu de se décorer. Ces manifestations de chefs de bataillon étaient perpétuelles. Il fallait être en permanence dans la salle Saint-Jean pour les recevoir.

Il y eut une grande émotion après le départ de M. Gambetta. Les uns dirent que le gouvernement n'était plus composé que de modérés et de traîtres ; les autres, que M. Gambetta trahissait lui-même, qu'il partait pour s'allier aux départements et faire la paix malgré Paris. Soixante-sept chefs de bataillon se réunirent à la salle de la Bourse. Quatorze d'entre eux, à la tête desquels étaient Flourens et Blanqui, présentèrent une motion ayant pour but de proclamer la Commune et la loi martiale. On passa au vote : dix-neuf chefs de bataillon, plus du quart des membres présents, adoptèrent la proposition. On sut que plusieurs autres avaient hésité.

M. de Kératry, préfet de police, fut averti dans la nuit du 7 au 8 qu'une prise d'armes devait avoir lieu le lendemain dans les bataillons de Flourens, Blanqui, Millière et Lefrançais, et qu'on se porterait sur l'Hôtel de Ville. A dix heures, le mouvement s'annonça sur les hauteurs de Belleville et de Montmartre. Précisément, ce jour-là, deux compagnies des tirailleurs de Flourens étaient de service à l'Hôtel de Ville, dont elles gardaient les portes. M. de Kératry s'y rendit à midi et demie, et d'une fenêtre où il était avec M. Jules Ferry, M. Étienne Arago et M. Pierre Véron, il vit la place se remplir de monde, sans qu'aucun des bataillons de la garde nationale qu'il avait fait avertir de son côté se

présentât. A deux heures et demie seulement, le bataillon Bixio arriva et se rangea en bon ordre devant l'Hôtel de Ville. A trois heures, les bataillons de Blanqui, Millière, Lefrançais débouchèrent la crosse en l'air, criant : *Vive la Commune !* Un témoin dit que l'aile droite du bataillon Bixio leva également la crosse en l'air. Je pense que ce bataillon était bon ; il était bien commandé. Mais quand même il n'aurait pas éprouvé d'hésitation, un bataillon ne suffisait pas pour résister à une foule comme celle qui encombrait la place. M. de Kératry raconte dans sa déposition qu'ayant à côté de lui le commandant Quesneau, de l'état-major de la garde nationale, il se tint adossé contre le mur, entre la grille et les portes, le révolver à la main, déclarant qu'il brûlerait la cervelle au premier qui escaladerait la balustrade. Il tint les assaillants en respect pendant une demi-heure, ce qui donna à la garde républicaine et aux mobiles bretons le temps d'arriver. On fit passer les mobiles par le souterrain qui allait de la caserne Napoléon à l'Hôtel de Ville et on les disposa sur tous les gradins des escaliers : « Alors, dit M. de Kératry, je donnai à M. Chevriaux, commandant militaire de l'Hôtel, dont la vigueur ne se démentit pas un seul instant, l'ordre de faire feu si on attaquait. Il me réclama un ordre écrit : je le lui signai. Je fis aussitôt ouvrir les portes. Dès que les bataillons communards virent les mobiles bretons en force et déterminés comme leurs chefs, ils demandèrent seulement à envoyer une délégation, ce qui leur fut accordé. L'expédition était manquée. » Au même moment, les bataillons de l'ordre arrivaient sur la place. Le gouvernement les passa en revue et fut

acclamé avec enthousiasme. M. Jules Favre prononça un discours éloquent. Comme on faisait silence pour l'écouter, on entendait dans le lointain retentir le canon.

Deux jours après, M. de. Kératry demanda l'ordre d'arrêter les deux principaux promoteurs du mouvement, MM. Blanqui et Flourens. Cet ordre lui fut donné. Il demanda à agir dans la nuit même : on le lui permit. Il rentra aussitôt à la préfecture pour donner ses instructions ; il était plus de deux heures du matin.

« J'appris en arrivant, dit-il, que Blanqui, qui comptait trois domiciles, sans compter celui de sa sœur, n'avait pas encore été retrouvé depuis sa sortie du club ; que Flourens s'était barricadé à Belleville et que sa maison était gardée par les fidèles de son bataillon. Je fis appeler aussitôt le colonel Valentin, chef de la garde républicaine, et M. Ansart, chef de la police municipale. Je dis au colonel :— Voici mes derniers renseignements : je sors de l'Hôtel de ville ; j'apprends que Flourens est barricadé chez lui et que son bataillon le garde. Il faut absolument l'enlever ; j'irai avec vous ; croyez-vous que vos gardes pourront réussir ? — Il me répondit : — C'est impossible ; nous ne pouvons le tenter avec nos hommes parce que, dans ces parages, ils seraient écharpés par la population, opposée en partie, il est vrai, à Flourens, mais plus hostile encore à la garde municipale de l'Empire et aux sergents de ville.—Je fis la même question à M. Ansart. Il répondit qu'avec le petit nombre de ses agents, il lui était impossible de s'emparer de Flourens et de Blanqui, prêts à la résistance. »

La police ne disposait en ce moment que de 70 agents de sûreté et de moins de 300 sergents de ville ou gardiens de la paix.

M. de Kératry, ne pouvant effectuer les arrestations avec les ressources restreintes de la police, s'avisa de penser que MM. Flourens et Blanqui étant chefs de bataillon, le général de la garde nationale pouvait les appeler à l'état-major, où on leur demanderait leur épée. Cette façon de procéder ne fut pas du goût du général Tamisier, qui refusa tout net ; et il en résulta la démission de M. de Kératry. On lui donna pour successeur M. Edmond Adam, aujourd'hui député, qui avait été en 1848 adjoint au maire de Paris et ensuite conseiller d'État.

Le 17 octobre, survint une aventure d'une autre espèce, moins remarquée et moins périlleuse, mais qui pourtant pouvait avoir des suites. M. Mottu, maire du onzième arrondissement, y avait conquis une grande popularité ; il y était maître de tout. Il s'était donné, de sa propre autorité, un conseil. Il prenait des arrêtés sur toutes sortes de points en dehors de sa compétence, et il les promulguait avec la signature de son conseil et la sienne, comme s'il avait été un gouvernement au petit pied. Son attention s'était portée particulièrement sur les écoles ; il avait fait pour son arrondissement toute une législation de l'instruction primaire, dont le premier article portait qu'elle serait laïque ; après quoi, il avait mis les congréganistes à la porte, et même à la porte d'un immeuble qui leur appartenait en propre. Dès que le ministre de l'instruction publique fut averti de cette éviction, il appela M. Mottu, lui expliqua la loi,

lui donna ordre de renoncer à ses règlements, et de rétablir les congréganistes dans leurs écoles, lui offrant d'ailleurs un subside, s'il jugeait nécessaire d'ouvrir de nouvelles écoles laïques. M. Mottu n'ayant voulu rien entendre, le ministre demanda à M. Gambetta, ministre de l'intérieur, qui était encore à Paris, de le destituer, et M. Gambetta, qui n'a jamais été pour la confusion des pouvoirs, y consentit sur-le-champ.

Mais avant de destituer M. Mottu, il fallati être en mesure de le remplacer. On essuya plusieurs refus. Enfin, on trouva M. Arthur de Fonvielle qui eut le courage d'accepter. Pendant les jours qu'on avait perdus à cette recherche, on avait été averti que la destitution de M. Mottu serait l'occasion d'une prise d'armes. Le conseil hésita à passer outre. Le ministre fut obligé de dire : « Je sortirai d'ici ce soir avec la destitution de M. Mottu, ou je n'y reviendrai pas. » La révocation fut prononcée. M. Mottu, destitué, restait en fonctions. Il fallut qu'un adjoint au maire de Paris, M. Floquet, installât M. A. de Fonvielle; ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés. M. Floquet et M. de Fonvielle surmontèrent tous les obstacles à force de fermeté et de résolution ; mais dans les élections municipales qui eurent lieu peu de temps après, M. Mottu fut élu à une grande majorité.

De semblables détails donnent l'idée d'une ville livrée à l'anarchie. Il n'en était rien. Il se produisait un phénomène étrange. Il y avait autour du gouvernement, et à l'Hôtel de Ville, où il avait le tort de siéger, tout le spectacle de l'anarchie ; mais l'ordre régnait en réalité. Le gouvernement, par une contradiction qu'explique la

singularité de la situation, était à la fois très-menacé à l'Hôtel de Ville, et très-obéi à deux pas de là.

M. Francis Wey, dans son livre intitulé : *la Chronique du siége de Paris*, voulant prouver que la journée du 31 octobre n'a pas été improvisée, qu'elle a été le résultat d'un complot organisé la veille dans toutes ses parties, raconte avec quelques détails une réunion de quatre-vingts officiers qui eut lieu le 30 octobre dans la salle de Saxe. « Le plus fort des discussions roula, dit-il, sur les mesures à prendre et les décrets révolutionnaires à lancer dès qu'on serait maître du terrain. » M. Francis Wey se trompe en pensant que cette réunion était un fait isolé, et que le mouvement du 31 sortit de là. On ne cessait depuis deux mois de rêver le renversement du gouvernement de la Défense. Mais on ne l'aurait pas renversé le 31 octobre si la population amie de l'ordre qui, jusque là, l'avait défendu, ne s'était laissé envahir elle-même par le découragement et la colère en apprenant la prise de Metz, la perte du Bourget et les projets d'armistice. Elle resta inactive pendant plusieurs heures, soit qu'elle ne crût pas au péril ou s'en dissimulât la gravité. soit qu'elle ne voulût pas défendre une politique qu'elle avait momentanément cessé d'approuver. Tant que l'armée de l'ordre était unie, et d'accord avec le gouvernement, l'armée du désordre était en infime minorité, et réduite à l'impuissance.

Ainsi, les commissaires de police nommés par les clubs n'avaient pas même eu la présomption de se présenter aux commissariats; le maire du XIX[e] arrondissement, après sa destitution également prononcée dans un club,

avait continué paisiblement à administrer son quartier. Les perquisitions ordonnées par les clubs de Belleville avaient été commencées, mais elles furent interdites le jour même; des poursuites furent ordonnées contre ceux qui les avaient votées et contre ceux qui les avaient faites. On fit aussi le procès des dix-neuf chefs de bataillon qui avaient voté pour la Commune dans la salle de la Bourse. En examinant un à un tous les événements du siége, on acquiert la certitude que le gouvernement ne toléra jamais aucun désordre. Il est vrai seulement que la police ne parvint pas toujours à opérer les arrestations qu'il avait prescrites, et que, dans beaucoup de cas, les conseils de guerre prononcèrent des acquittements qui énervaient l'action de l'autorité. On fut longtemps dans l'impossibilité d'arrêter Blanqui et Flourens. Ce n'était pas nouveau pour Blanqui puisqu'il a passé une partie de sa vie en prison et l'autre partie à dépister les polices de tous les régimes. Le conseil de guerre avait acquitté Sappia, qui avait ouvertement conspiré, et que les gardes nationaux de son bataillon avait eux-mêmes arrêté au moment où il distribuait des cartouches pour marcher sur l'Hôtel de Ville. Il semblait que, dans des conditions pareilles, tout gouvernement fût impossible. Cependant il n'y avait jamais eu moins de crimes contre les personnes, ni moins de délits contre les propriétés. Toutes les administrations fonctionnaient comme si rien d'extraordinaire ne s'était passé. Ceux qui reprochent aujourd'hui au gouvernement de n'avoir pas été assez sévère, ne se rendent compte ni de l'importance des résultats qu'il a obtenus, ni du peu de ressources dont il disposait pour

la répression. Il avait très-peu de soldats, très-peu de gendarmes; une police insuffisante composée de deux éléments : l'un, le plus petit, très-dévoué et très-incapable; l'autre, le plus nombreux, très-capable et très-ennemi; des conseils de guerre qui ne condamnaient pas; des quartiers où les meneurs comptaient presque autant de complices qu'il y avait d'habitants. Sans faire de répression, sans violer les lois, sans même user des pouvoirs de l'état de siége, et en payant continuellement de sa personne, le gouvernement a maintenu le calme dans Paris. La paix publique n'a été troublée que deux fois, malgré nos revers et le rationnement, dans une population de deux millions d'âmes tenue au secret par les Prussiens : d'abord le 31 octobre, et ensuite à la veille de la capitulation, le 22 janvier. J'attribue ce résultat au patriotisme de l'immense majorité de la population; mais en vérité, il serait souverainement injuste de ne pas reconnaître que le gouvernement y a contribué par son courage, sa sollicitude incessante et son habileté. Il faut que les faits soient bien mal connus ou que les préjugés soient bien forts pour que cette vérité ne frappe pas tous les yeux.

II

La journée du 31 octobre.

J'avoue qu'il y eut une maladresse de commise dans la nuit du 30 au 31 octobre. Verser à la fois sur Paris, comme on le fit, ces trois nouvelles, de la perte de Metz, de la reprise du Bourget par l'ennemi, et des projets d'armistice, considérés comme des projets de capitulation par la partie la moins éclairée de la population, c'était une imprudence véritable. Plusieurs jours auparavant, le journal *le Combat*, à M. Félix Pyat, avait annoncé la prise de Metz, en accusant le gouvernement d'avoir la nouvelle et de la cacher. Le gouvernement, qui, en effet, ne savait rien et n'avait reçu aucune dépêche, avait répondu par un démenti. Cette circonstance aggravait la situation. Le 30, à dix heures du soir, M. Étienne Arago, averti par les rapports qui lui venaient des mairies d'arrondissement, entra au con-

seil et prédit que la journée du lendemain serait orageuse. Il avertit aussi la préfecture de police. Dès le matin du 31, il y avait de l'agitation sur la place de l'Hôtel de Ville. Plusieurs maires vinrent prévenir M. Étienne Arago qu'ils ne pouvaient plus contenir la population; qu'une réunion des maires était indispensable pour aviser aux mesures à prendre. Il fit aussitôt la convocation; les maires vinrent sans leurs adjoints, parce qu'on ne pouvait pas abandonner les mairies dans un pareil moment. Il demanda en même temps au préfet de police de faire battre la générale. Le préfet lui répondit : « Il y aurait inconvénient à le faire trop tôt. Si la journée devient orageuse, nous consulterons le gouverneur. »

La délibération des maires, qui fut longue, porta immédiatement sur la nécessité de faire des élections municipales. Malheureusement, quand la foule se porta vers l'Hôtel de Ville, elle demandait la Commune : élection d'une municipalité, élection d'une commune, il semblait que ce fût le même vœu. Rien au fond n'était plus différent. Les insurgés voulaient le remplacement du gouvernement par les élus de Paris, la Commune révolutionnaire et toute-puissante; les maires, dont la très-grande majorité appartenait au parti de l'ordre, ne songeaient nullement à soustraire le corps municipal à l'autorité du gouvernement; ils ne réclamaient aucune attribution nouvelle; mais, sentant la difficulté de leur situation, ils demandaient, pour eux ou leurs successeurs, la consécration de l'élection, et ne demandaient pas davantage. M. Étienne Arago, qui s'associa à leurs vœux et le transmit au gouvernement avec les plus vives instances,

n'est pas plus connu par son ardent républicanisme que par son opposition aux doctrines démagogiques. Personne ce jour-là ne montra plus d'énergie contre ceux qui demandaient la Commune, et personne, cinq mois après, n'en déploya davantage contre ceux qui la firent.

J'étais arrivé à onze heures à l'Hôtel de Ville, parce qu'il y avait réunion de la commission des subsistances, et je n'en sortis que le lendemain matin, à cinq heures. Lorsque j'entrai, après la séance de la commission, dans le cabinet du préfet, la rue de Rivoli, la place, les quais, et même le pont qui conduit dans la Cité, regorgeaient de monde. On voyait, à l'animation des groupes, que ce n'étaient pas de simples curieux. Un bataillon était rangé devant la porte de l'hôtel, mais il avait levé la crosse en l'air. Le péristyle, qui est très-vaste, était envahi; et il était à craindre que les envahisseurs n'en vinssent aux mains avec les trois compagnies de mobiles et la compagnie de gendarmerie qui gardaient la cour et les couloirs intérieurs. Le général Trochu, très-sagement et très-patriotiquement, avait donné l'ordre de résister avec fermeté et de ne pas faire usage des armes. M. Étienne Arago et ses adjoints, M. Floquet, M. Clamageran, haranguèrent la foule, qui recula, sans toutefois évacuer le péristyle entièrement. Le colonel Chevriaux, commandant de l'Hôtel de Ville, fut sans cesse en présence de l'émeute, et, pendant longtemps, parvint à la contenir.

On voyait à chaque instant arriver, ou des compagnies qui, en débouchant sur la place, mettaient la crosse en l'air pour avertir qu'elles venaient attaquer le gouvernement et non le défendre, ou des hommes sans

uniforme, marchant en files régulières, précédés de tambours, et portant au bout de perches et de fusils des papiers sur lesquels on avait écrit en gros caractères : *La Commune ! Pas d'armistice !* De tous côtés, des orateurs, montés sur les bancs, haranguaient les citoyens qui les entouraient, et montraient avec des gestes de menace les fenêtres de l'Hôtel de Ville. Pendant que nous regardions ce spectacle, et que précisément un de mes voisins me disait : « C'est un mouvement d'opinion qui n'aura aucune suite, » nous vîmes sortir d'un groupe une fumée jaunâtre, et nous entendîmes une détonation. Il y eut quelque agitation aux alentours : mais évidemment personne ne fut atteint. La foule était si grande que le bruit ne fut entendu que de peu de personnes. On laissait monter les députations auprès de nous ; elles se succédaient de minute en minute, d'abord polies et même bienveillantes, puis impérieuses. Vers une heure et demie, on nous dit que M. Maurice Joly était dans la salle d'honneur, avec une députation tellement nombreuse que cette immense salle en était presque remplie. Nous y allâmes, M. Trochu, M. Pelletan et moi. M. Maurice Joly commença par parler du Bourget, qui n'avait pu être abandonné que par trahison. M. Jules Favre, qui avait passé la matinée avec M. Thiers, ne croyant pas à un mouvement sérieux, et qui venait d'arriver avec M. Picard, pour partager notre danger, d'heure en heure plus évident, étant alors entré dans la salle, M. Maurice Joly se tourna vers lui et lui reprocha amèrement ces projets d'armistice, qui, dans sa pensée, étaient un acheminement vers la capitulation. « Vous ne trahissez pas,

je le veux bien, disait-il, — et la foule autour de lui criait : *Si ! Si !* — non, vous ne trahissez pas, mais vous êtes insuffisants ; vos temporisations perdent tout; le peuple ne vous destitue pas (*Voix nombreuses : Si ! si ! la Commune !*), mais il exige l'adjonction d'hommes plus résolus. » Le général Trochu répondit avec le calme le plus parfait. Il exposa la situation avec tant de netteté et de fermeté, il dit si bien ce que c'était que l'armistice, quel en était le but, quelles en seraient les conséquences, que tout autre auditoire aurait été convaincu et entraîné. Mais il n'y avait pas à s'y tromper : nous avions devant nous une haine implacable et un parti pris irrévocable. Les récriminations s'élevèrent de tous côtés ; nous fendîmes violemment la foule pour retourner à la salle du conseil ; quand la députation descendit par le grand escalier pour rendre compte de ce qu'elle venait de dire et d'entendre, un bataillon de mobiles tout entier la suivit par ordre du général, et prit position sur toutes les marches de l'escalier, qui se trouva ainsi transformé en muraille vivante. On réussit en même temps à fermer l'autre grande porte, la plus voisine du quai. Elle était en chêne massif et très-épaisse. Le reste de nos mobiles se groupa derrière; c'étaient des Bretons, on pouvait compter sur eux ! et nous nous trouvâmes enfin isolés. Nous ressemblions en ce moment à une garnison assiégée par des forces très-supérieures ; mais on avait envoyé prévenir le général Tamisier, et on attendait d'instants en instants sa venue.

Tout à coup, quelqu'un demanda : « Où est le gouverneur? » Il était aux prises avec la foule. Il avait ap-

pris que les mobiles qui garnissaient les dernières marches de l'escalier luttaient corps à corps contre les insurgés qui voulaient monter sous prétexte de députation, et, n'écoutant que son courage, il était descendu pour éviter un malheur. M. Hérold et M. Bibesco l'avaient suivi. Dans les premiers moments, sa parole à la fois énergique et cordiale avait produit sur les masses un très-grand effet ; mais les survenants poussaient des cris qui couvraient sa voix, et quand on ne l'entendit plus, sa situation devint critique. On nous dit cela à la salle Saint-Jean où nous étions, et tout le monde s'écria : « Il faut le dégager. » Je me fis jour, non sans peine, à travers les mobiles, dont les rangs étaient très serrés. C'étaient, je crois, les mobiles de l'Indre, commandés par M. Dauvergne, qui se montra dans cette journée très-dévoué et très-courageux. Je trouvai le général debout sur une chaise, et répondant aux mille questions qui s'entre-croisaient. Quand je parus, quelques voix prononcèrent mon nom. On cria : « Pas de discours ! » D'autres dirent : « Ils sont fiers au milieu de leurs soldats. Ils n'oseraient pas sortir, venir au milieu de nous. — Vous allez voir, leur dis-je. Faites-moi place ! » Les rangs s'ouvrirent. Quelques-uns, qui me saluèrent d'un air de connaissance, me dirent à l'oreille : « N'avancez pas ! » et me repoussèrent vers l'escalier. D'autres dirent : « Il fait bien ! on l'écoutera ! » Je vis que ceux qui m'entouraient étaient pour moi. Ils me firent un passage en jouant énergiquement des coudes, et prirent une chaise dans le corps de garde pour me servir de tribune. Nous nous arrêtâmes au milieu de la place, et mes gardes du corps impro-

visés entourèrent la chaise sur laquelle je montai. On cria de toutes parts : « La Commune ! Pas d'armistice ! » D'autres crièrent : « Écoutez ! écoutez ! » On me dit près de moi : « Promettez les élections ! » — « Non, m'écriai-je, je ne puis rien promettre ; nous ne promettons que de délibérer quand nous serons libres ! Je ne viens pas faire des promesses. Je viens vous dire ce que c'est que l'armistice. (Explosion de murmures. — C'est un traître ! Pas d'armistice ! Guerre aux Prussiens ! La Commune !)» Pendant vingt minutes, j'essayai de dominer le tumulte. Plusieurs joignaient leurs efforts aux miens. Peine inutile. Une voix de stentor n'aurait pas été entendue. Les criards eux-mêmes étaient époumonnés. Ils ne parlaient plus, ils hurlaient, et faisaient venir de tous côtés les porteurs d'inscriptions : « La Commune ! Pas d'armistice ! » — « Descendez, me dit-on ; il n'est que temps ; » et je me trouvai au milieu de la foule, toujours défendu, soutenu, et en quelque sorte porté par mes amis de rencontre. Je vis qu'ils m'entraînaient du côté de l'avenue Victoria ; mais je voulus, malgré leurs avis, rentrer à l'Hôtel de Ville. J'avais tort ; je cédai à un sentiment irréfléchi ; j'aurais pu être plus utile à mes amis en profitant de la bonne volonté qu'on me montrait. Comme j'entrais sous la voûte, j'entendis qu'on disait : « C'est un otage ! » et quelqu'un me prit par le bras pour me rejeter en arrière; mais une nouvelle poussée me jeta devant les mobiles, dont les rangs s'ouvrirent pour moi seul, et j'arrivai brisé à la salle du conseil, où on essayait de délibérer.

Le général était de retour depuis longtemps et il présidait la séance.

C'est alors que M. Étienne Arago et ses adjoints se présentèrent à nous, et nous firent part de la résolution des maires. Plusieurs membres furent d'avis qu'on ne pouvait pas délibérer avant d'avoir débloqué l'Hôtel de Ville ; qu'annoncer des élections municipales quand au dehors on demandait la Commune, ce serait donner lieu à la plus détestable des équivoques. D'autres, en rappelant nos votes précédents, insistèrent sur l'imminence du péril. Je puis dire sans aucune forfanterie que personne ne songeait à soi ; mais personne n'oubliait non plus qu'une guerre civile serait le signal de la victoire des Prussiens. Cette considération entraîna le vote. On promit des élections municipales ; on refusa, par un vote spécial, d'en fixer le jour. M. Étienne Arago sortit aussitôt pour annoncer cette nouvelle. Il la cria du haut des fenêtres. Une acclamation formidable arriva d'en bas : « La Commune ! — Non, non, répondit-il, pas de Commune ! Jamais ! » Ceux qui l'entouraient crièrent comme lui : « Pas de Commune ! »

A ce moment, M. Tamisier parut sur le quai à la tête d'une colonne de gardes nationaux. Il avait à côté de lui le colonel Montagut, le plus brave, le plus généreux, le plus noble des hommes, qui avait quitté sa maison de commerce au moment où elle avait le plus besoin de lui, pour s'enfermer avec nous ; qui se livrait nuit et jour au travail le plus ingrat, avec un dévouement, une bonne humeur, un courage, une lucidité d'esprit qui ne se démentirent pas une minute. C'est lui qui, après avoir échappé à tous les périls du siége, est mort si misérablement, avec toute sa famille, dans le naufrage de la *Ville-du-Havre*. Leur vue ranimait

déjà nos esprits quand, à notre profond étonnement et à notre plus grand désespoir, les bataillons qui les suivaient tournèrent la crosse en l'air en débouchant sur la place. M. Tamisier entra quelques minutes après dans la salle. « On dit dans toute la ville que vous avez donné votre démission. Beaucoup de bataillons sont contre vous. Les autres refusent de marcher. »

La vérité est qu'ils ne refusaient pas de marcher par indifférence ou par malveillance, comme le croyait le général Tamisier, et comme les membres du gouvernement retenus prisonniers à l'Hôtel de Ville le crurent pendant toute la journée. On avait un peu, dans ces derniers temps, abusé du rappel. Les bataillons se rassemblaient lentement, les gardes nationaux descendaient en petit nombre. Les événements qui venaient de se passer furent ignorés de tout le monde jusqu'à la nuit. A quelques pas de l'Hôtel de Ville, on ne savait rien. M. Hérold et M. Hérisson, qui étaient libres vers six heures du soir, constatèrent que la place n'était pas encombrée, que les passants allaient et venaient comme à l'ordinaire. Les voitures stationnaient sur le quai de Gesvres. Ils se firent conduire chez le général Trochu, où ils trouvèrent le général Schmitz, son chef d'état-major, fort mal renseigné, croyant tout au plus à une manifestation plus nombreuse et plus bruyante qu'à l'ordinaire. Il tomba de son haut quand ils lui dirent que le général était prisonnier. En le quittant, M. Hérold se rendit au ministère de la justice. Il y avait des bataillons rangés sur la place; il dit aux officiers qui l'Hôtel de Ville était envahi, le gouvernement prisonnier, Flourens dictateur. Ils l'ignoraient absolument. Leur im-

dignation fut égale à leur surprise. Le premier bruit qui se répandit par toute la ville, mais assez tard dans la soirée, fut que Dorian était président du gouvernement. Aussitôt que toute la vérité fut connue, la garde nationale accourut en foule. Elle était tout entière sur pied au milieu de la nuit. Quant à nous, nous étions nécessairement sous l'impression de ce fait, qui nous semblait décisif : les bataillons amenés par le général Tamisier avaient mis la crosse en l'air.

De grands cris partirent tout à coup de la place. C'était une bande armée de haches qui s'élançait sur la porte de chêne, qu'on avait réussi à fermer, et commençait à la faire voler en éclats. La porte, malgré son épaisseur, ne résista pas longtemps. La foule, en entrant, se rua pour ainsi dire dans toutes les directions. La salle des séances du Conseil municipal était placée au fond de la cour d'honneur. Les maires de Paris y avaient tenu séance, quelques instants auparavant, sous la présidence de M. Étienne Arago. La séance était suspendue parce qu'on attendait la réponse du gouvernement au sujet des élections municipales. Une partie des assaillants se porta de ce côté et envahit la salle, où ne se trouvaient en ce moment que quatre personnes : MM. Henri Martin, Tirard, Carnot et Chaudey. « Ils opposèrent une vive résistance à l'envahissement, dit M. Claretie. Tirard, ceint de son écharpe, monte sur son banc, et, à plusieurs reprises, harangue la foule avec une grande véhémence. Menacé un instant par quelques forcenés, ses collègues l'entourent, et plusieurs citoyens se joignent à eux pour faire évacuer la salle. Déjà les plus intrépides lâchent pied,

et, avec cette mobilité particulière aux manifestations populaires, un décisif mouvement de recul ne tarde pas à se produire.

» Malheureusement, une nouvelle bande d'envahisseurs, à la tête de laquelle se trouvent Flourens, Félix Pyat, Delescluze et Blanqui, pénètre par les portes vitrées auxquelles donnent accès les deux rampes de l'escalier en fer à cheval de la cour d'honneur. Les banquettes sont escaladées, les pupitres brisés, les fenêtres volent en éclats, et c'est en vain que Flourens et ses amis réclament le silence pour lire les noms des membres d'un nouveau gouvernement.

» Toujours à leur place, faisant tête à l'orage, Chaudey, Henri Martin, Tirard et Carnot, entourés de quelques citoyens dévoués, parmi lesquels se trouve Cernuschi (M. Cernuschi était membre de la Commission des subsistances, dont les séances se tenaient tout à côté), protestent avec énergie contre ces nouvelles violences; mais leurs voix se perdent dans le tumulte et ils sont obligés d'abandonner une lutte désormais inutile. »

Pendant ce temps-là, d'autres scènes se passaient dans la partie de l'Hôtel de Ville où siégeait le gouvernement. Il fallait, pour arriver jusqu'à lui, traverser plusieurs salles où se trouvaient des officiers et des gardes nationaux. On ne tarda pas à entendre le bruit d'altercations violentes; puis la porte céda plutôt qu'elle ne s'ouvrit, et livra passage à huit ou dix commandants de bataillon, parlant tous à la fois, demandant des élections municipales, une sortie, pas d'armistice, nous avertissant qu'ils étaient pour nous, mais que nous n'avions

pas d'autre moyen de salut que le parti qu'ils nous proposaient; que, d'ailleurs, l'Hôtel de Ville était forcé et que, dans une minute, nous allions nous voir face à face avec des ennemis. Nous entendions, en effet, le bruit des armes, un mouvement tumultueux, des acclamations et des cris de colère dans la salle la plus voisine. M. Étienne Arago entra, tenant son écharpe à la main : « Je n'en veux plus; ils l'ont souillée! ils ont porté la main sur moi! » Pendant qu'on essaie de le calmer, la porte cède une seconde fois, et une multitude de gens armés, se précipitant avec des hurlements, remplit la salle en un clin d'œil.

Telle était l'intensité de la foule, que nous nous trouvâmes serrés comme dans un étau devant la table où nous étions assis. Les plus violents avaient cherché des yeux, en entrant dans la salle, ceux d'entre nous qui leur inspiraient une rancune particulière, et s'étaient faufilés de manière à pouvoir les injurier et les railler en face. Un d'eux dit à M. Jules Ferry, en l'insultant : «Enfin, je te tiens, et tu ne m'échapperas pas!» M. Jules Ferry lui répondit : « C'est moi qui te tiens, et demain, entends-tu bien, tu seras dans la position où je suis aujourd'hui. » Un autre se précipita vers le général Trochu, l'écume à la bouche : « Je viens de Vanvres; j'ai vu de mes yeux enlever les canons. » Le général fumait son cigare : « Mais, mon ami, lui dit-il, vous ne savez ce que vous dites; on a remplacé des pièces d'une portée ordinaire par d'autres d'une portée supérieure : voilà tout le mystère et toute la trahison. » J'aperçus de loin M. Garnier-Pagès, dont la bonté est aussi grande que le courage, et qui ne désespère jamais de rien ni de

personne, essayer de raisonner avec ces furieux, de leur démontrer le crime qu'ils commettaient en provoquant une guerre civile dans un pareil moment. Quelques-uns s'efforçaient, mais en vain, d'obtenir pour lui un peu de silence. Le général, en voyant entrer les tirailleurs de Flourens avec leurs fusils, dit au commandant Bibesco, qui était derrière lui, appuyé au dossier de son fauteuil, poste qu'il ne quitta pas de toute la soirée : « Je puis être, par ces gredins, l'objet d'outrages que je ne subirai pas sous les insignes du commandement, » et, retirant ses épaulettes et sa plaque de la Légion d'honneur, il les lui remit.

Tous parlaient ou criaient à la fois, avec des gestes d'énergumènes. Nous seuls restions calmes et immobiles, semblables à quelques hommes sensés qui se seraient égarés dans une bacchanale. Ils n'eurent pas la satisfaction de voir un seul d'entre nous baisser les yeux ou changer de visage. Jules Favre se leva, avec un dédain superbe, pour lancer une protestation. Mille cris redoublés couvrirent à l'instant cette voix dont on connaissait la toute-puissance sur les masses. Il y avait une lutte constante à la porte, parce que les survenants voulaient entrer et que la salle ne pouvait plus contenir personne. « Le flot montait toujours, dit M. Jules Favre, et menaçait de s'écraser lui-même. » Un des plus enragés, ayant un bonnet rouge sur la tête et portant un tambour de garde nationale, avait escaladé deux banquettes superposées contre la muraille, et, de là, il exécutait de temps en temps des roulements qu'il entremêlait de cris sinistres.

M. Rochefort parle aux nouveaux arrivants. On lui

dit de monter sur la table. Il y monte. Je n'entends pas un mot de ses paroles. Il ne réussit pas à obtenir le silence. Un autre orateur lui succède. On dit autour de moi qu'il s'appelle Lefrançais. Il proclame la déchéance du gouvernement. On crie : « Bravo! » Mais il est évident que la foule attend quelqu'un. C'est Flourens. Il arrive enfin. On lui crie de toutes parts : « Le Comité! le Comité ! » Il paraît que le Comité (de salut public) n'est pas fait, et que les grands chefs délibèrent dans quelque coin du palais pour y mettre la dernière main. « Qu'ils se hâtent! qu'ils se hâtent! Vive Flourens! A bas Trochu! »

Millière et Flourens étaient montés sur la table du conseil, qu'ils ne cessaient de parcourir avec des gestes frénétiques. Flourens avait de grandes bottes à l'écuyère. Il marchait sur les encriers, dont le contenu inondait le tapis. On voyait qu'ils prononçaient des discours, qu'ils essayaient de donner des ordres. Les injures contre le gouvernement de la Défense, les quolibets sur chacun de nous, les cris de : « Vive la Commune! » partaient de toutes parts avec une telle unanimité qu'il aurait été impossible à la voix la plus puissante de dominer un pareil orage. La moitié des assaillants avaient la pipe ou le cigare à la bouche et remplissaient la salle d'une épaisse fumée. De guerre lasse, Millière descendit de la table, mais Flourens y demeura, en criant d'une voix qui devenait de plus en plus glapissante. Nous finîmes par comprendre qu'il nous demandait nos démissions. Des cris partirent alors de tous côtés. « Oui! oui! les démissions! » On mit une feuille de papier devant le général. « Signez! signez! » Il la repoussa dé-

daigneusement. On fit la même demande à chacun de nous; on n'eut partout que la même réponse. Ceux qui m'entouraient me dirent : « Vous tenez donc bien au pouvoir! C'est donc bien bon, le pouvoir! — Vous voyez, leur dis-je. »

Il devait être environ six heures quand M. Flourens proposa la liste du nouveau gouvernement. Il me semble qu'il s'y prit à plusieurs fois, et qu'il ne réussit qu'après diverses tentatives. Il obtint enfin, pour faire cette proclamation, une sorte de demi-silence. D'ailleurs, la salle, toujours très-encombrée, était pourtant un peu moins remplie. Je pense que les simples curieux, — les amateurs, — étaient allés dîner, et que nous avions en grande majorité autour de nous les amis de M. Flourens. Il parla d'abord en termes assez ambigus d'une liste de gouvernement « qu'on avait faite en bas ». Il voulait dire, comme nous le sûmes plus tard, dans la salle du conseil municipal ; mais il devait savoir que M. Delescluze et même M. Félix Pyat avaient protesté contre la création d'un comité de salut public acclamé le lundi, quand il paraissait établi qu'on élirait une Commune le mardi. Il n'en tenait pas moins à faire sa promulgation ; et, s'éclaircissant la voix, il prononça à peu près cette harangue :

« Citoyens,

» Vous avez renversé un gouvernement qui vous trahissait (*Acclamations unanimes*). Il faut en constituer un autre (*Oui! oui!*). On vous propose de nommer les citoyens : Flourens (*Réclamations nombreuses*), Millière,

Delescluze, Rochefort (*Non! non! pas de Rochefort! — Si! si! nous voulons Rochefort!*), Dorian (*Applaudissements dans toute la salle*), Blanqui, Félix Pyat. »

M. Flourens avait certainement d'autres noms sur sa liste; mais le tumulte devint si grand qu'il y renonça. Il parvint pourtant à faire entendre qu'on devait préparer une salle à part pour le nouveau gouvernement. Mais les murmures éclatèrent à cette proposition. Plus d'escamotage! Tout devait se passer en présence du peuple. « Eh bien, répliqua M. Flourens, qu'on nous laisse un peu de place, et qu'on ne nous étouffe pas. Le peuple doit s'éloigner; les gardes nationaux resteront avec nous dans la salle. Quant aux membres du gouvernement déchu, nous les retenons comme otages, (Voix nombreuses : *Il faut les faire prisonniers!*) jusqu'à ce qu'ils nous aient donné leur démission de bonne grâce, sinon... (*Applaudissements répétés.*) »

M. Dorian demanda alors la parole. Je ne vis jamais triomphateur si embarrassé de sa gloire. Il était parfaitement résolu à ne pas nous quitter, et surtout à ne pas faire partie du gouvernement qui nous remplacerait. C'était, avant tout, un cœur fidèle, fidèle à sa foi républicaine et à ses amis. A la tête d'une grande industrie, il s'était fait adorer de ses ouvriers, dont il était réellement le maître. Au Corps législatif, malgré la solidité, et je puis même dire la rigidité de ses opinions, il n'avait fait que des amis, parce qu'il était, dans les relations privées, le plus doux, le plus bienveillant, le plus généreux des hommes. Depuis qu'il dirigeait le ministère des travaux publics, il y avait déployé une activité sans égale. Fabricant d'armes de son métier, il ne

changea pas d'occupation en devenant ministre. Il fut bientôt notre grand fondeur de canons. C'est par là qu'il conquit si vite la popularité. La population ne voulait plus des généraux ; elle avait horreur du génie, de l'artillerie, de l'intendance ; du génie surtout, et par conséquent des canons que le génie faisait faire. Dorian, à lui seul, valait mieux que tout cela ; il n'y avait de bons canons que ceux qu'il avait faits. Pour lui, il ne demandait pas mieux que de continuer à en faire, mais avec nous. Il prit donc la parole pour refuser. « Citoyens, dit-il, je ne puis accepter. (*Vive Dorian ! Dorian ministre de la guerre !*) Précisément, je suis incapable de diriger la guerre. » (*On n'entend pas ! on n'entend pas !*) Dorian monte sur la table. (*Acclamations enthousiastes : Dorian ministre de la guerre ! Dorian président du gouvernement !*) « Je suis un fabricant, dit-il ; je ne suis et ne veux être que cela. (*Bravos. Applaudissements : Dorian président !*) Non, non, citoyens ! » Le bruit couvre sa voix. « Jamais je n'abandonnerai mes amis. » (*Vive Dorian ! Dorian dictateur !*) Il renonce à se faire entendre, et reprend sa place en faisant des gestes multipliés de refus.

Vers huit heures et demie, le général Trochu réussit à s'échapper des mains de ceux qui nous retenaient. Je veux le laisser raconter lui-même les détails de son évasion.

« Un homme qui portait les galons de sergent, dit-il dans son très-curieux et très-véridique ouvrage, intitulé : *la Politique et le Siége de Paris*, et qui paraissait avoir un rôle dans l'insurrection, avait été ou s'était chargé spécialement de ma garde. Il me dit qu'il avait long-

temps servi dans les zouaves. L'arme au pied, plein de déférence pour moi, il me laissait librement communiquer avec quiconque se présentait au fauteuil où j'étais assis, m'avait donné du feu pour le cigare, et enfin il interpellait incessamment, en les accablant de lazzi, ses collègues montant et pérorant sur la table.

» Flourens y était depuis longtemps, à bout de lecture de décrets, accablé par les continuelles et violentes sommations de ses gens, assourdi, balbutiant, incapable de continuer son rôle.

» — Voyez-vous, mon général, me dit le sergent d'insurgés, voilà des b... qui nous ont fait prendre les armes au galop et qui nous ont menés ici sans savoir qu'y faire.

» Et mettant ses deux mains en porte-voix :

» — Florence, ma vieille, tu faiblis, — lui cria-t-il avec une intonation si bruyante, si pleine de colère et de raillerie tout à la fois que, renversé dans mon fauteuil, j'en ris malgré moi et malgré la gravité des circonstances, pendant que Flourens, les yeux hagards, le regardait sans comprendre.

» Le commandant Ibos, du 106e bataillon, qui, dans cette nuit, fit preuve d'intelligence et de résolution, avait pris place un instant sur la table et n'avait pu se faire entendre. Il disparut, revint peu après, et s'approchant de moi : — Mon général, j'ai en bas une partie de mon bataillon et quelques hommes ici ; voulez-vous tenter la sortie ? — Combien d'hommes ici ? — Une vingtaine peut-être. — Ce n'est pas suffisant. Il faut qu'il y en ait assez pour nous envelopper en demi-

cercle pendant notre retraite. Faites-les venir, je vais prévenir les membres du gouvernement.

» Me penchant à droite et à gauche, et aussi par MM. Ferry et Bibesco, je fis passer l'avis suivant : — Tout à l'heure, je me lèverai brusquement; dirigez-vous tous à ma suite vers le grand escalier.

» L'avis parvint-il exactement? ou, parvenu, fut-il mal compris? ou enfin ceux des membres du gouvernement qui étaient à ma gauche étaient-ils trop loin pour en profiter? Je n'en puis rien dire; ce qui est sûr, c'est que, de nouveau prévenu que tout était prêt, je me levai vivement et marchai vers la porte, suivi de MM. Ferry, Arago et de mes officiers. Mon sergent d'insurgés parut s'en émouvoir médiocrement. Une demi-douzaine de mains, s'avançant pour me saisir, renversèrent sur moi mon fauteuil, que n'avait pas lâché le commandant Bibesco et qu'il releva brusquement en séparant de moi ceux qui tentaient de me reprendre. Puis le commandant Faivre et lui, se tenant derrière moi et couvrant ma retraite, nous pûmes gagner le haut du grand escalier et le descendre au milieu d'un désordre indescriptible, mais où aucun de nous ne fut l'objet de la moindre violence. J'eus aussi pour cette entreprise, qui s'exécuta avec plus de facilité et moins de péril qu'on ne l'a généralement dit, l'assistance dévouée d'un capitaine de la garde nationale, M. Alexandre Brette. Ce fut lui qui, dans le parcours tumultueux du grand escalier, me décoiffa brusquement pour ôter aux insurgés, qui, postés sur le palier du haut, auraient pu avoir l'idée d'envoyer une balle à mon képi brodé de général, la possibilité d'ajuster. »

Le mot d'ordre du général Trochu ne parvint pas jusqu'à moi. D'ailleurs j'étais trop éloigné et trop entouré pour le suivre. Je le vis se lever avec plusieurs autres personnes, j'aperçus un grand mouvement dans la partie de la salle opposée à celle où je me trouvais; mais l'idée ne me vint pas qu'il avait pu sortir. Les siéges les plus rapprochés autour de la table étaient occupés par des insurgés; j'apercevais seulement par-dessus leurs têtes M. Jules Favre, qui était resté à sa place. Je croyais que nos collègues n'étaient pas loin, tandis que plusieurs avaient réussi, soit à sortir de la salle, soit même à quitter l'Hôtel de Ville.

J'ai dit que M. Rochefort, au moment de l'envahissement, était monté sur la table pour parler à la foule. Je crois même qu'il y monta le premier. Il parla du décret pour l'élection des maires, qui venait d'être rendu : mais ceux qui l'entendaient lui criaient : « Est-ce pour demain ? Est-ce la Commune? » Il n'était pas en grande veine de popularité ce jour-là. Quand il vit qu'on ne l'écoutait pas, il descendit de sa tribune improvisée et se rendit sous le vestibule, où il lutta encore quelque temps pour persuader à la foule de se retirer. Enfin, tous ses efforts étant inutiles, il jugea probablement la partie perdue, et se faufila à travers les groupes pour gagner son domicile. Nous ne le revîmes que le lendemain.

M. Picard, en arrivant vers une heure et demie à l'Hôtel de Ville avec M. Jules Favre, et en voyant cet immense attroupement, avait été fortement d'avis de ne pas entrer. M. Jules Favre l'avait entraîné; mais dès qu'il vit la tournure que prenaient les choses, il pensa

avec raison que nous allions être pris au piége, et que ce qu'il pouvait faire de plus utile était d'essayer de sortir pour mettre nos amis en mouvement. Il y réussit un peu avant cinq heures. Il se leva comme pour changer de place, gagna la porte de la salle où nous étions, et, tout de suite, enfila le grand escalier sans opposition, et même en recevant bon nombre de coups de chapeau. L'idée de sévir contre nous ne vint que plus tard ; on se contentait alors de nous renvoyer. Il rencontra dans la rue de Rivoli deux ou trois personnes de sa connaissance : « Que fait-on dans Paris ? » On ne faisait rien ; on croyait le gouvernement renversé; on attendait paisiblement que quelqu'un voulût bien prendre la peine d'en faire un autre. « Vous prenez cela ainsi ? — Que voulez-vous? Il est renversé, il ne pouvait pas tenir longtemps ; nous n'y pouvons rien. »

M. Picard, heureusement, pensa que tout le monde ne partageait pas cette égalité d'âme. Paris n'était ni si bien renseigné ni aussi porté à l'indifférence. Il se rendit d'abord au ministère des finances, qu'il fallait mettre à l'abri d'un coup de main. Il télégraphia aussitôt à plusieurs généraux de venir le trouver. L'amiral de Chaillié, l'amiral la Roncière le Noury, l'amiral Dompierre d'Hornoy, le général de Lignières, qui commandait les mobiles, accoururent pour concerter avec lui les mesures nécessaires. Il appela aussi le général Ducrot, qui était à la porte Maillot, et qui ne put venir que beaucoup plus tard. M. Roger (du Nord), qui servait comme colonel dans la garde nationale, et qui déploya une grande intrépidité pendant le siége, vint lui dire : « Il y a un désordre absolu, on ne peut faire battre le

rappel parce qu'on n'a pas donné l'ordre écrit. » M. Roger (du Nord) se trompait. M. Jules Favre avait donné, à une heure et quart, avant de se rendre à l'Hôtel de Ville, l'ordre de battre le rappel. Cet ordre avait été porté immédiatement par M. Charles Ferry, chef du cabinet de l'intérieur, à M. Ferri-Pisani, qui le fit exécuter. Mais l'ignorance où on était de la gravité des événements fit que la garde nationale descendit très-peu; il vint à peine quelques bataillons. C'est ce qui explique l'erreur de M. Roger (du Nord). M. Picard signa un ordre aussitôt, et il ajouta qu'on pouvait battre la générale, si cela devenait nécessaire. Il avait sous la main M. Camille Sée, qui remplissait les fonctions de secrétaire général de l'intérieur. Il l'envoya, avec le premier bataillon qu'on put réunir, protéger l'imprimerie du *Journal Officiel*. Il le chargea ensuite de surveiller l'exécution de ses ordres relativement au rappel, qui fut battu de nouveau dans tous les quartiers. Ayant appris sur les neuf heures que le général Trochu était libre, il lui dépêcha M. Camille Sée, qu'il suivit de très-près. Le général, en arrivant, avait donné des ordres à la garde nationale. Il avait envoyé un aide de camp à la porte Maillot pour dire au général Ducrot de ne pas faire entrer ses troupes. Il pensait, avec raison, que la garde nationale suffirait, et il mettait une grande importance à ne pas engager une lutte entre la garde nationale et l'armée. Par là même raison, il arrêta les mobiles du général de Lignières, qui furent seulement massés en un lieu d'où ils auraient pu accourir en cas de nécessité. Quand M. Trochu vit M. Picard, il avait déjà chargé M. Jules Ferry de prendre le commandement de la garde nationale. La défaite des insur-

gés était plus que certaine. Toute la difficulté venait de ce qu'ils tenaient en otage M. Jules Favre et les autres membres du gouvernement.

Pendant qu'on commençait à battre le rappel conformément aux ordres de M. Picard, une affiche placardée sur tous les murs de Paris convoquait les officiers de la garde nationale dans la salle de la Bourse, à huit heures. Cette convocation était faite par les officiers du 148e bataillon. On avait fait des préparatifs pour une réunion nombreuse. Une table, placée dans l'espace occupé par la corbeille, devait servir à la fois de bureau et de tribune. Il vint environ deux cents personnes. Il fallut d'abord constituer le bureau, ce qui fut assez long et très-difficile. Comme on se mettait à délibérer, un citoyen en habits bourgeois se présenta avec l'affiche qui annonçait pour le lendemain l'élection « des membres de la Commune ». M. de Molinari, rendant compte de cette réunion, dans son livre des *Clubs rouges*, dit que cette communication fut accueillie par ces mots : « Oui! oui ! une Commune élue ! Pas de Commune révolutionnaire ! » Ce sentiment qui n'était tout à fait favorable ni au gouvernement, ni à l'émeute, paraissait assez général parmi les officiers présents. Ils acceptaient l'élection, parce qu'ils accusaient le gouvernement de réaction et de mollesse, et que d'ailleurs, ils le croyaient tombé ; mais ils se promettaient que l'élection amènerait aux affaires des hommes intelligents, républicains, libéraux, non des ambitieux, des brouillons et des incapables, comme ceux qui, se croyant déjà dictateurs, s'apprêtaient, dans cette même nuit, à faire revivre les doctrines des jacobins de 1793.

Le citoyen Rochebrune pensa que le lieu et le moment étaient opportuns pour exposer son plan de campagne, qui ne demandait d'ailleurs ni de grands développements de sa part, ni de grands efforts d'intelligence de la part des auditeurs. « Les Prussiens, dit-il, ne peuvent avoir sur un seul point de la vaste enceinte de Paris que quelques milliers d'hommes. En procédant par des sorties de 200,000 hommes, nous ne pouvons manquer de les écraser. » Cette conception aussi simple que profonde, fut couverte d'applaudissements. Il ne fallait au citoyen Rochebrune que douze jours, pas davantage, pour sauver Paris, la France et la République. Un des auditeurs proposa de le nommer, séance tenante, général de la garde nationale. Cette mise en scène préméditée n'obtint aucun succès. On cria de tous côtés : « Pas de nomination révolutionnaire ! »

M. Rochebrune lui-même ne veut pas d'une élection prononcée par deux cents officiers. « Ce serait usurper les pouvoirs de nos camarades ! » Il veut être nommé par la Commune. « Nommons d'abord la Commune, dit-il, et elle nommera le général de la garde nationale.»

A ces mots, il se produit encore une faible tentative en faveur de MM. Blanqui et Delescluze. Un chef de bataillon aposté s'écrie que la Commune est nommée. Un groupe d'amis serrés autour de lui applaudissent. Mais on leur répond avec ensemble : « Elle s'est nommée elle-même, nous n'en voulons pas ! »

D'autres s'écrient : « Puisque vous dites que la Commune est nommée, citez les noms de ses membres ! » Le messager ne demande pas mieux ; il n'est pas là pour autre cause. Il cite les citoyens Dorian, Pyat, Le-

dru-Rollin, Blanqui, Millière, etc. « Les noms de Ledru-Rollin, de Blanqui et de Millière soulèvent de violentes réclamations, dit M. de Molinari. — Ils ont perdu la République de 1848. Ils perdront la République de 1870! — Tumulte extraordinaire dans lequel domine le cri de : — Pas de Commune révolutionnaire! »

» Un partisan de la Commune arrive essoufflé, il s'élance sur la table, et il annonce à la réunion que le 106[e] bataillon vient de marcher sur l'Hôtel de Ville et y a délivré les personnes qui y avaient été mises en état d'arrestation dans l'après-midi. « Souffrirez-vous, dit-il, qu'un seul bataillon impose la loi à toute la garde nationale? « Cette communication n'excite toutefois qu'une faible émotion. Les officiers présents refusent de réunir leurs hommes, comme les y invite l'orateur, pour empêcher la réaction de triompher à l'Hôtel de Ville.

» Un autre orateur a plus de succès. « On a voulu, dit-il, renverser le citoyen Trochu; mais par qui veut-on le remplacer? Il nous faut un général, un homme du métier, car on ne s'improvise pas général. S'il a démérité, qu'on examine sa conduite et qu'on le destitue, mais on ne peut le renverser par des moyens révolutionnaires. (*Applaudissements.*) Tout le monde peut commettre des fautes; mais s'il a agi comme un brave et loyal citoyen, je demande qu'on le maintienne (*Oui! oui! Tonnerre d'applaudissements*) car nous ne pouvons rester sans chef en présence des Prussiens. (*Applaudissements redoublés.*) »

» L'Assemblée se sépare vers dix heures. »

Ce petit groupe de gardes nationaux appartenait certainement à l'opinion républicaine avancée. Il était aussi

hostile à l'insurrection qu'à la réaction. Ces deux cents officiers, dont le plus grand nombre étaient des chefs de bataillon, ne voulaient pas accepter le gouvernement qui venait de se créer lui-même à l'Hôtel de Ville, et pourtant, au lieu de se rendre chacun à leur poste dans un moment de crise, et pendant qu'on battait partout le rappel, ils restaient, de huit heures jusqu'à dix, à pérorer dans la salle de la Bourse. Ils comptaient, depuis qu'on leur avait lu l'affiche, qu'il y aurait des élections le lendemain, et que Blanqui ne serait pas nommé. C'est cela qui les rassurait, et c'est aussi cela qui poussait beaucoup de républicains de la même nuance à ne pas engager de bataille à propos d'un incident qui devait se dénouer pacifiquement au bout de vingt-quatre heures. On ne réflechissait ni à ce que les insurgés pouvaient faire en une nuit, ni à ce qui arriverait si l'ennemi prenait ce moment pour attaquer, ni aux conséquences d'une rixe sanglante qui pouvait à chaque instant éclater à l'Hôtel de Ville. On oubliait que des élections municipales, faites le 1er novembre, après ce qui s'était passé la veille, consacreraient aux yeux de tous les partis l'abdication du gouvernement et le triomphe de la Commune.

Règle générale : quand un événement extraordinaire et inattendu se passe, ceux qui n'en sont pas immédiatement les témoins, ou n'y croient pas, ou n'en comprennent pas la gravité. C'est par miracle que la bataille n'a pas été engagée, pendant la nuit du 31 octobre, dans une cour, dans un couloir, dans la salle où nous étions, et que le coup de révolver, tiré sur nous presque à bout portant, n'a pas fait de victimes. Qu'un de nous

fût tombé sous la balle d'un fou ou d'un fanatique, à l'instant c'était une tuerie. On n'y pensait pas à la réunion de la Bourse, ni dans le reste de la Ville. Beaucoup se tranquillisaient, comme les officiers, en disant : « Il y aura des élections demain. » Ce n'était guère le moment d'être tranquilles.

Plusieurs dépositions entendues dans l'enquête montrent bien l'étrange situation de l'Hôtel de Ville pendant toute cette nuit. Je choisis celle du général Le Flô.

Le général Le Flô était venu à l'Hôtel de ville, en bourgeois. Sa figure n'était pas connue; il sortit de la salle du conseil sans aucune difficulté au commencement de l'envahissement. On lui apprit, lorsqu'il venait de donner ses ordres à des officiers, qui, probablement, étant en uniforme, ne réussirent pas à sortir, que nous étions prisonniers. Il se hâta de revenir dans la salle où nous étions. « On ne passe pas ! — Je suis Le Flô, le ministre de la guerre. Mes collègues sont prisonniers; j'ai le droit d'être avec eux. » Il pensait que sa présence pourrait nous être utile, qu'il pourrait saisir une occasion. A une heure assez avancée de la nuit, il entendit que Millière parlait d'un bataillon de mobiles bretons rangé en bataille dans une cour et menaçant de faire feu contre les tirailleurs de Flourens. Cet Hôtel de Ville était si vaste, si rempli de couloirs, d'escaliers dérobés, de cours et d'arrière-cours, que des bataillons, dévoués à l'ordre y circulèrent pendant l'insurrection ; M. Charles Ferry amena plusieurs fois des compagnies entières dans l'espoir de nous dégager. Tout le monde reculait devant une décharge qui aurait été le signal d'un massacre général. Millière fut trop heureux de re-

courir au général Le Flô pour apaiser les Bretons. Le général descend, établit une trêve, non sans peine, et apprend des mobiles qu'ils ont quatre-vingts prisonniers. Ils en avaient même davantage, et de toutes sortes, car il y avait dans le nombre des femmes et des enfants. Ce fut, pour M. Le Flô, un trait de lumière. « Otages pour otages, » se dit-il. Profitant de ce que les portes lui étaient ouvertes, il se rendit le plus vite possible chez le général Trochu pour lui donner cette nouvelle. Mais on lira avec intérêt, dans la déposition même du général, le récit de cet incident.

« On nous campa, dit-il, dans l'embrasure d'une fenêtre, on nous fit entourer par une douzaine de sacripants commandés par un officier qui avait l'air d'un parfait scélérat, et qui donna l'ordre à ses hommes de nous fusiller au premier coup de feu qui serait tiré au dehors.

» Pendant quatre heures, nous sommes restés continuellement sous cette menace. A chaque mouvement qui se produisait dans la salle ou au dehors, ces drôles armaient leurs fusils et faisaient le mouvement de nous coucher en joue. Cela dura ainsi jusqu'à une heure et demie du matin.

» A ce moment, au milieu de ce désordre, de cette confusion inexprimable, un personnage se précipita dans la salle, très-pâle, très-ému, très-agité. » — Citoyens, s'écria-t-il, nous sommes perdus! Nous sommes trahis ! Les mobiles arrivent ! »

» A ce moment, en effet, les mobiles du Finistère montaient l'escalier. Bien avant leur arrivée, sept ou huit fois, des individus étaient venus demander la con-

signe à l'officier qui commandait le détachement chargé de nous surveiller. L'officier leur avait répondu : « Vous savez, citoyens, ce que vous avez à faire; si ces gens-là bougent, vous les fusillerez ! »

» Lorsque cet invividu dont je vous ai parlé tout à l'heure se précipita dans la salle en criant : « Les mobiles arrivent ! » nos gardes du corps armèrent leurs fusils et se mirent en mesure de nous coucher en joue. A ce moment, j'étais tout près de M. Millière; je ne le connaissais pas cinq minutes auparavant; mais il était monté sur une table, et il avait fait une sorte de discours assez modéré. Je l'avais entendu appeler par son nom. Alors que les gens qui nous entouraient armaient leurs fusils et se préparaient à nous fusiller, je sautai à la gorge de M. Millière, qui causait avec un individu dont je n'ai pas su le nom, je les saisis tous les deux par le collet et je leur dis : « Vous êtes tous perdus; vous allez tous sauter par la fenêtre du premier au dernier. Il n'y a qu'un homme ici qui puisse vous sauver, c'est moi. — Arrêtez, crièrent-ils, aux hommes qui allaient nous passer par les armes ; et vous, me dirent-ils, courez, empêchez ces troupes d'arriver. »

» Je fus enlevé, porté sur les bras jusqu'en dehors de la salle... Je m'égarai, et j'arrivai dans une cour dont les deux extrémités étaient gardées, l'une par le 4e bataillon des gardes mobiles du Finistère, l'autre par un détachement du bataillon de Flourens. Les deux troupes avaient apprêté les armes et allaient faire feu.

» Je me rappelai que j'avais laissé dans la salle d'en haut Jules Favre, Jules Simon, Garnier-Pagès, le général Tamisier et trois officiers d'état-major. Pour moi, il

était évident, certain, que le premier coup de fusil tiré dans cette cour entraînerait la mort de ces messieurs, et je voulais les sauver à tout prix. Je me précipitai entre ces gens pour essayer de les calmer et d'arrêter les coups de feu. Je parlementai. C'était la nuit, on n'y voyait pas beaucoup, et parmi les mobiles quelques-uns ne savaient pas même le français. J'eus l'idée de leur parler bas-breton... »

Il apprit donc, comme je le disais, que les mobiles avaient des prisonniers, et conçut la pensée d'un échange. En arrivant chez le général Trochu, il le trouva à cheval et entouré d'une véritable armée. Il lui donna à la hâte son renseignement, et revint tout courant à l'Hôtel de Ville et jusque dans la salle où nous nous trouvions, pensant qu'il aurait peut-être à prévenir un massacre ; mais quand il arriva, il était plus de trois heures du matin ; M. Jules Ferry était déjà dans la salle à la tête d'un bataillon.

Tous ces détails, les démarches faites par M. Picard, les ordres qu'il avait donnés, le rassemblement de la garde nationale et des autres troupes, les apparitions de M. Charles Ferry dans les couloirs, les découvertes de M. Le Flô, la présence de M. Jules Ferry sur la place, étaient naturellement ignorés de nous, puisque nous n'avions de communication avec personne. Nous ne savions pas même ce qui se passait dans l'Hôtel de Ville, dans la salle voisine, ou à deux pas de nous, dans la salle où nous étions. Placés derrière nos gardes du corps, adossés à la fenêtre, nous jouissions pleinement du spectacle ; mais l'éloquence était perdue pour nos oreilles au milieu d'un tapage infernal. Nous ne

pouvions juger que par conjectures; nous vîmes sur-le-champ qu'il n'y avait ni plan préconçu, ni accord entre les meneurs; et nous devinâmes, au bout de quelques heures, à leur air effrayé et aux propositions d'accommodement qu'ils nous firent, qu'ils étaient pris dans leur propre piége. Malheureusement nous y étions avec eux, et tout à fait à leur merci.

Nous avions reconnu, dès les premiers moments, que les meneurs étaient pris à l'improviste par leur succès. L'attitude, inattendue pour eux comme pour nous, des bataillons de la garde nationale qui avaient levé la crosse en l'air, leur avait permis d'envahir l'Hôtel de Ville, et de séquestrer le gouvernement; mais ils étaient si peu préparés à cette bonne fortune que Flourens n'avait pas avec lui plus de 500 ou 600 de ses tirailleurs, et que plusieurs des démagogues importants ne furent avertis et n'arrivèrent qu'à une heure assez avancée. Plus de la moitié des envahisseurs, assurément, étaient là sans parti pris; un grand nombre auraient été pour nous, s'ils l'avaient osé. M. Jules Favre raconte que deux ou trois inconnus lui serrèrent la main à la dérobée. Son secrétaire, M. Hendlé, pénétra dans l'Hôtel de Ville et put en sortir, par son ordre, pour aller donner des nouvelles à sa famille.

J'eus moi-même, du côté où je me trouvais isolé, avant notre séquestration dans la fenêtre, la preuve manifeste de l'état d'irrésolution où était toute cette foule. Le grand tumulte que j'ai essayé de décrire dura bien deux heures. La nuit tombait. On donna l'ordre d'apporter des lampes. Les hommes qui s'appuyaient sur ma chaise et même sur moi étaient au nombre des plus

violents; l'un deux surtout, chaque fois qu'il entendait parler des membres du gouvernement, criait de toute la force de ses poumons : « Il faut les fusiller! » Quand on donna l'ordre d'apporter des lampes et que la salle se trouva momentanément plongée dans une demi-obscurité, je fus fort étonné de l'entendre me dire à l'oreille : « Levez-vous et passez derrière moi; il y a là deux citoyens qui vous feront évader. — Oui! oui! dirent plusieurs voix contenues. — Comment! vous? lui dis-je. » Il me répondit : « Vous pouvez encore rendre de grands services à l'instruction. » J'aurais dû partir. Mais j'étais voisin des fenêtres; j'avais vu arriver plusieurs bataillons, quelques-uns sur lesquels je comptais, qui tous, en arrivant, avaient levé la crosse en l'air. L'insurrection durait depuis le matin, sans que personne eût pris notre défense. Je croyais que Paris nous avait lâchement abandonnés, et j'en ressentais une amertume profonde. Je souhaitais passionnément que M. Trochu ou M. Jules Favre pussent s'échapper, l'un pour nous ramener du secours, l'autre pour éclairer et remuer nos amis, s'il nous en restait; mais je pensais qu'il était nécessaire, soit pour l'intérêt commun, soit pour notre propre renommée, que la plus grande partie du gouvernement restât en séance, au risque de ce qui arriverait. Je dis à mes *sauveurs* que je voulais rester avec mes amis. Ils me témoignèrent, à partir de ce moment, quelques égards et causèrent avec moi de ce qui se passait sous nos yeux. Ils n'étaient dans le secret de rien. « Nous ne voulons plus de vos généraux, disaient-ils. Trochu est un endormeur. » Celui qui avait tant parlé de nous fusiller me reprocha la destitution de

Mottu. « On vous fusillera avec un petit collet », me dit-il. Et il partit d'un grand éclat de rire. Les autres en firent autant. « Vous êtes aimé, » me dirent-ils à plusieurs reprises. Je crois que, sans aucune arrière-pensée d'intérêt personnel, obéissant comme de grands enfants à l'impression du moment, ils étaient prêts, selon l'événement, à me fusiller ou à me porter en triomphe.

Après cet épisode, on exécuta en partie les ordres de Flourens. Beaucoup de citoyens non armés quittèrent la salle. On apporta du papier et des encriers; on dit que le nouveau gouvernement allait délibérer. Je pus enfin me lever de ma chaise, tout engourdi par cette longue séance, et faire quelques pas dans la salle. Un citoyen s'approcha de moi :

« — Je vous ai souvent demandé d'avoir l'honneur de vous présenter mon fils, me dit-il avec la plus exquise politesse; mais vos occupations vous ont empêché de le recevoir. Le voici. Permettez-moi de vous le recommander.

— Mais, lui dis-je, vous êtes en armes l'un et l'autre?

— Sans doute; Trochu nous perdait. Nous allons maintenant culbuter les Prussiens... »

Quelques autres insurgés m'entourèrent au moment où il me quittait, et me demandèrent comment j'entendais la gratuité de l'enseignement. Nous eûmes une discussion à ce sujet, avec autant de sérieux et de simplicité que si j'avais été dans mon cabinet; ils paraissaient avoir étudié la question. Une des personnes présentes revint sur l'affaire Mottu, et me reprocha avec

injures d'avoir « fait la cour au clergé ». Je lui répondis tranquillement que j'avais fait respecter la loi et la liberté des consciences ; que c'était mon devoir et l'intérêt de la République, et que je le plaignais de ne pas le comprendre. Il me dit alors je ne sais quelle impertinence, et porta même la main sur mon bras; je le secouai violemment, et je courais le risque, pour couronner la journée, d'avoir une scène de pugilat dans laquelle je n'aurais pas été le plus fort, quand M. Flourens, en personne, accourut nous séparer, me fit les plus humbles excuses, s'écria à haute voix que c'était une indignité de me manquer de respect. L'individu en question balbutia quelques excuses, et dit qu'après tout, c'était moi qui l'avais malmené. M. Flourens m'expliqua tous ses regrets d'être obligé de me garder à vue comme otage. Il était flanqué d'une douzaine de tirailleurs qui entourèrent la large et profonde fenêtre où je me trouvais avec M. Jules Favre. « Ces messieurs, dit-il à ses tirailleurs, sont sous votre garde. Ayez pour eux les plus grands égards, et veillez à ce qu'on ne leur manque pas de respect. Si leurs amis font une tentative pour les délivrer, vous avez dès à présent l'ordre de leur brûler la cervelle. Vos fusils sont-ils chargés? — Oui, commandant. » Il se retourna pour nous saluer. M. Jules Favre s'était établi au fond de la fenêtre dans un fauteuil. Je m'assis devant lui, sur une chaise. M. Flourens s'écria : « Je vais vous faire donner un fauteuil. — Je vous rends grâce, lui dis-je. » Il n'en eut pas le démenti. Il fut lui-même chercher un fauteuil et me l'apporta. Puis il appela un personnage vêtu en bourgeois, qui accourut en faisant une foule de saluts, de l'air le

plus amical, à M. Jules Favre et à moi. « Vous garderez ces messieurs à vue; vous veillerez à leur bien-être. Si on essaie de les délivrer, ils seront immédiatement passés par les armes. — C'est parfait. » M. Flourens se retira alors; notre gardien prit un siége et parut vouloir nous faire jouir de sa conversation. Mais M. Jules Favre, après quelques mots d'amitié échangés avec moi, avait fermé les yeux, et je crois qu'il s'endormit. Je feignis d'en faire autant. Notre petit groupe s'augmenta successivement du général Tamisier, de M. Magnin, de M. Garnier-Pagès, du général Le Flô. Le général, en arrivant, reconnut notre gardien, et se mit à renouveler connaissance avec lui d'un air de bonne humeur. Je le reconnus aussi à ce moment; c'était M. Allix, l'inventeur des escargots sympathiques.

Nous restâmes plusieurs heures dans cette situation. Je demeurai éveillé tout le temps, regardant de tous mes yeux, mais n'entendant que des mots insignifiants. On écrivait force décrets sur la table du conseil. Je vis qu'on nommait des maires. Puis, les curieux ou les importants forçant la consigne, les chefs se firent ouvrir un autre salon et y passèrent pour délibérer, de sorte que nous vîmes aller et venir devant nous tous ceux qui cherchaient des ordres ou retournaient au dehors pour en rapporter. Les arrivants accouraient d'abord derrière la haie de nos factionnaires, pour nous regarder comme des bêtes curieuses; je reconnus un grand nombre de mes électeurs de Bercy et du faubourg Saint-Antoine, qui venaient là comme au spectacle et s'efforçaient par tous les moyens de me donner des marques de sympathie. Plusieurs marchandes étaient entrées

dans la salle avec des paniers, vendant du pain, du vin, des cigares, de l'eau-de-vie. Aussitôt vingt personnes nous demandèrent si nous avions faim; M. Jules Favre but et mangea de bon appétit. Quand il voulut payer, ce fut un concert de protestations. Je crois qu'il se rendormit. A un moment, suffoqué par la mauvaise odeur et par la fumée, il se leva et voulut ouvrir la fenêtre. On cria de tous côtés de la fermer, avec une unanimité dont je n'ai compris le sens que plus tard. L'Hôtel de Ville était déjà cerné par la garde nationale, sans que nous pussions nous en douter. Dans le moment d'alarme, un exalté ou un étourdi tira un coup de révolver; la balle passa par-dessus nos têtes. Les chefs se précipitèrent pour désarmer celui qui avait commis cette maladresse. Nous étions depuis quelque temps déjà séquestrés dans cette fenêtre quand je vis arriver un homme d'une soixantaine d'années qui fut très-fêté et très-entouré. Quelqu'un même l'embrassa; je demandai son nom. Un tirailleur me dit que c'était Blanqui. Je le vis ce soir-là pour la première fois, et même je l'entendis, car il monta une ou deux fois sur la table pour donner des ordres ou faire des observations. Il était sans cravate, et j'entendis vaguement qu'on disait qu'il avait été arrêté.

Cette arrestation est un des plus curieux épisodes de cette journée, qui rappelle par plus d'un côté les romans d'Anne Radcliffe. On sait que, dans la nuit, nos sauveurs pénétrèrent par un souterrain. Longtemps auparavant, plusieurs bataillons dévoués à notre cause entrèrent dans la place, s'y promenèrent dans les couloirs et furent obligés de se retirer ou de se barricader

dans quelque coin, en attendant les événements. M. Ch. Ferry y vint une fois avec le commandant Ibos et le 106e bataillon, qui délivra M. Trochu. Il parvint aussi à s'emparer du grand escalier et de la salle des secrétaires avec le 16e, le 17e et le 14e bataillon. Tout à coup une porte s'ouvrait, et les insurgés se précipitaient la baïonnette en avant...

C'est dans la salle des secrétaires que M. Ch. Ferry arrêta M. Blanqui. Il prit M. Tibaldi du même coup de filet et peu s'en fallut qu'il ne s'emparât aussi de M. Flourens, qui venait là cherchant M. Blanqui, dont la présence lui était bien nécessaire pour soutenir son rôle dans la salle du conseil. M. Ch. Ferry l'avait déjà saisi au poignet. M. Flourens se dégagea par un mouvement brusque. Au même moment, un coup de pistolet fut tiré. Il s'ensuivit une scène de confusion à la suite de laquelle le commandant du 16e ne voulut pas engager la lutte. M. Ferry n'abandonna pas pour cela ses prisonniers. Ils étaient tenus chacun par deux officiers du 16e. Il marcha devant eux et les conduisit jusque dans la cour. Mais là se trouvait, rangé devant la porte Saint-Jean, un des bataillons de Flourens, qui tira un coup de feu et les dégagea. M. Blanqui remonta aussitôt à la salle du conseil. Une fois entré, il devint le chef, et l'on saisit le lendemain dans diverses administrations des ordres signés de lui. Je ne connaissais de vue aucun des autres, à l'exception de M. Delescluze, et de M. Félix Pyat, que je n'avais pas vu depuis la Constituante, et avec lequel je n'avais jamais échangé une parole.

Les heures s'écoulaient ; nous avions mille raisons de

penser que nous ne serions pas secourus. M. Allix, qui nous gardait, alla aux renseignements et voulut bien nous dire qu'on nous mènerait probablement à Mazas. M. Flourens s'excusa le lendemain de ne l'avoir pas fait, en disant dans une lettre publique qu'il n'avait avec lui que 500 de ses tirailleurs, et qu'il n'avait pas cru pouvoir diviser ses forces. « Il aurait fallu, disait-il, au moins 200 hommes pour conduire les membres du gouvernement à Mazas. » Je crois vraiment qu'il se trompait. Il aurait suffi de deux fiacres et de quelques estafiers dans la première heure ; et plus tard, si ses deux cents tirailleurs étaient sortis, ils auraient été immédiatement coffrés. Enfin les heures s'écoulaient, on ne nous menait pas à Mazas, et nous devions penser qu'au moins pour cette nuit l'insurrection était triomphante.

Comme MM. Trochu, Pelletan, Arago, Picard, Ferry, Edmond Adam, étaient en liberté, j'étais sûr qu'ils feraient tout ce que peuvent inspirer le patriotisme et le courage ; mais l'abandon cruel où nous laissait la garde nationale me remplissait d'inquiétude pour le succès de leurs efforts; j'étais bien loin de me douter que la garde nationale nous entourait déjà et que nos vainqueurs étaient plus réellement prisonniers que nous. Je pensais que s'ils étaient forcés de se disperser, ils nous garderaient avec eux dans quelque repaire pour leur servir d'otages, ou que même, si l'on tentait un coup de force sur l'Hôtel de Ville, ils nous tueraient. La vie, après cette journée, ne me paraissait pas digne d'être regrettée ; mais la pensée de ce pays deux fois vaincu, par l'ennemi du dehors et par l'ennemi du dedans, accablait mon âme.

Je compris, vers dix heures, à de nombreuses allées

et venues, à la vivacité des paroles échangées, qu'il se passait quelque chose de nouveau. M. Magnin me dit: « Je suis sûr qu'ils sont cernés. » Il était cruel de ne pouvoir faire quelques pas pour nous en assurer. La fenêtre où nous étions claquemurés donnait sur le jardin. D'ailleurs, il aurait fallu se retourner (tout mouvement était un danger), se lever, ouvrir même, car les glaces étaient très-épaisses et la nuit très-sombre.

M. Millière s'approcha de nous. Il nous parla très-poliment, nous montra notre situation, le danger que nous courions: « Et c'est un danger même pour nous, car on n'est jamais sûr d'empêcher les accidents et les violences. On nous a nommés membres du gouvernement, mais ce n'est qu'une fantaisie qu'il a fallu passer à Flourens. Il y aura des élections demain; nous ne tenons pas à une autorité qui ne durerait pas vingt-quatre heures. Reprenez vos portefeuilles; vous les donnerez demain à vos successeurs élus. Seulement, signez vos démissions pour que nous soyons sûrs que les élections auront lieu. A ce prix, on va vous ouvrir les portes. » Il insista beaucoup, allant de M. Jules Favre à moi et obtenant pour réponse, de l'un et de l'autre, la déclaration formelle que nous ne signerions rien et ne ferions aucun acte de ministres tant que nous ne serions pas en pleine et entière liberté.

Il était facile de voir que M. Millière était inquiet pour les siens, et que Paris s'était réveillé. Après avoir insisté beaucoup, en bons termes, il nous déclara qu'il aimait encore mieux nous voir partir sans rien promettre que de nous garder au risque de ce qui pouvait nous arriver, monta sur la table, parla quelque temps,

avec un succès qui nous parut assez douteux. Quelqu'un l'interrompit pour rappeler que le général Tamisier était là, qu'il pouvait donner l'ordre écrit de laisser sortir tout le monde. Le général se leva aussitôt et déclara qu'étant prisonnier, il ne donnerait aucune signature et ne permettrait de transmettre aucun ordre en son nom. M. Millière parla encore quelque temps ; puis il revint à nous et nous dit que nous allions sortir, qu'on allait nous faire place. Nous nous levâmes alors en nous prenant par le bras et nous nous dirigeâmes vers la porte. Les personnes présentes se rangèrent en haie pour nous laisser passer ; mais M. Blanqui demanda la parole, et monta sur la table. La foule nous entoura aussitôt. Il parla simplement, comme M. Millière, et son raisonnement se réduisit à dire qu'il ne fallait pas se dessaisir des otages. « Ces messieurs sont d'honnêtes gens, dit-il. Qu'ils nous disent s'ils donneront l'ordre à leurs amis de nous laisser sortir, et si, dans le cas où ils le donneraient, ils sont sûrs d'être obéis. »

Nous répondîmes sans nous être consultés que nous ne ferions aucune promesse, que nous ne donnerions ni ordres, ni démissions, et que nos actes, si nous avions pu nous oublier jusqu'à en faire, seraient nuls à nos propres yeux, et sans doute aux yeux de nos amis. Il y eut pourtant après cela beaucoup de personnes qui se donnèrent du mouvement pour essayer de nous faire un passage ; d'autres, et je crois que c'était le plus grand nombre, s'y opposaient. M. Jules Favre me dit : « Nous ne pouvons pas risquer une lutte. » C'était mon sentiment ; nous retournâmes donc à nos places, mais bien persuadés désormais que les choses avaient changé de face.

A peine étions-nous assis que nous vîmes M. Dorian auprès de nous. Il n'était pas seulement notre collègue, il était notre ami. Et de qui n'était-il pas l'ami ? C'était la bonté en personne. Il croyait que nous pouvions consentir à un arrangement. Il essaya d'abord de persuader M. Jules Favre ; mais il y perdit ses peines. Il s'entretint ensuite avec moi longuement, affectueusement ; il y avait entre nous une amitié plus étroite. M. Magnin, qui était aussi son ami intime, et M. Garnier-Pagès furent de la conférence. Dorian nous proposait d'entrer dans la salle voisine pour conférer avec les chefs de la sédition. « Ils sont certainement perdus ; mais vous pouvez l'être aussi ; on peut se venger sur place. » C'était évidemment pour lui l'objet d'une véritable angoisse. Nous voyant résolus et indifférents sur ce point, il essayait de nous déterminer par l'intérêt public. « Cette journée est un grand malheur ; mais, enfin, il n'y a pas eu de sang répandu. A présent, on ne peut plus répondre de rien. Les tirailleurs de Flourens et les mobiles bretons sont sur le point d'en venir aux mains ; et alors la victoire elle-même, qui est indubitable, sera un malheur affreux, car, après un massacre, nous ne pourrons plus tenir Paris, et les Prussiens entreront. » Il me serrait les mains : « Persuadez Jules Favre, me disait-il ; évitez l'effusion du sang. » Je souffrais beaucoup en l'écoutant, et même en le voyant : « Où avez-vous été toute la journée ? » lui dis-je ? Il me comprit. « J'ai essayé de sortir comme Magnin, comme Le Flô, sans y parvenir. J'ai été gardé prisonnier dans le cabinet du maire, pendant que vous étiez ici. On a cru que je serais écouté ; on

s'est adressé à moi d'abord pour que je m'adresse à vous. » Je lui serrai bien cordialement, bien tendrement la main. Mais j'ajoutai : « Il y va de l'honneur. »

M. Delescluze vint un moment après. Il ne parla qu'à Jules Favre, brièvement, sèchement. La réponse fut encore plus courte et très-hautaine. Là se terminèrent les prétendues négociations dont on a tant parlé.

La garde nationale, au commencement de la journée, n'avait pas répondu à l'appel. Quand elle apprit enfin que Blanqui et Delescluze étaient à l'Hôtel de Ville, elle comprit dans quelles mains elle allait tomber, et arriva en nombre aux lieux de rassemblement. M. Trochu donna le commandement général à M. Jules Ferry, qui partit avec les compagnies rassemblées sur la place Vendôme. Il était accompagné de son frère, M. Ch. Ferry, du colonel Ferri-Pisani et du colonel Roger (du Nord).

On a demandé pourquoi le gouverneur de Paris donna le commandement de la garde nationale, chargée de délivrer l'Hôtel de Ville, à M. Jules Ferry, membre civil du gouvernement, au lieu de choisir pour cette expédition un officier de la garde nationale ou un militaire. Si l'affaire avait demandé des connaissances militaires spéciales, M. Trochu aurait pu diriger lui-même le mouvement, ou en charger le général Soumain, commandant de la place, le général Schmitz, chef de son état-major, le général de Lignières, commandant des mobiles. Les généraux expérimentés ne lui manquaient pas; mais, en vérité, il n'était nullement question de stratégie. Ceux qui auront le courage de parcourir l'amas confus de dépositions publiées par la commission d'enquête verront que plusieurs des commissaires s'effor-

cent d'établir par leurs questions que le général Trochu avait donné le commandement à M. Roger (du Nord), et que M. Ferry le lui enleva. Le but de ces insinuations ne se découvre pas à première vue. Il faut savoir, par une longue expérience, à quels absurdes soupçons l'esprit de parti peut se laisser entraîner, pour deviner qu'il s'agit d'établir la connivence de M. Ferry avec les insurgés. Le même M. Ferry, étant allé à Belleville donner des drapeaux aux bataillons de l'arrondissement, dans un moment où cette mission n'était pas sans péril, on prétendit le soir dans un club, que nous avions vendu les bataillons de Belleville aux Prussiens, et que ces drapeaux n'étaient qu'un signe pour les faire plus aisément reconnaître par l'ennemi. Ces deux suppositions, que je rapproche à dessein, ne sont pas plus extraordinaires l'une que l'autre. M. Roger (du Nord), que j'ai tant désiré depuis voir à la tête de la garde nationale comme général, aurait été un choix excellent. La vérité est que le général Trochu confia cette mission à M. Jules Ferry. Il ne fallait pour la remplir qu'un courage à toute épreuve et un dévouement absolu à la République. Le général pensa que, si la lutte s'engageait, il importait qu'on ne pût pas dire que l'armée et la garde nationale avaient tiré l'une contre l'autre, et c'est pour cela qu'il refusa constamment de faire entrer les divisions qui étaient aux avant-postes, et de mettre en avant les officiers de l'armée. Il déféra le commandement à un membre du gouvernement, parce que le gouvernement ne pouvait se refuser à aucune responsabilité, et qu'on ne savait pas s'il n'y aurait pas de grandes questions politiques à décider sur l'heure. Il connaissait depuis

ces deux mois la fermeté d'esprit de M. Jules Ferry; et, sans donner à la vie de quelques citoyens plus d'importance qu'elle n'en avait, je puis dire pour ceux qui étaient alors retenus comme otages, qu'on n'aurait pas pu mettre leurs intérêts en de meilleures mains.

M. Jules Ferry entoura l'Hôtel de Ville, et dans la pensée que les derrières seraient moins bien gardés, il vint frapper à la porte qui donne sur la place Lobau. On répondit de l'intérieur que, s'il voulait entrer seul, on lui ouvrirait le guichet. Pour toute réponse, il lança contre la porte les tirailleurs du 14e : en un clin d'œil les grilles furent enlevées, et les coups de crosse commencèrent à pleuvoir sur la porte, en dépit des coups de feu tirés des fenêtres voisines. A ce moment, on annonça un parlementaire.

C'était M. Delescluze accompagné de M. Dorian. M. Delescluze dit à M. Jules Ferry : « Ne poussez pas plus loin votre attaque de vive force ; c'est inutile. Les gens qui sont là comprennent qu'ils ne sont pas les plus forts. Je vous ferai observer qu'ils tiennent Jules Favre, Jules Simon, tous vos amis, que la vie de ces messieurs peut être en danger, et que par conséquent le plus sage est d'obtenir que l'Hôtel de Ville soit évacué purement et simplement. Je m'en charge. »

M. Ferry tenait beaucoup à sauver la vie des otages, et il tenait infiniment plus à éviter une guerre civile. Il accepta et attendit.

Il avait stipulé une seule chose : c'est que le général Tamisier sortirait le premier, qu'il présiderait au défilé, et qu'il ne serait pas proféré d'autre cri que celui de : « Vive la République ! »

Il attendit deux heures. C'est pendant ce long espace de temps que, se promenant seul, à quelque distance de la colonne, il fut reconnu par des tirailleurs de Flourens, placés en embuscade à l'intérieur. Sortir à petit bruit, l'entourer et l'entraîner vers la porte en disant : « Vous êtes prisonnier du peuple », ne fut que l'affaire d'un instant. Il appela, on l'entendit heureusement, et il fut dégagé. Cette échauffourée, qui avait pour but et faillit avoir pour effet d'arrêter M. Jules Ferry au milieu d'une armée dont il avait le commandement, ne manque pas de caractère. Il dut se passer des aventures de cette sorte dans les guerres civiles de l'Italie au moyen âge. C'est pendant ces deux heures qu'on fit auprès de nous des tentatives si multipliées et si inutiles pour obtenir soit nos démissions, soit un ordre à nos amis de n'inquiéter aucun de ceux qui voudraient sortir, soit même la promesse verbale d'employer notre influence, une fois que nous serions en liberté, à empêcher les vengeances et les représailles.

Enfin, après deux heures d'attente, M. Jules Ferry fit entrer les gardes mobiles par un souterrain qui lui était connu. Une fois entrés, les mobiles ouvrirent la porte aux gardes nationaux, qui escaladèrent les escaliers au pas de course. Il était près de quatre heures. En dépit de Millière, qui conseillait de sortir à tous risques, Flourens était remonté sur la table, d'où il haranguait ses tirailleurs pour les préparer à la résistance. Tout à coup, nous entendons des bruits de voix et des cliquetis d'armes derrière la porte ; elle s'ouvre à deux battants, et M. Jules Ferry entre dans la salle, suivi d'une longue colonne dont on voit étinceler les armes.

M. Flourens, toujours sur sa table, crie : « Aux fusils ! » Ses tirailleurs tournent en désordre autour de lui, en proie à une véritable panique. Le détachement qui nous gardait s'enfuit comme les autres. M. Jules Ferry monte à son tour sur la table, qui avait servi toute la journée de tribune aux harangues, et la harangue qu'il prononça, fut sans contredit la plus courte et la meilleure de toutes :

« Sachez, dit-il, que vous êtes mes prisonniers ; que je vous tiens, que vous êtes à notre merci. Je veux bien pour aujourd'hui vous faire grâce ; mais sortez à l'instant, et souvenez-vous que, si vous tentez un nouveau coup, nous serons sans pitié. »

Ils ne se le firent pas dire deux fois. Le général Tamisier descendit le premier pour protéger la sortie de ceux à qui on aurait pu faire sur place un mauvais parti. Le départ de M. Jules Favre ne fut qu'une longue ovation. Je m'attardai un peu avec le général Le Flô. Quand j'arrivai sur la place, on voyait de nombreux bataillons défiler dans la rue de Rivoli. Il était cinq heures du matin ; j'étais à l'Hôtel de Ville depuis dix-huit heures, sans avoir pris ni sommeil ni nourriture. Il n'y avait plus de fiacre. Je rentrai chez moi à pied, accompagné de mon ancien collègue au Corps législatif M. Fould. Je dis en arrivant à ma famille que M. Jules Ferry venait de nous sauver la vie. Quand je me trouvai dans ma chambre, à six heures du matin, j'avoue que je fus un peu étonné de m'y voir. On me réveilla une heure après. C'était une députation des professeurs de Paris qui venait m'apporter une réclamation relative à leur traitement.

III

Les conséquences de l'insurrection.

Le gouvernement se réunit dans la matinée aux affaires étrangères. Nous étions tous consternés. Il nous paraissait désormais impossible d'éviter la guerre civile; l'armistice sur lequel nous avions cru pouvoir compter menaçait de nous échapper pour la dernière fois. On avait, à notre insu, placardé des affiches annonçant que des élections auraient lieu dans la journée, sous la présidence de MM. Dorian et Schœlcher. Qui avait rédigé ces affiches? en quel lieu? à quel moment? Ce sont des points qui n'ont pas été bien éclaircis.

Il y a eu évidemment une confusion dans l'esprit de M. Dorian; sa déposition devant la commission d'enquête en est la preuve. Il est très-vrai qu'à une heure et demie environ de l'après-midi, sur les vives instances des maires et de M. Étienne Arago, le gouvernement

avait voté que des élections municipales auraient lieu. Il ne faisait en cela que renouveler un vote antérieur; cependant la résolution fut prise à une faible majorité, parce que plusieurs de ceux qui avaient voté pour les élections le premier jour se refusaient à renouveler leur vote en présence d'une émeute. Il fut expressément déclaré que l'époque de l'élection serait fixée dans une autre séance. Voilà ce qui fut voté, pas autre chose. Encore pouvait-on prétendre que l'envahissement de l'Hôtel de Ville et de la salle du conseil, après ce vote, le rendait nul.

Les personnes qui désiraient avec passion empêcher ou arrêter l'émeute se répandirent aussitôt dans l'Hôtel de Ville, en criant: « Les élections municipales sont votées! les élections municipales sont votées! » Quand M. Étienne Arago donna cette nouvelle, on répondit immédiatement: « Vive la Commune! » Il protesta avec la plus grande énergie: « Les élections municipales seulement! Pas de Commune! » Il est hors de doute que M. Dorian et M. Schœlcher étaient dans les mêmes sentiments que M. Arago. L'affiche qu'ils signèrent ne promettait que des élections municipales, ce qui était conforme au vote. Pourquoi les promettait-elle pour le lendemain, puisque la fixation du jour avait été très-expressément réservée? Il est probable, il est même certain que ceux qui rédigèrent l'affiche ignoraient cette réserve. Peut-être leur dit-on que les membres du gouvernement eux-mêmes y avaient renoncé, quoique cela fût parfaitement inexact. Le gouvernement, à partir de deux heures, n'avait plus délibéré, et les membres restés à l'Hôtel de Ville avaient persévé-

ramment refusé de donner une signature, un ordre, un consentement, une promesse quelconque. Ils avaient répété, sans varier d'une syllabe, que, tant qu'ils seraient prisonniers, on n'arracherait d'eux aucun acte d'autorité ; et ils ajoutaient, pour donner plus de force à leur refus, que s'ils avaient la faiblesse de faire une déclaration ou une promesse, leurs collègues restés libres ne seraient pas tenus de l'exécuter. C'est en ce sens que nous parlâmes à M. Dorian lui-même ; et j'ajoute qu'il ne nous parla pas des élections, il nous demanda seulement de consentir à une conversation avec les chefs des envahisseurs dans une pièce voisine. Nous étions si éloignés de la pensée de faire une concession, que nous refusâmes même la conversation. Jamais situation plus nette, ni plus au-dessus de toute controverse. Mais, je le répète, de même qu'on ignorait dans Paris ce qui se passait à l'intérieur de l'Hôtel de Ville, les personnes renfermées dans une des salles de l'Hôtel ignoraient ou savaient mal ce qui se passait dans la salle voisine; les bruits les moins fondés pouvaient avoir cours, et on n'a pas lieu d'être surpris que le vote du gouvernement ait été mal compris ou mal rapporté, quand il y avait tant de personnes intéressées à le modifier, les unes parce qu'elles voulaient des élections pour le 1er novembre, et les autres parce qu'elles voulaient empêcher une émeute et qu'elles croyaient y réussir par ce moyen.

Les affiches étaient ainsi conçues:

MAIRIE DE PARIS.

« Citoyens,

» Aujourd'hui, à une heure, les maires provisoires

des vingt arrondissements, réunis à l'Hôtel de Ville de Paris, ont déclaré à l'unanimité, que, dans les circonstances actuelles et dans l'intérêt du salut national, il est indispensable de procéder immédiatement aux élections municipales.

» Les événements de la journée rendent tout à fait urgente la constitution d'un pouvoir municipal autour duquel tous les républicains puissent se rallier.

» En conséquence, les électeurs sont convoqués pour demain mardi, 1er novembre, dans leurs sections électorales, à midi.

» Chaque arrondissement nommera, au scrutin de liste, quatre représentants.

» Les maires de Paris sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

» La garde nationale est chargée de veiller à la liberté de l'élection.

» Vive la République !

» Le président de la commission des élections,

» DORIAN.

» Le vice-président de la commission des élections,

» SCHŒLCHER. »

Pourquoi ces affiches étaient-elles signées par M. Dorian et M. Schœlcher ? Les rédacteurs de l'affiche avaient évidemment cherché parmi les membres ou les amis du gouvernement les deux noms qui étaient les plus respectés et les plus populaires de l'autre côté. M. Dorian

jouissait alors d'une popularité immense, dans un parti où il ne connaissait personne, et M. Schœlcher a eu toute sa vie l'honneur et le bonheur de n'avoir que des adversaires, jamais d'ennemis. L'affiche fut donc le résultat d'un malentendu, en ce qui concerne la fixation du vote, un effort de conciliation en ce qui concerne l'intervention de MM. Dorian et Schœlcher. En tout cas, le gouvernement y était complétement, absolument étranger; le texte même qu'on vient de lire en est la preuve. Elle n'avait donc aucun caractère légal. Personne n'avait jamais voulu d'une élection pour le 1er novembre, et personne, après ce qui s'était passé, ne voulait d'une mesure qui ressemblait à une transaction avec l'émeute. Il fut décidé, en conséquence, à l'unanimité que les élections n'auraient pas lieu, et que l'affiche serait déchirée.

On fut loin d'être aussi unanime sur la question de répression. Là, les avis furent très-partagés, et la matière est si difficile qu'ils le sont encore.

Les partisans de la répression n'eurent pas de peine à établir que les insurgés de la veille avaient commis un crime politique. A la vérité, le gouvernement de la Défense ne reposait pas sur un vote régulier; mais il avait été accepté sans opposition ni protestation quelconque; il était obéi dans toute la France; il était nécessaire au salut du pays; il avait donc le devoir absolu de se maintenir contre une insurrection. En laissant l'impunité à ceux qui, la veille, l'avaient momentanément renversé, il déclarait lui-même qu'il était à la merci d'un coup de main; il ôtait toute sécurité aux intérêts, toute efficacité au commandement. Tout ce qui, dans la

population, tenait à l'ordre, tout ce qui comprenait que nous ne pouvions lutter contre l'étranger si nous ne coupions court, une fois pour toutes, aux émeutes, demandait une répression énergique et immédiate. Quel était le plus grand de nos dangers, au point de vue du siége? L'émeute. Quels étaient depuis le 4 septembre, les promoteurs, les chefs de toutes les émeutes? Blanqui, Delescluze, Flourens, Millière, Tibaldi, tous ceux qu'il s'agissait de poursuivre. Ils s'étaient, par leur échauffourée de la veille, mis entre nos mains; et nous les laisserions échapper?

De l'autre côté, on ne manquait pas de réponses.

Il ne suffisait pas de vouloir réprimer, il fallait aussi le pouvoir. Le dédain, l'impunité affaibliraient moins le pouvoir qu'un commencement de poursuites, suivi d'un acquittement ou même d'un arrêt de non-lieu. Pendant tout le siége, la justice répressive nous fit à peu près défaut. Les conseils de guerre ne se lassaient pas d'acquitter. Il y avait un autre péril; les élections n'étaient pas refusées, mais ajournées; les accusés pouvaient être élus; il était même probable qu'ils le seraient, parce que leurs adhérents votaient tous avec ensemble, et que le reste de la population ou s'abstenait ou se divisait. S'ils étaient élus, que devenait, devant cette nouvelle manifestation, le gouvernement qui les aurait poursuivis?

On n'était pas même certain que les arrestations, si on les décrétait, pussent être opérées. Le préfet de police n'en répondait pas. Certains quartiers de Paris étaient comme des forteresses où Flourens, Blanqui pouvaient aisément défier notre police désorganisée. Nous n'avions

déjà eu que trop de preuves de notre impuissance à cet égard.

On a dit que nous avions fait des arrestations le 22 janvier; que, ce jour-là, nous avions réprimé sur-le-champ l'émeute à coups de fusils, supprimé des journaux, fermé des clubs, augmenté le nombre des conseils de guerre. Il était plus aisé d'arrêter Brunel et Piazza que Blanqui, Flourens, Delescluze. Blanqui a toujours été insaisissable. Flourens, en octobre, avait une armée. Nous l'avons arrêté pourtant, mais non sans risques. Nous avons tiré des coups de fusils le 22 janvier pour répondre à une fusillade; nous n'aurions pas tiré les premiers. Il suffit de lire la déposition de M. Ferry. Si nous avons pris des mesures décisives contre une certaine presse et contre les clubs le 22 janvier, cette résolution ainsi que les autres s'expliquent d'un seul mot: c'est que le siége était fini le 22 janvier. Nous n'avions plus à mener au feu l'armée et la garde nationale côte à côte. Il ne s'agissait plus pour nous que d'empêcher les Prussiens de profiter d'une émeute pour entrer dans la ville. C'est pitié de comparer la situation du 22 janvier à celle du 31 octobre. Pour faire sérieusement des comparaisons pareilles, il faut bien mal connaître les faits, ou être incapable de les comprendre.

Quand nous serions parvenus à arrêter les chefs de l'insurrection, et à les faire condamner, ce qui était au moins aussi difficile, comme l'événement ne l'a que trop prouvé, sans qu'on puisse nous faire, à ce sujet, le moindre reproche, quel aurait été sur leurs partisans, l'effet de cette conduite? Dans un temps normal,

avec une bonne police, de la gendarmerie, une armée, une garde nationale amie de l'ordre, on aurait pu répondre de leur soumission ; mais nous n'avions rien de tout cela ; point de police, une armée dévouée à l'ordre, mais qu'on ne pouvait pas, sans un danger terrible, exposer à une rixe avec la population. Quant à la garde nationale, un tiers environ appartenait aux insurgés, et les deux autres tiers avaient refusé, pendant huit heures, de se rassembler pour dégager l'Hôtel de Ville. Les causes de cette inaction, fort diverses, ne nous étaient pas connues le 1er novembre ; nous étions en droit de penser, ce qui en somme était assez conforme à la vérité, que la garde nationale n'avait pas marché pour nous, qu'elle avait marché uniquement contre Blanqui, Flourens, Delescluze. A la place du mot : uniquement, mettez le mot : principalement, et ce sera une appréciation exacte. Si, comme cela était probable à la suite d'un coup de force, les adhérents de Blanqui et de Flourens se mettaient en hostilité déclarée avec le gouvernement, aurait-il la possibilité de les contenir ? Pourrait-il continuer les opérations de la défense dans les quartiers où ils dominaient ? Les émeutes qu'on voulait éviter ne deviendraient-elles pas journalières ? Même aujourd'hui, après tout ce qui s'est passé, on peut croire que la répression n'était pas le plus sûr moyen d'avoir le calme. Dire que l'impunité du 31 octobre a fait l'insurrection du 22 janvier et plus tard celle du 18 mars, c'est dire une contre-vérité. C'est oublier, comme on ne cesse de le faire, la différence qu'il y a, entre un régime régulier et un temps de révolution où tous les moyens de gouvernement font défaut. Ce qui est vraiment extraordinaire, c'est que le

gouvernement de la Défense, en quatre mois de siége, n'ait eu que deux émeutes à subir.

Une question encore plus délicate dominait tout le débat. Il n'y avait pas eu de convention, cela était mis hors de doute par les déclarations unanimes des membres du gouvernement, et par ce fait bien connu et bien avéré que, pendant toute la journée du 31, on n'avait cessé de leur demander des signatures qu'ils avaient constamment et dédaigneusement refusées. Mais M. Dorian, dans l'espoir de sauver la vie de ses collègues et d'éviter un massacre général, s'était efforcé, quoique sans succès, d'obtenir une convention. Il s'était entremis pour cela avec une grande activité. Il avait conféré successivement avec les membres du gouvernement et avec les chefs de l'émeute. Il avait accompagné M. Delescluze auprès de M. Jules Ferry. Il était personnellement engagé, si le gouvernement ne l'était pas; et il déclarait expressément que, si l'on faisait des poursuites, il se retirerait.

Sa retraite aurait été un malheur public. D'abord, on l'aurait difficilement remplacé pour la fabrication des armes. Ensuite, l'eût-on remplacé, même avec avantage, ce qui était impossible, le peuple, en le voyant s'éloigner, aurait perdu toute confiance. C'était de Dorian et de lui seul, qu'il attendait le succès militaire. En nous quittant, il nous ôtait le seul élément vraiment populaire qui nous restât. Il est donc évident qu'à ce double point de vue, de la fabrication des armes et de la popularité, sa retraite était un malheur public.

Et nous, en le laissant partir, n'avions-nous pas l'air

de le désavouer et presque de le condamner ? Le pouvions-nous, après avoir proclamé si souvent la solidarité qui nous unissait tous ? Le pouvions-nous, quand il s'agissait d'un homme tel que Dorian, entouré de l'estime de tous les partis, et dont le zèle faisait des prodiges ? Le pouvaient-ils surtout, ceux qui la veille avaient été l'objet de ses préoccupations incessantes ? Pouvaient-ils, à présent qu'ils avaient la vie sauve, désavouer un collègue et un ami qui ne s'était compromis que pour eux ?

Ces raisons prévalurent. La question, d'ailleurs, n'était pas entière. La conduite tenue dans la nuit par le gouvernement lui dictait à présent la résolution qu'il avait à prendre. On avait laissé sortir à quatre heures du matin les chefs de l'insurrection : allait-on les arrêter à onze ?

Ce fut le premier mot de M. Clément Thomas lorsqu'il entra au conseil pour accepter le commandement en chef de la garde nationale. Il commandait alors un secteur. La santé du général Tamisier n'avait pas résisté aux fatigues de la veille : il écrivit pour donner sa démission. Tout le monde pensa aussitôt au général Clément Thomas, dont la droiture, la bravoure et le dévouement étaient au-dessus de tous les éloges. M. Emmanuel Arago, son ami (nous l'étions tous), fut le chercher et nous l'amena. On sait quels immenses services il a rendus et quel fruit il en a recueilli. Comme il entrait au conseil, on délibérait encore sur la conduite à tenir vis-à-vis des chefs de l'insurrection : « Tout le monde, dit-il, s'attendait ce matin à apprendre qu'ils avaient été arrêtés dans l'Hôtel de Ville. On

a eu tort de ne pas les arrêter quand on les tenait. Il ne faut pas changer d'avis maintenant : personne ne le comprendrait. Comptez sur eux ; il ne se passera pas vingt-quatre heures sans qu'ils vous donnent eux-mêmes l'occasion de les poursuivre. »

C'est ce qui ne manqua pas d'arriver. Les chefs de l'insurrection se réunirent le jour même pour aviser aux moyens de recommencer. L'un d'eux déclara dans un club qu'il fallait débarrasser la République du général Trochu, qui la trahissait. Ce n'est pas la seule fois qu'on proféra des menaces de mort. « Ah ! Trochu, disait le 18 janvier un orateur de la rue d'Arras, il aura de terribles comptes à rendre, celui-là ! On a exécuté Dumolard, qui avait au moins l'excuse de la misère et du défaut d'éducation ; mais quelle excuse peut invoquer Trochu ? » M. de Molinari, dans son livre des *Clubs rouges*, raconte que, dans une séance du club de la Révolution, tenue le 18 janvier à l'Élysée-Montmartre, on échangea des explications au sujet d'une motion travestie d'une manière odieuse par « un mouchard. » Cette motion était ainsi conçue : « Tout citoyen qui débarrassera le monde d'un despote ou d'un tyran, non-seulement ne commettra pas un crime, mais aura bien mérité de la patrie et de l'humanité. » Le club qui avait formulé cette belle sentence n'avait pourtant jamais lu Mariana. « Le mouchard a prétendu, dit l'orateur du club de la Révolution, que nous avions désigné Trochu et Jules Favre. Il a menti. Nous n'avons désigné personne. S'il trouve que notre motion s'applique aussi bien à Jules Favre et à Trochu qu'à Guillaume et à Bismark, cela le regarde, nous

nous en lavons les mains. » (*Approbation.*) Les menaces de mort contre M. Trochu ne furent pas ce qui émut le gouvernement; mais les organisateurs du 31 octobre se déclarèrent, dès le 1er novembre, prêts à renommencer, et prirent des mesures, non-seulement pour retourner à l'Hôtel de Ville, mais « pour n'y être pas joués une seconde fois. » C'était un complot très-caractérisé pour renverser à main armée le gouvernement et s'emparer du pouvoir, sans attendre les élections qui ne pouvaient être que prochaines, et qui, dans le fait, eurent lieu au bout de cinq jours. M. Dorian n'avait aucun motif pour s'opposer désormais à des poursuites, trop bien justifiées par l'attentat de la veille et les résolutions du lendemain. On n'hésita pas à mettre sous la main de la justice ces infatigables organisateurs d'échauffourées qui inquiétaient les citoyens et affaiblissaient la défense. M. Edmond Adam avait donné sa démission, à notre grand regret, car il était très-dévoué et très-capable. M. Cresson, le nouveau préfet de police, présenta, dans la séance du 3 novembre, une liste de vingt-trois arrestations à opérer. A la séance du 4, il fit connaître que quatorze arrestations avaient été faites; mais, comme il arrive souvent, les plus coupables et les plus dangereux avaient échappé. M. Blanqui, notamment, fut introuvable.

Pendant le cours de la discussion, les partisans de l'arrestation immédiate avaient insisté sur l'irritation de la garde nationale et de la partie saine de la population, qui ne pardonneraient pas même un retard dans la répression. Ce fut tout le contraire qui eut lieu. Cette fois, comme toujours, l'opinion publique reprocha au gouvernement sa sévérité. C'est M. Daru, le rappor-

teur de la commission d'enquête, qui le constate en ces termes :

« Oui, il est douloureux de le rappeler, la perversion de l'opinion publique a été assez grande pour que les prévenus du 31 octobre reçussent des marques d'intérêt, le lendemain même de leur attentat, de la part de presque tous les journaux. Par l'effet même de leur arrestation, les inculpés devinrent l'objet de la sollicitude empressée des organes de l'opinion de toutes nuances. On blâma sévèrement les poursuites faites contre eux ; on réclama avec instance la grâce des coupables. Cette émeute n'était, disait-on, qu'une échauffourée, MM. Delescluze et Pyat n'avaient cédé qu'à l'entraînement d'une sorte de désespoir patriotique. On adjurait le gouvernement de se montrer généreux. M. Cresson, à qui on attribuait les arrestations opérées, bien qu'elles eussent été faites par ordre du gouvernement, était appelé Piétri III... »

Le gouvernement eut, dans la même journée, à délibérer sur les élections. On avait fait lacérer les affiches qui annonçaient des élections municipales pour la journée même du 1er novembre. Cela allait de soi. Mais à présent, il fallait décider si l'on ferait des élections, et à quel moment. C'était encore un sujet épineux. Les maires exigaient des élections municipales ; ils menaçaient de donner leurs démissions si elles n'avaient pas lieu. Dans leur pensée, ces élections avaient pour unique but de substituer aux maires actuels, qui, à cause de leur origine, n'étaient guère que des commissaires du gouvernement, des maires élus par leurs concitoyens et qui rempliraient les mêmes fonctions avec

plus d'autorité et de dignité. Au contraire, ce que l'émeute avait demandé sous le nom de Commune, c'était un conseil municipal qui serait en même temps le conseil de gouvernement. Il importait de bien distinguer deux choses qui n'étaient pas seulement différentes, mais contradictoires. On pouvait sans doute le faire par les termes du décret. Mais on aurait beau déclarer que les nouveaux maires seraient, comme leurs prédécesseurs, subordonnés au gouvernement, leur origine leur donnerait une force que le gouvernement n'avait pas. En effet, si les maires étaient élus par toute la population parisienne, de quel droit un gouvernement sorti de la nécessité la plus urgente, mais qui n'était qu'un gouvernement de fait, sans aucune consécration régulière, pourrait-il leur donner des ordres ? Même dans l'état actuel, les maires nommés par le gouvernement, et qui, dans la plupart des cas, lui rendaient les plus utiles, les plus indispensables services, ne laissaient pas de chercher à imposer leur volonté. Ils l'avaient bien montré le 31 octobre et dans d'autres circonstances. Il fallait donc, avec des maires élus, un gouvernement également élu.

Trois systèmes furent proposés : ou bien élire seulement les maires, mais en posant la candidature des membres du gouvernement à ces fonctions ; ou faire voter sur chacun des membres séparément ; ou enfin mettre aux voix le gouvernement tout entier sous la forme d'un plébiscite. Ce dernier procédé fut accepté comme le seul qui permettait un vote immédiat, et qui ne menaçait pas de créer des divisions entre les partis. Il fut donc décidé que Paris voterait le jeudi 3 no-

vembre, par *oui* ou par *non*, sur le gouvernement; et qu'il élirait les maires et leurs adjoints le samedi.

On n'a pas manqué de dire qu'après avoir tant attaqué le plébiscite impérial, nous avions eu recours à un plébiscite républicain. En vérité, il n'y a de commun entre les deux votes que le mot. Nous reprochions au plébiscite impérial, premièrement, d'agiter inutilement et dangereusement le pays dans un intérêt purement dynastique; secondement, d'être une imposture. Nos motifs pour consulter la population de Paris étaient trop évidents et trop urgents pour qu'il fût même possible de les discuter. Quant à la sincérité du vote, elle était cette fois entière, et quand nous aurions été capables de chercher à peser sur les électeurs, ou à falsifier les résultats du scrutin, tous les moyens nous manquaient pour cela. Nous n'avions ni le budget de l'Empire, ni sa police, ni son armée, ni ses fonctionnaires, ni l'habitude et la possibilité de répandre de fausses nouvelles, ni la résolution de rester quand même, si le scrutin nous donnait tort, ce qui avait été la grande force de Bonaparte en 1851 et 1870. Nous ne pouvions songer à faire élire un gouvernement par liste, comme le demandaient les partisans de la Commune; car la défense ne pouvait ni subir un interrègne, ni courir les chances du hasard. Au lendemain de cette émeute d'abord triomphante, et dont la garde nationale ne nous avait délivrés qu'après une hésitation, au moins apparente, de plusieurs heures, il était naturel et nécessaire de demander à la majorité si, oui ou non, elle voulait nous maintenir. C'était le moyen le plus prompt de faire la lumière sur la situation, et de rendre à l'autorité le ressort dont elle avait

indispensablement besoin pour maintenir le bon ordre et continuer la résistance.

Les élections eurent lieu, sans aucun trouble, aux jours fixés. Le gouvernement fut maintenu par 557,996 voix contre 62,638. C'était une majorité écrasante. Les nominations de maires furent également très-favorables dans leur ensemble. Trois élections seulement étaient malheureuses. M. Mottu était élu dans le onzième arrondissement à une majorité énorme. M. Delescluze et M. Ranvier, contre lesquels on faisait faire en ce même moment des poursuites, étaient élus, l'un dans le dix-neuvième arrondissement, l'autre dans le vingtième. M. Ranvier, dans le vingtième (Belleville et Ménilmontant), avait pour adjoints Millière, Flourens et Lefrançais.

M. Rochefort avait assisté au conseil qui se tint le 1er novembre au ministère des affaires étrangères. Il s'y était montré, comme à son ordinaire, assez taciturne, mais modéré et sensé dans ses déclarations et dans ses votes. Il sortit avec les autres membres, sans que rien pût faire prévoir qu'il ne reviendrait plus. Cependant, après cette séance, il ne remit plus les pieds au conseil, et aucun des membres du gouvernement n'eut occasion de le revoir. Sa lettre de démission ne nous parvint que le lendemain. Le conseil, à partir de ce jour, se tint au Louvre, chez le gouverneur de Paris.

La situation, dans l'intérieur de Paris, se trouvait sensiblement modifiée. Le gouvernement était consacré par un vote ; il avait perdu un de ses membres, M. Rochefort. M. Edmond Adam était remplacé à la préfecture de police par M. Cresson ; M. Tamisier, au commandement de la garde nationale, par le général Clé-

ment Thomas. Les vingt arrondissements de Paris avaient à leur tête une municipalité élue. Quatorze au moins de ces municipalités appartenaient sans contestation au parti de l'ordre. Parmi les insurgés du 31 octobre, 23 étaient déférés aux conseils de guerre, et sur ces 23, 14 étaient en état d'arrestation.

Mais ce n'était pas à Paris, c'était à Versailles que la journée du 31 octobre avait produit les plus fatales conséquences.

M. Thiers était rentré à Versailles dans la soirée du 31 octobre; il avait vu aussitôt M. de Bismark. Les négociations pour l'armistice commencèrent dès le lendemain.

La Prusse, à ce moment, voulait la paix. La résistance inattendue et très-honorable de Paris, la pression de toutes les puissances, la perspective d'un long siége, l'y déterminaient. La grosse difficulté était de déterminer la quantité des vivres à introduire dans Paris; car, tout en considérant l'armistice comme un préliminaire de paix, la Prusse ne voulait pas, en augmentant les approvisionnements de Paris, rendre notre position plus favorable dans le cas où il faudrait recommencer la guerre. Elle accordait, en principe, le ravitaillement, condition ordinaire de tous les armistices; elle ne discutait que sur les quantités.

« Nous en étions là, dit M. Thiers, lorsque, le jeudi, je trouvai M. de Bismark agité, sombre, vivement impressionné. — Avez-vous des nouvelles de Paris? me dit-il. — Aucune. — Eh bien, une révolution a eu lieu, et elle y a tout changé! — Je fus, non pas tout à fait surpris, sachant l'état dans lequel j'avais laissé la

capitale quatre jours auparavant, mais incrédule cependant. — Une tentative aura eu lieu, dis-je à M. de Bismark, mais elle aura été étouffée, car la garde nationale ne souffrirait pas que l'anarchie triomphât. — Je n'en sais rien, me dit M. de Bismark. — Et il me donna lecture d'une foule de rapports d'avant-postes, plus confus, plus empreints de trouble les uns que les autres.

» Ce qui me frappa, c'est que M. de Bismark était affecté lui-même et triste de ce qui était survenu. Il voulait en ce moment la paix, et il ne me cacha pas que tous ces mouvements diminuaient beaucoup les chances de la conclure. Ce qui me frappa, entre autres choses, c'était cette situation d'être aux portes de Paris, et de ne pas savoir ce qui s'y était passé quatre jours auparavant.

» Un nouvel incident était survenu qui empirait beaucoup les choses : c'était la proclamation publiée à Tours à propos de la reddition de Metz. « Le roi voulait la paix, me dit M. de Bismark ; il résistait au parti de la guerre en Prusse, car, il ne faut pas vous le dissimuler, nos militaires sont opposés à l'armistice. Cette nouvelle révolution à Paris, ce langage tenu à Tours, découragent ceux qui espéraient calmer les passions, et, plein de confiance hier, j'en ai beaucoup moins aujourd'hui. »

M. Thiers avait envoyé à Paris M. Cochery pour y apprendre exactement ce qui s'était passé. M. Cochery s'acquitta avec promptitude de cette mission périlleuse et difficile. Il vit seulement à Paris M. Jules Favre et M. Picard ; les autres membres du gouvernement igno-

rèrent même sa venue. M. de Bismark avait été, de son côté, aux informations, et il déclara formellement que les conditions que le roi mettait à l'armistice étaient, ou point de ravitaillement, ou l'abandon d'un fort.

L'abandon d'un fort, c'était l'abandon même de Paris; il n'y fallait pas penser. L'armistice sans ravitaillement n'était guère moins impossible. Les deux armées resteraient vingt-cinq jours en présence l'une de l'autre sans ouvrir le feu; mais au bout de ces vingt-cinq jours, l'armée prussienne serait encore dans la même situation; elle se serait même améliorée et fortifiée par le repos; Paris, qui aurait consommé vingt-cinq jours de vivres, serait à la veille de sa perte. D'ailleurs, il ne fallait pas se le dissimuler : ce n'était pas seulement le parti de la Commune qui était hostile à l'armistice; dans le parti de l'ordre, beaucoup de personnes croyaient à la possibilité d'un succès, et dans tous les cas voulaient combattre avant de songer à traiter. On aurait eu beaucoup de peine à leur faire accepter l'armistice avec ravitaillement; l'armistice sans ravitaillement n'aurait été accepté par personne. M. Thiers lui-même, quoiqu'il n'eût aucune illusion sur l'issue de la guerre, considéra la proposition du gouvernement prussien comme un refus déguisé. Il voulut voir une dernière fois M. Jules Favre, à qui il donna rendez-vous au pont de Sèvres. M. Jules Favre s'y rendit avec le général Ducrot. M. Thiers nous avait, le 30 octobre, expliqué toutes les raisons pour lesquelles un armistice sans ravitaillement équivaut pour l'assiégé à une bataille perdue. Il communiqua néanmoins à M. Jules Favre les propositions

de M. de Bismark, et il ajouta que, l'armistice étant écarté, on pourrait peut-être conclure la paix; que M. de Bismark ne s'en montrait pas éloigné. M. Thiers qui venait de voir la France, qui avait traversé trois fois les lignes allemandes autour de Paris, qui nous savait perdus en Europe, qui jugeait, par le 31 octobre, de ce que notre situation avait de redoutable, inclinait à penser en ce moment que tout était préférable à la continuation de la guerre.

M. Jules Favre n'eut pas même besoin de réfléchir sur cette nouvelle ouverture. Il pouvait désirer la paix, mais il ne pouvait rien faire pour la préparer en ce moment. L'état des esprits dans Paris était un obstacle invincible à toute tentative de négociation. Ce n'était pas seulement le parti de la Commune qui faisait la difficulté. La Commune venait d'être vaincue, et on serait venu à bout de ses excitations et de ses tentatives, s'il avait pu se former une majorité pour la paix. Mais cette majorité n'existait pas. Ceux qui nous reprochent aujourd'hui de n'avoir pas accepté un armistice sans ravitaillement pourraient avec autant de justice nous reprocher de n'avoir pas écrasé jusqu'au dernier homme de l'armée prussienne. Il n'était au pouvoir de personne de faire accepter par la population parisienne une résolution de cette nature. M. Vitet, jugeant la situation à ce même moment, écrivait : « Quand je supplie Paris de tenir ferme jusqu'au bout, ce n'est pas seulement l'honneur qui me préoccupe, j'entends servir aussi nos intérêts. Si vous voulez que l'ennemi n'abuse pas de la victoire, ne vous dépouille pas, ne vous pressure pas sans pitié, ne lui laissez pas voir, pas même devi-

ner que vous mourez d'envie de n'être plus en guerre. Vous n'avez qu'un moyen de gagner quelque chose avec lui : c'est de le faire attendre. Il vous surfait, ne cédez pas. Persuadez-le que vous subirez tout, dangers et privations, aussi longtemps qu'il ne sera pas traitable et modéré. Ne voyez-vous donc pas qu'il a ses plaies aussi? »

M. Jules Favre rendit compte à la séance du soir, le 5 novembre, de son entrevue avec M. Thiers. Il n'y eut pas une voix pour accepter un armistice sans ravitaillement; mais quelques membres du conseil, dans leur désir de convoquer une Assemblée, allaient jusqu'à demander qu'on procédât aux élections pendant la guerre et malgré la guerre. Cette idée fut écartée comme impraticable, et tout le monde comprit qu'il fallait lutter jusqu'à la mort.

Un mois après, jour pour jour, le gouverneur de Paris reçut la lettre suivante :

« Versailles, ce 5 décembre 1870.

» Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que l'armée de la Loire a été défaite hier près d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

» Si toutefois Votre Excellence jugera à propos de s'en convaincre par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et venir.

» Agréez, mon général, l'expression de la haute con-

**

sidération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» *Le chef d'état-major,*
» Comte DE MOLTKE. »

Le gouverneur répondit :

« Paris, ce 6 décembre 1870.

» Votre Excellence a pensé qu'il pourrait être utile de m'informer que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette communication, que je ne crois pas devoir faire vérifier par les moyens que Votre Excellence m'indique.

» Agréez, mon général, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» *Le gouverneur de Paris,*
» Général TROCHU. »

Le gouvernement porta ces deux lettres à la connaissance du public, en les faisant suivre de ces quelques mots :

« Cette nouvelle qui nous vient par l'ennemi, en la supposant exacte, ne nous ôte pas le droit de compter sur le grand mouvement de la France accourant à notre secours. Elle ne change rien ni à nos résolutions, ni à nos devoirs.

» Un seul mot les résume : Combattre !

» Vive la France ! Vive la République ! »

LIVRE TROISIÈME

LES SUBSISTANCES

I

Les approvisionnements.

Nous savions que Paris ne serait pas pris d'assaut, et qu'il se laisserait bombarder sans penser à capituler. Notre plus grand ennemi était la faim. Celle-là ne pouvait manquer de venir si nous n'étions pas débloqués; la question était de retarder son heure le plus possible. Nous y avons travaillé sans relâche, et je crois, malgré des critiques dont quelques-unes viennent de nos propres amis, qu'il était impossible de faire durer les approvisionnements de Paris plus de quatre mois. Nous n'étions pas si ambitieux dans les premiers jours. M. Magnin, après avoir recueilli ses renseignements aux meilleures sources, nous affirma, dans la séance du 7 septembre, que Paris avait pour trois mois de vivres, et il nous proposa de le faire savoir à la population. Quoiqu'il ne s'en fût pas rapporté aux déclarations qui lui étaient faites et qu'il eût visité en personne les magasins les

plus importants, on décida en conseil qu'il ne fallait garantir que deux mois de subsistances. Une affiche fut immédiatement placardée; on la trouva, dans la population, très-rassurante. On disait : Nous pouvons tenir deux mois! Personne n'avait jamais pensé que le siége pût durer aussi longtemps.

Il y avait aussi l'approvisionnement ordinaire du commerce. Mais ni le commerce ni les particuliers ne s'étaient préparés à soutenir un long siége. Le gouvernement et le Corps législatif avaient un parti pris de ne pas effrayer la population, et par conséquent de ne pas l'avertir. Je me souviens qu'ayant passé plusieurs jours à visiter les hommes influents que je connaissais dans les faubourgs, pour leur conseiller de faire et de faire faire autour d'eux des approvisionnements, je fus signalé dans un journal comme ne songeant qu'à semer l'alarme. Nous regardions comme très-urgent de pousser le commerce et les familles à se procurer en quantités exceptionnelles toutes les denrées susceptibles d'être conservées. Nous ne fûmes pas secondés à cet égard par l'administration et nous ne fûmes pas écoutés par la population.

J'avais une autre préoccupation, c'était de faire sortir de Paris les bouches inutiles. Outre la raison dominante des subsistances, plusieurs motifs d'humanité et même de police rendaient cette mesure indispensable. J'en parlai plusieurs fois à la Chambre, notamment dans la séance du 23 août.

« M. Jules Simon. — Je suis persuadé que le gouvernement s'occupe avec sollicitude de l'approvisionnement de Paris, dans un moment où la capitale est menacée

à toute heure de voir arriver l'ennemi sous ses murs. (*Mais non! mais non!*)

» Quand je parle d'un siége prochain, je ne dis pas qu'il soit certain que nous soyons assiégés, encore moins qu'il soit certain que nous le serons à bref délai. Je dis ce que savent tous les gens sensés, tous ceux qui sont au courant de la situation: c'est que cela est possible. (*Oui! oui!*).

» Je répète avec votre assentiment unanime qu'il est possible que Paris soit assiégé et qu'il le soit prochainement. Je mets une grande prudence dans mes paroles; mais vous conviendrez tous que, s'il est dangereux d'effrayer, il est utile et indispensable d'avertir. Paris pouvant être assiégé, nous devons agir, nous devons nous préparer comme s'il était certain qu'il le sera. (*Très-bien! très-bien! Vous avez raison!*)

» Je vous remercie de cet assentiment et je le constate parce qu'il a son importance.

» Or, Messieurs, il y a deux manières de compléter l'approvisionnement d'une place: l'une consiste à remplir les magasins et l'autre à diminuer la population.

» Il se trouve dans Paris, comme dans toutes les places, des bouches inutiles.

» Je vois dans ce moment les familles aisées s'empresser de diriger vers les départements non envahis les femmes, les enfants, et en général toutes les personnes qui sont dans l'impossibilité absolue de faire un service de guerre; et je crois que nous devons nous occuper de mettre les familles indigentes en état de prendre les mêmes précautions. Le gouvernement n'a pour cela qu'à s'adresser au patriotisme des compagnies

de chemins de fer. Il faudrait, bien entendu, que l'indigence et l'incapacité de servir fussent notoires. On n'y ajouterait que cette seule condition, dictée par l'humanité, c'est que les personnes ainsi transportées aux frais des compagnies désigneraient un lieu où elles sont attendues, ou indiqueraient qu'elles ont dans le pays où elles se rendent des moyens de subsistance. »

M. Clément Duvernois me répondit qu'il poussait l'approvisionnement avec la plus vigoureuse et la plus persévérante énergie. Il ajouta : « Quant à la proposition spéciale qui consiste à s'entendre avec des compagnies de chemins de fer pour que ceux qu'on appelle des bouches inutiles puissent facilement quitter la capitale à l'approche du siége, je crois qu'il y a là une pensée éminemment pratique, éminemment sage, et je déclare que le gouvernement s'y associe. » (*Très-bien! très-bien!*)

Dans la même séance, M. Desseaux avait déposé une pétition de la commune de Buchy (Seine-Inférieure), dont les habitants offraient un asile, en réclamant l'honneur du premier envoi, aux femmes et aux enfants qui, dans les départements envahis par l'ennemi, seraient obligés de quitter leurs foyers. Ce généreux exemple fut suivi par plusieurs localités. M. Alfred Leroux annonça quelques jours après que la Compagnie de l'Ouest donnait des billets gratuits aux personnes que l'administration lui désignait comme ayant droit à cette faveur.

Malheureusement la population fut incrédule jusqu'au dernier moment, et quand enfin elle se résigna à comprendre que le siége aurait lieu, elle crut qu'il serait de

courte durée. Nous eûmes à nourrir pendant le siége un grand nombre de femmes, d'enfants, d'invalides et non-seulement ceux de Paris, mais ceux de la banlieue. Quand on se décida à armer la garde nationale, des vieillards et des infirmes, hors d'état de marcher, prirent leur fusil comme les autres, et accrurent ainsi les difficultés de l'armement. On peut dire que la population manqua de prévoyance et qu'elle n'avait rien fait pour elle-même au moment où elle fut investie.

Voyons ce qu'avaient fait le conseil municipal et le gouvernement.

On a prétendu qu'au moment de l'investissement, Paris était approvisionné pour six mois. Un ancien ministre de l'Empire a même été, dans son enthousiasme pour l'habileté du gouvernement impérial, jusqu'à déclarer que nous avions de la farine pour un temps illimité ; mais je ne retiens que la première affirmation, parce que, si elle est fausse, comme je vais le montrer tout à l'heure, elle a au moins le mérite de n'être pas ridicule. On a donc prétendu, disais-je, que nous avions des vivres pour six mois; que nous les avions en partie laissé perdre par défaut de soin; que nous n'avions pas fait le rationnement à temps, et que nous l'avions fait dans de mauvaises conditions.

Je suis porté à croire que quelques mesures auraient pu être prises plus tôt et exécutées avec plus d'énergie; qu'on aurait pu, en perfectionnant les procédés de distribution et de rationnement, apporter quelque adoucissement aux souffrances de la population. Il est évident, par exemple, que la réquisition des pommes de terre, qui nous a été presque imposée par la clameur publique,

a été une faute, puisqu'elle eut pour résultat de les faire immédiatement disparaître, et qu'elles reparurent aussitôt que la réquisition fut levée. Il y a eu deux ou trois fausses mesures de ce genre, qu'on s'est hâté d'abandonner après l'épreuve du premier jour, et qui, dans un autre temps, ne mériteraient pas même d'être mentionnées. Nous avons eu tant de difficultés à vaincre que ce serait un vrai miracle si, à présent, ayant eu le loisir de réfléchir, éclairés d'ailleurs par l'expérience, nous ne découvrions ni défaut ni lacune dans le système qui a été suivi. Mais tous les conseils qui nous ont été prodigués depuis, et toutes les réflexions que nous avons pu faire nous-mêmes, ne suggèrent aucun moyen efficace de prolonger au delà de ce que nous avons obtenu la durée des approvisionnements. Je le prouverai par quelques chiffres, en m'efforçant de renfermer dans de justes bornes des détails nécessairement arides.

Je rends justice à M. Clément Duvernois, le dernier ministre du commerce sous l'Empire. Pendant son administration, qui n'a duré que vingt-deux jours, il avait accumulé un grand nombre de ressources, en farines, conserves, viandes et poissons salés, bêtes à cornes et à laine. Il dit dans sa déposition que, suivant le conseil qui lui en avait été donné par M. Thiers, il avait fait un appel à tous les blés des environs de Paris. Le but de M. Thiers était double : augmenter l'approvisionnement de la ville assiégée ; faire le vide autour des assiégeants. Si M. Duvernois entra dans ces vues, son appel ne fut pas entendu par les cultivateurs, puisqu'ils étaient encore en possession de leurs blés après le 4 septembre, et que le gouvernement les réquisitionna

entre leurs mains. L'ennemi trouva des ressources en céréales, viandes sur pied, fromages, vins et fourrages dans tous les pays qu'il traversa. De même qu'on avait complaisamment écarté de sa route l'armée de Mac-Mahon, on lui avait aussi conservé les granges pleines et les magasins richement approvisionnés. Le ministre du commerce n'avait acheté, en tout, que 118,119 quintaux de farine, et environ 50,000 quintaux de blé; mais il est juste de dire que les magasins étaient bien approvisionnés en denrées d'espèces diverses. On craignit d'abord d'avoir, comme pour la guerre, des existences sur le papier, dont il y aurait beaucoup à rabattre, quand on passerait au récolement; heureusement, il n'en fut rien. Seulement, les aménagements avaient été fort négligés; les bestiaux, entassés, sans abri, mal soignés, médiocrement nourris, périssaient; on dut prendre des mesures promptes et énergiques pour éviter une maladie contagieuse. Beaucoup de denrées avaient été renfermées dans des sous-sols humides; une quantité énorme de fromages était déjà perdue; il fallut jeter au plus tôt des pommes de terre qui pourrissaient et exhalaient une odeur nauséabonde. Il y avait eu le plus grand désordre dans l'expédition des colis. Les uns avaient été adressés directement à l'intendance, d'autres à divers entrepositaires; il en résulta qu'ils ne furent pas réclamés en temps utile par les destinataires, qui s'en reposaient les uns sur les autres; de là la perte d'une assez grande quantité de marchandises et l'encombrement des voies ferrées, qui devint dans les premiers jours de septembre un obstacle invincible à l'acquisition de nouveaux approvisionnements.

dente année, il y en avait eu 980 seulement. Il vint un moment où tous les enfants nouveau-nés périssaient faute de lait; où les adultes ne recevaient par jour que 30 grammes de viande de cheval et 300 grammes de pain, dans la composition duquel il n'entrait qu'un tiers de froment. A cette même époque, Paris n'avait ni feu, ni gaz, ni chevaux de traction, et il était menacé de manquer d'eau.

Je n'hésite pas à considérer comme un malheur pour le pays l'obligation où il se trouva de changer de gouvernement en présence même de l'ennemi. C'est une conséquence des fautes politiques et de l'incapacité militaire de l'Empire; elle ne peut être imputée qu'à lui. Dans la journée du 4 septembre, il n'était au pouvoir de personne de conserver le gouvernement impérial, puisqu'il n'existait plus quand le gouvernement de la Défense a été fait. A quatre heures du soir, voici quelle était la situation: l'Empereur était prisonnier; le prince impérial était hors de France; l'impératrice venait de partir pour le rejoindre; le Corps législatif était dispersé. Qui avait fait tout cela? Ce n'était assurément aucun des membres du gouvernement provisoire, ce n'était pas même M. Blanqui ou M. Delescluze, quoiqu'ils se fussent donné bien inutilement beaucoup de peine pour y parvenir. C'était toute la population parisienne, et très-particulièrement la bourgeoisie, l'élément conservateur. Un journal qui ne fait pas autorité, mais qui, dans la circonstance, ne saurait être suspect, car il était ultra-guerrier et ultra-bonapartiste jusqu'au 4 septembre, il est à présent légitimiste, si je ne me trompe, et dans tous les cas, le caractère principal de sa politique, si tant est qu'il en ait une, est d'être ennemi de tout ce qui

est république et républicain; ce journal, dis-je, le constatait dans son numéro du 5 septembre: « Cette révolution est due surtout à la bourgeoisie libérale et conservatrice. Elle a été faite pacifiquement. Elle n'a rencontré aucune résistance. Elle sauvera le pays à moitié perdu par les fautes du gouvernement impérial. » On pourrait citer tous les journaux du 5 septembre; ils parlaient tous de la même façon; c'est longtemps après, quand on a pensé que ce peuple, qui oublie tout, avait déjà oublié sa propre histoire, qu'on a dit timidement, puis couramment, puis audacieusement, que le gouvernement impérial existait encore dans la matinée du 4 septembre. Non-seulement il n'existait plus, puisque l'impératrice était partie, et que ceux qui avaient été ses ministres n'osaient plus prononcer son nom devant le Corps législatif; mais si, par un miracle, la majorité du Corps législatif, réunie après coup dans la salle à manger du président M. Schneider, avait réussi à galvaniser ce gouvernement, à lui donner, non pas la vie, mais une apparence de vie, je demande qui aurait gouverné? Aurait-on été chercher l'impératrice dans sa fuite, elle qui avait dit de la guerre de 1870: « C'est ma guerre! » Au nom de qui aurait-elle gouverné? Est-ce au nom du prince dont elle-même avait dit, quinze jours auparavant: « S'il revient à Paris, il ne rentrera pas vivant aux Tuileries? » Et au nom de quoi? Au nom des manques de foi et des proscriptions du 2 décembre? ou de cette lugubre folie du Mexique? ou des hontes de Frœschwiller et de Sedan? Et par qui? L'Empire, en vingt ans, n'avait trouvé qu'un seul homme d'État, celui-là même qui avait tant fatigué et irrité le pays par

le servir que par patriotisme. Je me hâte de dire qu'on l'a servi ; et pour ne parler ici que du personnel des subsistances, personne n'a déployé plus de zèle et de dévouement que les fonctionnaires dont je viens de parler, MM. Ozenne, M. Pelletier, M. Moring, M. Cheysson. Au surplus, il faudrait citer presque tous les employés, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits. Nous ne pensions les uns et les autres qu'à la France.

Seulement, on n'était pas préparé à la terrible situation que les événements avaient faite dans l'espace de quatre semaines. On a beau être administrateur consommé, on ne prévoit ni Frœschwiller, ni Sedan, ni le siége de Paris.

Je ne sais si un homme de génie qui aurait été en même temps dictateur aurait pu tirer un parti passable d'une situation presque désespérée ; mais ici, il n'y avait pas de dictateur ; il n'y avait même pas d'unité d'action prépondérante.

J'ai dit que le stock des subsistances provenait de sources diverses : de là, des autorités diverses aussi, et, comme conséquence, de fâcheux tiraillements. Personne, assurément, ne songeait à ce qu'on aurait dans un autre temps appelé ses droits, puisque toutes les fonctions avaient été acceptées comme des fardeaux, ni même à sa responsabilité, puisque tous les membres du gouvernement étaient solidaires ; mais le ministre de la guerre se regardait comme obligé par devoir à défendre le pain du soldat, et les maires des arrondissements, avec lesquels il fallait compter, parce qu'ils étaient très-puissants sur la population, et qu'ils rendaient d'immenses services, sachant qu'il y avait plus de 200,000 quintaux

de farine achetés avec l'argent de Paris, et par les ordres des représentants les plus directs de la population parisienne, n'entendaient pas qu'on s'en dessaisît dans les mains du ministre du commerce.

Toutes les farines étaient fort dispersées, chacun ayant la garde de celles qu'il avait acquises. La guerre, la marine livraient celles qu'elles nous donnaient, ou qu'elles nous prêtaient, à mesure des besoins de la Caisse centrale de la boulangerie, établie dans les bureaux de la Ville. La mairie centrale, avec les 210,000 quintaux qui lui appartenaient, avait d'abord rempli tous les magasins municipaux; puis elle avait loué, pour le surplus, de vastes entrepôts. Le ministère du commerce avait dans ses greniers, outre les farines acquises par l'État, en août et septembre, celles que M. Magnin se procura par voie de réquisition en vertu d'un décret rendu le 29 septembre, ou en achetant aux cultivateurs de la banlieue leur blé de mars. Provenances diverses, magasins multiples, autorités indépendantes les unes des autres : il fallut, pour obtenir de la régularité dans les livraisons, décider que pas un sac de blé ne serait livré sans les ordres du ministre du commerce. D'autre part, quoique le ministre eût été chargé, dès le 14 septembre, de taxer la viande de boucherie, la mairie centrale avait conservé, comme attribution essentiellement municipale, le droit de taxer le pain. Ce n'était pas le ministre du commerce, c'était elle qui était en rapports constants avec les maires du quartier et les boulangers. Il y avait même au commencement, à l'Hôtel de Ville, des autorités distinctes : d'abord, le maire de Paris, M. Étienne Arago, et son adjoint, spé-

cialement délégué pour les subsistances, M. Clamageran; puis, M. Jules Ferry, qui faisait les fonctions de préfet de la Seine, et son secrétaire général, M. Mahias. Il est vrai que la mairie et la préfecture se mettaient aisément d'accord ; elles n'en étaient pas moins deux. On finit par supprimer la mairie et par concentrer tous les pouvoirs municipaux dans les mains de M. Jules Ferry. Ce fut un progrès. On ne pouvait supprimer également le ministère du commerce. Les directeurs et les chefs de divisions, dans les deux services, s'entendaient moins aisément que les membres du gouvernement. Les plaintes, les demandes, les conseils, les renseignements de toutes sortes, allaient de l'Hôtel de Ville au ministère, et du ministère à l'Hôtel de Ville. Les donneurs d'avis, qu'on ne pouvait pas toujours éconduire, et dont le nombre était effrayant, s'adressaient quelquefois tout droit au gouverneur, qui avait le bon esprit de ne jamais intervenir, si ce n'est quand on l'inquiétait pour les besoins de l'armée, ou quand on lui faisait craindre une émeute, ou quand il était à la veille d'une action de guerre.

On avait pensé à donner à M. Magnin une sorte de dictature sur les subsistances; mais il vit bien vite que cela était impossible, à cause des maires d'arrondissement. Ils n'étaient pas tout-puissants, comme l'avaient été, à d'autres époques, les curés de Paris et les Seize; mais comme il s'agissait de déposséder la Ville dans un moment de famine, et qu'ils déclaraient ne pouvoir y consentir sans danger pour la paix publique, il fallut bien conserver le partage des attributions. Nous n'avions pas créé cette difficulté, nous en avions hérité. Il aurait

été facile au gouvernement impérial de l'éviter en s'y prenant dès le commencement.

On résolut, pour remédier à cette multiplicité et à cette contrariété d'attributions, de créer une Commission des subsistances, dont l'institution remonte au 26 septembre, sorte de *clearing-house* où les autorités diverses étaient représentées ou appelées quand il y avait lieu, et qui avait pour mission spéciale, non de déposséder le ministre du commerce et la Ville de leur autorité légitime, mais d'empêcher les conflits de naître, et si, malgré tout, ils se produisaient, de les terminer sur l'heure à l'amiable. C'était une autorité nouvelle qui aurait pu créer encore des complications, mais qui eut la sagesse de borner son rôle à suggérer des résolutions et de n'en pas prendre elle-même sans le consentement formel de M. Magnin et de M. Jules Ferry. D'abord composée de cinq ou six membres, la Commission finit par devenir trop nombreuse, et le président eut fort à faire pour lui conserver son caractère de conseil d'administration et l'empêcher de dégénérer en conférence d'économie politique. Elle était d'ailleurs très-fortement composée. On y avait appelé des hommes d'un savoir profond et d'un grand esprit pratique : MM. Sauvage, Cochut, Cernuschi. M. Ernest Picard prenait une part importante à ses travaux. M. Clamageran, adjoint de la mairie centrale, particulièrement chargé des subsistances, en était aussi un des membres les plus actifs. J'admire comment il pouvait y siéger trois heures presque tous les jours, recevoir ensuite les meuniers et les boulangers, visiter assidûment les magasins, donner audience aux maires et aux délégués des mairies, qui l'assiégeaient du

matin au soir; parer aux imprévus dans un temps où le moindre accident se tournait en malheur public: une paire de meules qui n'étaient pas prêtes; des soies qui ne pouvaient être placées à temps pour le blutage; des voitures qui tout à coup manquaient pour le transport de la provision du jour; des rues montantes rendues inaccessibles par le verglas, ce qui obligeait de transporter les sacs de blé à dos d'homme; un prêt promis par la guerre et qui ne venait pas; une panique qui tout à coup augmentait la consommation; des ouvriers qui partaient pour les remparts ou menaçaient de se mettre en grève, parce qu'ils n'étaient pas assez nourris pour suffire au travail de leur profession. M. Magnin, au ministère, M. Jules Ferry, à l'Hôtel de Ville, pourvoyaient à tous les besoins, et recevaient toutes les secousses avec un calme inaltérable, conservant dans les moments les plus inquiétants toute la lucidité de leur esprit. Nous avions de notre côté, à la Commission, de fréquentes souleurs. Plus d'une fois, il fallut suspendre la séance pour envoyer en toute hâte des délégués, soit à la guerre, soit à l'usine Cail, soit dans les mairies. On attendait leur retour avec angoisses pour savoir si l'on vivrait le lendemain.

J'aurais voulu pouvoir citer quelques-uns des procès-verbaux de la Commission des subsistances, — car la Commission avait de véritables procès-verbaux, lus et approuvés au commencement de chaque séance; on en comprend la raison. — Ces procès-verbaux ont été rédigés, pour les premières séances, par M. Anatole Dunoyer, qui a été depuis maître des requêtes au Conseil d'Etat et a donné sa démission à la suite du 24 mai, et en second

lieu par un professeur de la Faculté de droit de Paris, M. Gérardin. Cette lecture serait fort aride; je crois qu'elle ne serait pas moins « poignante » que celle des notes de M. Dréo. Elle montrerait sur le vif quelques-unes des difficultés auxquelles nous étions en proie. Je n'ai pas le registre des procès-verbaux à ma disposition; il a été remis à la Commission des marchés. J'avais l'habitude d'en faire prendre copie après chaque séance sur une feuille volante, afin d'y ajouter mes notes et de préparer le travail pour la séance suivante. Malheureusement, ces notes ont été brûlées et détruites pendant la Commune, avec les autres papiers de mon cabinet, et un manuscrit assez avancé d'une Histoire des écoles stoïciennes à Rome et dans les temps postérieurs, qui n'est regrettable que pour moi. J'ai retrouvé seulement onze de mes feuilles sur les séances de la Commission, et cela tout récemment, en mettant en ordre les correspondances et les pièces authentiques qui m'ont servi à rédiger le récit qu'on vient de parcourir. Je crois qu'on me saura gré d'en donner un ou deux extraits. Voici le commencement de la séance du 16 décembre.

Il faut bien se rappeler que nous avions à nourrir la population civile, la garde nationale, les régiments de marche et les mobiles; que nous les nourrissions au jour le jour; que si, par un accident quelconque, les vivres de la journée étaient venus à manquer, deux millions d'habitants, déjà exténués par les privations, auraient subi un jeûne de vingt-quatre heures; qu'il en serait résulté nécessairement un accroissement de mortalité, sans compter une émeute dans la ville, et une défaite infail

lible si par malheur nos troupes avaient eu, ce jour-là, un engagement avec l'ennemi.

« Séance du 16 décembre.

» M. Pelletier (c'est le chef du service de la boulangerie) demande à être introduit pour affaire urgente. Le président lui donne immédiatement la parole.

» M. Pelletier déclare que, la guerre ayant promis 15,000 quintaux de farine, la Caisse de la boulangerie avait remis aux boulangers des bons jusqu'à concurrence de ce chiffre sur un magasin indiqué par la guerre elle-même; mais que les boulangers, en se présentant à ce magasin, n'ont pu se faire délivrer que 7,000 quintaux. Le magasin se trouvait épuisé. La Caisse a été obligée, pour parer à ce déficit imprévu, de prendre sur les moutures nouvelles, dont la consommation ne devait commencer que lundi prochain.

» En outre, M. Blondeau (c'est le chef de l'intendance militaire) promettait, dans la séance d'hier, 7,000 nouveaux quintaux, et la guerre déclare à présent qu'elle n'a pas les moyens de les fournir. Voilà un déficit de 15,000 quintaux qu'il faut combler immédiatement.

» M. le ministre du commerce constate qu'en effet la guerre redoit 8,000 quintaux sur les 15,000 qu'elle avait promis d'abord. Il ne faut pas en conclure qu'elle ne pourra pas donner les 7,000 quintaux promis hier, évidemment sur un autre magasin. Elle n'a pas dit d'une façon précise qu'elle ne le pourrait pas.

» M. Pelletier affirme que le langage des bureaux de la guerre n'a été que trop intelligible. Ce double déficit est d'autant plus accablant que M. Pelletier craignait

d'être obligé de faire une troisième demande à l'intendance dans le cours de la semaine prochaine.

» M. le président délègue MM. Jules Ferry et Pelletier pour se rendre immédiatement auprès de M. Blondeau. La séance est suspendue jusqu'à leur retour.

» M. Ferry, de retour, déclare que la guerre donnera, sur un autre magasin, les 8,000 quintaux qu'elle n'a pu fournir hier. Elle tiendra aussi sa promesse pour les 7,000 autres quintaux qu'elle s'est engagée à donner. Mais il ne lui restera plus en magasin que 11,000 quintaux, et non pas 18,000, comme M. Blondeau l'avait dit par erreur. Dans onze jours, ses farines seront épuisées, et il faudra pouvoir moudre chaque jour tout ce qui sera nécessaire pour la population et pour l'armée.

» M. le président, vu la nécessité d'activer de plus en plus la production de la farine, charge M. Cochut de s'entendre avec M. Alcan pour monter de nouvelles paires de meules.

» M. Picard demande qu'on examine si le taux des distributions aux boulangers ne pourrait pas être diminué. Il demande aussi qu'on se rende compte exactement du chiffre de leurs réserves... »

Ces réserves avaient été, dans l'origine, évaluées à 140,000 quintaux par la Caisse de la boulangerie; mais M. Magnin avait toujours contesté cette évaluation, qui n'était point le résultat d'une enquête. Il fallut beaucoup de temps et de peine, et le concours très-intelligent et très-empressé des syndics, pour arriver à un recensement exact. Quand l'opération fut terminée, elle constata que les réserves ne dépassaient pas 90,000 quintaux. Il est hors de doute que les boulangers en avaient

consommé une partie trop considérable dans les premiers jours de l'investissement. On dut aussi, dès l'ouverture du siége, procéder au recensement des existences en magasins. Ce fut une des opérations les plus longues et les plus difficiles, à cause de la diversité des origines, de l'encombrement des magasins et du petit nombre d'employés dont on pouvait disposer. On en vint à bout à force de persévérance. Le gouvernement découvrit, réquisitionna, expertisa, emménagea 108,000 quintaux de farine, provenant pour la plupart des quantités apportées dans Paris par les cultivateurs de la banlieue, lorsqu'ils vinrent s'y réfugier avec leurs familles. Il construisit des abris pour les bestiaux, sur une étendue de plusieurs kilomètres; il établit une turbine sur la rivière, en face du Louvre; il acheta, disposa, mit en mouvement par de nouvelles machines à vapeur, installées à l'usine Cail et dans les gares de chemins de fer, un nombre de meules suffisant pour moudre environ 300,000 quintaux de farine de qualités fort diverses, extraits de 400,000 quintaux (chiffre rond) de blé, seigle, avoine, orge, maïs, riz, fécule et sarrasin. Les grains avaient été achetés, soit avant l'investissement, pour 50,000 quintaux de blé et de seigle (d'après les relevés du ministère du commerce), soit surtout en vertu des décrets de réquisition du gouvernement de la Défense nationale, qui rendirent l'État acquéreur de tous les grains rentrés dans Paris par les cultivateurs de la banlieue.

En résumé, l'administration antérieure au 4 septembre avait réuni pour deux mois de farine environ. Le surplus de ce qui a été consommé représente l'approvi-

sionnement commercial ordinaire de la cité, et l'approvisionnement, en blé et céréales diverses, constitué par les soins de l'autorité depuis l'investissement. Dans cet ensemble, les ressources apportées par les cultivateurs de la banlieue comptent pour 300,000 quintaux, les farines du commerce, mises sous la main de l'État, pour 108,000 quintaux. Ces 408,000 quintaux, représentant deux mois de subsistance, sont l'œuvre propre, le produit des efforts et de l'industrie du gouvernement du 4 septembre, qui les a recensés, inventoriés, requis, emmagasinés, réduits en farine dans des moulins construits, organisés, exploités par lui.

Maintenant, l'approvisionnement de farines a-t-il été ménagé avec sagesse, ou gaspillé, comme on n'a pas manqué de le dire? Je mentionne, mais en quelque sorte, pour mémoire, qu'on perdit un peu d'avoine. Il nous restait, le 23 janvier, 16,000 quintaux de blé et 23,000 quintaux d'avoine. L'avoine non décortiquée ne pouvant se moudre que mélangée avec le blé, il y eut une petite quantité d'avoine qui ne fut pas moulue. Voici les deux causes principales de ce contre-temps : d'abord, on crut, pendant plusieurs jours, que l'avoine pouvait être utilisée sans le blé; ensuite, les quantités d'avoines devenues disponibles à la fin du siége par l'abatage des chevaux dépassèrent un peu les prévisions. Il ne faudrait pas s'exagérer la portée de cette perte, et croire, par exemple, que nous perdîmes la différence entre ce qui nous restait de blé (16,000 quintaux) et ce qui nous restait d'avoine (23,000 quintaux), soit 7,000 quintaux, ou la nourriture d'un jour. Il entrait dans la composition du pain plus d'avoine que de blé (25 0/0 de blé,

30 0/0 d'avoine). En outre, le pain produit par ce mélange aurait été trop noir et trop répugnant, si nous ne l'avions blanchi par l'addition de 20 0/0 de riz. Or, il ne nous restait que 9,000 quintaux de riz le 23 janvier. La perte a donc été, ou nulle, ou très-minime; mais, dans la situation où nous étions, la perte d'un quart de journée (nous ne perdîmes pas autant que cela) aurait été extrêmement regrettable.

On a poussé le désir de calomnier et le mépris du bon sens public si loin qu'on a osé dire qu'en s'y prenant plus tôt, pour la mouture, et en commençant le rationnement dès les premiers jours du siége, on aurait fait durer la farine deux mois de plus. Je parlerai plus tard du rationnement. Quant à la mouture, on ne voit pas comment on aurait pu en augmenter ou en diminuer le rendement en la commençant plus tôt ou plus tard, puisqu'en définitive tout a été moulu et consommé. Deux mois de subsistance à 7,000 quintaux par jour ne représentent pas moins de 420,000 quintaux; il faut, pour ce même laps de temps, 210,000 quintaux si l'on suppose un rationnement à la moitié de la consommation ordinaire. Eût-on rationné au quart et réussi à faire vivre pendant plus d'un mois, ce qui est physiquement impossible, une population de deux millions d'âmes réduite à ne manger que le quart de son nécessaire, on ne voit pas bien comment on aurait extrait de 400,000 quintaux de grains, d'abord les 300,000 quintaux de farine qu'ils contenaient et qu'on en a extraits effectivement, et en outre les 50,000 ou 55,000 quintaux qui, dans l'hypothèse du rationnement à un quart, représentent la nourriture d'un mois. A la

vérité, on n'insiste pas beaucoup sur ce miracle de la multiplication des grains, qu'on accuse M. Magnin et M. Ferry de ne pas avoir fait; on craint trop que quelqu'un ne s'avise de compter sur ses doigts. On se rejette sur la qualité. C'est par leur faute, c'est à cause de leurs retards et de leur négligence à créer et à faire marcher les moulins qu'on a mangé, à la fin du siége, ce pain odieux au goût et à la vue, qui chargeait l'estomac sans être une véritable nourriture. Cette accusation n'est pas plus sensée que la première. La grossièreté des farines consommées à la fin du siége provient uniquement des mélanges d'avoine et de riz qui furent employés pour prolonger la durée du pain et sur lesquels je reviendrai. Si nous avons un regret à éprouver, ce n'est pas d'avoir imposé trop longtemps à la population le pain du siége, c'est de ne pas y avoir eu recours deux ou trois jours plus tôt.

Quant aux moutures, voici comment on perdit son temps pour les organiser.

J'emprunte les détails qui vont suivre au compte rendu officiel de cette grande opération présenté et publié par MM. Krantz et Cheysson, Imprimerie nationale, 1872, et à une note détaillée publiée par le ministère du commerce dans le cours du mois de novembre.

Paris, qui exploite tant d'industries, a peu développé celle de la construction des moulins. La conversion du grain en farine est une opération très-délicate, qui a subi dans ces derniers temps de nombreux perfectionnements, et demande des locaux spéciaux, pourvus d'appareils compliqués. Mécaniquement transporté à la partie supérieure du moulin, le blé descend en subis-

sant les diverses opérations du nettoyage, puis se distribue sous les meubles et se rend, toujours en utilisant l'action de la gravité, dans les bluteries qui séparent et classent les diverses qualités d'issues et de farines.

Les conditions dans lesquelles se présentait le problème de la mouture pour l'approvisionnement de Paris, ne comportaient ni les dépenses ni les délais qu'aurait entraînés cette disposition. L'installation des nouveaux moulins ne pouvait être que simple, rapide, peu coûteuse; elle devait reposer sur la suppression des étages et la simplification des appareils. Le programme de la fabrication devait lui-même être simplifié et mis en harmonie avec les circonstances.

Il fallait aussi se garder d'accumuler les meules sur un même point, dans un établissement monumental qui aurait eu l'inconvénient d'être exposé aux coups de l'ennemi, aux dangers d'incendie, et celui d'exiger des frais considérables, de longs délais d'exécution; enfin, des transports onéreux pour les grains et les farines.

Au lieu de cette installation grandiose, mais peu praticable, on adopta la solution plus économique et plus modeste, qui consiste à répartir les meules entre les divers quartiers de Paris, à portée des dépôts de grains et des besoins à satisfaire, dans les locaux disponibles et déjà pourvus de force motrice.

C'est dans ce sens qu'un appel fut adressé aux principaux constructeurs de Paris. On leur offrit, non une affaire et des bénéfices, mais l'emploi de leur matériel et de leur personnel inoccupés et le simple remboursement de leurs dépenses justifiées. Cet appel fut accueilli avec patriotisme. Les compagnies de chemins de fer

donnèrent avec empressement leurs gares, leurs outils, leurs ouvriers, le concours important de leurs ingénieurs.

L'administration fit rédiger un programme très-complet, et le communiqua aux constructeurs, qui conservèrent cependant la faculté de s'en écarter dans une certaine limite. On eut ainsi le double avantage de guider les entrepreneurs en leur traçant un programme, et de leur laisser une initiative assez étendue, qui les associait à l'honneur de l'œuvre.

Les constructeurs usèrent largement de cette faculté. Leurs installations, quoique répondant toutes aux données essentielles du programme, eurent cependant leur individualité prononcée, et montrèrent une fois de plus, dans les ateliers parisiens, cette souplesse et cette variété d'aptitude qui est le caractère le plus heureux et le plus frappant de notre industrie.

L'administration impériale avait fait venir 600 meules de la Ferté-sous-Jouarre. La première opération de l'administration nouvelle fut de les mettre en état de fonctionner. Il fallait, pour le travail de ces meules, des ouvriers spéciaux et exercés. On s'adressa, quelques jours, et pour ainsi dire quelques heures avant l'investissement, à tous les meuniers des environs, et l'on put ainsi grouper un effectif de 80 à 100 ouvriers rhabilleurs, dresseurs de meules, gardes-moulins, etc., et d'une vingtaine de chefs de mouture expérimentés qui furent répartis entre les divers établissements. Plusieurs grands meuniers des environs de Paris consentirent à diriger personnellement quelques-uns des nouveaux moulins.

On réduisit le nettoyage et le blutage à la mesure nécessaire pour obtenir un grain bien nettoyé, une farine d'une seule qualité suffisamment purgée de son. Même ainsi simplifiés, les appareils de nettoyage et de bluterie, qui se fabriquent ordinairement en province, constituaient un sérieux obstacle à l'installation des moulins. Il fallut créer un atelier spécial de menuiserie, qui donna une quantité suffisante de tarares avec cribleurs et d'appareils de bluterie. Enfin, plus de 3,000 tonnes de charbon furent emmagasinés dans un dépôt de la rue de Reuilly, pour assurer le service de la meunerie.

Quelques dates donneront une idée de l'activité qui fut déployée.

Il n'y avait rien de fait, avant le 4 septembre, sauf l'acquisition par le ministère des travaux publics, le 22 août, à la Ferté-sous-Jouarre, de 600 meules, qui arrivèrent à Paris par les derniers trains de la ligne de l'Est.

Du 9 au 21 septembre, 164 paires de meules furent commandées à des constructeurs d'élite. On leur demandait un travail qu'ils n'avaient jamais fait, la meunerie n'existant pas dans l'intérieur de Paris. Un mois après, ou six semaines au plus, c'est-à-dire du 14 octobre au 1er novembre, ces meules étaient livrées et fonctionnaient.

Le 20 novembre, la commission des subsistances prescrit le doublement des moulins. Le programme est celui-ci : porter les moulins à 300 paires de meules, en 20 ou 25 jours. Il fut réalisé.

Dès le 21 novembre, l'État traitait avec les grandes compagnies (Est, Ouest, Lyon, Orléans, Nord) pour 152 paires de meules à établir dans les gares. Le 11 dé-

cembre, 14 paires de meules fonctionnaient à la gare du Nord ; les jours suivants, ouverture de moulins aux gares de l'Est, de Bercy, d'Ivry, de Vaugirard.

Outre les moulins des gares, on transforma en moulins à blé 44 paires de meules à broyer le chocolat, les couleurs, etc., existant dans l'industrie parisienne.

Enfin la Ville de Paris fit exécuter par M. Cail 300 paires de petites meules, système Falguer, représentant à peu près la moitié du rendement des meules ordinaires, soit 150 paires de grandes meules.

C'est ainsi que l'on obtint ce résultat merveilleux : Paris, qui ne savait pas moudre un grain de blé, arrivant à moudre, jour par jour, toute la farine qu'il consommait !

Ce que ce prodige a coûté d'angoisses aux chefs responsables des approvisionnements, les membres de la commission des subsistances le savent ; ce qu'il a coûté d'efforts aux ingénieurs de service, ce que les grandes compagnies y ont apporté de bonne volonté patriotique, de ressources matérielles improvisées et surprenantes, on peut le voir dans le beau livre de MM. Krantz et Cheysson.

Nous étions désormais assurés de moudre ; mais nos moulins pouvaient être incendiés, nos meules pouvaient se briser ; nos réserves en grains s'épuisaient ; les mélanges sur lesquels nous avions compté paraissaient ou difficiles ou impossibles : des avaries pouvaient survenir dans les magasins, ou par suite du bombardement ou par la conséquence de l'entassement prolongé et excessif ; les paniques ayant le pain pour objet pouvaient

se multiplier : en un mot, les dangers et les sujets d'inquiétude nous entouraient de toutes parts.

Rien n'est froid comme un procès-verbal ; cependant je me hasarde à copier encore celui-ci. Ceux qui tiennent à se rendre compte de la situation où se trouvait la population de Paris ne le liront peut-être pas sans émotion.

« Séance du 13 décembre. — M. le ministre du commerce expose qu'il a consulté les meuniers les plus expérimentés, et qu'ils ont été unanimement d'avis de ne pas bluter la farine à 90 0/0. Le pain fait avec cette farine devient aigre le lendemain et presque complétement impropre à la consommation. M. le ministre ajoute qu'en conséquence il a donné dans les moulins l'ordre de bluter à 82 ou 84 0/0 : le plus haut possible, mais sans atteindre 90.

» Sur l'utilité qu'il pourrait y avoir de faire un mélange de farine de blé et de farine d'orge, les meuniers ont également émis l'avis que ce mélange était impraticable, et ont déclaré qu'ils refuseraient de le faire.

» M. le président annonce qu'il a chargé MM. Gavarret, Bouchardat et Baillon, professeurs à la Faculté de médecine et membres de la commission d'hygiène, d'étudier divers mélanges dont ils apporteront les formules. M. Gavarret a déjà fait des essais de panification. Des échantillons seront soumis au conseil dans sa prochaine séance. Le président a écrit à M. Vaury pour le prier de faire des recherches de son côté. (M. Vaury est un boulanger de premier ordre, qui a rendu de grands services pendant le siége.)

» M. le président interrompt la discussion pour dire à la

commission que M. le gouverneur de Paris désire connaître exactement, le soir même, le *quantum* des subsistances, qu'il y a des raisons péremptoires pour lui adresser immédiatement ces renseignements, et que M. le ministre du commerce a préparé un rapport dont il va donner lecture.

» M. le ministre du commerce a la parole, et lit un rapport dont voici les conclusions :

I. — *Farines*.

» Le 11 décembre, il existait 50,100 quintaux de farine moulue, soit la consommation de sept jours. Ce stock se décompose ainsi :

29,800	q.	de farine	disponible.
2,300	id.	id.	réquisitionnée.
15,000	id.	id.	promise par la guerre.
3,000	id.	id.	dans les moulins.
50,100	total égal.		

» Cette quantité conduit jusqu'au samedi soir, 17 décembre.

» La production des moulins, du samedi 11 au samedi 17, en l'évaluant à 3,500 quintaux par jour, donnera 28,000 quintaux, qu'on entamera le dimanche 18.

» Supposons qu'à partir du dimanche 18, la production des moulins atteigne 4,500 quintaux par jour, ce qu'on peut espérer, et que, par hypothèse, ce chiffre de production reste stationnaire : il n'y aurait par jour qu'un déficit de 2,000 quintaux, déficit comblé pour 14 jours par l'avance de 28,000 quintaux moulus du 11 au 17, c'est-à-dire qu'on atteindrait le 2 janvier. Et en supposant, au

pis-aller, que le déficit par jour soit de 3,000 quintaux, cela ne ferait plus que 9 jours d'avance, et nous conduirait au 25 au soir.

» Or, le 25, nous pouvons presque assurer que les moulins produiront 7,000 quintaux. Nous aurons en marche 420 paires de meules, qui, à 15 quintaux par jour, feront 6,300 quintaux. Il faut y ajouter le produit des moulins Cail, soit 1,000 quintaux.

» Toutefois, à partir du 1er janvier, il faut pouvoir rendre par jour, à la guerre, 1,000 quintaux. La commission en a pris l'engagement.

II. — *Blés.*

» Il est difficile de préciser aujourd'hui les quantités. Voici déjà des chiffres certains au 12 décembre :

130,000 q.	expertisés.
10,000 q.	déclarés à nouveau.
50,000 q.	à expertiser.

ensemble 190,000 q., auxquels il faut ajouter 15,000 quintaux de seigle.

» En totalité, 200,000 q. de céréales à moudre. En blutant à 80 0/0, cela donne 160,000 quintaux de farines.

» On commencera à manger cette farine le dimanche 18. A 50,000 q. par semaine, cela fait 24 jours, et cela nous conduit au 10 janvier.

» Sans doute il faut rendre à la guerre ; mais elle possède 45,000 q. de blé, qu'on pourra lui transformer en farine.

» En résumé, Paris possède, pour aller jusqu'au samedi

soir, 17 décembre, 50,000 quintaux de farine, et à partir du dimanche 18, il a en outre 160,000 quintaux de farine, qui le nourriront pendant 24 jours à 6,500 quintaux par jour et le conduiront au 10 janvier au soir.

» M. Picard, interrompant, dit que les moulins peuvent être mis hors de service par divers accidents. Il pense : 1° qu'il faut s'informer exactement des besoins de la guerre ; 2° qu'il faut tenir compte de l'augmentation possible de la consommation du pain dans la dernière période pendant laquelle les autres denrées seront devenues plus rares. Dès à présent il serait peut-être prudent, pour calmer la panique qui s'est produite, de faire aux boulangers des distributions supérieures à 6,500 quintaux, sauf, si la panique ne s'apaisait pas, à arriver au rationnement. Si on est sage, on doit donc calculer comme si on était obligé de donner 7,000 quintaux par jour, et cette augmentation diminue de 2 jours le stock total des farines. Enfin, il rappelle son opinion, précédemment exprimée dans diverses séances, sur la difficulté de ravitailler Paris après la levée du siége.

» M. Clamageran répond à M. Picard que le remède réclamé par lui, et consistant à faire des distributions extraordinaires de farine, a été appliqué la veille pour calmer la panique, mais qu'il serait dangereux de le continuer.

» M. Ferry ajoute qu'on suffit actuellement à tous les besoins avec 6,500 quintaux, qu'il serait très-imprudent de revenir à 7,000 quintaux, parce qu'ensuite on ne pourrait plus descendre. Le véritable moyen d'éviter les paniques est d'arriver à distribuer la farine aux boulangers sans retard et sans encombrement.

» M. le président répond aux diverses observations qui ont été faites :

» En ce qui concerne la guerre, on est d'accord avec M. Blondeau et avec le ministre ; il n'y a nulle complication à craindre de ce côté ;

» En ce qui concerne le ravitaillement de Paris après la levée du siége, M. Sauvage prépare un travail d'ensemble sur le matériel roulant à Paris, sur l'état des machines, et sur ce qu'on peut présumer de la situation générale des lignes, d'après les rapports reçus ; il étudie, en outre, de concert avec M. Victor Bois, un système d'approvisionnement par la batellerie pour le cas où la réparation des chemins de fer exigerait des délais trop prolongés.

» Quant à l'importante questiou des manquements qui peuvent se produire dans la production des moulins, le président a vu M. Poultier, fabricant de machines agricoles, qui peut installer en 12 jours 12 paires de meules ; et M. Michel Alcan, qui lui a suggéré l'idée d'employer les meules des fabricants de papier : ces meules, d'après M. Alcan, pourraient fonctionner au bout de cinq jours et donner le rendement de 30 paires de meules ; le président a fait appeler les principaux fabricants, et il rendra compte, à la séance prochaine, des démarches de M. Alcan et des siennes.

» Enfin, il ne pense pas qu'on doive consommer plus de pain à la fin du siége pour remplacer les déficits causés par la viande de cheval, parce qu'on pourra au dernier moment livrer à la consommation les chevaux réservés pour l'artillerie et les différents services de

traction. Il s'est entendu à ce sujet avec M. le général Le Flô et M. l'intendant Périer.

» M. Magnin confirme la dernière assertion de M. le président, et donne l'état des subsistances autres que le blé et les farines.

» Pour les chevaux, le recensement a donné, en dehors de ceux de l'armée, le chiffre de 49,000, qu'il faut réduire à 45,000, parce que le recensement date de quatre jours. On estime à 25,000 le nombre des chevaux à garder pour des services de toute nature. Restent pour le service de la boucherie 20,000 chevaux, sur lesquels la guerre en mangera 7,000 et la population civile 13,000. Il en faut 500 par jour; cela fait 26 jours à dater du 13 décembre.

» M. le président fait observer qu'il faut au moins pour la consommation journalière 600 ou 650 chevaux de fiacre, mais qu'il suffit de 400 chevaux de la Compagnie des omnibus; qu'on peut par conséquent accepter la moyenne de 500 chevaux par jour.

» Après cet échange d'explications, M. le ministre du commerce continue la lecture de son rapport :

III. — *Denrées de natures diverses.*

» L'État a en magasin des denrées pour fournir à la nourriture de neuf jours. En voici la liste :

3,000,000 de kilogr. de riz, à 300,000 kilogr. par jour, — 4 jours.

» Le surplus est réservé à des distributions supplémentaires pour les fourneaux économiques, et notamment pour ceux de M. François Coignet.

550,000 kil. de haricots, — un jour.

580,000 kil. de pois, — un jour.

41,000 kil. de lard salé et 200,000 kil. de conserves de bœuf et de mouton, — 2 jours.

165,000 kil. de harengs et 24,000 kil. de maquereaux, — un jour.

» Voilà les neuf jours assurés.

» Enfin les magasins de l'État renferment :

30,000 kil. de sardines.

4,000 de thon.

66,000 de fromages de Gruyère.

6,000 dito de Hollande.

110,000 kil. de chocolat.

160,000 kil. de beurre salé.

392,000 kil. de café.

530,000 litres d'huile comestible.

» Les subsistances autres que le pain nous donnent par conséquent l'alimentation pendant 35 jours, savoir: 26 jours de cheval, et 9 jours de denrées diverses. Ce qui nous mène au 17 janvier ; sept jours plus loin que le pain.

» M. Ferry propose un moyen pour prolonger la subsistance en farine, consistant à réduire la ration du pain et à remplacer le déficit par des rations plus fortes d'autres denrées. Pour cela, il suffit de constituer une ration normale, mais complexe, et de combiner la distribution des denrées de manière à combler le déficit de l'une par l'excédant de l'autre. Ce qu'il faut ménager pardessus tout, c'est la farine, en la remplaçant en partie par une ration plus forte de cheval, par exemple. C'est exagérer de réserver 25,000 chevaux jusqu'au dernier mo-

ment : ils sont nécessaires aujourd'hui ; ils ne le seront plus tous dans quinze jours. Quant au riz, on en réserve pour l'Assistance publique ; mais c'est autant d'enlevé à la consommation générale. Ne pourrait-on pas, pour alimenter les fourneaux économiques, faire immédiatement des acquisitions au commerce privé, et alléger d'autant les magasins de l'État ?

M. Cernuschi remarque que la mise en application de ce système est subordonnée au recensement, qui n'est pas encore terminé, et au rationnement du pain, qui sera très-difficile à mettre en pratique.

» M. le président annonce qu'il met à l'ordre du jour de demain le système de recensement de M. Richard et celui de M. Cernuschi. On entendra le rapport de la commission d'hygiène sur les mélanges de céréales. On avisera aux moyens de vaincre les résistances que suscite de tous côtés l'abatage des chevaux. La séance est levée à 5 heures et demie. »

On voit, en lisant ce procès-verbal, que les sujets d'inquiétude ne nous manquaient pas. Si on pouvait parcourir toute la série de nos procès-verbaux, on saurait que nous étions chaque jour assiégés par une préoccupation nouvelle, et que les événements faisaient incessamment surgir devant nous les questions les plus inattendues et les plus redoutables. Nous avons cherché jusqu'au dernier moment, c'est la vérité ; nous n'avions pas tout découvert dès le premier jour ; je demande à qui une pareille improvisation aurait été possible. Nous n'étions pas seuls à chercher ; tous les bons citoyens travaillaient comme nous sans relâche ; je puis citer, par exemple, M. François Coignet, qui ne cessait d'in-

venter des moyens pour nourrir les plus malheureux. Les maires d'arrondissement avaient tous constitué à côté d'eux un comité de subsistance et un comité d'hygiène; ils communiquaient leurs découvertes à M. Ferry, à M. Clamageran, à M. Mahias, au président de la commission. Le plus souvent ils se rencontraient avec nous; ils nous apportaient beaucoup d'idées fausses, et quelquefois, mais rarement, une idée pratique qu'on mettait en œuvre aussitôt. Toutes les fois que cela était possible, nous laissions les administrations locales suivre leurs propres méthodes, parce qu'elles les appliquaient avec plus d'intelligence et d'entrain. D'ailleurs cette grande ville de Paris est tout un peuple. Ce qui convient au quartier de Belleville peut être dangereux et impraticable au faubourg Saint-Honoré. M. Ferry, qui connaissait admirablement Paris, excellait à tenir compte de ces nuances dans une juste mesure. M. Mahias nous rendait les mêmes services pour la population réfugiée.

C'est seulement à la séance du 13 décembre que M. Magnin nous annonça qu'il était décidément impossible de bluter à 90, et qu'il avait donné l'ordre de bluter à 84, ou même à 85; je crois qu'on n'a pas dépassé 84. Beaucoup de personnes demandent pourquoi on n'a pas pris ce parti dès le premier jour, comme aussi pourquoi on n'a pas fait les mélanges dès l'ouverture du siége, pourquoi on n'a pas commencé le rationnement le 19 septembre, et pourquoi, avant de le faire, on avait déclaré solennellement, par deux fois, qu'on ne le ferait pas. Je fournirai quelques explications sur ces divers points dans le chapitre suivant; mais, dès à

présent, je suggère aux hommes de bonne foi ces deux réflexions: pendant combien de temps aurait-il été possible d'avoir la tranquillité dans Paris soumis au rationnement? Pendant combien de temps un homme peut-il le supporter sans mourir? Si nous avions appliqué dès l'origine le rationnement des derniers jours, il est certain qu'il nous serait resté bon nombre de provisions le 26 janvier; mais j'affirme qu'il n'y aurait plus eu personne pour les consommer.

Je place ici, avant de passer à la question du rationnement, quelques considérations sur le blutage.

Jusqu'au 28 novembre, on bluta dans nos moulins à 75 0/0, comme d'ordinaire.

Pourquoi n'avoir pas pris plus tôt la résolution de bluter à un taux plus élevé? N'y a-t-il pas eu de ce côté une perte volontaire?

Non, car : 1° au 28 novembre, on n'avait écrasé que 60,000 quintaux de grains, et 10 0/0 de plus-value représentaient moins d'un jour de farine; 2° le son était nécessaire à cette époque pour la nourriture des bestiaux entretenus sur pied, et qui fournirent Paris de viande de bœuf jusqu'au 20 novembre.

Le 28 novembre, on cessa de remoudre les gruaux, on les mit immédiatement dans la farine.

Huit jours plus tard on bluta à 80 et à 84 ou 85 0/0. Le 20 décembre, on introduit dans le pain 12 0/0 de seigle; le 25 décembre 10 0/0 d'orge; le 5 janvier on ajoute 10 0/0 d'avoine, 20 0/0 de riz. Le 10 janvier, la proportion de blé ne dépasse plus 30 0/0 dans le mélange.

Peu après l'avoine monte à 25 0/0. On ajoute 10 0/0 de fécule.

Enfin le son entre en scène, et voici la dernière formule, la plus odieuse, celle du pain noir :

Blé	25
Seigle, orge, pois	5
Riz	20
Avoine	30
Fécule	10
Son	10
	100

Jamais cette formule n'a été dépassée.

J'avais eu longtemps de grandes illusions sur l'avoine. Elle entre, sous forme de bouillie, pour une assez grande proportion, dans l'alimentation de mon pays natal ; je croyais qu'il serait facile de la mêler au blé pour faire du pain, et que, plus on tuerait de chevaux, plus on aurait d'avoine disponible. Il se trouva que l'approvisionnement d'avoine n'était pas en proportion avec le nombre des chevaux ; nous en récoltâmes, malgré cela, une assez grande quantité ; mais quand il fut question de la moudre et de la mélanger au blé pour faire du pain, les meuniers et les boulangers affirmèrent unanimement que cette opération était impossible. J'eus recours à M. Vaury, qui me déclara qu'il fallait décortiquer l'avoine ou la torréfier avant de la moudre. Les appareils nous manquaient pour cela : on en aurait créé ; mais il fallait du combustible, nous n'en avions pas, et du temps, beaucoup de temps ; c'est ce qui nous manquait le plus. Je fis venir M. Groult, le célèbre fabricant de pâtes ; il accourut avec empressement,

mais il fut du même avis que M. Vaury. On se résolut à mettre l'avoine sous la meule, pêle-mêle avec le riz, au risque d'encrasser les appareils. On ne put dépasser par ce procédé la proportion de 30 0/0. Le pain était noir, mal lié, en grumeaux humides et visqueux ; le riz le blanchit un peu. Les boulangers n'étaient pas moins hostiles au riz qu'à l'avoine. M. Cernuschi le leur fit accepter à force d'obstination. C'est ainsi que nous parvînmes, après beaucoup de peines, à fabriquer le pain de siége, qui est devenu légendaire.

« Savez-vous, citoyens, de quoi est composé le pain qu'on nous fait manger ? Je vais vous le dire : 1° de foin ; 2° de résidus d'avoine ; 3° de balayures de meules ; 4° de terre glaise, surtout de terre glaise. On est en train dans ce moment-ci de vous faire avaler les buttes de Montmartre. (*Hilarité.*) Il ne faut pas rire, car il y a autre chose encore dans le pain ; on y met un poison lent, et la preuve, c'est qu'après l'avoir mangé, on a la gorge sèche, et qu'il faut absolument boire son demi-setier. »

Ainsi parlait le 18 janvier, au club de la Révolution, un orateur moitié furibond, moitié goguenard. Notre pain ne contenait ni foin, ni paille, mais seulement les barbes de l'avoine, et c'était déjà trop. Pour comprendre que la population ait mangé ce pain, il faut se rappeler qu'elle avait déjà consommé les animaux domestiques ; qu'elle mangeait les rats ; que tout le monde souffrait de la faim.

Grâce aux mélanges, on gagna, tant bien que mal, un bon nombre de jours ; car le chiffre donné plus haut de 300,000 quintaux, produit des moutures, ne

représente pas en totalité des moutures de blé. Il n'y eut jamais dans Paris plus de 300,000 quintaux de blé et de seigle, savoir :

Blés { 100,000 à l'État.
180,000, produits des réquisitions.
Seigle 15,000.

Soit : 295,000 quintaux que la mouture réduisit de 20 0/0. C'est ce déficit de 60,000 quintaux que les odieux mélanges de riz, d'avoine et de son eurent pour but et pour effet de combler.

II

Le rationnement.

Ceux qui n'ont jamais rationné et qui ne savent pas combien il est difficile de le faire, ni été rationnés, et qui ne savent pas qu'il est impossible de supporter le rationnement longtemps, reprochent un peu légèrement au gouvernement de la Défense de n'avoir pas pris plus tôt cette mesure.

Les clubs, qui ont beaucoup crié contre le rationnement quand ils l'ont eu, avaient encore plus crié auparavant pour l'avoir. Leur théorie, en fait de guerre, était « la sortie torrentielle » ; en fait de subsistances, les réquisitions et le rationnement.

« On nous demande ce que fera la Commune pour sauver Paris ? Ce qu'elle fera, je vais vous le dire. Elle fera trois choses : elle assurera d'abord largement la subsistance de la population pour deux mois, en dé-

crétant le réquisitionnement général des vivres, et e faisant opérer toutes les perquisitions nécessaires dar les couvents et chez les bourgeois enrichis, qui o entassé des provisions pour un an et qui se gobergei pendant que le peuple meurt de faim. (*Applaudisse ments.*) La Commune nous débarrassera ensuite de l dictature militaire ; elle divisera le commandemei entre plusieurs généraux, et derrière chacun d'eux ell placera un commissaire de la République, chargé de lu brûler la cervelle en cas de trahison (*Mouvement d'ap probation*) ; enfin, la Commune fera justice des lâche et des traîtres qui essaieraient d'entraver son œuvre d salut ; elle n'aura pas besoin pour cela de dresser de guillotines sur les places publiques, comme les réaction naires l'ont insinué ; elle emploiera des procédés qu ne seront pas moins efficaces, et qui auront l'avantag d'être plus expéditifs... »

De ces trois entreprises que la Commune devait êtr chargée d'exécuter, la moins difficile n'était pas « d'as surer largement la subsistance de la population pou deux mois, au moyen des perquisitions. » Découvrir au fond des cachettes les conserves d'aliments fins, fair sortir de terre les jambons, cela paraissait tout simpl aux orateurs de clubs. Ils n'y voyaient ni injustice, n danger. Ils croyaient fermement aux jambons enterrés Ils disaient qu'on en trouverait jusque sous les dalles de Notre-Dame. Ils étaient persuadés que les marchands avaient des provisions en abondance, que les riches, à côté des meurt-de-faim, se livraient à de continuelles orgies, et surtout que les membres du gou- vernement ne se laissaient manquer de rien. Je prends

ces renseignements dans *les Clubs rouges* de M. de Molinari. Le livre est trop amusant pour être absolument véridique ; M. de Molinari est un témoin très-capable et très-sincère qui raconte avec *humour*, mais qui voit bien, et qui est certainement très-exact pour le fond des choses. Ce qu'il dit est la vérité ornée. Ses portraits sont quelquefois si ressemblants qu'on croit entendre et voir les orateurs. Comme doctrine, il est partisan du droit de réunion, et, en sa qualité d'économiste, grand ennemi des réquisitions et du rationnement. Il assista, le 8 novembre, à la réunion de la rue d'Arras. « Un orateur demande que l'on s'empare des légumes que les paysans vont récolter dans la banlieue, en les payant à un prix taxé. (Cette proposition soulève quelques murmures dans l'Assemblée; n'oublions pas que la rue d'Arras n'est pas loin du marché aux légumes de la place Maubert.) Le président reprend avec une voix plus sonore la proposition de l'orateur, et il l'étend considérablement. Il ne faut pas, dit-il, mettre en réquisition seulement les légumes ; il faut que le gouvernement s'empare de toutes les subsistances et de toutes les choses nécessaires sans exception ; il faut qu'on commence sans retard à faire des visites domiciliaires, non-seulement chez les marchands en gros et en détail, mais encore chez tous les particuliers, et qu'on vide toutes les cachettes; il faut que tous les aliments, les huiles, les bois à brûler, le charbon et le reste soient mis en commun pour être distribués par portions égales à tous les défenseurs de la patrie et à leurs familles. »

Vider les cachettes était la préoccupation constante

non-seulement des clubs, mais de beaucoup de gens qui n'y allaient pas, qui étaient très-conservateurs, et qui pensaient que dans une ville assiégée tout le monde avait droit aux provisions de chacun. Le président de la commission des subsistances étonnerait beaucoup de gens, même parmi ses collègues, s'il publiait toutes les lettres qu'il a reçues et qu'il a eu la charité de garder pour lui seul. Les « cachettes » prenaient des proportions colossales aux yeux des habitués du club Favier. Elles recélaient, suivant eux, assez de jambons pour nourrir Paris pendant des mois entiers. Le 25 novembre, au Casino de la rue Cadet, un orateur déclare « que les accapareurs ont fait murer leurs caves après les avoir remplies de subsistances de toute espèce. (*Mouvement d'indignation. Cris : Il faut faire des perquisitions !*) On a découvert 1,500 jambons, qui étaient offerts en vente à 100 francs pièce. On les a réquisitionnés. » (*On a bien fait ! Bravo ! Des jambons, il y en a des millions dans les caves ! Il faut aller les chercher !*) Un orateur s'écrie qu'il faut en finir, tout réquisitionner, tout mettre en commun. « Il faut aller démurer les caves des accapareurs; on y trouvera de quoi vivre pendant deux mois. » (*Applaudissements.*)

Le club du Casino qui, ce soir-là, par parenthèse, avait fait l'éloge du général Trochu, était bien modeste dans ses appréciations. Au club Favier, on assurait, le 29 décembre, que nous avions encore des provisions pour quatre mois. « Seulement, il faut aller les prendre où elles sont, c'est-à-dire dans *les cachettes* des accapareurs, et surtout dans les garde-manger des corporations religieuses et des curés. Il est à la connaissance

personnelle de l'orateur que, — des curés en retraite, — mangent du porc frais tous les jours. (*Cris d'indignation.*) » Ailleurs, on signale, — un goinfre, — qui mange trois plats de viande à son dîner. Le 16 janvier, un orateur du club Favier croit que tout est perdu, et qu'il ne s'agit plus que de bien mourir. « Mais avant d'en finir, dit-il, il faut pourtant que nous réglions nos comptes avec les bourgeois; il ne faut pas que nous soyons seuls à supporter les tourments de la faim. On nous rationne, nous autres qui vivons de pain; il faut qu'on les réquisitionne, eux qui vivent de conserves et d'aliments fins. Avant de mourir, nous irons visiter leurs caves (*Applaudissements et rires*), et nous dirons deux mots à leurs jambons. »

Cette persuasion qu'en creusant le sol de Paris, on y trouverait des jambons et des victuailles, comme on trouve de l'or en Californie, persistait encore après le siége. On tint une réunion électorale à la salle de la Redoute le 5 février 1871. Il y fut question de « cette bourgeoisie infâme, qui exploite le peuple depuis si longtemps », et de « ce gouvernement de la trahison, qui a livré Paris quand aucun moyen de résistance ne lui manquait. » — « Il est clair, dit un orateur, que Paris aurait pu tenir encore longtemps s'il n'avait pas été vendu. (*Oui! oui! C'est vrai! ils nous ont livrés!*) Les munitions ne manquaient pas, les vivres non plus. Un garde républicain a fait à ce sujet une révélation saisissante. Soit que cet homme se repentît de ses crimes, soit pour toute autre cause, il a raconté qu'on venait de l'employer pendant plusieurs nuits à déterrer des tonnes de morue et de jambons enfouies sous les talus des fortifications.

(*Mouvement général d'indignation — C'est infâme!*) Nous avons donc été vendus, c'est évident! (*Oui! oui!*) Pour quelle somme? Un orateur se croit autorisé à fixer cette somme à dix millions pour chacun des membres du gouvernement. »

On ne voit pas bien au premier abord quel motif pouvait pousser le gouvernement à enfouir tous ces jambons. C'est, dit un orateur qui paraît bien informé, qu'il y avait *un pacte de famine*. « Le gouvernement a pour système de nous laisser mourir de froid et de faim pour nous contraindre à la capitulation. »

Dans la séance du 14 décembre, à l'Élysée-Montmartre, un orateur appelle l'attention des auditeurs sur la cupidité des boulangers, qui refusent de fabriquer le pain nécessaire à la consommation. « Avant la taxe, ils y gagnaient 20 ou 22 francs par sac de farine; ils ne gagnent plus aujourd'hui que 12 ou 15 francs. Cela ne leur suffit pas, et voilà pourquoi ils ferment leurs boutiques. Eh bien, qu'avons-nous à faire pour ramener à la raison ces industriels cupides? Il faut aller chez eux en nombre, et s'ils refusent d'ouvrir, il faut enfoncer leurs portes, mettre la main sur les sacs de farine dans les endroits secrets où ils les cachent, et les obliger, séance tenante, à allumer le four et à cuire le pain. »

Il ne faut pas croire que ces accusations d'accaparement, de trahison, fussent toujours reçues sans protestation et sans réfutation, ni que tous les clubs ressemblassent à ceux qui avaient pour patrons les organisateurs du 31 octobre et du 22 janvier, ni que les hommes sans éducation soient les seuls à inventer des calomnies odieuses ou stupides. J'ai entendu une personne du plus

grand monde parler sérieusement des millions volés par un ministre du 4 septembre. D'autres ont soutenu qu'ils cumulaient le traitement de ministre avec l'indemnité de membres du gouvernement, qu'ils se faisaient payer comme lès ministres de l'Empire, qu'au moindre déplacement, ils s'attribuaient de grosses sommes. Ce n'est pas aussi gros comme millions; c'est tout aussi infâme comme mensonge. On a dit aussi qu'ils n'étaient pas rationnés quand le reste de Paris l'était. Des journaux sérieux, qui veulent l'être, qui le sont, ont affirmé qu'il restait des vivres dans les magasins de la Ville à l'époque de la capitulation. Je crois même que qu'un journal important en a dit le chiffre. Toute sa supériorité est de n'avoir pas parlé « des enfouissements. » Entre les gens éclairés, bien élevés, qui répètent au bout de plusieurs années de telles calomnies, et les ouvriers mourant de faim et outrés de colère qui les ont proférées pendant le siége, je demande quels sont les plus coupables?

Les ouvriers voulaient le rationnement, et ils s'en plaignirent quand il fut fait. Ils maudirent *les queues* pendant tout le temps du siége. Il fallait rester plusieurs heures *à la queue* pour avoir son pain, pour avoir ses 30 grammes de cheval. Ce n'était pas seulement une perte de temps, rendue bien cruelle pour les mères de famille dont les enfants restaient à l'abandon; c'était, par un froid glacial,. une source de souffrance et de maladies. On cite une mère qui resta ainsi sous la neige avec son nourrisson, et qui l'emporta mort dans ses bras. Le système était affreux, je ne me charge pas de le défendre; je me contente de dire que ceux qui l'attaquent devraient au moins révéler comment ils s'y seraient pris

pour mieux faire. On l'appliqua avec régularité, avec humanité. Je ne sais si on aurait mieux réussi avec d'autres moyens; j'avoue que je ne le crois pas. Ce qui est certain, c'est que le système des réquisitions et des boucheries municipales avait été impérieusement réclamé par ceux qui ensuite se plaignirent le plus, et non-seulement par les orateurs de clubs, mais par les personnes les plus autorisées, par les administrateurs, par la population presque entière. Il en fut de même du rationnement. En étudiant les publications faites pendant le siége et depuis, j'ai constaté que, pendant longtemps, on nous avait reproché, à peu près également, d'avoir fait le rationnement, et de ne l'avoir pas fait assez tôt; à la longue, c'est le second reproche qui a trouvé le plus d'adhérents, de sorte qu'à l'heure où j'écris, c'est surtout de n'avoir pas rationné dès le commencement que le gouvernement de la défense paraît avoir besoin de se disculper.

Mais d'abord, je demande que les partisans du rationnement à outrance s'expliquent. Auraient-ils voulu qu'on fît, le 19 septembre, le rationnement tel qu'il exista à partir du 18 janvier? Cela n'eût été ni humain, ni équitable, ni économique, ni possible. Entendent-ils seulement nous reprocher de n'avoir pas pris à l'origine du siége les mesures nécessaires pour réglementer et restreindre la consommation du pain? Alors, c'est qu'ils ne connaissent pas les faits.

On a les états de délivrances de la Caisse de la boulangerie, jour par jour, entre le 22 septembre et le 24 janvier. Jusqu'au 18 janvier s'étend la période de non-rationnement. Il ressort une consommation totale

de 757,560 quintaux 82 kilog. ; soit une moyenne par jour de 6,360 quintaux de farine. Pour une population qui dépassait 2,000,000 à cause des réfugiés, cela fait une consommation de 318 grammes de farine, ou 430 grammes de pain.

C'était là un véritable rationnement.

La consommation normale d'une population de deux millions d'âmes, pourvue de tous les accessoires en viandes et condiments qui firent défaut dès le second mois de l'investissement, est de 2 millions de livres de pain (1 million de kil.) au moins : elle serait supérieure si les évaluations généralement adoptées pour la consommation de Paris, en farines, sont exactes. En effet, on porte à 800,000 quintaux cette consommation. Paris n'avait, avant l'investissement et l'arrivée des réfugiés, guère plus de 1,800,000 âmes ; 800,000 quintaux de farine font 1,800,000 kil. de pain, tout juste 600 gr. par tête. Nous n'en avons eu, du 22 septembre au 18 janvier, que 430 grammes.

Ce rationnement, très-pénible déjà dans l'épuisement de toutes les autres ressources, fut obtenu par la Caisse de la boulangerie. Le système suivi par cette caisse aboutit au rationnement des boulangers, ce qui opérait indirectement le rationnement des consommateurs. On ne délivrait aux boulangers qu'une quantité de farines limitée, et au jour le jour. Ils devaient ne vendre de pain qu'à leur clientèle ordinaire, et sur présentation de la carte de boucherie. Ce fut la règle, et la délivrance au jour le jour fut la sanction.

400 ou 430 gr. de pain, avec 30 gr. de cheval (depuis l'épuisement de la viande sur pied), tel était, avant

le 18 janvier, l'ordinaire du garde national de Paris, tandis que la troupe (mobiles et mobilisés compris) a joui des rations suivantes :

Du 27 septembre au 12 décembre : 1,000 gr. de pain, 180 gr. de viande ;

Du 12 décembre au 27 janvier : 750 gr. de pain, 175 gr. de viande.

Le soldat prussien en campagne reçoit 957 gr. de pain, 244 gr. de viande fraîche ou 330 gr. de viande salée ; le soldat anglais reçoit 528 gr. de pain et 396 gr. de viande ; le soldat américain 700 gr. de pain, 625 gr. de bœuf frais ou 375 gr. de porc salé ou fumé.

Oui ou non, le garde national au rempart, l'ouvrier des ateliers de la Défense subissaient-ils un rationnement ? On ne le voit que trop, en comparant leur consommation à ce qui était jugé *le nécessaire* pour le soldat.

Le 19 janvier, la ration fut abaissée à 300 grammes. Quelle fut l'économie ? Il ne faut pas se l'exagérer. La consommation s'abaissa à 5,300 gr. environ : — 1,000 quintaux gagnés par jour, soit 5 ou 6 jours de bénéfice pour chaque mois qu'aurait duré ce régime.

Mais 300 grammes de pain, ce pain fût-il du froment le plus pur, ne nourrissent pas un homme. Ce régime est absolument inhumain ; il n'était tolérable que pendant une période de huit ou quinze jours à la fin d'un siége. D'après M. Berthelot, un adulte dépense par jour 250 à 300 grammes de carbone sous forme d'acide carbonique, 12 grammes sous forme d'urée. Les denrées alimentaires à l'état sec contiennent à peu près moitié de leur poids en carbone. L'adulte a donc besoin de 500 à 600 grammes d'aliments secs, c'est-à-dire de

700 à 800 grammes d'aliments mêlés d'eau, comme est le pain; il faut, en outre, dans cette ration, 150 grammes de matières azotées, pour fournir les 12 ou 15 grammes rejetés par l'urée.

La ration à 300 grammes, avec addition de 30 grammes de cheval, était fort au-dessous de ce minimum : c'était la mort à bref délai.

Pour rendre le régime supportable, il eût fallu revenir à 400 grammes; mais alors, où eût été l'économie? Le rationnement indirect opéré par la Caisse de la boulangerie aboutissait à ce même chiffre de 400 grammes et 430 au maximum; il était d'ailleurs moins régulier en apparence et plus régulier en réalité, parce que les consommateurs se conformaient, dans leurs achats, aux besoins de chaque famille; tandis que le rationnement officiel, le communisme, accordait à un enfant, à une jeune fille, à un vieillard, 300 grammes de pain, comme à un adulte.

L'insuffisance cruelle du taux de 300 grammes eût obligé le gouvernement à donner de doubles portions aux ouvriers des moulins, des boulangeries, des ateliers, aux gardes nationaux en faction. Même avant ce rationnement, les ouvriers boulangers avaient demandé une répartition supplémentaire de viande de cheval. Dès le 20 janvier, les réclamations affluèrent à l'Hôtel de Ville. Les ouvriers des moulins menacèrent de se mettre en grève. La consommation se fût ainsi, par la force des choses, relevée à 5,600, 5,800 ou 6,000 kilogrammes. Le rationnement était réfuté par lui-même.

Le rationnement du pain a, comme le dit très-bien M. Cheysson dans son rapport, pour conséquence d'infliger

aux uns de dures privations, de donner aux autres du superflu. On le sait bien dans les prisons, où la ration est suffisante, mais calculée d'après une moyenne. Au bout de quelque temps, les gardiens savent quels sont les prisonniers qui ont trop de pain, quels sont ceux qui n'en ont pas assez; ils nourrissent ces derniers avec les restes des autres. Avant le rationnement (pendant le rationnement indirect), l'ouvrier pouvait manger ses 800 grammes de pain, parce que la jeune fille ou le vieillard se contentait de 200 grammes. La moyenne se faisait naturellement. Après le rationnement, chacun était obligé de prendre sa ration. Les plus affamés étaient les plus sacrifiés. Un père de famille, avec plusieurs enfants en bas âge, ne souffrait pas; un célibataire isolé mourait de faim.

On aurait remédié, en partie, à ce dernier inconvénient, on l'aurait du moins allégé, en adoptant le système de M. Richard, qui consistait à considérer chaque maison comme un îlot, à lui donner ses 300 grammes pour chaque tête, sauf à un syndicat nommé par les habitants, de les répartir selon l'âge et le sexe. On craignit les complications, on se dit que les hasards ne seraient guère moindres, et qu'il y aurait en outre des abus de force ou d'influence.

Je n'énumère pas les difficultés pratiques et administratives du rationnement, qui sont infinies; la difficulté de recenser, l'horreur qu'il y aurait à oublier quelqu'un (quand il s'agit du pain, toute erreur est homicide), la presque impossibilité de parquer les consommateurs (chaque homme passait un jour chez lui et l'autre jour aux remparts), la question des restaurants, des cantines

comment supprimer les restaurants? Un ouvrier a son domicile à Belleville et son atelier à l'Étoile. S'il y avait des communistes dans Paris (et il y en avait sans doute, quoiqu'il ne faille pas confondre les communistes avec les communalistes : ce sont deux barbaries d'espèces différentes), ils durent être pour jamais guéris par huit jours de rationnement.

La viande de cheval ne nous donna pas moins de soucis que le pain dans les derniers jours du siége. Nous avions eu déjà bien du mal avec les bouchers, qui ne voulaient pas se soumettre à la taxe de la viande; il avait fallu établir les boucheries municipales. Plus la part de chacun était réduite, plus les difficultés de distribution étaient grandes. Quand nous en fûmes à la viande de cheval pour unique ressource, il fallut vaincre la résistance des propriétaires. Les chevaux appartenaient à l'armée, aux Omnibus, à la Compagnie des Petites-Voitures, aux ambulances ou enfin aux particuliers. Cette énumération n'est pas complète; mais ce sont là les catégories principales. Il n'en est pas une qui ne donnât lieu à des contestations sans cesse renaissantes. A la rigueur, le gouvernement pouvait les terminer par un coup d'autorité. Mais M. Magnin, ministre du commerce, et le général Le Flô, ministre de la guerre, étant tous les jours en dissentiment, prirent la résolution de confier leurs pouvoirs à une commission mixte, qui fût en même temps chargée de régler souverainement toutes les questions relatives à la boucherie. M. Magnin se fit représenter par M. Bouley, membre de l'Institut, et M. Cernuschi; le général Le Flô par deux intendants militaires, M. Victor Périer et M. de la Per-

rière. Mes deux collègues me prièrent de présider la Commission. J'y consacrai toutes mes matinées; à une heure, je présidais la Commission des subsistances. Cette double présidence fut l'occupation principale du ministre de l'instruction publique pendant la journée, les nuits étant remplies par le conseil de gouvernement. Je ne saurais trop louer mes collaborateurs dans cette nouvelle tâche.

Ils eurent besoin de toute leur habileté et de toute leur fermeté. Personne ne voulait sacrifier ses chevaux. On les cachait, on les refusait, on les mettait fictivement dans des services publics, qui se trouvaient ainsi pourvus bien au delà de leurs besoins. Un prélat, qui s'occupait un peu fastueusement, mais très-utilement aussi, du service des ambulances, ne demanda pas moins de cinquante-deux chevaux ; on lui en accorda six, qui se trouvèrent être suffisants. Un service d'ambulances, qui entretenait quatre cent vingt-neuf lits, m'envoya un état de deux cent vingt chevaux ; le comité en accorda vingt. Il fallait chaque jour, non pas six cents chevaux, comme l'a dit un de mes amis, car c'est seulement en mécanique que le cheval est une quantité fixe, mais quatre cents chevaux d'omnibus, ou six cent cinquante chevaux de fiacre. M. Bouley arrivait quelquefois à huit heures du matin, tout couvert de neige et de verglas, ayant déjà couru avant le jour à l'intendance et au ministère du commerce, et déclarant qu'on n'avait pas de chevaux pour le lendemain, ou qu'on n'en avait que deux cents, que trois cents. C'était presque nous annoncer une émeute. Nous partions alors de tous les côtés, ou pour donner des ordres, ou pour faire

des supplications, car il fallait se prêter à tous les rôles. M. Victor Périer nous était d'une utilité inappréciable. J'ai sauvé des brûlements de la Commune une liasse énorme de lettres, signées quelques-unes de noms très-éclatants, qui, sous mille prétextes, et quelquefois sans aucun prétexte, demandaient à conserver des chevaux; mon devoir était de tout refuser. J'avoue, à la décharge de mes correspondants, qu'il était bien dur de sacrifier un favori, un cheval de grand luxe. Il y avait une valeur perdue sans aucun profit. Nous recherchâmes les moyens de retarder, autant que possible, de tels sacrifices. Le plus sûr et le plus équitable nous parut être le système des substitutions, parce que, si on arrivait à la fin du siége avant d'avoir consommé la totalité des chevaux, l'importance de la perte se trouverait ainsi grandement diminuée. Mais ce fut une source de difficultés nouvelles, parce qu'aussitôt les chevaux les plus ordinaires furent présentés comme des chevaux de prix. On cacha des chevaux qui ne valaient pas plus que le prix de la viande, parce qu'on espéra les vendre plus cher pour la substitution. Tout le monde nous écrivit pour demander des expertises. Les chefs de la maison Rothschild ne m'écrivirent pas ; ce fut moi qui leur écrivis de donner l'exemple. Ils s'exécutèrent aussitôt, avant que leur tour fût venu, et se condamnèrent pour le reste du siége à aller à pied. J'aime à rappeler ce souvenir. Notre situation était telle que nous finîmes par être obligés de supprimer tous les atermoiements. Sans l'habileté consommée de M. Bouley et des agents dont il avait su s'entourer, les causes d'exception ou de discussion auraient été si nombreuses que

la viande de boucherie nous aurait très-fréquemment fait défaut.

Peut-être faut-il expliquer comment le gouvernement après avoir annoncé solennellement, le 12 et le 14 décembre, que le pain ne serait pas rationné, prescrivit néanmoins le rationnement le 18 janvier. Quand le gouvernement annonça qu'il ne rationnerait pas, il avait évidemment l'intention de ne pas rationner; il rationna pourtant, à la fin du siége, pour gagner les trois ou quatre jours que cette mesure extrême pouvait donner: j'avoue que cette contradiction ne me semble pas un bien gros crime, et que je serais plus fâché contre le gouvernement s'il avait envoyé M. Jules Favre à Versailles quatre jours plus tôt, pour être plus fidèle à sa promesse. Voici pourtant l'explication de cette apparente inconséquence.

Le 7 ou le 8 décembre, une circulaire confidentielle du maire de Paris prescrivait aux maires d'arrondissement certaines mesures qui pussent permettre de rationner le pain, si jamais on avait des raisons décisives de le faire, ce qui pouvait se présenter, par exemple, par l'annonce d'un secours à une date éloignée, ou par la résolution d'engager une dernière action militaire et de prolonger le siége jusque-là. Nous pensions, certainement avec raison, qu'il ne fallait pas le faire sans nécessité absolue, mais qu'il fallait se tenir tout prêt, et qu'il fallait ne pas le dire. On ne rationne pas du jour au lendemain 2,000,000 d'âmes; les préparatifs sont très-minutieux, très-longs. Une panique (il venait de s'en produire plusieurs coup sur coup) nous enlevait 10,000 ou 12,000 quintaux dans une matinée; un boulet

pouvait tomber sur nos moulins; un obus pouvait incendier un grenier. La circulaire était donc, à tous les points de vue, indispensable.

Elle transpira. Une panique se produisit. Le samedi 11 décembre, il fallut livrer aux boulangers 11,251 quintaux au lieu de 6,500; le 12 décembre, 13,213 quintaux.

Le 11 décembre, M. Ferry réunit les maires au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Jules Favre. La question du rationnement, non pas même immédiat, mais éventuel, fut agitée. M. Vautrain combattit le rationnement avec la plus extrême véhémence; tous les maires déclarèrent qu'en dehors des derniers jours d'un siége, ils ne l'admettraient pas, ne l'appliqueraient pas, donneraient plutôt leur démission. Les bonnes raisons ne leur manquaient pas. M. Jules Ferry fit son rapport au conseil le même soir. De là la proclamation du 12 décembre.

Le général Trochu, qui était à Vincennes, fut plus explicite encore. Il écrivit le 12 à M. Ferry, préfet de la Seine, une longue lettre où, préoccupé à ce moment plus que jamais de la nécessité d'avoir la paix dans la Ville, parce qu'il préparait une expédition, informé de la panique qui venait d'avoir lieu, et qui pouvait aisément tourner en émeute, il s'opposait, comme gouverneur chargé de la police pendant le siége, à toute idée de rationnement: « Le premier des besoins, dans la crise aiguë que nous traversons, est le calme des esprits. Pour éviter un péril grave, n'en créons pas un autre plus grave encore, l'affaissement des esprits. » Il se prononçait pour les *mélanges* comme moyen d'écono-

miser les farines. En finissant, il conseillait au gouvernement d'accentuer sa note du 12. C'est ce que nous fîmes. Telle est l'histoire des deux proclamations. Résolus, le 18 janvier, à tenter un coup de désespoir, nous eûmes recours pour y réussir à un rationnement qui ne devait durer que quelques jours, — tout juste autant qu'un rationnement aussi cruel pouvait durer sans être homicide.

Quand il fut question de restreindre à 300 grammes la ration de pain, la commission des subsistances, et ensuite le conseil du gouvernement redoutèrent une émeute. Notre grande force contre une sédition était la bataille qu'on était sur le point de livrer à l'ennemi; mais nous pensions que le lendemain de la bataille ne se passerait pas paisiblement, et nous n'étions pas sans appréhension pour le jour même. Ce fut aussi l'impression des maires, quand M. Jules Ferry les réunit le 17 janvier, pour leur annoncer la résolution du gouvernement. On avait déjà murmuré contre le rationnement à 450 grammes. Les maires se demandaient avec anxiété si l'on subirait patiemment le rationnement à 300 grammes. Aucun d'eux ne croyait qu'on s'y soumît sans protestation violente. Ils craignaient une émeute de femmes, ce qui est très-redoutable, surtout quand l'agitation a pour cause la famine.

M. Mottu, maire du XIe arrondissement, eut la pensée de faire une distribution gratuite de vin. C'était une combinaison heureuse, qui fut appuyée par M. Grivot, maire du XIIe arrondissement, et qui parut bien préférable à toutes les autres propositions. Elle n'était pas facile à exécuter. Le temps manquait pour acheter et

surtout pour distribuer une si grande quantité de vin. On nomma une commission composée de MM. Ferdinand Favre, maire du XVIIe arrondissement, Bonvalet, maire du IIIe, et Grivot, maire du XIIe. Les trois commissaires délibérèrent, le 18, avec MM. Jules Ferry et Clamageran. Il fut résolu que la mesure serait appliquée dès le surlendemain et que la quantité de vin accordée serait de 20 centilitres par personne. M. Grivot, qui était négociant en vins et qui avait l'entrepôt de Bercy dans son arrondissement, fut chargé de faire les acquisitions nécessaires jusqu'à concurrence de 20,000 hectolitres. Il fallait conclure les marchés et distribuer le vin aux boulangers dans une journée, ce qui était d'autant plus difficile qu'on n'avait plus de chevaux et que tous les hommes étaient ou à Neuilly, dans les régiments de marche, pour la bataille du lendemain, ou à Joinville-le-Pont, dans les compagnies sédentaires, parce qu'on avait résolu de simuler une action de ce côté. 1,221 pièces furent livrées aux 1,221 boulangers de Paris dans la matinée du 19 janvier. M. Grivot avait acheté, en tout, 8,000 pièces. Du 19 janvier au 8 février, où cessa le rationnement, 6,104 pièces furent portées chez les boulangers des vingt arrondissements. Les 1,896 pièces qui restaient furent reprises sans indemnité par les vendeurs.

Le vin était de qualité tout à fait supérieure, et coûtait de 160 à 200 francs la pièce, droits d'octroi non compris. C'était du bordeaux ou du bourgogne vieux de premier choix, les vins ordinaires étant, en raison de leur prix, épuisés depuis longtemps. Cette affaire a coûté à Paris 1,044,217 francs, sans compter les frais

de transport, et tous les maires s'accordent à reconnaître qu'on lui dut d'avoir fait accepter sans difficulté sérieuse le rationnement à 300 grammes de pain. On peut juger par là de l'impossibilité où on était de commencer le rationnement plus tôt et de le faire durer plus longtemps.

Le manque de combustible fut une des grandes difficultés du siége. La ville avait tout au plus son approvisionnement ordinaire, parce que les voies de transport avaient été encombrées en juillet et août. Les réfugiés de la banlieue, les mobiles, avaient augmenté la population, qui eut à subir les rigueurs d'un hiver tout à fait exceptionnel. Dès le commencement du siége, le charbon de bois se vendait 60 centimes le boisseau. Il devint promptement difficile et bientôt impossible aux pauvres gens de s'en procurer. Il faut noter que toutes les denrées (celles qui restaient) avaient augmenté de prix en proportion de leur rareté, et que, par le chômage des ateliers, la plupart des ménages d'ouvriers étaient devenus des ménages d'indigents. L'administration fut obligée de pratiquer des coupes de bois. On vendit du bois vert aux riches, on en donna aux pauvres, mais dans une proportion très-insuffisante.

On ne volait pas de vivres ; on vola du bois. Voici ce qu'écrit M. de Molinari, sous la date du 27 décembre. « On a scié aujourd'hui des arbres dans le voisinage du parc Monceau ; ailleurs on a enlevé les charpentes des maisons en construction ; au bas de la rue Mouffetard, les barrières ont été arrachées ; enfin, un citoyen racontait ce soir, au club de la rue d'Arras, qu'il avait fait du feu avec une vieille porte, et il dénonçait —la

petitesse — du propriétaire de la porte en question, qui l'avait fait assigner devant le commissaire de police. Le propriétaire réclamait 14 fr. pour sa porte ; le délinquant offrait seulement de rendre les morceaux qu'il n'avait pas encore brûlés. Ce récit provoque diverses communications intéressantes. Un citoyen annonce que la mairie du Ve arrondissement vient de prendre les arrangements nécessaires pour faire arracher immédiatement les souches des arbres coupés dans les communes suburbaines de son secteur ; une moitié en sera mise en vente au prix de 3 francs les 100 livres, une autre moitié sera distribuée aux citoyens nécessiteux, à raison de 100 livres par semaine et par tête. Une autre personne fait connaître qu'on procède à l'abattage d'un certain nombre d'arbres dans le bois de Vincennes, et que la mairie fait un appel aux bûcherons.

« Ces communications sont accueillies avec faveur, et un citoyen à barbe blanche et d'allures modérées exprime l'espoir qu'elles mettront fin au *chapardage*. Mais un membre du bureau s'applique à démontrer à ce vieillard arriéré l'utilité du chapardage. — Si le peuple n'avait pas abattu les arbres et les clôtures, s'il n'avait pas démoli quelques « barraques », est-ce que l'autorité se serait avisée de lui procurer du bois ? Ce qu'on a fait aujourd'hui pour le bois nous apprend ce qu'on aurait dû faire depuis longtemps pour les subsistances. Ces gens de l'Hôtel de Ville, il faut les pousser si on veut qu'ils agissent, car ils ne pensent à rien et à personne qu'à eux-mêmes. »

On dit aussi, au club Favier, le 29 décembre, que le peuple avait le droit de prendre du bois pour se

chauffer. « On accuse le peuple d'avoir scié des arbres, pillé des chantiers et volé des planches. Mais nécessité n'a pas de loi, et pour ma part, je déclare tout net que, si on me convoque pour maintenir l'ordre, comme ils disent, et empêcher les malheureux de prendre de quoi se chauffer, eh bien, je dirai au premier que je rencontrerai : — Je vais t'aider, mon vieux! (*Applaudissements énergiques.*) — C'est le système du gouvernement, ajoute l'orateur, de nous laisser mourir de froid et de faim. Il veut nous conduire à la capitulation, et au point où il a laissé venir les choses, s'il faisait un plébiscite, la majorité dans les quartiers du centre serait pour la paix. »

Malgré cette apologie du vol, l'énergique proclamation de M. Ferry et les mesures qui furent prises immédiatement mirent fin au désordre. L'immense majorité de la population réprouvait tout acte contraire à la probité ; et c'est ce qui explique que, dans cette ville affamée, pendant un siége de près de cinq mois, avec une police désorganisée, les délits contre la propriété aient été plus rares qu'à aucune époque. Les doctrines détestables émises dans un ou deux des innombrables clubs qui tenaient séance tous les soirs, peut-être par des étrangers, peut-être par des repris de justice, qui abondent toujours dans cette grande ville, ne sauraient être imputées à la population parisienne. Cette population eut, pendant cinq mois, un courage admirable pour combattre et pour souffrir. Et elle souffrit cruellement de la faim, du froid, de la maladie. Il faut avouer pourtant que ceux qui étaient chargés de la conduire et de la nourrir, ou, pour parler plus exactement, de

l'empêcher de mourir de faim, n'avaient pas une tâche facile.

Je crois bien pouvoir dire qu'à l'exception de quelques esprits qui semblent faits pour chercher dans un cercle toutes les propriétés du carré, personne ne nous reprochait à Paris de faire le rationnement le dernier jour, de ne l'avoir pas fait avant, et d'avoir annoncé que nous ne le ferions pas. On voyait trop bien nos motifs. On ne se plaignait pas alors de souffrir ni de combattre. On voulait, ou le succès, ou une défaite honorée par l'immensité de l'effort et de la souffrance. Personne alors ne nous reprochait d'avoir gaspillé les vivres. C'est une invention que la haine elle-même ne put suggérer que longtemps après. S'il y avait eu du pain vendu, du pain donné aux chevaux, on savait qu'il venait des soldats, qui seuls avaient le nécessaire, quand le reste de la population était aux abois ; on se disait, avec raison, que si cet abus avait existé, il fallait que ce fût dans une proportion bien restreinte, pendant bien peu d'heures, dans un coin bien reculé de Paris, puisqu'il n'en était pas même résulté une collision ; on n'ignorait pas qu'une population affamée, après quatre mois d'isolement, de dangers et de besoin, accueille avec avidité le moindre prétexte. On nous reprochait dans ce temps-là d'avoir mal dirigé les affaires de guerre, c'était le grand grief ; mais on reconnaissait que nous avions prolongé les subsistances au delà de toutes les prévisions et de toutes les espérances. Nous appelâmes les maires aux dernières séances de la commission. Nous leur rendîmes compte de tout ce que nous avions fait, nous leur montrâmes ce qui nous restait de ressources. M. Des-

marest, M. Clémenceau, M. Tirard étaient là. M. Tirard ne pouvait retenir ses larmes à la pensée d'une capitulation prochaine. Il se promettait de chercher la mort les armes à la main dans l'effort suprême que nous méditions. Nous n'avions qu'une consolation les uns et les autres ; je puis le dire pour les autres, puisque j'y étais personnellement pour si peu : nous avions la consolante pensée d'avoir fait le possible, et peut-être un peu plus que le possible.

LIVRE QUATRIÈME

LA FIN DU SIÉGE

I

La dernière négociation.

Une conférence diplomatique eut lieu à Londres en janvier 1871. M. Jules Favre, régulièrement invité à y prendre part, et qui avait promis de s'y rendre, n'y assista pas, quoiqu'il dépendît de lui d'être autorisé à traverser les lignes prussiennes. Cette absence est assurément regrettable. Il importe d'en connaître les causes.

A la suite de la prise de Sébastopol, un congrès eut lieu à Paris en 1856. La France, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Sardaigne, la Turquie et la Prusse y furent représentées. L'article 14 du traité qui intervint vise, en lui donnant un caractère obligatoire pour toutes les parties contractantes, la convention particulière conclue entre la Russie et la Turquie, et qui a pour objet de déterminer la force et le nombre des bâtiments légers nécessaires au service des côtes dans la mer Noire. Ce

nombre ne pouvait dépasser six bâtiments à vapeur de 50 mètres de longueur, d'un tonnage de 800 tonneaux au maximum, et quatre bâtiments légers à vapeur ou à voiles, d'un tonnage de 200 tonneaux chacun.

Ces restrictions, très-dures pour les deux riverains, étaient particulièrement pénibles pour la Russie, dont elles entravaient la politique en Orient. Le prince Gortschakoff, profitant de la situation générale de l'Europe, prescrivit par une circulaire datée du mois d'octobre 1870, à tous les agents diplomatiques de la Russie, de dénoncer aux puissances contractantes le traité de 1856. C'était un rude coup pour l'Angleterre, qui perdait les bénéfices de la guerre de Crimée. Il fut décidé, après d'assez longs pourparlers, qu'une conférence aurait lieu pour la révision des traités de 1856; qu'elle se tiendrait à Londres, et que toutes les questions étaient réservées, ce qui voulait dire que les puissances ne se croyaient pas liées par la déclaration de la Russie. La Prusse prévoyant qu'une réunion des cabinets européens ne pouvait avoir lieu sans amener sur le tapis la question du conflit existant entre l'Allemagne et la France, stipula que la conférence aurait exclusivement pour objet le règlement de la navigation de la mer Noire. Chose assez étrange : d'autres États qui nous étaient notoirement sympathiques, et par exemple la Turquie, insistèrent aussi sur cette restriction.

La France n'était pas seulement partie contractante des traités de 1856; elle avait pris une part principale à la guerre de Crimée, et sa situation sur la Méditerranée, ses rapports séculaires avec l'Orient, faisaient qu'une convention dont elle serait exclue ne pouvait être con-

sidérée comme définitive. Quoique nous ne fussions qu'un gouvernement de fait, personne en Europe n'eut la pensée de nous exclure, si ce n'est peut-être la Prusse, qui n'osa manifester ouvertement son désir. Dès les premières ouvertures de M. de Chaudordy, délégué du ministre des affaires étrangères, lord Granville fit connaître que la France serait invitée, et que son représentant serait reçu sur le même pied que ceux des autres puissances.

M. de Chaudordy écrivit coup sur coup plusieurs lettres à M. Jules Favre pour le mettre complétement au courant de la situation. « Je pus me convaincre en lisant ces dépêches, dit M. Jules Favre, que si la Russie et l'Angleterre insistaient pour que nous fussions représentés à la conférence, elles se refusaient nettement à nous donner une assurance quelconque sur l'action que nous pourrions y exercer en dehors de l'objet précis de la réunion. Pressé par notre chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, le sous-secrétaire d'État qui remplaçait le chancelier retenu par une légère indisposition, tout en affirmant les bonnes dispositions de sa cour et son désir sincère de voir réussir notre négociation d'armistice, avait répondu formellement : premièrement, que nous n'avions à espérer de la part de la Russie aucune action directe; qu'elle se contenterait de se montrer favorable à notre démarche près du ministre prussien; secondement, que tout en souhaitant notre assistance à la conférence, elle s'en remettait à l'Angleterre du soin de nous y inviter et de nous procurer les saufs-conduits nécessaires. Il était donc vrai, comme l'écrivait M. de Chaudordy, que la Russie n'était pas certainement avec nous, mais qu'elle

n'était pas tout à fait contre nous. La Turquie acceptait la conférence, à la condition qu'il n'y fût question que de la mer Noire. L'Autriche s'y était résignée après quelque résistance. L'Angleterre nous pressait de donner notre adhésion, mais sans vouloir nous garantir en rien qu'il nous serait permis de parler de notre situation. »

Les lettres qui contenaient tous ces détails parvinrent à M. Jules Favre à de longs intervalles. La première fut reçue le 2 décembre. M. de Chaudordy affirmait, d'après une dépêche venue de Florence, que l'initiative du congrès n'appartenait ni à l'Angleterre ni à l'Autriche; qu'il avait été proposé par la Prusse avec le consentement de la Russie, et que l'Angleterre s'était bornée à accepter la proposition. Il exprimait néanmoins, en son nom et au nom de la délégation, un vif désir que nous fussions représentés, et que le négociateur fût M. Jules Favre.

M. Jules Favre ne nous consulta pas et ne nous montra pas la dépêche. Il ne fut frappé d'abord que de ces deux considérations: la conférence était proposée par la Prusse; elle n'aurait qu'un objet strictement limité, important en soi, mais dont l'intérêt s'évanouissait pour nous dans un moment où l'existence même de notre pays était en jeu. Il écrivit le jour même à M. de Chaudordy une longue lettre, qu'il a publiée depuis et d'où j'extrais ces paroles: « Mon esprit se révolte à la pensée d'une conversation diplomatique sur la mer Noire, conversation dans laquelle un plénipotentiaire français discuterait gravement les embouchures du Danube et des Dardanelles, pendant que son voisin le Prussien ouvrirait une dépêche lui annonçant que Paris est en flammes, bombardé par les philosophes qui le tiennent à la gorge

pour le piller et le détruire. Je n'accepterai jamais une telle humiliation. Je ne consens pas à ce que ma malheureuse patrie, trahie, abandonnée par ceux qui devraient la soutenir, écrasée par la force brutale de ceux qui abusent de leur victoire, aille, en compagnie des potentats qui la perdent, jouer le jeu dérisoire qu'on voudrait lui imposer. » Ce n'était là qu'une première impression. Celui qui avait eu le courage d'aller à Ferrière devait juger autrement les choses après réflexion. M. Gambetta et M. de Chaudordy avaient vu sur-le-champ que nous avions un grand intérêt à aller à Londres, et ce qui prouverait, au besoin, combien ils avaient raison, c'est que la Prusse mit tout en œuvre pour nous en empêcher.

L'Europe s'obstinait à ne pas nous reconnaître ; mais en nous acceptant dans un congrès sur le pied d'une complète égalité, elle donnait à un gouvernement de fait les mêmes droits et la même importance qu'à un gouvernement officiellement reconnu. Il y avait lieu de penser qu'au cours de la délibération, on comprendrait qu'il ne restait plus qu'un pas à faire pour nous reconnaître, et qu'il était bien difficile de s'y refuser quand on acceptait la signature de notre plénipotentiaire. La Prusse avait beau exiger qu'on se renfermât exclusivement dans les affaires d'Orient. La grande affaire du monde, en ce moment, c'était nous ; et l'Europe ne pouvait pas être réunie, elle ne pouvait pas délibérer avec un représentant de la France, sans prendre des résolutions relativement à l'intégrité de notre territoire. Ces considérations étaient développées avec une grande force dans une dépêche de M. Gambetta, écrite

le 31 décembre, et qui n'arriva à Paris que le 9 janvier. Il faut que vous alliez à la conférence, disait M. Gambetta. « Il le faut pour deux raisons supérieures : la première, c'est qu'une fois sorti de la capitale et prêt à vous asseoir au milieu des représentants de l'Europe qui vous attendent, vous les forcerez à reconnaître la République française comme gouvernement de droit. Il n'y a que vous à qui revient un tel rôle et qui puissiez le remplir avec fruit. Cette reconnaissance ne vous sera pas refusée ; si elle l'était, vous y trouveriez une occasion nouvelle de glorifier nos principes à la face du monde, qui serait indigné de si misérables tracasseries. Je crois que cette reconnaissance vous sera offerte à votre entrée dans la conférence. C'est à vous seul encore qu'il appartient d'échapper au programme mesquin de la conférence, et nul n'osera vous arrêter quand vous parlerez de Paris, de la guerre, de la France. Les protestations de la Prusse seront impuissantes à vous arrêter à cet égard ; aussi je prends des informations précises et concluantes. La seconde raison pour laquelle je désire vous voir sortir de Paris, ajoutait M. Gambetta, c'est que vous pourrez échapper à l'atmosphère troublée et obscure qui vous entoure. Vous pourrez voir par vous-même où en est la France ; reconnaître ses ressources, visiter ses armées, apprendre enfin quels sont ses efforts, quelles sont aussi ses espérances, et quelle admiration sa résistance héroïque inspire à l'univers entier. Vous vous rendrez compte de l'état des esprits, de la légitimité de nos demandes, de la détresse dans laquelle on nous a laissés, et de l'appareil formidable que nous avons réussi à créer. Vous nous prêterez alors l'autorité

de votre intervention pour la solution des questions politiques et la ratification de nos opérations financières, dont la calomnie jointe à l'imprévoyance a pu seule suspecter un instant la nécessité et la probité. Enfin, effort plus grand encore, vous nous aiderez à soutenir le sentiment national et à poursuivre la guerre jusqu'à la victoire, même après la chute de Paris, si un tel malheur ne peut être évité. »

Malheureusement, comme je l'ai dit, ce plaidoyer chaleureux n'arriva à Paris que le 9 janvier. Il n'y avait rien à répondre aux arguments de M. Gambetta. Il fallait passer par-dessus les obstacles et les minuties, ne voir que le grand but, aller à Londres, et conférer face à face avec les membres de cette Europe qui, jusque-là, nous abandonnait. Il est certain que notre représentant aurait pu échouer; je vais plus loin : l'échec était extrêmement probable ; mais je n'en déplore pas moins que nous n'ayons pas couru la chance que les événements nous donnaient. M. Jules Favre n'avait pas besoin, pour être convaincu, de la lettre de M. Gambetta. Il nous parla de cette affaire, pour la première fois, si mes notes sont exactes, le 6 décembre, et déjà il inclinait fortement à partir pour la conférence ou à s'y faire suppléer, mais en insistant sur la nécessité de traiter les questions qui agitaient l'Europe, c'est-à-dire surtout la nôtre. Il écrivait à M. de Chaudordy : « J'ai été vraiment touché de vos observations, et sans rien retrancher de ce que je vous écrivais sur a nécessité de n'accepter de conférence qu'à la condition d'y faire comprendre toutes les questions litigieuses qui divisent l'Europe, je pense que le moment est venu

de prendre et de proposer un parti décisif pour essayer d'opposer une digue au double torrent qui nous menace, et qui, après avoir renversé la puissance de la France, bouleverserait tout l'Europe occidentale au profit d'ambitions que le succès rendrait insatiables. »

Les lettres écrites par M. de Chaudordy, du 3 au 7 décembre, étant enfin arrivées le 17, M. Jules Favre les apporta au conseil, et cette fois, il développa amplement la question qui n'avait été qu'imparfaitement exposée et discutée dans la séance du 6. La délibération fut assez longue; elle se termina à minuit, et M. Jules Favre écrivit aussitôt à M. de Chaudordy, sur la table du conseil, la dépêche suivante : « Paris, 17 novembre 1870, minuit. Le gouvernement vient de décider que nous serions représentés à la conférence. Cette décision est prise par égard pour l'opinion exprimée par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie, et sous le bénéfice des communications que vous ont faites leurs représentants. Si notre plénipotentiaire était choisi à Paris, nous demanderions à l'une des puissances neutres ou à toutes les quatre d'obtenir les saufs-conduits. Le gouvernement, selon votre réponse, désignera le plénipotentiaire. » Ainsi, le 2 décembre, en recevant les premières ouvertures, M. Jules Favre avait répondu par un refus; il nous fit part sommairement de la situation le 6, et écrivit alors que nous nous ferions représenter à la conférence, à condition d'y traiter la question d'un armistice avec ravitaillement, en vue de la convocation d'une Assemblée; enfin, le 17, après une discussion approfondie, il écrivit que nous étions prêts à aller à la conférence, sans condition.

Il était difficile (quoique non impossible) d'admettre que notre négociateur partirait en ballon. Nous ne pouvions nous adresser nous-mêmes à la Prusse pour lui demander un sauf-conduit. Outre l'honneur, qui ne le permettait pas, nous avions toutes raisons de prévoir un refus. Quelques feuilles allemandes introduites dans Paris par des espions ou par des prisonniers, s'accordaient à dire que la Prusse ne souffrirait, sous aucun prétexte, qu'on élargît les bases de la conférence; toutes contestaient au gouvernement de fait siégeant à Paris ou à Bordeaux le droit d'être admis dans un congrès européen. D'un autre côté, nous étions sans nouvelles de Bordeaux depuis la dépêche, reçue le 17, qui nous avait appris que la délégation s'y était retirée.

Le 21, le 23, M. Jules Favre écrivait à M. de Chaudordy : « Je ne reçois pas de sauf-conduit; le temps s'écoule. » Nous restâmes dans cette ignorance jusqu'au 11 janvier. Cependant, M. de Chaudordy avait fait toutes les diligences nécessaires pour obtenir l'intervention de l'Angleterre. Ses démarches avaient obtenu un plein succès. Lord Granville était intervenu; il avait demandé à M. de Bismark de vouloir bien envoyer un sauf-conduit à M. Jules Favre par un parlementaire. M. de Bismark, qui ne pensait qu'à gagner du temps pour nous empêcher d'assister à la conférence, éleva une chicane. Il avait, à la fin de décembre, déclaré au gouverneur de Paris qu'il n'entrerait plus en pourparlers avec nous, parce qu'on avait tiré sur ses parlementaires. Le général Trochu prescrivit immédiatement une enquête; aucun fait ne put être prouvé par témoin, il fut constaté, au contraire, que des officiers français

avaient été accueillis par des coups de fusil, malgré le drapeau blanc qui les protégeait. Nous avions attribué ce contre-temps à une imprudence, à des ordres mal compris; il était évident que, ni du côté des Prussiens, ni du nôtre, on ne songeait à violer les lois de la guerre. M. de Bismark le savait comme nous; mais ce prétendu grief venait à point quelques jours avant l'ouverture de la conférence. Il fit remettre, le 28 décembre, à lord Granville, la réponse suivante : « Le sauf-conduit sera accordé lorsque M. Jules Favre le réclamera par parlementaire au général en chef de l'armée de siége. Les Prussiens ne peuvent envoyer un parlementaire avant que satisfaction leur soit donnée pour le fait qu'on a tiré sur un parlementaire qu'ils ont envoyé tout récemment. » Lord Granville, avec raison, ne vit pas une difficulté sérieuse dans cette exigence de M. de Bismark, et il écrivit, de sa propre main, à M. Jules Favre, en ces termes :

« Londres, 29 décembre 1870.

» Monsieur le ministre,

» M. de Chaudordy a informé lord Lyons que Votre Excellence était proposée pour représenter la France dans la conférence qu'on est convenu de tenir à Londres, concernant la neutralisation de la mer Noire, et il m'a en même temps fait demander d'obtenir un sauf-conduit qui permît à Votre Excellence de franchir les lignes prussiennes. J'ai immédiatement prié le comte de Bernstorff (lord Granville parle de l'ambassadeur d'Al-

lemagne) de réclamer ce sauf-conduit et de le faire remettre à Votre Excellence par un officier allemand envoyé en parlementaire.

» M. de Bernstorff m'a fait savoir qu'un sauf-conduit serait mis à la disposition de Votre Excellence aussitôt qu'il serait demandé par un officier envoyé de Paris au quartier général allemand. Il a ajouté, toutefois, qu'il ne pourrait être envoyé par un officier allemand, tant que satisfaction n'aurait pas été donnée pour l'officier porteur du pavillon parlementaire allemand sur lequel les Français avaient tiré.

» J'ai été informé par M. Tissot (M. Tissot était le chargé d'affaires français) que beaucoup de temps s'écoulerait avant que cet avis puisse vous être transmis par la délégation de Bordeaux, et j'ai, en conséquence, suggéré au comte de Bernstorff un autre moyen de le faire parvenir, en profitant de l'occasion qui m'était offerte par le chargé d'affaires des États-Unis pour vous informer de ce qui s'est passé.

» Il a été convenu que la conférence se réunirait cette semaine. Mais pour donner au plénipotentiaire français le temps d'arriver, le jour de la réunion a été fixé au 3 janvier. J'espère que Votre Excellence autorisera M. Tissot à la représenter à la première séance, dans laquelle je ne mettrai à l'ordre du jour que la question de forme, et si Votre Excellence est en mesure de m'annoncer son arrivée, je proposerai d'ajourner la conférence d'une semaine, afin d'obtenir le précieux concours de votre expérience.

» J'espère que Votre Excellence me permettra de sai-

sir cette occasion de lui exprimer toute ma satisfaction d'entrer en relations personnelles avec elle et le plaisir que j'éprouverai à la voir à Londres.

» J'ai l'honneur, etc.

» Lord GRANVILLE. »

Cette lettre partit de Londres le 29 décembre. Elle arriva à Versailles le 30. M. de Bismark la retint onze jours. On lit dans une dépêche de M. de Chaudordy, écrite le 8 janvier, et qui, naturellement, nous arriva beaucoup plus tard : « M. le comte de Bismark redoute votre sortie de la capitale ; il n'a pu s'y refuser devant l'insistance des neutres. Il voudrait vous faire refuser... » Le moyen qui lui réussit le mieux fut de retenir la lettre de lord Granville. Pendant qu'il mettait ainsi notre plénipotentiaire dans l'impossibilité de se rendre à Londres, il faisait savoir à lord Granville que, dans une conversation récente avec M. Washburne, M. Jules Favre avait déclaré qu'il n'assisterait pas à la conférence. Lord Granville, en recevant cette communication, ne put deviner que M. Jules Favre, au moment où il avait avec M. Washburne une conversation familière, n'avait reçu ni le sauf-conduit, ni aucun avertissement sur la façon dont le sauf-conduit lui serait donné, ni même l'invitation de se rendre à Londres.

M. de Bismark se décida, le 9 janvier, à faire remettre la lettre de lord Granville dans les mains de M. Washburne, et celui-ci la fit porter au ministère des affaires étrangères à neuf heures du soir. Le ministre était alors au conseil, qui se tenait au Louvre, chez le

gouverneur. Le conseil se termina à deux heures du matin. C'est donc le 11 janvier, à deux heures du matin, que M. Jules Favre put prendre connaissance de la lettre que lord Granville lui avait écrite le 29 décembre. Il pensa, en la lisant, qu'il fallait prendre une résolution sur l'heure. Le conseil fut réuni dans la matinée du même jour. M. Valfrey dit que les maires assistèrent à cette délibération : il n'en fut rien ; jamais les maires n'assistèrent à une délibération du conseil ; mais M. Jules Favre, qui présida ce jour-là une de leurs réunions au ministère de l'intérieur, prit leur avis, qui se trouva conforme à notre décision.

Les membres du gouvernement étaient très-perplexes et très-divisés. Ils avaient résolu, le 17 décembre, d'envoyer M. Jules Favre à la conférence ; mais, le 11 janvier, la situation n'était plus la même. Le bombardement était commencé depuis plusieurs jours, on pensait dans Paris que les Prussiens tiraient avec préméditation sur les hôpitaux ; le général Trochu en avait fait l'objet d'une protestation formelle adressée au comte de Moltke ; plusieurs monuments, entre autres le Panthéon, avaient été atteints. C'est à peine si l'irritation était plus grande contre les Prussiens, qui exterminaient Paris, que contre l'Europe, qui les laissait faire. Le congrès européen, auquel on nous appelait, était réuni à Londres au moment même où l'armée allemande bombardait, non les forts qui entouraient Paris, non l'enceinte fortifiée, mais la population elle-même. Nous étions au bout de nos subsistances ; nous touchions, par conséquent, à la fin du siége, de quelque façon qu'elle arrivât. Notre sort serait donc fixé avant que notre plénipotentiaire

pùt être rendu à Londres, et dans tous les cas, avant qu'il ait pu obtenir du congrès un signe quelconque d'intérêt en notre faveur. Enfin, selon toutes les probabilités, en allant à Londres dans ces conditions, on ne ferait que courir au-devant d'une déception et d'une humiliation. Fallait-il, pour un espoir incertain, on pouvait même dire chimérique, braver les effets terribles que le départ de M. Jules Favre ne manquerait pas de produire sur une population inquiète, irritée, qui n'avait plus confiance dans le gouvernement, et qui voyait partout la trahison? Si nous devions, à bref délai, en venir à une capitulation, quel autre que M. Jules Favre serait le négociateur? N'était-il pas plus nécessaire à Paris qu'à Londres?

Là, se présentait la question de nommer un autre délégué à sa place. On pensa généralement que lui seul convenait; on n'osait plus espérer qu'il pût réussir; on regardait comme absolument indubitable que tout autre que lui échouerait. Non-seulement M. Jules Favre était, sans comparaison, notre plus grand orateur, mais il avait été, pendant de longues années, le chef de l'opposition républicaine à la Chambre, et du parti républicain en France. Il était, depuis la révolution, à la tête du gouvernement de Paris. Quand même les autres membres du gouvernement auraient eu, personnellement, une importance égale à la sienne, il est évident que le ministre de l'intérieur et le ministre des affaires étrangères avaient seuls paru, depuis le 4 septembre. Leurs collègues n'étaient que leurs conseillers. M. Gambetta était tout dans les départements; M. Jules Favre, à la fois ministre de l'intérieur et ministre des affaires

étrangères, était tout à Paris. Nous sommes un peuple concret, habitué depuis des siècles à personnifier la patrie et les partis dans un seul homme. Je ne dis rien des qualités de M. Jules Favre, de son éloquence, de son courage, de son patriotisme, du charme particulier de ses relations, de son activité infatigable. Sa réputation, depuis cinq mois, n'avait fait que s'accroître, tandis que ses collègues, à l'exception toujours de M. Gambetta, étaient, pour ainsi dire, sortis de la scène. Bref, on ne mit en avant aucun autre nom pris dans le gouvernement. M. de Chaudordy ne parut pas assez autorisé; on n'osa pas demander à M. Thiers un nouveau sacrifice. Ainsi, ne pouvant ni envoyer un plénipotentiaire autre que M. Jules Favre, ni nous priver de sa présence à Paris, nous étions réduits à ne pas aller à la conférence. On ne voulut pas cependant retirer la parole que M. Jules Favre avait donnée. On décida qu'il réclamerait le sauf-conduit dans les conditions où il avait été promis à lord Granville, en se servant de l'entremise du ministre américain, et qu'il écrirait au ministre anglais qu'il était prêt à partir dès qu'il aurait cette pièce entre les mains, et que la situation de Paris le lui permettrait. Ce n'était qu'un refus mal déguisé.

Cette résolution, acceptée à contre-cœur par M. Jules Favre, qui croyait son départ utile, et qui insista constamment pour partir, fut adoptée après une très-sérieuse délibération, commencée le 11 dans la matinée, reprise le soir, et prolongée pendant presque toute la nuit. Les maires, consultés, avaient répondu « de ne pas partir ». Je crois que c'était l'opinion générale à Paris, tandis qu'en province, l'opinion contraire avait le dessus. On

trouve, en lisant les journaux, la preuve que la population de Paris était, en somme, d'accord avec les maires et le gouvernement. Le 10 janvier, *l'Électeur libre* annonce que M. Jules Favre va à Londres. Les *Débats* déclarent que son devoir est d'y aller. *Le Siècle* soutient, au contraire, qu'il ne doit le faire que si la République est préalablement reconnue. Suivant *le Figaro*, s'il paraît à la conférence, il faut que, dès sa première parole, il demande la reconnaissance de la République. *Le Peuple français* proteste contre son départ au nom de la dignité et du devoir. *La Vérité* s'écrie qu'il profite de la conférence pour se sauver. Les journaux du 12 sont encore plus décidés contre le départ. Tandis que *la Patrie* lui conseille d'aller à Londres, *le Temps*, *la Gazette de France*, *le Peuple français*, *la Presse*. *la France*, le conjurent ou le somment, selon les allures particulières de leur polémique, de ne pas déserter le poste du danger, de ne pas nous quitter en plein bombardement.

Pour se conformer à la décision prise, M. Jules Favre écrivit à lord Lyons un remerciement qui ne paraissait pas un refus dans la forme, et qui, au fond, n'était pas autre chose.

« Il m'est difficile de m'éloigner immédiatement de Paris, qui, depuis huit jours, est livré aux horreurs d'un bombardement exécuté sur sa population inoffensive, sans l'avertissement usité dans le droit des gens. Je ne me sens pas le droit d'abandonner mes concitoyens au moment où ils sont victimes de cette violence.

» D'ailleurs les communications entre Paris et Londres sont, par le fait du commandant en chef de l'armée assiégeante, si lentes et si incertaines, que je ne puis,

malgré mon bon vouloir, répondre à votre appel dans les termes de votre dépêche.

» Vous vouliez bien me faire connaître que la conférence se réunirait le 3 janvier, puis s'ajournerait probablement à une semaine.

» Prévenu le 10 au soir (on sait que la lettre de lord Grandville fut déposée au ministère le 10 à neuf heures du soir, et que le ministre ne la connut que le 11, à deux heures du matin), je ne pouvais profiter de votre invitation en temps opportun. De plus, en me la faisant parvenir, M. le comte de Bismark n'y a pas joint un sauf-conduit, cependant indispensable.

» Il demande qu'un officier français se rende au quartier général prussien pour le chercher, se prévalant de réclamations qu'il aurait adressées à M. le gouverneur de Paris, à l'occasion d'un fait dont un parlementaire aurait eu à se plaindre le 25 décembre, et M. le comte de Bismark ajoute que, jusqu'à ce que satisfaction lui ait été donnée, le commandant en chef prussien interdit toute communication par parlementaire.

» Je n'examine pas si une pareille résolution, contraire aux lois de la guerre, ne serait pas la négation absolue des droits supérieurs que la nécessité et l'humanité ont toujours fait maintenir au profit des belligérants. Je me contente de faire remarquer à Votre Excellence que M. le gouverneur de Paris s'est empressé d'ordonner une enquête sur le fait relevé par M. le comte de Bismark, et, qu'en le lui annonçant, il a porté à sa connaissance des faits de même nature, beaucoup plus nombreux, imputables à des sentinelles prus-

siennes, faits sur lesquels cependant il n'avait jamais songé à s'appuyer pour interrompre les échanges de relations ordinaires.

» M. le comte de Bismark semble avoir admis, en partie au moins, la justesse de ces observations, puisque, aujourd'hui même, il charge M. le ministre des États-Unis de me faire savoir que, sous la réserve d'enquêtes respectives, il rétablit les relations par parlementaires.

» Il n'y a donc plus aucune nécessité à ce qu'un officier français se rende au quartier général prussien, et je vais entrer en communication avec M. le ministre des États-Unis pour me faire remettre le sauf-conduit que vous avez bien voulu obtenir.

» Dès que j'aurai cette pièce entre les mains, et que la situation de Paris me le permettra, je prendrai la route de Londres, sûr d'avance de ne pas invoquer en vain, au nom de mon gouvernement, les principes de droit et de morale que l'Europe a un si grand intérêt à faire respecter. »

M. Jules Favre écrivit en même temps au comte de Bismark pour réclamer le sauf-conduit que « sur la demande du cabinet anglais, Son Excellence tenait à sa disposition. » Il ne se faisait aucune illusion sur le résultat de cette démarche, et ce qui le prouve, c'est une circulaire qu'il adressa le même jour, 12 janvier, à nos agents diplomatiques, et dans laquelle il disait, en parlant de l'invitation faite par l'Angleterre, qu'elle était un commencement tardif de justice, un engagement qui ne pourrait plus être rétracté. « Elle consacre, avec l'autorité du droit public, le changement de règne, et fait apparaître sur la scène où se jouent les destinées

du monde, la nation, libre malgré ses blessures, à la face du chef qui l'a menée à sa perte, ou des prétendants qui voudraient disposer d'elle. D'ailleurs, qui ne sent qu'admise en face des représentants de l'Europe, la France a le droit d'y élever la voix? Qui pourra l'arrêter, lorsque s'appuyant sur les règles éternelles de la justice, elle défendra les principes qui garantissent son indépendance et sa dignité? Elle n'abandonnera aucun de ceux que nous avons posés : notre programme n'a pas changé, et l'Europe, qui convie celui qui l'a tracé, sait fort bien qu'il a le devoir et la volonté de le maintenir. » Cette dépêche fut immédiatement connue de M. de Bismark, dont elle ne put qu'accroître le mauvais vouloir. Sa réponse à la demande de sauf-conduit parvint entre les mains de M. Jules Favre le 16 janvier seulement. Le chancelier de la Confédération répondait qu'il ne tenait aucun sauf-conduit à la disposition de M. Jules Favre; qu'il n'admettait pas que le gouvernement de la Défense nationale fût, selon le droit des gens, en état d'agir au nom de la France; qu'il se bornait à supposer « que les avant-gardes auraient accordé à Son Excellence la permission de traverser les lignes allemandes, si Son Excellence l'avait demandée au quartier général de l'armée assiégeante. » Au moment où M. Jules Favre recevait cette lettre, nous préparions la bataille du 19, qui devait être le terme de nos efforts.

Telle fut l'issue de cette négociation, où le gouvernement français ne sut ni accepter, ni refuser. Je crois fermement qu'il aurait fallu accepter les ouvertures de l'Angleterre dès le moment où elles nous furent connues.

On pouvait demander, pour la forme, que la conférence ajoutât la question du conflit franco-allemand à celle qui faisait l'objet spécial de la convention; mais, comme il n'y avait aucune chance de succès sur ce point, il fallait être résolu à passer outre, et compter sur les chances qui auraient pu se produire au cours des délibérations. Je crois aussi que le choix de M. Jules Favre pour négociateur était bon, mais qu'il aurait fallu, avant tout, faire une démarche auprès de M. Thiers. Il aurait consenti. Les services qu'il venait de rendre l'obligeaient. Ce qui l'obligeait encore plus, c'est son ardent patriotisme, qui l'aurait fait passer par-dessus toutes les autres considérations. Quelque grande que fût l'autorité de M. Jules Favre sur le parti républicain, il est évident que celle de M. Thiers aurait été bien plus puissante sur les membres d'un congrès où tous les rois de l'Europe étaient représentés. Mais, je le répète, en dehors de M. Thiers, la désignation de M. Jules Favre était excellente, et la seule qu'on pût faire le 17 décembre. Il ne fallait pas se montrer plus difficiles pour le sauf-conduit que pour la modification préalable des bases de la conférence. Quand notre premier citoyen aurait dû partir en ballon, la responsabilité en était aux Prussiens, non à nous; je sais qu'il y était prêt. Cela, dit-on, aurait ressemblé à une aventure. Nous étions en guerre, nous étions assiégés. C'était une aventure, en effet, mais une noble aventure, pour celui qui en aurait été le héros. Je ne sais pas si la résolution d'envoyer M. Jules Favre, très-raisonnable le 17 décembre, l'aurait été au même degré le 11 janvier. Je crois plutôt le contraire. Ce n'est pas à cause du bombardement;

c'est parce qu'il fallait un négociateur entre Paris et Versailles, et j'ai beau chercher, après coup, parmi les membres du gouvernement, personne ne pouvait faire ce que M. Jules Favre a fait. Je me dispense d'en dire les raisons, qui sont diverses. A égalité d'habileté, personne n'avait au même degré le genre de courage nécessaire ; et le fait d'avoir eu déjà, en personne et par écrit, des relations avec M. de Bismark, était aussi d'un grand poids. Au contraire, plusieurs membres du gouvernement de Paris pouvaient sans trop d'inconvénient aller à Londres à la place de M. Jules Favre. S'il paraissait trop difficile d'éloigner un de nous, à ce moment où nous étions si voisins de la fin du siége, et si on n'avait aucun espoir de décider M. Thiers, je ne sais pas de raison sérieuse pour n'avoir pas eu recours à M. de Chaudordy. Je crois qu'il y eut trois fautes : ne pas demander à M. Thiers de se charger du fardeau ; ne pas faire partir M. Jules Favre le 17 décembre; ne pas envoyer M. de Chaudordy, ou un membre du gouvernement autre que M. Jules Favre, le 11 janvier.

Cela dit, il convient de rappeler aussi que M. de Bismark, en retenant onze jours la dépêche de lord Lyons, nous avait acculés dans une impasse. Sans cet abus du droit de la force, il est hors de doute que nous aurions été représentés à Londres. Si nous l'avions été par M. Jules Favre, cela, tout compensé, aurait été fâcheux à cause des services que lui seul pouvait nous rendre et aurait pesé très-lourdement sur les événements de la fin de janvier. Peut-être à la fin aurions-nous eu la bonne pensée de choisir un autre représentant. C'était assurément le meilleur parti à prendre.

Mais que le négociateur fût M. Jules Favre, ou M. Picard, ou M. de Chaudordy, ou même, ce qui aurait été bien préférable, M. Thiers, je me demande si nous aurions obtenu l'appui de l'Europe. Je suis convaincu que non. Je regrette amèrement qu'on n'ait pas essayé.

II

La dernière bataille.

Le lendemain de l'investissement de Paris, les assiégés avaient à choisir entre trois politiques :

Traiter sur-le-champ pour obtenir des conditions plus favorables ;

Rassembler tout ce qu'on avait de troupes régulières, de mobiles, de garde nationale, pour, avec cette masse, se ruer sur l'ennemi, et débloquer la ville, ou mourir ;

Prolonger le siége autant que possible, pour donner aux départements le temps de former des armées, et aux armées le temps de nous secourir.

Le premier parti était contraire à l'honneur : personne n'y songea, ni dans le gouvernement, ni dans la population, ni dans l'armée.

La politique d'humiliation, préconisée depuis sous le nom de sagesse, n'aurait pas diminué les exigences de

l'ennemi. Se sentant maître de nous, plus encore par l'abaissement de nos courages que par l'épuisement de nos ressources, il aurait dicté ses volontés en maître, et en maître impitoyable.

Le second parti ne cessa d'être populaire. Tout le monde reprochait au gouvernement de ne pas précipiter toutes nos forces sur l'ennemi, et le gouvernement lui-même le reprochait au général Trochu.

Quoique les organisateurs d'émeutes eussent plus d'un grief à alléguer contre nous, ce qu'ils mettaient surtout en avant, ce qui leur recrutait des adhérents et leur donnait de la force, c'était la prétendue inaction du gouvernement au point de vue militaire.

Ils avaient établi en axiome que le peuple et l'armée se jetant ensemble sur les Prussiens les auraient infailliblement culbutés, et chassés hors du territoire.

Il y avait dans le reste de la population moins d'aveuglement; mais ceux mêmes qui, chaque fois que nous étions menacés, accouraient à notre secours, ces sages, ces prudents, ces fidèles, blâmaient ce qu'ils appelaient nos temporisations, et, après nous avoir délivrés, nous demandaient, comme ceux qu'ils venaient de mettre en déroute, de les conduire à l'ennemi. La grande différence était qu'ils voulaient y marcher avec Trochu, et les autres avec Flourens.

Il est certain que, dès le mois de novembre, il y avait eu, au sujet du général, trois partis dans le gouvernement. Les uns, trouvant, comme le public, le général trop circonspect, songeaient à lui ôter le commandement en chef, tout en le gardant à la tête du conseil· les autres persévéraient dans leur confiance en

lui ; d'autres enfin, sentant leur incompétence, voulaient au moins, avant de se décider, entendre l'opinion des principaux chefs de l'armée. De ces dispositions sortit la conférence militaire du 31 décembre.

Dans cette conférence, où tout le monde, cela va sans dire, se déclara prêt à faire son devoir, quelques-uns se montrèrent découragés, d'autres résolus. On émit différentes opinions sur les sorties multipliées et sur une sortie unique ; mais, en négligeant les détails, on peut résumer ainsi la discussion : personne ne promit le succès, personne n'y crut, personne ne se dit en mesure de proposer un plan capable de nous sauver. La conclusion unanime fut qu'on succomberait, qu'il fallait durer jusqu'aux dernières limites, et livrer au moins une grande bataille pour l'honneur. On pouvait encore, disaient les plus résolus, tout en combattant sans espérance, rencontrer une chance heureuse, tant il y a d'imprévu dans le sort des armes !

On a dit souvent, on répète encore, en parlant des membres du gouvernement : Ils n'avaient pas foi dans le succès de leurs efforts ; donc ils ne pouvaient réussir. Leur devoir était de céder la place à des hommes plus convaincus. Je ne puis répondre que pour moi, car je ne sais pas exactement quelles étaient les prévisions de mes amis. J'avoue que, dès la première heure du siége, j'ai cru à une issue malheureuse. Quand j'appris au mois d'août 1870, que le maréchal Mac-Mahon s'éloignait de Paris, je regardai la chute de Paris comme inévitable. Il nous restait la chance d'une victoire dans le Nord. Au lieu de cela nous fûmes écrasés à Sedan. Au moment de l'investissement de Paris, je pensai qu'on

ne nous prendrait pas par la force, que nous durerions autant que nos subsistances, et même que la population de Paris supporterait le supplice de la faim aussi longtemps que la nature le permet. Je ne me trompais en rien. J'avais une seule crainte : la sédition ; un seul espoir, mais bien faible : être secourus ! Je comptais un peu sur l'Italie ; je m'efforçais de croire que l'Europe exigerait la réunion d'un congrès ; qu'elle ne laisserait pas la guerre aller jusqu'au bout. Quant aux départements, je tenais pour assuré que la Loire serait la barrière ; que l'ennemi n'irait pas au delà ; mais je n'allais pas jusqu'à penser qu'une armée de conscrits, menée par des chefs improvisés, franchirait la Loire et viendrait lutter, pour nous sauver, contre un million d'hommes aguerris que l'Allemagne avait vomis sur nous. Quelques-uns des bulletins de M. Gambetta m'éblouirent. Il me sembla, au milieu du siége, que le patriotisme avait fait des miracles ; que nos rassemblements de conscrits étaient des armées ; que nos volontaires étaient des soldats ; que de simples capitaines, en franchissant cinq ou six grades, étaient devenus de véritables généraux ; que nous avions un plan de campagne habilement conçu ; et je pense encore, à l'honneur de la délégation de Tours et de Bordeaux, que tout cela était vrai. Mais il nous aurait fallu du temps, un peu de temps ! Nous étions condamnés à aller trop vite ; c'est ce qui nous perdit. Au commencement de janvier, aucune de ces visions de retour offensif ne nous était plus permise. Seul, le mouvement de Bourbaki dans l'Est nous laissait une lueur d'espoir. Pour ma part, je le répète : je n'ai jamais cru ni à la destruction de la

France, ni au salut de Paris, s'il était livré à ses seules ressources. Je ne dis là que mon sentiment, qui importe bien peu, puisque je n'avais aucune action sur la défense; mais je suppose un instant que le général Trochu jugeât les choses comme moi. On lui dit à présent : « Vous n'aviez pas la foi, vous deviez vous retirer! » Je demande devant qui? devant Flourens? A moins d'être le dernier des hommes, il ne pouvait résilier le commandement que dans les mains d'un général en état de commander. Où était-il, le général capable, et qui eût la foi? Tous les généraux étaient présents le 31 décembre; il ne manquait pas, dans cette réunion, de commandants habiles, ni de chefs intrépides. Tous ceux qui étaient là, M. Vinoy, M. Frébault, l'amiral La Roncière, le général Ducrot ont rendu les plus grands services. Je crois pouvoir me permettre de dire que je fus frappé particulièrement de la netteté d'esprit et de la résolution énergique de trois généraux : M. de Chabaud-Latour, qui commandait le génie, M. Guiod, qui commandait l'artillerie, et le général Schmitz, ces deux derniers, très-injustement impopulaires à cette époque du siége. Mon amitié se plaît à rappeler aussi l'attitude calme, le langage modeste de l'amiral Pothuau, alors connu dans Paris par sa brillante valeur, et qui a été depuis un ferme et habile ministre. Je voudrais qu'on publiât le compte rendu de la séance; on verrait si je n'ai pas le droit de la résumer ainsi : personne ne promit le succès, personne n'y crut, personne ne se dit en mesure de proposer un plan capable de nous sauver. Le général Trochu, qui ne péchait pas par excès de confiance, fut certainement l'un de ceux qui tinrent le langage le plus ras-

surant. Quand on parle d'un chef ayant la foi, n'est-ce pas, par hasard, d'un chef ayant des illusions que l'on veut parler? On pouvait avoir de la foi en province, et on en avait : à Paris, nous n'avions que du courage. Nous pensions tous que la France ne périrait pas, et que Paris contribuerait à son salut, non par sa victoire, mais par son héroïsme.

La question, après la conférence du 31 décembre, n'était plus de savoir s'il fallait changer de général pour changer de plan, mais seulement de savoir si la grande bataille, que tout le monde voulait livrer serait mieux commandée par M. Ducrot, M. Vinoy ou M. Trochu. Il y eut jusqu'à la fin des discussions à ce sujet dans le conseil. Jusqu'à la fin aussi, on pressa le général Trochu d'engager l'action.

En lisant l'histoire de Paris pendant le siége sans y joindre l'histoire des événements militaires, ou en parcourant les notes si instructives de M. Dréo, il semble que le général Trochu se soit obstinément refusé à combattre. Cependant il constate, dans la séance du 10 janvier, qu'il a déjà perdu 30,000 hommes, livré sept combats et quatre batailles.

En général, voici le résumé de la situation militaire: au début de l'investissement, possibilité de percer les lignes si on avait eu une armée: pas d'armée ; deux mois plus tard, une armée bien disciplinée, pourvue de fusils, de canons et de munitions: impossibilité de percer les lignes. Le temps que nous avions employé à faire des soldats, l'assiégeant l'avait employé à faire des ouvrages.

Il ne restait donc qu'à se résigner à la troisième alter-

native : faire durer le siége. On y ajoutait, d'un commun accord : tenter un coup de désespoir, quand on serait à bout de ressources.

Le général Trochu avait une raison de plus pour prolonger le siége, depuis que le mouvement de M. Bourbaki était commencé. A ses yeux, le salut de la France était dans le succès de ce mouvement ; mais il avait été commencé tard ; il fallait attendre, c'est-à-dire il fallait durer. Ce fut là, je le crois, l'explication de sa conduite. Sa position était terrible. A ses lourdes responsabilités politiques et militaires s'ajoutait le malheur d'avoir à peu près tout le monde contre lui : la population, la presse, une grande partie du gouvernement. Les généraux, qui ne proposaient pas un plan meilleur que le sien, ne se faisaient pas faute de critiquer sa conduite. Le général Ducrot lui avait dit, en plein conseil de guerre : « Tu sais que je n'ai pas besoin de tes ordres pour faire ce que je juge utile ; ainsi, le 3 décembre, j'ai repassé la Marne, contrairement à ton avis et presque malgré toi. »

On se faisait beaucoup d'illusions à Paris sur les armées des départements ; on s'en faisait même sur les armées de Paris.

L'armée proprement dite était en partie démoralisée. Quand le général Trochu était à Vincennes, après cet effort pour le passage de la Marne si glorieusement commencé, il désirait faire immédiatement un autre effort ; la fatigue de l'armée et surtout l'état moral où elle se trouvait l'en empêchèrent. Plus tard, quand il était à Aubervilliers, le conseil jugea à propos de nous

y envoyer, M. Jules Favre et moi, pour conférer avec lui. Nous passâmes le long des plateaux couverts d'une neige épaisse, qu'un froid rigoureux avait convertis en glaciers. Les soldats venaient lentement sur le bord du chemin et finirent par y former une haie continue. Ils portaient leurs couvertures par-dessus leurs vêtements. Çà et là, ils avaient allumé des feux avec les débris des maisons. Nous en vîmes quelques-uns qui portaient avec eux des poutrelles enflammées. Rien, dans ces soldats, ne rappelait l'entrain et la gaîté ordinaires de nos troupes. Le bruit du canon, qu'on entendait sans relâche sous ce ciel gris, ne les ranimait pas. Ils ressemblaient par leur accoutrement à des sauvages, par leur attitude à des vaincus. A mesure que nous passions, ils nous regardaient d'un œil morne et se détournaient pour crier: « La paix ! la paix ! » Nous n'entendîmes que cela sur tout le parcours. Tandis qu'à Paris on maudissait l'inaction du général Trochu, les soldats se plaignaient qu'il donnât, à leurs dépens, des représentations militaires aux Parisiens. A un moment, les généraux disaient : « Un démoralisé sur cinq. » Ils dirent ensuite : « Un sur deux. » Il faut faire exception pour d'anciennes troupes, qui étaient dans le corps de Vinoy, et pour les marins, qui furent, jusqu'à la dernière heure, incomparables. Le corps d'officiers, animé par le sentiment du devoir, était excellent ; on ne louera jamais assez les généraux. Je n'en veux citer aucun, parce que je n'ai aucune exception à faire. Je rappelle pourtant qu'à la conférence du 31 décembre, pendant que le général Frébault parlait de ses services avec sa modestie ordinaire, le général Ducrot l'interrompit en s'écriant avec

énergie : « C'est l'artillerie qui a sauvé l'honneur de l'armée. »

Les bataillons de mobiles furent très-inégaux : il y en eut d'admirables, il y en eut de médiocres. En général, ils ne brillaient pas par la discipline. On leur avait fait élire leurs officiers : ces élections ne produisirent pas de bons effets. M. Trochu et M. Le Flô regrettaient amèrement qu'on eût pris cette mesure; je suis donc porté à croire qu'elle était mauvaise. Il faut cependant convenir que le corps d'officiers qui fut remplacé de cette façon avait été singulièrement choisi. Il s'en trouvait, sans doute, d'excellents dans le nombre; mais tous ou presque tous ne devaient leurs épaulettes qu'à la faveur. Cela était trop connu et trop évident, et leurs propos d'ailleurs le rappelaient trop souvent pour qu'il ne fût pas sans inconvénient de les conserver. Les mobiles, plus que toute autre troupe, auraient eu besoin d'officiers fermes et instruits. Presque tous ces jeunes gens avaient été organisés, armés, exercés en pleine guerre; avec quelques mois de préparation, on en aurait fait d'excellents soldats ; mais ces quelques mois avaient manqué. L'Empire nous avait réduits à tout improviser ; il ne s'était pas même servi des lois existantes.

C'était aussi le cas de la garde nationale, qui, depuis plusieurs années, n'existait plus à Paris que sur le papier. La plupart de ces gardes nationaux n'avaient jamais touché un fusil quand ils furent enrôlés. Au point de vue politique, il y avait de bons et de mauvais bataillons, les bons en grande majorité; au point de vue militaire, ils étaient tous ou presque tous bons. Il n'y avait pas une place ni une promenade dans Paris

où l'on ne vît des citoyens faire l'exercice du matin au soir. Avant même de savoir tirer, ils demandaient à marcher. On les envoyait aux avant-postes; ils y allaient. Ils se tenaient très-bien dans la ligne du feu. M. Trochu, qui est soldat des pieds à la tête, n'augurait pas bien des gardes nationaux au commencement du siége; il fut, avec le temps, très-étonné et très-charmé de ce qu'il vit. Cependant, il faut le reconnaître, la meilleure garde nationale ne vaut pas la troupe. Elle a autant d'élan; elle n'a pas la même solidité. Quand on la menait au feu, elle le voyait pour la première fois. Son courage était brillant; mais elle n'avait pas de sang-froid; elle ne savait pas se retourner. Elle ne savait pas non plus persévérer. Les généraux les moins exigeants disent qu'on n'est bon soldat qu'après la première année. Il est certain qu'on ne peut pas l'être après la première semaine. S'il n'avait été question que de braver le danger, nos Parisiens n'auraient pas eu de supérieurs, mais les longues marches les fatiguaient; le vent glacial, le froid intolérable les accablaient. Aucun d'eux ne mangeait assez depuis un mois. Si, comme le demandent à présent certains grands politiques, on les avait rationnés à 300 gr. ou même à 400 gr. depuis le 19 septembre, pas un seul n'aurait été capable d'épauler son fusil en janvier. Il en aurait été de même si on les avait nourris depuis le commencement avec le pain de siége, où il n'entrait que 30 0/0 de froment bluté à 85, et, dans les derniers temps, 25 0/0. Ces gens de toute condition, enfants, vieillards, pères de famille, arrachés brusquement à leur régime et à leurs habitudes, jetés dans des corps de

garde et dans des bivouacs, par un hiver exceptionnellement rigoureux, avec une nourriture insuffisante, qui supportaient de longues marches, essuyaient le feu, et même, dans certains cas, rivalisaient d'ardeur avec des soldats aguerris, donnaient beaucoup plus qu'on n'avait le droit de leur demander, et ne donnaient pas ce qu'auraient donné de vieilles troupes.

Les séances du conseil devinrent de plus en plus douloureuses, à partir du 1er janvier. D'abord, nous y portions la tristesse commune. Cette grande ville, sous son linceul de neige, n'avait ni bois, ni charbon, ni lumière; le pain qu'elle mangeait faisait pitié; le moment approchait où l'on ne pourrait lui donner même 30 grammes de cheval. Elle vivait sous les obus qui sillonnaient l'air à chaque instant. On manquait d'abris pour les malheureux dont les maisons étaient effondrées ou brûlées. Le bombardement n'épargnait pas les hôpitaux. Le Val-de-Grâce, pour sa part, reçut 18 obus dans une nuit. La Salpêtrière, qui renfermait 3,000 femmes âgées ou infirmes, et 1,500 aliénées, reçut 15 obus dans la nuit du 9 au 10 janvier. L'hôpital de la Charité (annexe) en reçut 8. A Necker, aux Jeunes Aveugles, au lycée Saint-Louis, transformé en ambulance, il fallut transporter les malades dans les caves. Plusieurs femmes, des blessés furent tués dans leur lit. Le général Trochu protesta le premier. Dix-neuf membres du corps diplomatique adressèrent une protestation à M. de Bismark, le 13 janvier. Nos établissements scientifiques n'étaient pas plus épargnés. L'École normale, la Sorbonne, l'École de droit, si voisine de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, l'École de médecine, les

lycées furent sérieusement endommagés. Des projectiles pénétrèrent dans le dôme du Panthéon, dans la cour du musée de Cluny. Au Muséum d'histoire naturelle, un des grands pavillons de serre chaude fut détruit. L'armée allemande envoyait des obus par-dessus les forts dans la ville même, à des distances de 7,000 à 8,000 mètres, sans utilité au point de vue de la guerre, mais pour intimider et exaspérer la population. La mortalité allait à près de 5,000 décès par semaine. Si l'on compare la mortalité de janvier 1870 à celle de janvier 1871, on trouve qu'il est mort, en 1870, 134 jeunes gens de 15 à 25 ans, et en 1871, 2,842; en 1870, 326 hommes de 25 à 45 ans, et en 1871, 1,989. Pour les femmes, la différence est aussi très-forte : 290 femmes de 25 à 40 ans pour 1870; et 970 pour 1871. Le docteur Sueur, qui a fait de minutieuses constatations, estime que le siége a presque triplé la mortalité de la partie de la population qui n'a pas pris part à la défense. « Et cela, dit-il, est vrai pour les deux sexes. » Qnand il ne resta plus de lait dans Paris, tous les nouveau-nés périrent. Pour comble, les pigeons restèrent jusqu'à vingt jours sans apporter de nouvelles. Nous avions notre part de tout cela, avec la responsabilité de plus et la connaissance du chiffre exact de nos provisions. Tous les jours nous disions : « Encore vingt-cinq jours; encore vingt-quatre jours; » nous en étions, la veille de Buzenval, à dire : « Encore treize jours ! » On se demandait si on pourrait vivre sans pain, rien qu'avec du cheval. On le demandait à la commission d'hygiène. Impossible, il fallait du pain; même cet horrible pain que nous mangions était nécessaire. Nous étions condamnés à finir le jour où il finirait. Non

pas même ce jour-là, car il y avait à prévoir la durée du ravitaillement. On discutait sur cette durée. Les uns disaient dix jours; d'autres huit jours. On se faisait quelquefois des reproches : « Si vous aviez rationné plus tôt! — Si vous aviez plus tôt mêlé l'avoine, et l'orge, et le riz avec le froment! » Je vois que M. Dréo enregistrait fidèlement ces plaintes, qui ne se produisent pas plus de trois ou quatre fois, et dont ceux qui les faisaient rougissaient un moment après, parce qu'ils en sentaient eux-mêmes l'injustice. Au fond, nous étions tous d'accord, et nous savions que chacun avait fait son devoir; l'approbation de tous pour la conduite de chacun, et l'amitié persévérante au milieu de tant d'épreuves, étaient notre consolation unique. Nous étions à peu près convenus que du 20 au 25 janvier il faudrait avoir vaincu ou faire une fin de quelque façon que ce pût être, par la mort ou par la capitulation. Nous passions plusieurs heures de la journée, et nos nuits entières, à raisonner sur tout cela. A vrai dire, cela s'appelle en bon français chercher de quelle façon on doit mourir.

Je me souviens que quelqu'un reprocha durement à M. Trochu d'avoir déclaré qu'il ne capitulerait jamais. Rien ne le troublait; je l'ai vu désespéré, jamais découragé, ni irrité. Le reproche était aussi injuste que celui qu'on faisait à M. Jules Favre : « Pas une pierre de nos forteresses, » ou à M. Ducrot : « Mort ou victorieux. » Il répondit simplement : « Ce mot n'engage que moi. — S'arrêter devant la faim, c'est mourir; ce n'est pas capituler. »

Il n'entrait pas au conseil sans qu'on lui dît (non

pas tous les membres du gouvernement, mais deux ou trois, qui recommençaient sans cesse) : « Vous ne faites rien ! Vous attendez que nous n'ayons plus de vivres ! » Ou encore, car on en vint là : « Déposez votre commandement. » On le lui disait aussi au dehors, dans la presse, sur tous les tons, presque toujours avec injure ; et je pense que tous ceux qui l'approchaient dans l'intimité, dans sa famille, devaient le lui dire. On devine le langage des clubs. Un journal du 16 janvier contenait, entre autres renseignements, celui-ci : « Le club de la Révolution (Élysée-Montmartre) a voté la résolution suivante : « Tout citoyen qui nous débarrassera de Trochu, de Jules Favre et autres hommes de cette espèce, non-seulement ne commettra pas un crime, mais, au contraire, aura bien mérité de la patrie. » Il est bien vrai que le club a protesté ; mais la protestation, que j'ai reproduite plus haut, est une confirmation. Lui, qui appelait la dernière bataille : *un coup de désespoir*, ne voulait la livrer qu'au dernier moment, car il pensait qu'il faudrait capituler le lendemain. Il voulait attendre Bourbaki, durer jusqu'à la dernière bouchée de pain. On le harcela tellement, qu'il finit par avouer qu'il préparait une grande affaire. C'était celle qui eut lieu le 19 janvier. Nous avions enfin reçu des dépêches de M. Gambetta qui nous donnaient quelque réconfort. Elles étaient du 23 décembre et n'arrivèrent que le 9 janvier.

« Démoralisation et lassitude chez les Prussiens. Belfort approvisionné pour huit mois. Toute la ligne bien gardée de Montbéliard à Dôle, de Dôle à Autun ; le Morvan et le Nivernais jusqu'à Bourges.

» Excellente situation de Bourbaki ; manœuvre dont on attend les meilleurs résultats.

» Chanzy a fait lâcher prise aux Prussiens. Il refait ses troupes et va reprendre l'offensive.

» Le Havre est dégagé ; Rouen abandonné après avoir été pillé. Les gardes nationaux mobilisés deviennent au feu d'excellents soldats. Le pays est, comme nous, résolu à la lutte à outrance. »

Peu de jours après, un pigeon apportait la nouvelle de la victoire de Faidherbe à Bapaume.

Une dépêche de M. Gambetta, datée du 3, nous arriva le 10. La voici :

« La première armée de la Loire portée vers l'Est sous Bourbaki : 150,000 hommes en tout. — Affaire de Nuits (c'était un avantage remporté par Garibaldi sur les Prussiens). — Dijon évacué par les Prussiens le 27 décembre. — Nous marchons sur Vesoul, ce qui pourrait bien débloquer Belfort. — Chanzy est bien au Mans. — Les Prussiens n'osent franchir la Loire et ont évacué la vallée du Loiret. — Nos bonnes chances augmentent tous les jours. Les Prussiens ont perdu 500,000 hommes. — Lyon est bien. »

Ces nouvelles répandues relevaient le moral de la population et de l'armée. Elles venaient à propos la veille d'une bataille ; car, chose digne de remarque, le général avait à lutter à la fois contre la demande incessante de marcher et contre le découragement.

Une fois certains qu'on tenterait le sort des armes dans un suprême effort, les membres du gouvernement ne songèrent plus qu'à faire durer ce qui nous restait de vivres. Les séances du gouvernement, qui se tenaient

la nuit, ne furent plus que la répétition des séances de la commission des subsistances, qui avaient lieu dans l'après-midi.

Tantôt on se demandait comment on ferait sortir de leurs cachettes les dernières réserves de blé : emploierait-on l'appât du gain ou l'intimidation ? On mit la main sur les provisions de famille qui excédaient 10 kilogr., ce qui était injuste, car c'était punir la prévoyance. Mais nous étions sur le radeau de *la Méduse*. D'autres fois, on revenait sur le rationnement ; on était décidé à le faire. M. Trochu y consentait pour ces derniers jours, tout en disant qu'il comptait davantage sur le produit des perquisitions. Quelques membres répétaient après les journaux : « Chaque jour de retard est une sorte de crime. » La vérité est qu'on était déjà rationné, et que le rationnement proprement dit, avec le taux de 300 grammes qui fut adopté, ne pouvait être accepté qu'*in extremis*. C'était comme l'agonie de cette grande et généreuse ville. M. Magnin et M. Jules Ferry disaient : « Nous serons prêts jeudi. — Mais jeudi, c'est le jour de la bataille ? Ne faut-il pas attendre le lendemain ? — Non, le jour même. Ce décret dira à tout le monde combien la victoire est nécessaire. » La victoire ! personne n'y croyait. On se disait entre soi que, si on était battu, et qu'on parlât de capituler, il vaudrait mieux revenir au plan de Le Flô : sortir par trois portes, sortir tous sans pensée de retour, marcher en avant, ne relever ni les morts, ni les blessés. — « Mais personne n'échappera ? — Soit ; on n'aura pas capitulé ! » D'autres répondaient : « Il y a ici plus d'un million de femmes, d'enfants et d'infirmes que nous ne

pouvons pas mener à la boucherie. Il y a aussi les trésors de la science et de l'art. Nous sommes tenus de protéger Paris jusqu'à la fin, de nous dévouer pour lui, de nous livrer. C'est un devoir plus dur que la mort, mais c'est le devoir. »

Il y eut un conseil chez le gouverneur, le 16 janvier, à neuf heures du matin, auquel assistèrent, outre Clément Thomas, les généraux Vinoy, Ducrot, de Chabaud-Latour, Guiod et Schmitz. Il n'y avait pas d'autre secrétaire présent que M. Hérold, qui, sur l'invitation du président, prit note des opinions exprimées. C'est la seule fois, à ma connaissance, que le général Trochu ait donné un pareil ordre. Il ne s'agissait pas d'un conseil de guerre, puisque nous y étions, et qu'il ne fut nullement question des dispositions stratégiques. J'ai sous les yeux les notes de M. Hérold, qui me rappellent très-vivement la situation de Paris dans ces derniers jours du siége. Je crois que personne, excepté moi, ne les a lues. M. Trochu ne les lui a pas demandées. Elles n'ont que la valeur d'un *memento*. J'en donne l'analyse et quelques extraits, en supprimant deux ou trois détails qui seraient inutiles, et trop douloureux.

On commença par se rendre compte du nombre d'hommes qu'on pourrait engager. Chaque général donnait le chiffre de ses hommes, puis il disait ce qui était nécessaire pour garder les positions et ce qui était disponible pour la marche. Il y avait lieu d'abandonner certaines positions à la veille d'un effort qui devait être le dernier ; mais il fallait le faire avec une grande prudence, de peur que l'ennemi ne pénétrât d'un côté pendant que nous serions engagés de l'autre. Le général

Schmitz, qui suivait les indications la plume à la main, et qui les contrôlait avec ses propres renseignements, annonça que les divers contingents réunis donnaient un total de 61,000 hommes.

« LE GÉNÉRAL CL. THOMAS. — Ajoutez 50,000 hommes de garde nationale, pour ne prendre que les solides, et en retirant ceux qui sont à l'avancée.

» LE GÉNÉRAL TROCHU. — Le général Vinoy ne pourra pas donner 10,000 hommes ; il ne donnera que la brigade Valentin. En somme, c'est une armée de 100,000 hommes, dont moitié de garde nationale. Que restera-t-il à Paris ?

» LE GÉNÉRAL CL. THOMAS. — 200,000 hommes de garde nationale sédentaire ; en tout, avec les bataillons de guerre qui ne seront pas employés, 230,000 hommes. »

Dans un précédent conseil, on s'était demandé s'il fallait faire deux tentatives simultanées pour diviser les forces de l'ennemi, et se porter à la fois sur la route de Corbeil et celle de Versailles, ou s'il était préférable de jeter toute l'armée sur un même point pour faire un effort plus vigoureux.

« LE GÉNÉRAL TROCHU. — On n'a pas assez de monde pour faire deux entreprises ; il faudrait 150,000 hommes, nous n'en avons que 100,000. Faut-il les prendre et les lancer sur Versailles, ou engager seulement 60,000 hommes, en tenant prête une réserve de 40,000 hommes ?

» LE GÉNÉRAL GUIOD. — En supposant qu'on fasse les deux opérations, et qu'elles réussissent, qu'en attend-on ?

» Le général Trochu. — Le gouvernement a jugé que la situation politique et l'épuisement des vivres nous obligeaient à livrer immédiatement bataille, sans plus attendre la province. L'effort est nécessaire pour l'honneur ; s'il réussit, c'est le salut.

» M. le général Guiod. — Ainsi c'est un acte final, et s'il ne réussit pas, il faudra capituler faute de vivres. Il n'y a donc pas lieu de ménager la défense de Paris. Il faut prendre 150,000 hommes et faire les deux opérations à la fois.

» Le général Trochu. — Il ne faut pas s'exposer à l'invasion subite des positions. Paris pourrait être enlevé quand l'armée de sortie serait à la moitié de sa première étape.

» Le général Vinoy, tout pesé, croit qu'une sortie sur Corbeil est impossible. Corbeil est à cinq lieues; une armée qui se bat ne peut faire plus de trois lieues par jour. Une sortie réussie serait sans résultat. Il faut aller du côté de Versailles et prendre une position.

» Le général Ducrot combat vivement le projet d'une grande bataille, qu'il traite d'*absurdissime*. Marcher sur la Bergerie pour marcher ensuite sur Versailles? Impossible. Marcher sur Châtillon? Impossible. Tout est impossible. La troupe, en présence des murs crénelés, se fait tuer ou se sauve. On ne fera pas quinze cents mètres en avant. Les lignes de l'ennemi sont infranchissables. Les secours promis de Faidherbe, Chanzy, Bourbaki sont des mensonges. La grande affaire projetée aboutira à une rentrée honteuse dans Paris. Il faut sortir par cinq ou six colonnes. »

**

Ce dernier projet est combattu par le général Guiod et le général Trochu.

« Il est certain, dit le président, que par les moyens militaires ordinaires la réussite est difficile; mais il s'agit de ne pas défiler devant M. de Moltke dans la presqu'île de Gennevilliers; il vaut encore mieux se faire tuer bêtement. Et puis, il ne faut pas désespérer d'un élan qui emporterait tout.

» Le général Le Flô demande qu'on revienne à la question. Elle est uniquement celle-ci : fera-t-on une seule tentative du côté de Versailles, ou deux tentatives à la fois, l'une du côté de Versailles, et l'autre du côté de Corbeil ?

» Le général Trochu rappelle que, dans une précédente délibération, vingt-quatre généraux sur vingt-cinq ont pensé que la marche sur Châtillon était impossible, que la marche sur Versailles était possible. Il faut donc la tenter. Il est évident qu'aucun projet ne sera accepté par tous, mais l'abîme est là.

» Le général de Chabaud-Latour émet un avis conforme : si on capitule, il faut que ce ne soit que par le manque de vivres. Nous ne pouvons donc abandonner nos défenses actives. La meilleure opération est un acte vigoureux sur le plateau de la Bergerie. L'opération sur Corbeil n'aurait eu de chances qu'avec une armée de secours opérant à l'extérieur.

» Le général Vinoy. — En s'établissant à Garches, on pourrait aller de là sur Versailles. On éteindrait toujours la batterie de Breteuil.

» LE GÉNÉRAL DUCROT. — Alors ce n'est pas une marche sur Versailles? Cela devient possible.

» LE GÉNÉRAL TROCHU. — C'est une marche par étapes : Montretout, la Bergerie, le Haras, l'Hospice-Brézin ; on commencera par la Bergerie. Nous ne pouvons avoir que 100,000 hommes; il n'y a donc qu'une opération possible, et c'est celle-là. On engagera d'abord 60,000 hommes pour s'emparer de la Bergerie; les 40,000 autres seront tenus en réserve pour aller plus loin. L'action aura lieu jeudi, samedi au plus tard.

» M. JULES FAVRE. — Jeudi. Songez au délai nécessaire pour le ravitaillement.

» LE GÉNÉRAL GUIOD. — L'effort précédera les pourparlers. S'il est heureux, il les rendra plus faciles; en tout cas, il évitera des complications intérieures, et il ajoutera à l'honneur de la défense; s'il échoue, il n'empirera rien. Donc jeudi.

» LE GÉNÉRAL TROCHU. — La conclusion est : jeudi; la Bergerie; 60,000 hommes engagés; 40,000 hommes en réserve. »

Dans les conseils qui furent tenus dans la soirée du même jour et les jours suivants, une question qui revenait sans cesse était celle-ci : « Faut-il avertir Paris? » Et une autre : « S'il faut traiter, qui traitera? »

Nous avions dit une fois à Paris qu'il était approvisionné pour deux mois. C'est à peine s'il l'avait cru. Cependant ces deux mois promis l'avaient rassuré. Nous étions au cinquième mois, et la difficulté était grande de lui dire qu'il ne restait rien, parce que, peu à peu, en voyant les vivres se prolonger, il s'était mis à croire

qu'on n'en verrait pas la fin. Entre espérer à l'excès ou désespérer à l'excès, la foule ne connaît pas de milieu.

Il ne manquait pas de gens pour déclarer dans les journaux, et pour démontrer, ce qui était un peu plus fort, qu'il nous restait des approvisionnements, et même du pain, pour un mois, pour deux mois. On faisait ces déclarations, qui pouvaient être homicides, et qui ne reposaient sur rien, d'un ton provocateur et superbe. D'autres pensaient que tout allait bien, puisque nous n'avertissions pas. — Car venir tout à coup nous dire qu'il ne nous reste du pain que pour quinze jours, ce serait une trahison! — La vraie trahison eût été de provoquer des paniques, de jeter le découragement avant le jour où la confession était nécessaire; mais à présent, elle était nécessaire, et en même temps, très-redoutable. Il fut résolu que nous appellerions les maires à la commission des subsistances, qu'ils verraient tout, qu'ils nous serviraient de témoins. Nous tenions à ce qu'il fût avéré que nous avions résisté jusqu'à l'extrême limite, parce que c'est le devoir des assiégés. L'honneur avait dit, au commencement : Pas un pouce du territoire! Il disait après ces quatre mois : La dernière cartouche! la dernière bouchée! Il restait un doute terrible sur la durée du ravitaillement, sur l'état des voies ferrées. — Quand Paris jeûnerait tout un jour! — Mais ce jeûne, après des mois d'abstinence forcée, pouvait être meurtrier. Allions-nous augmenter encore ce terrible chiffre de 5,000 morts par semaine?

Ce fut surtout dans la soirée du 17 que le général voulut examiner avec le conseil tout ce qui avait trait à la capitulation si on venait à traiter. Il commençait

son mouvement le lendemain ; on allait s'engager. Il nous dit d'abord qu'il pouvait disparaître, ainsi que Clément Thomas; qu'il fallait pourvoir à leur remplacement en cas de malheur, ce qui fut fait. Quelqu'un essaya de dire qu'on pourrait durer après une défaite. Le président l'arrêta court : « Si vous êtes battus demain, ni l'armée ni la garde nationale ne pourront renouveler l'effort. Il n'y a plus rien à attendre de la province. Vous n'avez que 13 jours de vivres, ravitaillement compris. Donc il faut capituler, si on est battu. »

Mais, sera-t-on maître de la situation à l'intérieur en cas de défaite? Demain matin, Paris, par le rationnement, saura qu'il n'a plus de vivres. Demain soir, il sera battu. Que fera-t-il, dans le premier moment de sa douleur et de sa colère? Il se jettera sur le gouvernement. Ce sont de bien autres griefs que ceux du 31 octobre! L'armée, une fois écrasée, le gouvernement disparaîtra.

Cette hypothèse paraissait à tous les esprits égale à une certitude. Les uns s'écriaient : « Que nous importe? » D'autres s'en réjouissaient, parce que la Délégation de Bordeaux, qui deviendrait le seul gouvernement, serait plus libre pour continuer la guerre. Une convention signée par nous l'aurait gênée. D'autres enfin, plus pratiques, demandaient : « Qui remplacera le gouvernement quand il aura disparu? qui donc sera désigné par sa situation, ou appelé par l'élection pour accomplir cette tâche funèbre? Les maires de Paris ne consentiront pas. L'ennemi ne les accepterait pas. Comme ils n'ont pas dirigé la lutte, ils ont le droit de se refuser à être les témoins officiels et les garants de la capitulation. » Quel-

qu'un proposa une élection. « Impossible! il n'y aura ni candidats, ni électeurs. Si, à toute force, on faisait une élection, on élirait le gouvernement actuel, à titre de châtiment. » Ce raisonnement frappe aussitôt tous les esprits, et on en conclut que le gouvernement doit rester : que s'il y a une capitulation, il doit la signer: que si l'ennemi exige des otages, il doit se livrer.

« Pourquoi, dit un membre, ne pas envoyer le gouverneur, ou, s'il est mort, le général qui l'aura remplacé? » On lui répond : « Ce serait une capitulation purement militaire, que l'ennemi n'acceptera jamais. Il a le pied sur nous! » A ces mots, plusieurs se lèvent avec désespoir! « Que personne ne traite! Ouvrons les portes, et disparaissons dans la foule! S'il faut des victimes, nous nous offrirons; mais pas de protocoles, pas de signatures, aucun engagement! Livrons Paris à la merci du vainqueur! » Un moment de réflexion les ramène à d'autres pensées. C'est ce vainqueur qui bombarde Paris sans épargner les hôpitaux et les monuments, qui traite les francs-tireurs comme des assassins et les aéronautes comme des espions! On a beau se retourner de tous les côtés, on revient toujours à cette conclusion que le gouvernement est condamné par tout ce qu'il a souffert à souffrir encore cette dernière honte. Ainsi se passa, pour les deux généraux et pour nous, la nuit qui précéda la bataille.

Il serait plus exact de dire : la nuit qui précéda le départ des deux généraux; car il fallut d'abord amener les troupes sur le terrain, cela prit toute la journée du 18. Il est regrettable qu'on ne s'y fût pas pris un jour plus tôt. C'est le 18 que les Prussiens célébraient à Ver-

sailles leur victoire sur l'Allemagne par l'intronisation du roi Guillaume en qualité d'empereur. Peut-être auraient-ils été moins prêts ce jour-là et moins nombreux aux avancées? On n'avait pas réussi absolument à cacher ce qu'on projetait; pourtant le secret avait été mieux gardé qu'à l'ordinaire. La concentration des troupes se fit bien. Elles se trouvèrent cantonnées, à la fin de la journée du 18, à Courbevoie, Clichy, Asnières, Puteaux et Neuilly. Dès trois heures du matin, le 19, ces corps se mettaient en marche et se massaient du pont de Neuilly au rond-point de Courbevoie. En outre, l'avenue de Neuilly se remplissait des bataillons de guerre de la garde nationale. Tout cet ensemble formait une armée de 50,000 hommes, dont la moitié seulement fut engagée. Il y avait, pour le cas d'un succès qui permettrait d'aller en avant, une réserve de pareil nombre.

Rien ne peut peindre l'anxiété de la ville dans la journée du 18, et surtout le 19. On ne savait pas, ou, du moins, on ne savait pas d'une manière certaine que c'était le dernier effort. On comptait sur la bravoure de l'armée et de la garde nationale, sans se dissimuler les ravages causés par quatre mois de siége, tant de désastres accumulés, la rigueur de l'hiver, l'insuffisance de la nourriture. La redoute de Montretout fut emportée vivement, l'attaque sur les autres points fut poussée avec entrain et vigueur. Depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures et demie la fusillade fut très-nourrie de part et d'autre. Le général laissa échapper, sur l'attitude de la garde nationale, quelques mots d'étonnement et d'approbation qui furent partout répétés.

On se crut en droit de compter sur une journée honorable, et peut-être sur des avantages plus décisifs pour le lendemain. Les mieux renseignés expliquaient que les troupes cantonnées à Asnières étaient arrivées en retard ; que nous n'avions pu franchir l'arrière-mur du parc de Buzenval, ni gagner un pouce de terrain dans l'après-midi. Il n'y avait dans la population ni illusion, ni découragement, mais une certaine fermeté qui paraissait de bon augure.

Les dépêches envoyées dans la journée par le gouverneur disaient la vérité simplement et laconiquement; point d'emphase pour les bonnes nouvelles; point de déguisement pour les mauvaises. Toutes froides qu'elles sont, elles rappellent bien les choses à ceux qui étaient à Paris ce jour-là.

» Mont-Valérien, 19 janvier, 10 heures 10 minutes matin.

» *Gouverneur au ministre de la guerre.*

» Concentration très-difficile et laborieuse pendant une nuit obscure. Retard de deux heures de la colonne de droite. Sa tête arrive en ligne en ce moment. Maisons Béarn, Armingaud et Pozzo di Borgo immédiatement occupées. Long et vif combat autour de la redoute de Montretout. Nous en sommes maîtres. La colonne Bellemare a occupé la maison du curé et pénétré par brèche dans le parc de Buzenval. Elle tient le point 112, le plateau 155, le château et les hauteurs de Buzenval. Elle va attaquer la maison Craon. La colonne de droite (général Ducrot) soutient vers les hauteurs de la Jonchère un vif combat de mousqueterie. Tout va bien jusqu'à présent. »

» Mont-Valérien, 10 heures 32 minutes matin.

» *Officier d'ordonnance au ministre de la guerre.*

» Montretout occupé par nous à 10 heures. L'artillerie reçoit l'ordre d'occuper le plateau à côté et de tirer sur Garches. Bellemare, entré dans Buzenval, attaque maintenant vers la Bergerie. Fusillade très-vive; brouillard intense; observations très-difficiles. Je n'ai pas encore entendu un coup de canon prussien. »

» Mont-Valérien, 10 heures 50 minutes matin.

» *Gouverneur au ministre de la guerre.*

» Un épais brouillard me dérobe absolument les phases de la bataille. Les officiers porteurs d'ordres ont de la peine à trouver les troupes. C'est très-regrettable, et il me devient difficile de centraliser l'action comme je l'avais fait jusqu'ici. Nous combattons dans la nuit. »

» *Amiral commandant le sixième secteur au ministre de la guerre.*

» A la tombée du jour, nos troupes, en vue du sixième secteur, occupent Montretout avec de l'artillerie, les hauteurs au-dessus de Garches et une partie à droite dans Saint-Cloud.

» De fortes réserves sont au repos depuis midi sur les contre-forts de Garches et de la Fouilleuse, vers la Seine. Les derniers ordres du gouverneur, qui était au Mont-Valérien avec le général Vinoy, pour le tir de nos bastions, sont de tirer énergiquement sur le parc de Saint-Cloud et la vallée de Sèvres, au-dessus de laquelle s'élève une fumée continue depuis deux heures. »

» 6 heures du soir.

» *Rapport militaire.*

» La bataille engagée en avant du Mont-Valérien dure depuis ce matin. L'action s'étend depuis Montretout, à gauche, jusqu'au ravin de la Celle Saint-Cloud, à droite.

» Trois corps d'armée formant plus de cent mille hommes et pourvus d'une puissante artillerie sont aux prises avec l'ennemi. Le général Vinoy, à gauche, tient Montretout et se bat à Garches ; le général de Bellemare et le général Ducrot ont attaqué le plateau de la Bergerie, et se battent depuis plusieurs heures au château de Buzenval. Les troupes ont déployé la plus brillante bravoure, et la garde nationale mobilisée a montré autant de solidité que de patriotique ardeur.

» Le gouverneur, commandant en chef, n'a pu faire connaître encore les résultats définitifs de la journée. Aussitôt que le gouvernement les aura reçus, il les communiquera à la population de Paris. »

Le gouvernement se réunit au Louvre, dans la journée, pour avoir les nouvelles les plus promptes. Il y revint le soir de bonne heure, et se mit, afin de tromper son anxiété, à expédier quelques affaires. A dix heures et demie, le général Schmitz apporta des dépêches du Mont-Valérien. Le gouverneur écrivait :

« Notre journée, heureusement commencée, n'a pas eu l'issue que nous pouvions espérer.

» L'ennemi, que nous avions surpris le matin par la soudaineté de l'entreprise, a, vers la fin du jour, fait converger sur nous des masses d'artillerie énormes avec ses réserves d'infanterie.

» Vers trois heures, la gauche très-vivement attaquée, a fléchi. J'ai dû, après avoir partout ordonné de tenir ferme, me porter vers cette gauche ; et, à l'entrée de la nuit, un retour offensif des nôtres a pu se prononcer. Mais, la nuit venue, et le feu de l'ennemi continuant avec une violence extrême, nos colonnes ont dû se retirer des hauteurs qu'elles avaient gravies le matin.

» Le meilleur esprit n'a cessé d'animer la garde nationale et la troupe, qui ont fait preuve de courage et d'énergie dans cette lutte longue et acharnée.

» Je ne puis savoir encore quelles sont nos pertes. Par les prisonniers, j'ai appris que celles de l'ennemi étaient fort considérables. »

Les batteries prussiennes du Haras avaient fait tomber sur la redoute de Montretout une telle pluie de projectiles qu'il était devenu impossible de s'y maintenir. Nos corps d'armée étaient si bien enchevêtrés les uns dans les autres, le train, les ambulances, l'artillerie présentaient sur les routes de Rueil à Fouilleuse un tel encombrement, qu'un retour offensif de l'ennemi eût amené une déroute complète. Il avait été décidé, dans un conseil tenu à la maison Crochart, au-dessous de Buzenval, que les positions occupées par nous seraient évacuées dans la nuit. M. le général Trochu ordonnait que sa dépêche fût immédiatement livrée à la publicité. Ses collègues ne purent se résigner à jeter de telles nouvelles dans la population sans les avoir au moins apprises de sa bouche. MM. Jules Favre, Jules Ferry et Le Flô furent dépêchés au Mont-Valérien. On les attendit, dans cette salle, pendant de mortelles heures, sans que personne fût tenté d'ouvrir la bouche ou de regarder son voisin. Quelques-uns d'entre nous

avaient leurs fils, — tous leurs fils, — sur le champ de bataille. Nos messagers revinrent à quatre heures du matin. Tout était vrai et irremédiable. M. Jules Favre ajoutait que le général se refusait désormais à l'offensive; qu'il croyait le terme de la lutte arrivé.

Plusieurs, après un morne silence, dirent qu'il fallait chercher un autre général. On jetait les yeux sur M. Le Flô : « S'il faut se faire tuer, me voilà, dit-il. Quant à remporter un succès quelconque, à percer les lignes, je n'y crois plus. »

L'opinion commune était que, puisqu'il restait treize jours de vivres et qu'il en fallait seulement dix pour le ravitaillement, nous ne pouvions nous en tenir là. Il faut recommencer dans deux jours, trouver un général. On avait enfin reçu dans la nuit une dépêche de M. Gambetta ; elle venait d'être déchiffrée, on en demanda la lecture.

M. Gambetta, jusque-là très-amical, même quand il nous reprochait notre inaction, le prenait cette fois sur un ton menaçant. Il nous sommait d'engager une bataille, déclarant que, si nous tardions encore, il en dirait son sentiment à la France et nous traiterait comme il avait traité Bazaine. Nous nous retirâmes à cinq heures du matin, pour nous réunir de nouveau, à midi, au ministère de l'intérieur.

A midi, M. Jules Favre ouvre la séance par la lecture de deux dépêches, l'une de M. Trochu, l'autre de M. de Chaudordy. M. Trochu écrit par le télégraphe que l'ennemi, ayant fait des pertes considérables, ne nous attaque pas. Il ajoute qu'il faut aux deux armées un armistice de deux jours pour enlever les morts et les blessés.

La lettre de M. de Chaudordy annonce le désastre du général Chanzy. Il a perdu ses canons, on lui a fait 10,000 prisonniers. Son armée est en fuite. Il essaye de la reformer entre Préenpail et Alençon.

La discussion recommence sur le parti à prendre. On est unanime pour tenter un dernier effort avec un autre général, puisque le général Trochu se refuse. Il ne nous suffit même pas de savoir que nous ne pouvons plus rien ; il faut le démontrer à la France, à l'Europe, à Paris lui-même, à la garde nationale.

Les noms de plusieurs généraux sont mis en avant ; on les verra dans la journée, on les consultera. On revient aussi sur la pensée de faire élire une commission de gouvernement, sur celle de confier le pouvoir aux maires. Les maires vont venir. Il faut accepter tout ce qu'ils voudront donner. Des élections dans un pareil moment ressembleraient de la part du gouvernement à une désertion. Il se déclarera prêt à tout ; s'il y a un péril à courir, un sacrifice à faire, il revendiquera son droit. Pour tout le reste, il est prêt à se conformer à l'opinion des maires, qui consultent chaque jour, dans leurs arrondissements, l'opinion publique. Il remet à prendre un parti jusqu'à ce que M. Jules Favre fasse connaître le résultat de la conférence qui va avoir lieu. Ces résolutions prises, on levait déjà la séance, quand le commandant du 2e secteur annonça par dépêche que les membres du club Favier se réunissaient en armes pour marcher sur l'Hôtel de Ville.

Nous apprîmes presque aussitôt que la nouvelle n'était qu'à demi exacte. Elle était au moins prématurée. On voulait une insurrection, on la préparait ; mais c'est

seulement le 21 au soir qu'on l'annonça dans plusieurs clubs et qu'on se donna rendez-vous pour le 22 sur la place de l'Hôtel de Ville. « Ce soir, dit M. de Molinari, sous la date du 21 janvier, l'émotion est extrême dans les clubs. A la Reine-Blanche, à Montmartre, où l'affluence est énorme, un orateur raconte les faits qui se sont passés dans l'après-midi à l'enterrement du colonel Rochebrune. Des compagnies de gardes nationaux de Belleville sont descendues en criant : *La déchéance! Vive la Commune!* Le mouvement a échoué parce qu'il n'était pas combiné. Maintenant les clubs et les comités de vigilance se sont mis d'accord. Rendez-vous est donné pour demain, à midi, sur la place de l'Hôtel de Ville. (*Acclamations.*) Les gardes nationaux sont invités à s'y rendre en armes, les femmes les accompagneront pour protester contre le rationnement du pain et les autres mesures destinées à affamer le peuple. Des citoyens qui arrivent du club central républicain et du club de l'École-de-Médecine déclarent que le rendez-vous y a été convenu pour midi. Un citoyen tient de bonne source qu'il n'y a plus de pain, à raison de 300 grammes par jour, que jusqu'au 4 février; mais, ajoute-t-il, aussitôt que la Commune aura remplacé et puni les traîtres, des visites domiciliaires seront organisées; tout est déjà prêt, les endroits sont désignés. (*Bravo!*) Un autre citoyen dit que le gouvernement ne fera qu'un semblant de résistance, car il est dans une impasse et il sera enchanté qu'on lui force la main pour se décharger de sa responsabilité sur la Commune. Quant à la bourgeoisie, elle est mécontente et divisée; un bataillon de marche des quartiers du centre a déclaré ce

matin, devant la Bourse, qu'il ne tirerait pas sur le peuple. Enfin, un citoyen du XVIIe arrondissement annonce que les républicains des Batignolles iront demain matin, à huit heures, à la mairie, et qu'ils sommeront le maire et les adjoints de se rendre avec eux à l'Hôtel de Ville, revêtus de leur écharpe. (*Acclamations !*) Sur cette nouvelle, le club décide que trois délégués vont être envoyés à la mairie de Montmartre pour inviter le maire et les adjoints à suivre cet exemple. Ces délégués sont désignés et la séance est suspendue jusqu'à leur retour. Ils reviennent au bout d'une heure et ils annoncent que le maire Clémenceau était absent, mais qu'un des adjoints s'est mis à leur disposition, à la seule condition qu'il y ait entente entre les quatre clubs et le comité de vigilance de l'arrondissement. (*Cris :* L'entente est faite !) On décide, en conséquence, qu'on se rendra demain, à dix heures, à la mairie, et, à midi, à l'Hôtel de Ville. (*Nouvelles acclamations. Cris :* A demain ! à demain !) La séance est levée aux cris redoublés et véhéments de : *Vive la Commune !* »

Ces sortes de résolutions étaient le plus souvent suivies d'avortements, d'abord parce que nous prenions nos mesures, et ensuite parce qu'il y a toujours plus de gens pour crier : Aux armes ! que pour prendre réellement part à une insurrection. Si tous ceux qui avaient crié : Aux armes ! le 20 janvier, s'étaient en effet armés le lendemain, la journée aurait été chaude. Dans la soirée du 22, un orateur reproche sa mollesse au club Favier : « Pendant deux jours, dit-il, nous vous avons appelés aux armes pour renverser le gouvernement infâme de l'Hôtel de Ville. Chaque fois vous avez

répondu : « Tous! tous! » et vous étiez bien mille ou douze cents. Combien en est-il venu ce matin à l'Hotel de Ville? Je vais vous le dire, car j'y étais. Nous n'étions pas quarante. (*Cris :* C'est une honte !) Ce n'est pas Belleville qui a donné, c'est le XIIIe arrondissement. Belleville se déshonore. »

Le gouvernement, en recevant l'avis du commandant du 2e secteur, fit prévenir le préfet de police et le commandant de la garde nationale. M. Jules Ferry et M. Vinoy étaient présents. Après une courte interruption, on revint au ministère de l'intérieur pour la séance de nuit. Le général Trochu s'y trouva. On lui dit que la population demandait un nouveau général et un nouvel effort. Il avait déjà vu les maires dans la journée; ils lui avaient tenu le même langage. Il renonça sur-le-champ au commandement. Il y mit la même simplicité et le même détachement qu'il avait montrés le 4 septembre en demandant la présidence du conseil.

Le gouvernement fut surpris d'apprendre le lendemain qu'il avait cru se retirer à la fois de toutes ses fonctions, tandis que nous avions toujours compris qu'il resterait gouverneur de Paris et président du conseil. Il fallut argumenter contre lui et répondre à ses raisons, qui n'étaient pas sans force. Il comprit enfin que le gouvernement ne pouvait se modifier sous le coup de pareils événements, que nous voulions un nouveau général uniquement parce que nous voulions une nouvelle bataille, tandis qu'il était résolu à ne pas la donner. Il nous fit, en restant, un grand sacrifice, et il le fit avec sa noblesse ordinaire. Une fois décidé, il fut le premier à nous dire qu'on ne prendrait pas sa démis-

sion de commandant au sérieux tant qu'on ne connaîtrait pas le nom de son successeur. Il discuta différents noms avec nous. Le choix du conseil s'arrêta sur le général Vinoy. Il fallait certes du courage pour accepter; M. Vinoy se contenta de dire au ministre de la guerre : « Donnez-moi un ordre, j'obéirai. » L'ordre fut donné, et il accepta. Il fut, à ce dernier jour, ce qu'il avait été depuis le commencement, l'homme du devoir.

Le général Trochu nous avertit de la difficulté, pour ne pas dire de l'impossibilité de tenter un nouvel effort militaire. Il nous peignit à grands traits la situation de l'armée. J'en trouve une description saisissante dans le livre de M. Viollet-le-Duc. En la lisant, je crois entendre le général Trochu. « Jamais ne sortira de ma mémoire l'aspect navrant de nos cohortes des derniers jours. Il faut avoir passé des nuits au bivouac, dans la tranchée, aux avant-postes, l'âme inquiète et l'oreille au guet, au milieu des soldats mornes, pelotonnés autour d'un brasier, sales, défaits, couverts de lambeaux sans nom, abrités derrière des débris de meubles arrachés à quelques maisons voisines, ne répondant aux questions que par monosyllabes, laissant brûler leurs restes de vêtements et leurs souliers, n'entendant plus la voix de leurs officiers; il faut avoir vu la pâle lueur d'une aurore d'hiver se lever sur ces demi-cadavres, sur ces membres engourdis et couverts de givre, sur ces visages sans éclairs, indifférents à tout événement... Alors on comprend comment et pourquoi deux jours de bataille étaient impossibles; pourquoi, après une journée de lutte honorable, la retraite était imposée si l'on voulait

éviter un effroyable désastre... Y a-t-il un honnête homme, ajoute M. Viollet-Le-Duc, qui osât rejeter la responsabilité de ces malheurs sur nos gouvernants, sur un chef? Non, certes, ce serait une indignité. »

Le général Trochu nous parla à fond de la situation morale et matérielle de l'armée dans les conseils tenus le 20 et le 21. Il dit ce qui était, sans craindre de froisser nos sentiments. Il mit à nu toutes les plaies. Il nous avertit que tous les généraux penseraient comme lui qu'une nouvelle bataille n'aboutirait qu'à un affreux désastre. Aucun d'eux cependant ne refuserait de marcher, s'il en recevait l'ordre écrit. Lui, tout le premier, il obéirait. Clément Thomas parla dans le même sens, avec fermeté, et même avec une sorte de dureté. Il dit qu'en préparant une nouvelle bataille, on obéissait aux exigences de la rue. Il se trompait grandement. Nous voulions certes éviter de finir dans une émeute; c'était pour nous un devoir impérieux : Paris devait succomber avec calme. Mais nous pensions comme la rue sur cette dernière bataille. Nous ne pouvions en détacher notre cœur. La discussion se prolongea jusqu'à deux heures du matin sans nous faire changer de sentiment. A cette heure avancée de la nuit, on vint avertir M. Arago que quelqu'un le demandait. Il rentra un instant après, et nous fit connaître qu'une foule armée venait d'envahir la prison de Mazas et de mettre en liberté les prisonniers politiques, parmi lesquels se trouvait Flourens.

Il était dit que le sang français serait versé par des mains françaises avant la fin du siége.

III

La dernière émeute.

Cent trente hommes, précédés par des tambours et portant un drapeau rouge, s'étaient emparés de la prison de Mazas. Ils avaient pris d'abord le corps de garde. De là, pénétrant jusqu'au directeur, ils l'avaient sommé de leur livrer Flourens, et, sur son refus, l'avaient menacé de mort. Flourens en liberté fit ouvrir les cellules des autres détenus politiques, Léo Meillet, Henri Bauer, etc., etc. Il monta aussitôt à cheval, et courut prendre possession de la mairie de Belleville (il était adjoint au maire depuis les dernières élections). Le lendemain, ne voyant pas ses tirailleurs autour de lui en nombre suffisant, il prit le parti de disparaître. Mais on s'était agité dans les clubs; on y avait crié : « Vive la Commune ! » On avait décidé de se rendre en armes à l'Hôtel de Ville.

Le gouvernement, averti, prit des mesures. Il y eut

d'abord un appel énergique de M. Clément Thomas à la garde nationale. Sa proclamation fut affichée dans la nuit. Le 22 était un dimanche; tous les ouvriers la lurent. Il y était parlé de coupable sédition, de criminelle entreprise; ces mots furent commentés contre lui plus tard. M. Vinoy, le nouveau général en chef, fit rentrer dans Paris les mobiles du Finistère et les posta à proximité de l'Hôtel de Ville. Il chargea le général d'Exéa de la surveillance de Belleville, et massa les troupes du général Courty dans les Champs-Élysées. La foule se groupa lentement devant l'Hôtel-de-Ville. A midi, M. Jules Ferry en partait pour aller à la séance du conseil, qui avait lieu place Beauvau, et il donnait l'ordre de ne pas exposer les mobiles bretons à l'extérieur, de les placer en dedans, à proximité des fenêtres, mais sans les laisser voir. Quelques minutes après son départ, il y eut une poussée contre les grilles. Elle fut reçue par les mobiles avec une telle vigueur que les assaillants changèrent, pour le moment, de tactique, et se bornèrent à envoyer une députation. Les adjoints au maire de Paris faisaient le service à tour de rôle; M. Gustave Chaudey, qui était de service ce jour-là, reçut les délégués de l'insurrection, qui demandèrent, comme au 31 octobre, la démission du gouvernement et la proclamation de la Commune. Chaudey leur répondit avec dédain et colère. Il tint le même langage que Clément Thomas dans sa proclamation. Ils amassaient l'un et l'autre, en accomplissant loyalement, fermement leur devoir, selon leur habitude, les haines qui devaient leur coûter la vie. Pendant ces pourparlers, la foule arrivait toujours.

M. Claretie était là, en spectateur, comme tant d'autres. Il a tout vu, je ne puis mieux faire que de lui emprunter son récit.

« La place avait fini, dit-il, par se remplir d'une foule évidemment irritée contre l'indécision de Trochu et la mollesse des gouvernants, mais ne voulant point la guerre civile, lorsque tout à coup, par la rue du Temple, arrive, baïonnettes au bout du fusil et tambours battant la charge, un bataillon ou plutôt deux ou trois cents hommes des compagnies de guerre du 101e bataillon de la garde nationale, et ce flot armé s'ouvre un passage comme un torrent. Les guidons rouges flottaient au-dessus de leurs baïonnettes. Ils se rangèrent devant la grille de l'Hôtel de Ville par un mouvement rapide, puis tout à coup, sans hésitation, un coup de feu partit de leurs rangs tiré par un garde, le genou à terre. Aussitôt, partant du groupe des gardes nationaux, les coups de fusil se succèdent. »

Le récit d'un autre témoin oculaire, appartenant à un parti opposé, M. le comte de Legge, commandant d'un bataillon de mobiles, et aujourd'hui député, concorde absolument avec celui de M. Claretie. J'ai dit que M. Jules Ferry, en se rendant au conseil, avait expressément recommandé de tenir tous les mobiles à l'intérieur, de ne pas les montrer, de n'opposer autant que possible qu'une force d'inertie à l'émeute. Gustave Chaudey, pour obéir à ces instructions, conformes à ses sentiments et à son appréciation de la situation, enjoignit surtout de ne pas tirer. Il disait à M. de Legge : « Surtout. commandant, évitez de faire feu. » M. de Legge lui répondait : « Mais ils vont nous assassiner —

Opposez de la patience, et surtout, évitez de faire feu. » Lorsque la première députation se présenta (il était midi environ), M. de Legge était d'avis de ne pas la recevoir. M. Chaudey donna l'ordre de l'introduire.

« Ils furent assez insolents, dit M. de Legge; ils demandaient le renvoi du général Trochu et son remplacement; ils demandaient la Commune et des élections. M. Chaudey leur dit quelques bonnes paroles et les renvoya.

» Une demi-heure après, une autre députation voulut entrer: je fis demander des ordres.

» Il y avait près de 15,000 personnes sur la place, et environ 5,000 hommes armés: il était dangereux de laisser entrer qui que ce fût, car, une fois la porte ouverte, il devenait difficile de la fermer. M. Chaudey donna l'ordre d'admettre les députations qui se présenteraient. Cette députation entra, ce fut la dernière. En descendant (il était deux heures moins quelques minutes), les délégués qui la composaient voulurent haranguer la populace, avant même d'avoir franchi les grilles. Nous les fîmes sortir de force, et, une fois dehors, ils montèrent sur les bornes qui se trouvent à côté des candélabres et continuèrent à pérorer. Ils disaient : « On ne veut rien accorder, on se moque de » nous; il faut en finir une bonne fois. »

» A deux heures un quart, voyant que la grille cédait, les factionnaires reçurent l'ordre de rentrer. Je restai, avec le colonel Vabre et mon adjudant-major. Nous essayâmes de raisonner les gens qui voulaient entrer, en leur démontrant l'inutilité de leur tentative criminelle. A ce moment, on fit feu, sur l'ordre de Sé-

risier, qui se trouvait à quelques pas de nous. Le misérable venait de me dire : « Mais vos hommes vont tirer sur nous ! » et je lui avais répondu : « Soyez tranquille, ils ne le feront pas sans mon ordre. »

Tous les témoignages recueillis s'accordent à dire que les hommes qui arrivaient par la rue du Temple marchèrent sans hésitation, en écartant la foule, et que, sur-le-champ, dès qu'ils furent en face de l'Hôtel de Ville, le premier rang mettant un genou en terre, ils épaulèrent et firent feu contre le premier étage de l'hôtel.

M. de Legge, M. Vabre et le capitaine Bernard essayèrent de rentrer, mais les portes avaient été fermées derrière eux, et le concierge, effrayé par les détonations, s'était réfugié dans une cave, emportant les clefs. Ils restèrent donc comme une cible, en face des insurgés. M. Bernard tomba criblé de balles.

Les mobiles se montrèrent alors. Ils ouvrirent rapidement les fenêtres de l'Hôtel de Ville, et répondirent par une vive fusillade aux détonations qui partaient de la place et de plusieurs maisons voisines. La foule, prise entre deux feux, s'enfuit éperdue. « Dans la boue jaune et délayée par une pluie perçante, dit M. Claretie, des gens s'affaissaient, quelques-uns pour ne plus se relever. Les insurgés, embusqués dans les rues qui font face à la place, aux angles du quai et de la rue de Rivoli, ou dans les deux maisons voisines du bâtiment de l'Assistance publique, continuèrent leur feu contre les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, dont toutes les vitres furent brisées. »

Cela ne dura pas plus de vingt minutes. Les gardes

républicains accoururent, et les insurgés, déjà décimés par le feu des mobiles, prirent la fuite en désordre, au milieu de la foule épouvantée, qui se dispersait dans toutes les directions. La troupe arrivait au pas de course, par les ponts, par les quais, par la rue de Rivoli ; la place de l'Hôtel de Ville se trouva, en un instant, hérissée de fer. Clément Thomas, lancé au galop de son cheval, était arrivé le premier, devançant son état-major et les bataillons de la garde nationale. Pâle comme la mort, ayant des larmes dans les yeux, il donnait des ordres pour arrêter les fuyards et relever les blessés, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre calme. Les chirurgiens, avec leurs brassards blancs croisés de rouge, étaient déjà à l'œuvre, et remplissaient les voitures d'ambulance. On commençait à fouiller les maisons voisines, d'où partaient de grands cris ; et pour mettre le comble à l'horreur de cette scène, le bruit de la canonnade prussienne et du bombardement se faisait entendre sans intervalle.

Il y eut environ vingt prisonniers, parmi lesquels le commandant du bataillon. Les blessés étaient au nombre de dix-huit. On citait parmi les morts un peintre, une femme, des enfants, le capitaine Thiébard, de la garde nationale ; un chirurgien qui logeait en face de l'Hôtel de Ville, et qui fut tué chez lui.

C'est là que finit le commandant Sappia, qui, ayant voulu, plusieurs semaines auparavant, mener les gardes nationaux de son bataillon contre l'Hôtel de Ville, avait été arrêté par eux et acquitté par le conseil de guerre.

M. Claretie raconte que les hommes qui gardaient le parc d'artillerie de la garde nationale sur le terre-plein

de Notre-Dame, en apprenant que le bataillon de Flourens descendait sur l'Hôtel de Ville, avaient à la hâte chargé leurs canons et s'apprêtaient à les traîner pour aller se joindre aux insurgés. Les fuyards, en passant le long des grilles du parc, leur criaient : « Au secours! aux armes! on égorge les patriotes! » Les premiers prêts, parmi les artilleurs, en arrivant à la porte de sortie, trouvent le lieutenant Plassant, qui en avait la garde, leur lieutenant-colonel, M. Juillet Saint-Lager, les capitaines Girard et Édouard Siebecker, qui leur ordonnent de passer derrière leurs pièces, déclarant qu'ils ne sortiraient qu'en marchant sur le corps de leurs officiers. Il y avait là soixante pièces d'artillerie qui, sans le dévouement de ces citoyens, auraient fait un véritable carnage.

Tel est, en gros, ce lugubre épisode de la journée du 22 janvier. Les partis violents redoublèrent leurs attaques contre un gouvernement qui, disaient-ils, livrait Paris et massacrait les citoyens. « Trochu n'a pas voulu combattre; lui et ses acolytes nous vendent aux Prussiens, quand nous avons encore des munitions et des armes et quand nous ne demandons qu'à marcher. Ils disent qu'ils n'ont plus de vivres, et ils en ont pour deux mois! Ils lancent leurs mobiles sur des femmes et des enfants! Ils tirent à mitraille sur le peuple! »

Dans un moment si terrible, où la paix au dedans était si nécessaire, on avait dû prendre des mesures pour étouffer en un moment toute insurrection. Celle-ci, au bout de vingt minutes, était réduite à une impuissance absolue; elle n'avait fait, dans ce court espace de temps, que trop de mal. On supprima les journaux les

plus dangereux, on ferma les clubs. Non-seulement il fallait à tout prix éviter la guerre civile pendant les derniers jours, mais un Prussien, un seul, tué après l'armistice, si l'armistice était conclu, suffisait pour entraîner le pillage et le carnage. Le gouvernement devait aviser, et il le fit.

Pendant qu'on s'égorgeait à l'Hôtel de Ville, il se tenait dans mon cabinet une réunion que nous avions organisée, Dorian et moi, quand nous avions vu qu'après la bataille du 19 on parlait de se rendre. Nous ne pouvions nous résigner à capituler sans avoir encore combattu. En tout cas, nous ne voulions pas nous y résigner sans qu'il nous fût prouvé, de la manière la plus irréfragable, que tout nouvel effort était impossible. Notre esprit était hanté par ce projet de M. Le Flô, d'une sortie à tout prix, sans autre but que de ne pas céder, et presque sans autre espoir que de mourir. Après la conférence des commandants supérieurs, le 31 décembre, j'avais demandé et obtenu la réunion des généraux en sous-ordre, qui eut lieu dans le cabinet de M. Jules Favre ; et, après cette réunion, j'avais averti mes collègues, qui croyaient devoir s'arrêter là, que j'appellerais les colonels ; que je voulais savoir si les jeunes officiers de l'armée ne seraient pas prêts à tenter un dernier coup d'audace. Le siége était évidemment fini ; il ne s'agissait plus que de savoir ce que nous ferions de notre dernière heure. M. Tirard, qui était avec nous, dans mon cabinet, a écrit, en sortant de là, une relation de tout ce qui s'était passé. C'est cette relation qu'on va lire.

On a dit que j'avais promis de donner le commande-

ment en chef à l'officier, quel que fût son grade, qui se déclarerait prêt à tenter avec nous un coup de désespoir. C'est une assez pauvre invention de l'esprit de parti. Nous n'avions pas, Dorian et moi, de commandement à donner, et nous étions très-éloignés de penser à séparer notre conduite de celle de nos collègues. Je déclarai seulement que s'il sortait de la réunion un projet réalisable, nous le porterions au conseil et que nous le ferions accepter. Je connaissais assez les sentiments de Pelletan, d'Arago, de Garnier-Pagès, de Magnin, pour parler ainsi. Je promis en même temps que, si l'on tentait une dernière sortie, les membres du gouvernement marcheraient à l'endroit le plus périlleux. Cela fut dit en deux ou trois mots et bien compris. Voici maintenant la relation de M. Tirard :

« Réunion au ministère de l'Instruction publique, le 22 janvier, à laquelle assistaient plusieurs officiers supérieurs, des membres du gouvernement et des maires de Paris. MM. François Favre, Henri Martin, Arnaud (de l'Ariége), Clémenceau, Bonvalet, Tirard et Hérisson.

» Après un exposé de M. Jules Simon, chacun des officiers est appelé à faire connaître son opinion sur les opérations militaires qui pourraient être entreprises.

» M. le général Lecomte demande que les avis soient exprimés, ainsi qu'il est d'usage dans les conseils de guerre, en commençant par les grades les moins élevés.

» M. B..., chef d'escadron, est absolument contraire à une grande action; elle serait désastreuse, et en tous les cas stérile, non-seulement au point de vue du débloquement, mais au point de vue de l'honneur militaire, auquel elle n'ajouterait rien.

» Il pense, au contraire, que l'on devrait harceler l'ennemi par des opérations simultanées et assez fréquemment répétées pour l'inquiéter sérieusement. On devrait chercher à profiter de ces attaques répétées pour se maintenir dans les positions conquises, au lieu de battre chaque fois en retraite, s'y retrancher, et enfin tenter un dernier effort au cas où une armée de secours nous arriverait de province.

» M. B... fait le plus grand éloge de la tenue de la garde nationale à Buzenval.

» M. le colonel W... s'associe à l'opinion du préopinant. Il repousse l'idée de livrer une grande bataille, et demande, au contraire, des attaques réitérées et simultanées. Il insiste surtout pour que les troupes restent sur les positions qu'elles occupent, de façon à ce que les officiers, familiarisés avec le terrain sur lequel ils opèrent, ne soient pas à chaque instant dépaysés par des changements sans motifs.

» Ainsi que M. B..., le colonel rend hommage à la solidité et à la valeur que les gardes nationaux ont montrées dans l'affaire de Buzenval.

» M. V... partage absolument l'opinion qui vient d'être exprimée ; il repousse toute pensée de grande bataille. Les officiers généraux n'inspirent pas une suffisante confiance à l'armée. Les autres chefs sont jeunes, nouveaux pour leurs soldats. L'armée manque de cohésion. Sans doute la garde nationale est pleine d'élan, mais elle manque d'expérience, et on ne peut pas compter sur sa solidité.

» Le colonel B... n'est pas non plus d'avis de tenter

une grande action. Les petites attaques dont il vient d'être parlé, et qui eussent été excellentes dès le début, lui paraissent tardives. Son régiment est excellent. Je le tiens dans ma main, dit le colonel, et il est prêt à se faire tuer avec moi ; mais, comme le reste de l'armée, il est fatigué, découragé, et je doute que la garde nationale soit capable de supporter seule un grand choc.

» Le colonel C... — Les petites sorties ne feront que satisfaire les ambitions et les vanités personnelles, elles seront sans résultat. Une opération gigantesque bien conduite et sans rien laisser au hasard aurait eu quelque chance de réussite ; mais il ne faut plus y songer aujourd'hui. Les Prussiens sont formidablement retranchés dans leurs positions, ils occupent une grande ligne qu'il faudrait franchir, et, en supposant qu'on parvînt à faire une trouée, il faudrait soutenir le choc de leur cavalerie, qui ne manquerait pas de se jeter sur notre armée, exténuée par l'effort qu'elle aurait fait.

» — Je suis prêt, s'écrie le colonel avec la plus grande énergie, à me jeter avec mes hommes au-devant de l'armée ennemie si on veut tenter un suprême effort, mais je crains que ce ne soit un inutile effort de l'armée et de la garde nationale au profit de gredins qui n'attendent qu'une occasion pour se livrer au pillage et à la dévastation.

» M. le colonel B..., de la garde nationale, fait l'historique de la dernière journée et se livre à d'amères critiques contre la direction des opérations. Aujourd'hui dit-il en terminant, il ne reste plus qu'à se faire tuer pour l'honneur.

» M. le colonel G..., de la garde nationale, se livre, comme le précédent orateur, à de violentes récriminations contre la direction des opérations militaires de la journée de Buzenval. Contrairement aux avis précédemment exprimés, M. G... pense qu'il est impossible de songer à la capitulation sans une nouvelle tentative de débloquement ; mais il faudrait retirer le commandement aux chefs incapables qui nous ont perdus. Bien conduite, bien organisée, une dernière et héroïque tentative pourrait nous sauver.

» Le général Lecomte examine la situation de l'armée française au delà de Paris, et constate que nous n'avons à espérer aucun secours en temps utile.

» — Je suis Lorrain, dit le général avec la plus grande émotion ; mon pays est occupé par l'ennemi, et pour de longues années peut-être ; nul plus que moi n'a donc intérêt à chasser cet ennemi de notre territoire ; mais que pouvons-nous dans l'état actuel des choses? Le manque de vivres nous impose une prompte capitulation. Les petites sorties seront donc sans utilité, elles ne feront que nous affaiblir, et elles entretiendront la population dans la pensée d'une prolongation de résistance possible, tandis qu'il faut l'habituer peu à peu à la résignation que commande notre douloureuse situation. (L'émotion du général gagne l'auditoire.) Pas d'efforts inutiles, dit en terminant le général, et traitons avec l'ennemi, tandis que nous avons encore la main sur le pommeau de l'épée.

» Le colonel C... et divers autres officiers reprennent encore la parole, et confirment leurs précédentes déclarations.

» Ce court procès-verbal ne donne qu'une imparfaite idée de la physionomie de cette réunion. La vie de ceux qui parlent ne compte pour rien dans les opinions qu'ils expriment, ils sont prêts à tous les sacrifices. Un souffle patriotique règne dans l'atmosphère ; mais ce n'est plus ce patriotisme irréfléchi des premiers jours du siége. C'est la réalité qui se dresse devant les yeux de chacun, et qui enseigne aux plus résolus le rude devoir de la résignation et du sacrifice. Cette séance a été l'une des plus émouvantes de celles auxquelles j'ai pu assister pendant le siége.

» TIRARD. »

Je pus m'assurer, deux mois après, que plusieurs des personnes qui comme moi avaient assisté à cette réunion en avaient conservé un profond souvenir. Trois officiers supérieurs vinrent me voir, en me la rappelant, lorsqu'après la fatale insurrection du 18 mars, l'armée fut concentrée à Versailles. Un autre me fit parvenir, pour la déposer sur le bureau de l'Assemblée, une adresse de son régiment, ainsi conçue :

« Versailles, 29 mars 1871.

» Dans toute autre circonstance, il serait inutile au régiment de protester de son dévoûment au pays. Mais, dans les circonstances si graves, si tristes que nous traversons, il croit devoir hautement affirmer ses résolutions. Il obéira toujours et quand même à la voix de ses chefs et aux décisions de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire à la France. »

Cette adresse est signée du colonel, du lieutenant-colonel, de 97 officiers et sous-officiers, de 92 caporaux et de 646 soldats. Elle était accompagnée de cette lettre d'envoi :

« Monsieur le ministre,

» Permettez à l'un des colonels, que vous avez appelés le 22 janvier au ministère de l'instruction publique de vous prouver, par l'adresse ci-jointe, qu'il y a dans l'armée des régiments esclaves de leurs devoirs et tout dévoués à la patrie. »

Nous restâmes quelque temps encore après que les officiers se furent retirés. Je fis apporter le registre des procès-verbaux de la commission des subsistances. Nous tournâmes et retournâmes ces pages, que nous ne connaissions que trop ; semblables à ceux qui ont fait la veillée près du lit d'un agonisant, et qui, n'ayant plus devant eux qu'un cadavre, et lui mettant la main sur le cœur, écoutent encore si un souffle ne passe pas à travers ses lèvres. Mais tout était fini pour nous, et quand le soir, au ministère de l'intérieur, j'entendis quelques-uns de mes collègues parler de durer et de combattre, je me dis qu'ils luttaient contre l'évidence. Ils le comprirent enfin, et à partir de ce jour on ne délibéra plus que sur les conditions du traité.

IV

La fin du siége.

C'est dans le livre de M. Jules Favre qu'il faudra chercher les détails des conférences qui ont précédé l'armistice. Il faudra lire aussi, sur la partie militaire des conventions, les observations de M. le général Trochu dans sa première pétition à l'Assemblée nationale *Pour la vérité et pour la justice*.

La négociation dura quatre jours. Une fois résignés à traiter, nous avions tout intérêt à ne pas perdre de temps. M. Jules Favre partit le 23 à cinq heures et demie; à huit heures, il était au pont de Sèvres. A neuf heures, il arriva à Versailles, et se rendit directement chez M. de Bismark.

Le gouvernement, dans les séances qui précédèrent immédiatement son départ, s'occupa de se rendre compte à lui-même, très-exactement, de la situation de

Paris, et de régler à l'avance, autant qu'on pouvait le faire par prévision, la conduite à tenir dans les conférences qui allaient s'ouvrir.

M. Clément Thomas, M. Vinoy et M. Cresson, qui tiraient leurs renseignements de sources diverses, nous tenaient bien au courant des mouvements de l'esprit public. La journée du 22 avait épuisé les forces de l'insurrection. Elle ne désarmait pas, elle s'ajournait. Cette place de l'Hôtel de Ville, où le sang avait coulé, resta pendant quelques jours presque déserte. Trois cents officiers de la garde nationale qui s'y attroupèrent le 27, en criant à la trahison, n'avaient recruté personne sur leur passage. Le secrétaire général de la préfecture, M. Mahias, les reçut avec fermeté, et ils disparurent. Tel était l'état de la rue.

Dans la séance qui fut tenue au ministère de l'intérieur, le 23, à 10 heures du soir, on mit au clair la question des subsistances.

Je fis connaître qu'il nous restait 20,000 chevaux; que tous les médecins consultés étaient d'avis qu'on ne pouvait pas vivre uniquement avec de la viande, que cependant, si on était réduit à cette extrémité, la consommation de Paris, au lieu de 650 chevaux par jour, en exigerait au moins 3,000.

M. Magnin dit qu'il lui restait 16,000 quintaux métriques de blé; 9,000 quintaux métriques de riz; 23,000 quintaux métriques d'avoine; 53,000 quintaux métriques de graines de toute espèce. Mais l'avoine ne pouvant se moudre seule, une certaine quantité serait perdue. Avec ces ressources, il ferait cinq jours de farine. Il y avait désormais peu de chose à attendre des

perquisitions. Si la guerre pouvait lui donner un peu de blé pour utiliser son avoine, il irait jusqu'au 4 février. M. le général Le Flô répondit qu'il ne pourrait donner de blé que pour quatre jours; et comme M. Magnin insistait, le général ajouta avec une certaine vivacité, qu'il ne pouvait se dessaisir à l'avance de sa réserve en blé et en farine; qu'il voulait pouvoir assurer six jours de vivres à ses troupes, pour le cas où les Prussiens nous obligeraient à une dernière sortie.

MM. Picard, Jules Ferry, Magnin indiquèrent les procédés qu'on pouvait employer pour faire rentrer dans les dépôts de l'administration ce qui restait de farine entre les mains de 200 boulangers, dont M. Ferry avait la liste; un membre fit remarquer que nous pouvions remplacer le pain pendant deux jours par des farineux. Je retrouve ces détails sur mes notes, et je les donne tels quels, parce qu'ils peignent la situation d'une façon saisissante.

M. Magnin nous parla de ce qu'il avait fait pour le ravitaillement. Il donna le chiffre des approvisionnements rassemblés par M. Dumoustier, et fit connaître les ordres qu'il avait expédiés pour les compléter. Il nous mit au courant de ses conférences avec les directeurs des cinq compagnies de chemins de fer, et des rapports qu'il recevait sur la condition de la batellerie. Si les chemins de fer étaient hors de service pour longtemps, la Seine nous offrirait une voie lente, mais sûre.

Cette matière épuisée, M. Jules Ferry rendit compte de la réunion des maires et des adjoints, qui avait eu lieu dans la journée sous sa présidence. M. Desmarest, entré depuis quelque temps dans la commission des

subsistances, les avait mis au courant de tout. Ils virent que nous ne comptions plus par semaines, mais par jours; et que si des jours qui nous restaient on défalquait le temps nécessaire pour le ravitaillement, nous en étions presque réduits à compter par heures. M. Tirard avait ensuite donné lecture du procès-verbal de la réunion des colonels au ministère de l'instruction publique. A la suite de ces communications, il avait été décidé, dans la réunion, d'un avis unanime, qu'un nouvel effort était impossible, qu'il fallait sans délai ouvrir les négociations, et révéler la situation au public, avec une complète exactitude.

Le gouvernement partageait cet avis; et cependant, il se disait qu'il restait peut-être quelques doutes dans l'esprit des généraux prussiens sur l'état de nos approvisionnements; que ce n'était pas notre rôle de lever cette incertitude par un document officiel; que tout au moins, il était nécessaire d'avoir pris langue avec M. de Bismark avant d'en venir à la constatation de notre absolu dénûment.

En général, un négociateur n'a de difficultés à craindre que de l'étranger : tous les vœux de ses concitoyens l'accompagnent. La situation de M. Jules Favre avait ceci d'étrange et de redoutable qu'il devait à la fois lutter contre les exigences de l'ennemi, et ménager les passions de Paris et celles de la nation.

Il fut convenu qu'il ne se présenterait pas en vaincu. Il ne cacherait pas le désir qu'avait le gouvernement de traiter; mais il avait le droit de déclarer, sans blesser la vérité, que la population voulait combattre.

On ne recommença pas les discussions qui avaient

rempli tant de séances sur le choix du négociateur. Il ne pouvait être question des maires. Après avoir refusé de les associer au gouvernement, il n'était ni équitable ni possible de les charger de la capitulation. La même raison écartait le général Trochu. On lui avait ôté le commandement; il n'était resté membre et président du conseil que sur nos instantes prières. Son successeur, le général Vinoy, était un général, et n'était pas un homme politique. S'il prenait un rôle politique, aussitôt il redevenait le sénateur de l'Empire et ne pouvait pas nous représenter; s'il n'était que le général en chef, il l'était seulement depuis la veille. Et comment le général en chef, qui n'était que cela, aurait-il entamé la négociation? Paris n'était pas seulement une forteresse; c'était la capitale. Derrière le général, il y avait un gouvernement. Il pouvait entrer dans la politique de M. de Bismark de ne pas reconnaître ce gouvernement, mais non pas de recevoir notre délégué sous un caractère fictif, et de se prêter à une dissimulation qui nous permettrait de reprendre la direction de la guerre après avoir usé des avantages de la soumission. Nous avions souvent exprimé le désir de faire élire au dernier moment des négociateurs, soit à titre de députés de Paris, ou de municipalité, ou de commission spéciale; mais cette espérance, qui, de loin, nous paraissait réalisable, n'était qu'une pure chimère pour des gens aux prises avec la réalité. On ne trouverait ni électeurs, ni candidats. Si, à toute force, on aboutissait à une élection, les élus seraient la Commune de Paris. Quand même ils auraient le mandat impératif de traiter (et ils auraient probablement le mandat impératif contraire), nous n'en

aurions pas moins le malheur d'avoir enfin créé la Commune de nos propres mains, après une résistance si longue. La conséquence était que le gouvernement devait traiter, et qu'il n'y avait de négociateur possible que M. Jules Favre. Ainsi le voulaient la logique, la fatalité des événements, l'intérêt de la ville et du pays.

M. Jules Favre traiterait de la reddition de Paris; mais était-il autorisé à traiter en même temps d'autre chose? Pouvait-il conclure la paix, ou devait-il se borner à un armistice? Et s'il concluait un armistice, était-ce pour Paris seulement, ou pour la France?

Nous n'avions pas qualité pour conclure la paix; il fallait pour cela une Assemblée; mais nous n'étions pas les maîtres de limiter la mission de M. Jules Favre à la reddition de Paris. D'un côté, il paraissait certain que l'ennemi n'y consentirait pas, et de l'autre, puisque nous avions indispensablement besoin de provoquer une Assemblée, nous ne pouvions nous dispenser de demander une suspension d'armes pour toute la France. Nous avions ardemment désiré cette conclusion le 31 octobre; elle était maintenant plus nécessaire que jamais. M. Jules Favre eut ordre de mettre cet intérêt au-dessus de tous les autres.

Cette résolution fut arrêtée après un long débat. Au début, on avait posé la question ainsi: l'armistice sera-t-il seulement pour Paris et l'armée de Paris, ou s'étendra-t-il à toute la France? Ce premier point fut très-controversé. Avant tout, le gouvernement désirait laisser la France maîtresse d'elle-même après la capitulation de Paris. A un moment toutes les voix se réunirent pour déclarer qu'on ne traiterait que pour Paris, sans en-

gager ni le pays, ni même la Délégation. Aussitôt on se demanda ce qu'on ferait si l'ennemi refusait cette condition. Plutôt que d'y renoncer, devions-nous livrer Paris, purement et simplement? Il fut reconnu que cela était impossible; qu'on demanderait d'abord à localiser l'armistice, et que si l'ennemi se montrait récalcitrant, on céderait. De là, on vint à chercher s'il était bien sûr que le pays eût intérêt à localiser l'armistice. La convention ainsi restreinte donnait à cette grosse armée qui nous entourait la liberté de se porter contre les armées françaises encore debout dans les départements, et qui, déjà accablées par notre défaite, seraient hors d'état de lutter contre de nouveaux ennemis. En outre, il fallait une Assemblée. Nous avions toujours repoussé la chimère d'une Assemblée nommée en pleine guerre, pendant que tous les hommes valides étaient au combat, et que la moitié des départements étaient envahis. Cette Assemblée d'une moitié de la nation, en supposant qu'on fût parvenu à la réunir, n'aurait pu stipuler pour la France. Ni l'ennemi, ni les départements qu'il tenait sous son empire, n'auraient accepté les décisions d'un fantôme de représentation nationale. Cette considération détermina les généraux et le conseil tout entier à désirer un armistice général.

On parla alors des conditions. Consentirions-nous au désarmement de l'armée? à celui de la garde nationale? au paiement d'une indemnité de guerre? à l'occupation de Paris par l'armée allemande? On discuta longuement sur toutes ces questions sans parvenir à se mettre d'accord; et le président remarqua avec beaucoup de bon sens que nous nous échauffions sur des hypothèses

purement gratuites, et qu'il était plus sage d'attendre les conditions que proposerait l'ennemi.

M. Jules Favre, en arrivant à Versailles, se heurta d'abord contre une difficulté très-inattendue. « Vous venez trop tard, lui dit à brûle-pourpoint M. de Bismark. Nous avons traité avec votre empereur. » Il modifia cette première déclaration quelques instants après, et se borna à dire qu'il ne pouvait traiter avec nous, parce que nous n'étions pas un pouvoir régulier, et qu'il était en pourparlers avec des impérialistes pour rappeler le Corps législatif dispersé le 4 septembre, et conclure la paix avec lui.

Exposer à M. de Bismark que le Corps législatif n'était à aucun degré la représentation nationale, et que les candidatures officielles n'avaient été qu'une odieuse parodie des élections, eût été peine perdue. Lui dire que la révolution du 4 septembre n'était l'œuvre ni de Paris, ni d'un parti, mais de toute la France ; que personne n'avait défendu l'Empire, que l'Empire lui-même avait accepté sa déchéance, que le Corps législatif s'était déclaré prêt, quoique trop tard, à la proclamer, et que le pays avait été unanime pour la ratifier, c'eût été lui parler un langage qu'il comprenait sans doute, mais qu'il eût été obligé de paraître ne pas comprendre. M. Jules Favre eut recours à un argument de fait. Il dit à M. de Bismark que personne en France ne reconnaîtrait cette autorité et ne se soumettrait au gouvernement qu'elle essaierait de rétablir.

M. de Bismark était trop éclairé pour ne pas le savoir ; mais il avait un rôle à jouer avant d'en venir à la discussion sérieuse. A la déclaration de M Jules Favre,

que la France n'accepterait pas l'Empire, que le retour de l'Empereur serait le signal d'une guerre civile, il répondit carrément que la guerre civile nous achèverait, que nous rendrions ainsi à l'Allemagne le service de la débarrasser de nous par nos propres mains; puis, changeant de caractère, il dit que Bonaparte régnerait malgré nous, parce que la Prusse laisserait en France une armée d'occupation pour le soutenir. « Je vous ai, à Ferrières, exposé sincèrement mon opinion sur votre empereur. Je n'ai aucune disposition à lui être favorable. Mais si je puis m'en servir pour conclure une paix avantageuse à l'Allemagne, je n'y manquerai pas. Nous espérions qu'à Sedan il aurait consenti à traiter. C'était son devoir. Il a préféré réserver son intérêt personnel de souverain. La France expie cruellement cet égoïsme. Nous en avons aussi beaucoup souffert. S'il veut en réparer dans la mesure du possible les résultats funestes, nous sommes prêts à nous mettre d'accord avec lui. Vous m'avez objecté la répulsion de vos compatriotes. Elle est moins prononcée que vous ne le supposez. D'ailleurs elle céderait devant nos armes, et les prisonniers venus de Metz nous donneraient près de cent mille hommes d'excellentes troupes entièrement acquis à la cause impériale. »

M. de Bismark ne pouvait croire lui-même qu'un gouvernement, qui venait d'infliger à son pays la plus grande honte et le plus grand désastre dont notre histoire garde le souvenir, pourrait renaître par la vertu des baïonnettes prussiennes. Ce projet, s'il traversa réellement l'esprit du vainqueur, est une dernière flétrissure pour le régime impérial. Napoléon, ramené dans ces conditions, n'aurait été qu'un commissaire prussien.

Les cent mille hommes de l'armée de Bazaine avaient pu, avant Frœschwiller, avant Sedan, être dévoués à l'Empire. Il était naturel à un ennemi de l'affirmer. Mais les troupes régulières que nous avions vues à Paris depuis cinq mois nous autorisaient à croire que, si ce dévouement avait existé, les derniers événements en avaient supprimé jusqu'aux moindres traces. Nous étions mal renseignés sur ce qui se passait au delà de nos murs. Cependant M. de Chaudordy avait écrit à M. Jules Favre, dans une de ses dernières lettres : « Paris fait l'admiration du monde, et ce que nous écrivent nos officiers prisonniers en Allemagne est très-touchant. Ne craignez rien de leur impérialisme. Quoi qu'on en ait pu dire, il est mort à Sedan, et votre résistance l'a effacé à jamais. » Malgré ces motifs de sécurité, M. Jules Favre frémissait d'indignation en entendant M. de Bismark parler de cette résurrection de l'Empire, de cette armée française marchant contre la patrie, côte à côte avec l'armée prussienne. Ce n'était certainement ni un présage ni même une menace, mais c'était une cruelle injure.

Cette conversation avait lieu pendant la nuit. M. Jules Favre revit M. de Bismark le lendemain à une heure. Il paraît que dans le conseil tenu le matin, l'empereur d'Allemagne avait manifesté la crainte qu'un traité conclu avec nous n'eût pas de valeur. On avait remis sur le tapis la restauration de Napoléon. La durée de son règne, ainsi rétabli par la force, n'inspirait aucune confiance. La cour ne songeait à cet expédient que pour éviter de traiter avec des républicains. Elle se demandait d'ailleurs si M. Gambetta reconnaîtrait des stipulations

faites sans lui. M. de Bismark laissa entendre quelque chose de tout cela à M. Jules Favre en le revoyant. Il était clair cependant que l'empereur Napoléon et les délégués de l'ancienne majorité qui négociaient pour lui et trafiquaient de la France à l'insu de la France, après l'avoir gouvernée malgré elle, et jetée, malgré ses vœux ardents pour la paix, dans cette guerre fatale, avaient été écartés.

Enfin, après toutes ces broussailles, M. de Bismark, qui, au fond, voulait traiter, commença à s'ouvrir sur les conditions de la Prusse. Il acceptait un armistice de quinze jours étendu à toute la France, avec faculté de prolongement, des élections absolument libres et la réunion de l'Assemblée à Bourges. Les Allemands occuperaient Paris. « Le roi et le parti militaire y tiennent, disait M. de Bismark. C'est la récompense de notre armée. Quand, rentré chez moi, je rencontrerai un pauvre diable marchant sur une seule jambe, il me dira: « La jambe que j'ai laissée sous les murs de Paris me donnait le droit de compléter ma conquête; c'est ce diplomate, qui a tous ses membres, qui m'en a empêché. » Les Allemands occuperaient aussi les forts. Les membres du gouvernement et les maires de Paris y entreraient les premiers, pour bien montrer qu'ils n'étaient pas minés. Les canons seraient descendus dans les fossés, l'artillerie de campagne livrée, avec les fusils et les munitions; l'armée serait prisonnière de guerre; on ne l'emmènerait probablement pas en Allemagne, vu l'encombrement; on désarmerait la garde nationale; enfin, Paris paierait une contribution d'un milliard. Telles furent les premières propositions.

Et comme M. Jules Favre disait que Paris voulait combattre jusqu'à la mort, que le général Trochu avait été obligé de renoncer au commandement parce qu'il refusait de livrer immédiatement une nouvelle bataille, que la sanglante émeute du 22 janvier n'avait pas eu d'autre prétexte que l'intention de traiter attribuée au gouvernement par les chefs de l'insurrection; que lui-même, M. Jules Favre, avait été obligé de prendre un chemin détourné pour se rendre à Versailles, parce qu'en suivant la route ordinaire, il courait risque d'être arrêté et peut-être massacré, M. de Bismark lui répondit que la résolution d'en finir au besoin par des voies violentes n'était pas moindre de son côté, et que, le lendemain de la rupture, on redoublerait le bombardement, qui deviendrait absolument intolérable.

M. Jules Favre, intérieurement décidé à ne signer aucune convention qui ne permettrait pas la convocation immédiate d'une Assemblée librement élue, et à ne faire aucune concession sur l'entrée des Prussiens à Paris, ni sur le désarmement de la garde nationale, soutint la discussion avec une fermeté et une habileté qui forcèrent M. de Bismark à se relâcher sur-le-champ de quelques-unes de ses prétentions les plus dures. Dans la seconde conférence, il accepta une durée de trois semaines pour l'armistice (M. Jules Favre avait insisté pour un mois), et renonça à l'occupation de Paris, au moins pendant la durée de l'armistice, car il ne voulut rien promettre pour plus tard. Le roi et M. de Moltke s'étaient montrés pendant plusieurs heures intraitables sur ce point; mais M. Jules Favre menaçait de se retirer, et M. de Bismark, qui voyait les dangers

de l'occupation pour l'armée prussienne, contribua probablement à arracher le consentement du roi. M. Jules Favre apprit aussi qu'on renonçait définitivement à emmener l'armée en Allemagne; pour cela, il s'y attendait. L'Allemagne était déjà embarrassée, et peut-être inquiète du nombre de ses prisonniers. M. de Bismark, ou plutôt M. de Moltke, de qui venaient toutes les mesures de rigueur, voulait que l'armée restât dans le département de la Seine, mais comme prisonnière des Allemands; après discussion, il consentit à un simple internement pendant la durée de l'armistice, avec stipulation expresse qu'elle se rendrait prisonnière si les hostilités recommençaient. Il reconnut que Paris s'était grandement honoré par l'énergie de sa résistance, et se montra disposé à lui en tenir quelque compte.

Ce fut sur ces bases que s'établit la discussion au sein du gouvernement, lorsque M. Jules Favre les eut communiquées à ses collègues dans la séance de nuit du 24. La discussion qui dura toute la nuit et se prolongea le lendemain et le surlendemain, roula particulièrement sur ces trois points : la garde nationale, l'armée, le milliard.

Nous regardions le désarmement de la garde nationale comme une opération très-humiliante et très-dangereuse. C'était la consécration de la défaite sous sa forme la plus blessante ; quelque chose comme un affront. Nous sentions que la population en serait ulcérée; et, en dehors même de l'orgueil national, qui se révoltait en nous, l'opération nous paraissait d'une difficulté extrême, presque insoluble. Par qui serait-elle exécutée? Par nous ou par les Prussiens ? Dans les deux cas, il

fallait s'attendre à des luttes dont les conséquences pourraient être de la dernière gravité. On supplia M. Jules Favre d'insister sur ce point, de ne céder qu'à la dernière extrémité. Il y mit tout son cœur. Le gouvernement fut à la fois surpris et charmé en apprenant qu'il avait réussi. Dans la discussion, M. de Bismark avait été jusqu'à lui dire : « Je me chargerai du désarmement, et j'en viendrai à bout par un procédé très-simple : je ne donnerai une bouchée de pain qu'en échange d'un fusil. »

On a dit, depuis, que la Prusse, en accordant cette clause, savait bien ce qu'elle faisait et que le gouvernement républicain, en insistant pour l'obtenir, avait manqué de prévoyance; que si la garde nationale avait été désarmée, l'insurrection du 18 mars aurait été impossible.

On croirait presque, en lisant la déposition de M. le général Trochu devant la commission d'enquête, que certains membres de la commission regrettaient qu'on n'eût pas laissé désarmer la garde nationale par les Prussiens.

« Un membre. Étant données l'opinion et la puissance des éléments démagogiques pendant le siége de Paris, et l'esprit de la garde nationale depuis le 31 octobre, quelle était la pensée du gouvernement sur la nécessité de demander à M. de Bismark le maintien de l'armement de la garde nationale dans Paris quand on a négocié l'armistice?

» M. le général Trochu. Mon opinion est très-arrêtée sur ce point. C'est tout simplement qu'il était absolu-

ment impossible de faire autrement. Sachez que les 250,000 hommes de garde nationale, bons ou mauvais, que nous avions dans Paris, ne pouvaient être désarmés que par les Prussiens entrant dans Paris!

» Un membre. Pourquoi ne pas les avoir laissés faire? »

Un autre membre dit un peu plus loin, comme s'il exprimait un gros grief : « On prétend que M. Jules Favre a insisté pour que la garde nationale ne fût pas désarmée. »

Oui certes, il l'a fait. Pas un de nous n'y aurait manqué. Les gens de cœur se refuseront toujours à comprendre un gouvernement réduit à traiter, venant dire au vainqueur : « Désarmez-nous bien, parce que nous ferions mauvais usage des armes qui nous seraient laissées. »

Entre toutes les ruines de ces dernières années, il en est une moins apparente que la ruine matérielle, et qui serait plus funeste si on ne se hâtait d'y porter remède : c'est la ruine morale. On dirait, à entendre certains raisonnements, que nous avons perdu le sens de l'honneur. Il sied bien à ceux qui auraient voulu brasser promptement la paix après Sedan, et peut-être même reprendre le joug de l'Empire, de regretter que la population de Paris ait gardé ses armes après la capitulation! Le caractère national serait entièrement détruit, et la France ne serait plus la France, si ce sentiment était un peu général. On a toujours cru, et il faut souhaiter qu'on croie toujours dans notre pays, qu'un vaincu qui garde ses armes garde son honneur.

Toute question d'honneur mise à part, pouvait-on, le 24 janvier, prévoir le 18 mars? On pouvait prévoir,

presque à coup sûr, une émeute, surtout si l'Assemblée qui allait être convoquée n'acceptait pas franchement et résolûment la République ; mais une émeute d'un jour comme le 31 octobre ou le 22 janvier, ou de trois jours, comme en juin 1848. Personne ne pouvait croire que la Commune s'établirait dans Paris et qu'elle y durerait plusieurs semaines. On ne le croyait pas le 17 mars. Au point de vue de l'ordre, la garde nationale était composée de bons et de mauvais éléments. Le général Trochu s'était opposé résolûment, le 31 octobre, à ce qu'on fît marcher la troupe contre la garde nationale. Il avait opposé uniquement la population à la population. Après le premier moment d'engourdissement et de surprise, les bons bataillons étaient accourus, en quel nombre, on s'en souvient encore. L'armée de l'insurrection était si peu de chose qu'elle ne put songer un instant à engager la lutte. Comment la proportion se trouva-t-elle si profondément modifiée quatre mois après ? Cela tient à beaucoup de causes, qui n'étaient pas nées le 24 janvier, et qu'aucun jugement humain ne pouvait prévoir.

La plus frappante, c'est que les habitants, une fois le siége levé, avaient couru où les appelaient les affaires, où se trouvaient les familles ; que les départs avaient eu lieu par centaines de mille ; que par suite la garde nationale était énormément diminuée, profondément modifiée ; qu'elle était désormais composée en forte majorité, de ceux qui ne pouvaient pas se déplacer aisément, ou qui n'avaient pour toute ressource que leur solde de un franc cinquante centimes. A la date du 18 mars, il n'y avait plus les mêmes raisons qu'au 31 octobre pour ne pas employer l'armée à combattre

l'émeute. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait? Parce que l'armée, à ce moment, était atteinte de la même maladie que la garde nationale. On l'enleva, non sans peine, du foyer de la contagion; on la mit en traitement à Versailles, et quand elle fut guérie, elle prit Paris, que les Prussiens n'avaient pas pu prendre. Si on avait occupé les forts avec des régiments dévoués et disciplinés, mis la main sur l'artillerie, au lieu de la laisser prendre par les amis de Flourens, et organisé la garde nationale en chassant de ses rangs les étrangers et les repris de justice, l'émeute du 18 mars n'aurait pas duré jusqu'au lendemain. Le pouvait-on? C'est une autre affaire. Les fusils ne jouèrent pas même le second rôle dans tout cela, et même après ce lamentable événement, les patriotes doivent s'applaudir qu'on ne les ait pas donnés aux Prussiens.

L'armée ne donnait pas moins de souci au gouvernement que la population civile. M. de Bismark voulait interner les officiers à Saint-Denis et séparer les soldats en deux corps, dont l'un serait baraqué à Saint-Maur et l'autre dans la plaine de Gennevilliers. Cet arrangement paraissait à peine praticable. La situation des officiers à Saint-Denis aurait été très-pénible. M. de Bismark craignait qu'en restant avec leurs soldats, ils ne leur inspirassent des idées de haine et de revanche; ces idées-là viennent aux soldats comme aux officiers sans qu'on les leur donne. Ces deux immenses agglomérations d'hommes sans armes, sans travail et sans chefs, ne pouvaient qu'engendrer toutes sortes de maladies physiques et morales. Il n'était certainement pas sans inconvénients de garder les soldats à Paris, dans

l'oisiveté, et de les mettre ainsi en rapports continuels, non pas avec les véritables ouvriers, avec les ouvriers qui travaillent, et dont l'influence morale n'est jamais à craindre, mais avec cette partie de la population qui ne fréquente pas les ateliers et qu'on appelle malgré cela, par un singulier abus de langage, les ouvriers. On pouvait aisément prévoir que la discipline en souffrirait. Entre deux maux il fallait choisir le moindre. On insista surtout pour que les soldats ne fussent pas séparés de leurs officiers. M. Jules Favre obtint gain de cause sur toutes ces questions. L'armée resta à Paris; les officiers restèrent à leur poste; ils conservèrent leurs épées. M. Jules Favre représenta qu'ils y avaient droit, conformément à tous les usages de la guerre, par la bravoure qu'ils avaient déployée. Il fut plus difficile de sauver les drapeaux; on y parvint cependant. Les armes de la troupe, des mobiles et des bataillons de marche furent déposées dans des magasins, à la disposition du ministre de la guerre, qui en opéra ensuite la livraison. Jamais garnison n'avait obtenu des conditions aussi honorables.

On avait pensé un moment, à Versailles, à mettre des sentinelles prussiennes aux portes de Paris. M. Jules Favre en montra le danger. On se borna à établir que la circulation aurait lieu au moyen de saufs-conduits signés par les autorités françaises et allemandes.

La difficulté était grande de maintenir l'ordre dans Paris, où le gouvernement, déjà très-décrié, perdrait immédiatement toute autorité morale par suite de la capitulation. Les soldats désarmés et oisifs, devenant ainsi du jour au lendemain un danger au lieu d'être une pro-

tection; la population, déshabituée du travail pendant le siége, n'en trouvant plus d'ailleurs, à cause de la cessation des affaires et de la fermeture des ateliers; la colère aveugle et répandue dans toutes les classes, non pas tant contre les Prussiens que contre le gouvernement qui leur livrait Paris, disait-on, quand il avait encore des vivres pour plusieurs semaines; la disette trop réelle, au contraire, et qui, par le moindre accident, pouvait devenir la famine; l'agitation que les élections allaient produire à coup sûr, car les partis ne manqueraient pas, avec leur sagesse accoutumée, de mettre en avant les noms les plus provocants : tout cet ensemble n'était pas fait pour inspirer la sécurité. Quand M. Jules Favre en fit le tableau à Versailles, M. de Bismark, qui avait peine à se persuader l'effondrement absolu de toutes les institutions de l'Empire, parla des soixante bataillons de la garde nationale, si soigneusement triés sur le volet par la police impériale. Il fallut lui expliquer que l'armement général, en faisant rentrer tous les citoyens dans les cadres, avait effacé le caractère de ces bataillons, qui depuis longtemps ne différaient plus de tous les autres; que d'ailleurs, parmi les rédacteurs des journaux révolutionnaires et les orateurs de clubs, dans l'état major de Flourens et de Blanqui, dans le personnel des manifestations et des émeutes, on comptait, en assez grand nombre, d'anciens serviteurs de l'Empire, connus autrefois par l'exaltation de leur dévouement, et jusqu'à des agents de la police de M. Piétri. Le gouvernement demanda que trois divisions de l'armée conservassent leurs armes afin de pourvoir à la sûreté publique. Ce fut une des

négociations les plus difficiles. M. de Moltke intervint sur-le-champ et opposa un refus formel. Quand il comprit que le roi et M. de Bismark allaient céder, il demanda comme compensation le désarmement d'un nombre égal de gardes nationaux. Enfin l'obstination de M. Jules Favre et les évidentes nécessités de l'ordre l'emportèrent. Nous obtînmes de conserver une division armée, avec ses canons de campagne, et le droit d'y joindre la gendarmerie et les forces de police, ce qui formait en tout un effectif de seize à dix-huit mille hommes.

La demande d'un milliard d'indemnité effrayait beaucoup le gouvernement, parce que M. Picard déclarait que nous n'avions pas le moyen de fournir cette grosse somme. D'après ses indications, on dit à M. Jules Favre qu'il pouvait consentir à cinq cents millions, mais à la dernière extrémité. M. de Bismark insistait pour un milliard par des arguments analogues à ceux du moyen âge, où la rançon était proportionnée à l'importance du prisonnier, de telle sorte qu'on tenait pour une offense la demande d'une rançon trop modeste. M. Jules Favre objecta que nous avions vécu sur nos réserves pendant cinq mois. Il offrit cent millions et transigea à deux cents.

Il restait à conclure les stipulations militaires. M. de Moltke, comme major général de l'armée allemande, devait prendre part aux conférences qui auraient ces stipulations pour objet, et la charge d'y représenter les intérêts de l'armée française incombait à M. de Valdan, chef d'état-major général de M. Vinoy, commandant en chef. M. de Valdan n'était que général de brigade. Par

respect pour le rang élevé de M. de Moltke, on chercha un négociateur dans les premiers rangs de notre armée. M. Trochu proposa le général de division Callier, qui venait de s'honorer pendant le siége au secteur de Belleville par des services considérables, et qui, dans sa carrière, avait rempli avec distinction plusieurs missions diplomatiques; mais le général Callier objecta qu'il était plus que jamais nécessaire à Belleville, dans un moment où la population qui l'entourait était fort à craindre, et que, si l'on apprenait qu'il se mêlait de la négociation, il perdrait à l'instant toute son autorité. Cette raison parut péremptoire. Le général Callier indiqua le général de Beaufort d'Hautpoul comme réunissant toutes les qualités requises pour remplir la mission difficile qu'il était contraint de décliner. M. de Beaufort y consentit d'abord, à la prière du général Trochu. Il accompagna une fois M. Jules Favre à Versailles, et M. de Valdan, après cette première conférence, reprit une fonction qui lui appartenait, en quelque sorte, de droit, et dont il s'acquitta avec autant d'habileté que de dévouement et de courage.

Le tracé des zones pour la durée de l'armistice eut lieu dans ces conférences. On réserva formellement de l'armistice Belfort et les trois départements de l'Est, occupés alors par l'armée de Bourbaki. Malgré cette réserve, et dans la journée même où elle avait été convenue, M. Jules Favre et M. de Bismark rédigèrent de concert un résumé de la convention, prescrivant d'une manière générale la suspension des hostilités et ne comportant aucune restriction pour aucune armée. Ce résumé fut contre-signé par M. de Bismark et trans-

mis par son entremise à la Délégation de Tours. On a beaucoup discuté sur cette exception de Belfort, et sur la contradiction entre le texte de la convention et celui de la dépêche. M. le général Trochu, dans son livre *Pour la vérité et pour la justice*, déclare formellement qu'il aurait agi comme M. Jules Favre. « J'aurais agi comme M. Favre et son collaborateur militaire, dit-il, me réservant jusqu'à nouvelles françaises (que M. de Bismark se chargeait de faire arriver) de prononcer sur la reddition de Belfort et de régler l'armistice pour l'armée de l'Est. Et la preuve que j'aurais été de cet avis, c'est que je ne fis aucune objection (personne n'en fit) quand M. Jules Favre nous apporta, signé, le 28 dans la nuit, l'instrument de la convention qui laissait en dehors de l'armistice les trois départements et les troupes de l'Est.

» Mais cette disposition de la convention d'armistice impliquait-elle *qu'on pourrait se battre encore*, soit dans l'esprit du négociateur prussien, soit dans l'esprit du négociateur français qui signèrent ensuite et expédièrent l'avis de la suspension des hostilités *pour toutes les armées?* C'est impossible, non pas seulement à cause de cet avis, qui est décisif, mais par la nature même et le but des négociations qui venaient d'aboutir. M. de Bismark, qui connaissait, lui, la vérité sur l'état désespéré de Belfort et de l'armée de l'Est, et qui l'avait dite dès le 26 janvier (« Belfort ne tient plus, et vos troupes, coupées par deux armées, n'ont plus de refuge qu'en Suisse »), savait bien qu'il n'avait plus rien à craindre de ce côté-là. Il insistait pour avoir Belfort et en faisait une condition d'armistice pour

l'Est... Le négociateur français était dans le doute, dans la défiance. Il n'a pas voulu se prononcer avant d'avoir un avis de Belfort ou du général Bourbaki.

» Quoi de plus naturel, de plus conforme aux indications de la situation telle que l'on pouvait l'apercevoir, puisque par M. de Bismark transmettant à Bordeaux le télégramme Favre, les hostilités étaient suspendues pour tout le monde? »

M. le général Trochu allègue, en outre, comme preuve de la résolution où on était d'arrêter les hostilités entre toutes les armées, la dépêche du roi Guillaume à la reine, datée du 29 janvier, où, après avoir résumé les conventions, il écrit cette phrase : « Les armées en rase campagne conserveront leurs positions respectives qui seront séparées par une ligne de démarcation. »

« Y a-t-il là, continue le général, une seule exception pour une seule armée? Le roi de Prusse, dans cette communication privée, dont le caractère d'épanchement est si frappant, ne considérait-il pas l'effusion du sang comme arrêtée partout? Ainsi non-seulement le 28 au matin à Versailles, et le soir à Paris, Français et Prussiens regardaient la bataille comme terminée sur toute la ligne, mais le lendemain à la cour de Prusse on était dans la même conviction et on l'exprimait publiquement.

» Mais alors pourquoi les Prussiens ont-ils attaqué les Français dans l'Est? C'était à eux évidemment, qui ont bénéficié, comme ils l'ont voulu, de l'incertitude et de l'équivoque, non à M. Jules Favre, au général Trochu et au gouvernement de la Défense, que la commission devait demander compte. »

Ainsi M. de Bismark refusait d'étendre l'armistice aux territoires et aux troupes de l'Est si on ne consentait pas à la reddition immédiate de Belfort ; M. Jules Favre ne voulait pas livrer Belfort avant d'avoir l'avis de M. Bourbaki; malgré cette exception, M. Jules Favre et M. de Bismark annonçaient dans une dépêche concertée qu'on ne se battrait plus : l'empereur Guillaume le répétait le lendemain dans un télégramme à l'impératrice. Le gouvernement croyait de si bonne foi à la suspension générale des hostilités sur tous les points que, quand on apprit le 31 janvier, que M. de Bismark prétendait laisser Garibaldi et son monde en dehors de la convention, le conseil d'une commune voix, et le général tout le premier, déclarèrent qu'ils ne pouvaient pas y consentir. « Comment ! s'écria le général, il se peut donc qu'à l'heure qu'il est, on puisse et veuille attaquer un groupe de l'armée de l'Est? Qu'il soit garibaldien ou non, c'est le drapeau français, et cette communication imprévue me semble aussi menaçante pour l'ensemble que pour le groupe. C'est là une situation intolérable, une responsabilité que nous ne pouvons pas supporter. Je demande que M. Jules Favre parte immédiatement pour Versailles et somme la Prusse de s'expliquer. » Et M. Jules Favre partit.

Du reste, l'armistice ne s'appliquait aux armées de province que trois jours après la signature de la convention, c'est-à-dire à partir du 1er février; et dès le 30 janvier, l'armée de l'Est avait été contrainte de se jeter en Suisse. Le traité du 28 janvier a donc été sans influence sur son sort.

L'armistice ne fut signé que le 28; mais le feu entre

Paris et l'armée prussienne fut suspendu le 26 janvier à minuit. Ce jour-là, M. de Bismark, ayant accompagné M. Jules Favre à sa voiture, au moment où il repartait pour Paris, lui dit vivement : « Je ne crois pas qu'au point où nous en sommes une rupture soit possible ; si vous y consentez, nous ferons cesser le feu ce soir. — Je vous l'aurais demandé dès hier, répondit M. Jules Favre profondément ému ; ayant le malheur de représenter Paris vaincu, je ne voulais pas solliciter une faveur. J'accepte de grand cœur ce que vous m'offrez, c'est la première consolation que j'éprouve dans notre infortune. — Eh bien, reprit M. de Bismark, il est entendu que nous donnerons réciproquement des ordres pour que le feu cesse à minuit. Veillez à ce que les vôtres soient strictement exécutés. » M. Jules Favre demanda seulement que le dernier coup de canon fût tiré par nous.

« A minuit moins un quart, dit-il, j'étais sur le balcon de pierre de l'hôtel des affaires étrangères qui domine la Seine. L'artillerie de nos forts et celle de l'armée allemande faisaient entendre leurs formidables détonations. Minuit sonna. Une dernière explosion éclata, répétée dans le lointain par un écho qui s'affaiblit et s'éteignit, puis tout entra dans le silence. C'était le premier repos depuis de longues semaines, et le premier symptôme de paix depuis le commencement de la guerre insensée dans laquelle nous avaient jetés l'infatuation d'un despote et la criminelle servilité de ses courtisans. »

Le lendemain 27, le *Journal officiel* contenait les lignes suivantes :

« Tant que le gouvernement a pu compter sur l'arrivée d'une armée de secours, il était de son devoir de ne rien négliger pour prolonger la défense de Paris.

» En ce moment, quoique nos armées soient encore debout, les chances de la guerre les ont refoulées, l'une sous les murs de Lille, l'autre au delà de Laval; la troisième opère sur les frontières de l'Est. Nous avons dès lors perdu tout espoir qu'elles puissent se rapprocher de nous, et l'état de nos subsistances ne nous permet plus d'attendre.

» Dans cette situation, le gouvernement avait le devoir absolu de négocier. Les négociations ont lieu en ce moment. Tout le monde comprendra que nous ne pouvons en indiquer les détails sans de graves inconvénients. Nous espérons pouvoir les publier demain. Nous pouvons cependant dire dès aujourd'hui : que le principe de la souveraineté nationale sera sauvegardé par la réunion immédiate d'une Assemblée; que l'armistice a pour but la convocation de cette Assemblée ; que, pendant l'armistice, l'armée allemande occupera les forts, mais n'entrera pas dans l'enceinte de Paris; que nous conserverons notre garde nationale intacte et une division de l'armée, et qu'aucun de nos soldats ne sera emmené hors du territoire. »

L'effet fut tel qu'on devait s'y attendre. Ce fut un déchaînement de colère parmi ceux qui, depuis le commencement du siége, n'avaient cessé de crier à l'incapacité et même à la trahison du gouvernement militaire; mais, ce qui fut plus terrible à voir, c'est que la colère des esprits fermes et sensés qui, le 31 octobre et le 22 janvier, s'étaient rangés du côté de l'ordre, ne fut pas

moins violente. Les fanatiques des faubourgs, égarés par la légende révolutionnaire, croyaient qu'il suffisait, pour débloquer Paris et écraser l'armée prussienne, de jeter sur elle toute la garde nationale, ou, comme ils disaient, tout le peuple; et les autres, comptant le nombre de nos soldats et de nos gardes nationaux, s'abusant sur la qualité de nos troupes, sur notre armement, sur nos vivres, accoutumés à regarder la valeur française comme invincible, retrouvant dans ce moment cruel les illusions qu'août 1870 aurait dû leur enlever, accusaient le général Trochu, non pas d'avoir trahi, mais de n'avoir pas su vaincre et de n'avoir pas su oser. Les partisans du régime déchu, commençant dès lors à appliquer leur tactique déloyale, de rejeter sur la République les désastres causés par l'Empire, remplirent les journaux et tous les lieux publics de leurs récriminations bruyantes et passionnées. Il y eut parmi ceux de nos soldats qu'il avait fallu mener presque par force à la bataille et qui avaient tout haut réclamé la paix depuis deux mois, une indignation, peut-être sincère, tant il y a de retours surprenants et de complications dans les sentiments humains. Quant à ceux, en grand nombre, qui s'étaient battus comme des héros, ils nous demandaient compte de leur courage et de leurs souffrances : « Est-ce pour cela que nous avons enduré le froid et la faim, bravé la mort tous les jours? Est-ce pour une telle conclusion et pour une telle honte que nos compagnons sont morts? » Les marins, qui avaient été l'honneur et l'exemple de l'armée, ne pouvaient se contenir. On les entendait crier de désespoir. Leur rage allait si loin qu'ils devinrent un moment, — un moment bien court,

— les alliés de la démagogie. On annonça dans les conciliabules d'où le 22 janvier était sorti, que les amiraux allaient déchirer l'armistice et reprendre l'offensive pour leur compte. Ces bruits absurdes trouvaient créance. Il est certain que des officiers de marine écrivirent au gouvernement « qu'ils ne rendraient pas les forts. » Ce fut un nouveau danger public. Il fallut en délibérer. M. Vinoy ne trouva pas d'autre remède que d'incorporer les marins dans la division qui devait conserver ses armes; enfin, sur l'avis de l'amiral La Roncière, on prit seulement pour cette division les 1,600 fusiliers qui faisaient partie des troupes de marine; les autres marins rendirent de bons services pour divers travaux relatifs au ravitaillement.

Leur attitude, pendant trois jours, avait tellement ranimé les espérances des hommes qui rêvaient, depuis cinq mois, le retour aux traditions de 93, qu'ils avaient déjà nommé parmi eux un général en chef de la garde nationale et un chef d'état major général. L'un se nommait Brunel et l'autre Piazza. Brunel était colonel du 36e régiment de marche; Piazza, ancien capitaine de l'armée, était commandant du 107e bataillon. Trente-cinq chefs de bataillon, réunis pour organiser l'émeute, les avaient élus, dans la nuit, aux nouveaux grades qu'ils se donnaient. Ils furent arrêtés tous les deux. Le préfet, M. Cresson, nous déclara que ce Piazza avait fait partie de la police impériale. « On trouva, dit M. Cresson, un ordre signé: *Le général en chef:* Brunel, et contre-signé par *le chef d'état-major:* Piazza. L'injonction de fusiller les amiraux en cas de résistance figurait, je crois, sur cet ordre. » Ils furent traduits devant un conseil

de guerre, qui les condamna à deux ans de prison.

Malgré ces préparatifs et cette agitation, il n'y eut pas d'insurrection proprement dite. M. Claretie raconte que M. Dorian alla trouver Flourens et qu'il obtint de lui, au nom du salut public, la promesse de ne pas descendre dans la rue. C'est un fait dont je n'ai eu aucune connaissance personnelle. Je ne puis que reproduire le récit de M. Claretie, qui l'a tenu de M. Dorian lui-même. « Le gouvernement, averti que Flourens et ses amis voulaient tenter une nouvelle manifestation, leur envoya M. Dorian, le seul membre du gouvernement qui eût conservé encore quelque popularité. M. Dorian monta à Belleville et trouva Flourens, Millière, etc. réunis. Le projet nouveau des amis de Flourens, — nous tenons ce détail de M. Dorian lui-même, — consistait, non plus à attaquer l'Hôtel de Ville par la force, mais à s'emparer *chimiquement* des ministères, au moyen du feu au besoin. M. Dorian ne fit que sourire de la menace. « Le pain va manquer, dit-il, des négociations sont entamées, vous pouvez tout faire échouer et vous condamnez ainsi toute une population aux horreurs de la faim. — C'est bien, répondit Millière, nous ferons taire notre ressentiment. — Et Flourens tendant la main à M. Dorian : — Citoyen Dorian, je vous aime comme un fils. Le gouvernement a bien fait de vous envoyer vers nous. C'est pour vous donc, pour vous que nous renonçons à continuer la lutte avec le gouvernement qui livre Paris. Nous attendrons. » — Je crois que ce qui arrêta les meneurs, ce fut surtout le souvenir du 22 janvier.

Pendant toute la journée du samedi 28, le gouverne-

ment attendait avec une grande anxiété M. Jules Favre, qui était à Versailles pour échanger les signatures. Il n'était pas revenu à dix heures du soir. Tous ses collègues étaient réunis dans le cabinet du ministre de l'intérieur. Quelqu'un dit que ces retards étaient peut-être calculés par l'ennemi, qui savait l'état de nos vivres; que si les signatures ne venaient que lundi, elles viendraient trop tard ; qu'il fallait à tout événement préparer une sortie sans espoir de retour, telle que l'avait autrefois proposée le général Le Flô. Le général Trochu venait précisément de recevoir une lettre de M. Gambetta, qui donnait le même conseil : « Une sortie sans espoir de retour, après laquelle Paris serait débloqué ou abandonné. »

M. Jules Favre arriva à onze heures avec la capitulation. Il embrassa le général de Valdan, en le remerciant de son habile et courageux concours. Il communiqua au conseil les nouvelles qu'il avait recueillies. Elles étaient de source prussienne, et peut-être exagérées; mais pourtant, après les signatures, l'ennemi n'avait plus de raison pour dénaturer les faits. Il tenait plus de la moitié de la France. Partout les villages étaient détruits ou brûlés, les champs défoncés, les arbres abattus, les ponts coupés, les chemins de fer, quand ils n'avaient pas été rétablis pour le service des armées prussiennes, à l'état de ruines. C'était comme une rage de destruction qui s'était abattue sur notre malheureux pays. De leur côté, les membres du gouvernement donnèrent à M. Jules Favre les nouvelles de la journée, qui n'étaient pas rassurantes. On lui montra la liste de nos dernières provisions. On lui communiqua la lettre de

M. Gambetta. On se pressa autour de M. Jules Favre pour le plaindre de ce qu'il avait enduré pendant ces quatre jours, pour le remercier de son courage.

Il fallut ensuite lire le texte de la convention, en le collationnant avec le projet qui avait été préparé. M. de Valdan lut à son tour le protocole relatif à la remise des forts. Tout était consommé ; les pièces étaient signées. Plus d'un, parmi les membres du gouvernement, avait encore hésité au moment d'apposer sa signature. « Êtes-vous convaincus ? disait M. Pelletan. Êtes-vous bien sûrs d'avoir fait tout ce que des hommes pouvaient faire pour empêcher cette catastrophe ? Oui, vous l'êtes. Signez donc sans hésiter. Cette signature même, qui vous arrache le cœur, vous honore. »

La capitulation avait été annoncée à la population dans la journée par la proclamation suivante :

« Citoyens,

» La convention qui met fin à la résistance de Paris, n'est pas encore signée, mais ce n'est qu'un retard de quelques heures.

» Les bases en demeurent fixées telles que nous les avons annoncées hier :

» L'ennemi n'entrera pas dans l'enceinte de Paris; La garde nationale conservera son organisation et ses armes;

» Une division de 12,000 hommes demeure intacte; quant aux autres troupes, elles resteront dans Paris au milieu de nous, au lieu d'être, comme on l'avait

d'abord proposé, cantonnées dans la banlieue. Les officiers garderont leur épée.

» Nous publierons les articles de la convention aussitôt que les signatures auront été échangées, et nous ferons en même temps connaître l'état exact de nos subsistances.

» Paris veut être sûr que la résistance a duré jusqu'aux dernières limites du possible. Les chiffres que nous donnerons en seront la preuve irréfragable, et nous mettrons qui que ce soit au défi de les contester.

» Nous montrerons qu'il nous reste tout juste assez de pain pour attendre le ravitaillement, et que nous ne pouvions prolonger la lutte sans condamner à une mort certaine 2,000,000 d'hommes, de femmes et d'enfants.

» Le siége de Paris a duré quatre mois et douze jours; le bombardement un mois entier. Depuis le 15 janvier, la ration de pain est réduite à 300 grammes; la ration de viande de cheval, depuis le 15 décembre, n'est que de 30 grammes. La mortalité a plus que triplé. Au milieu de tant de désastres, il n'y a pas eu un seul jour de découragement.

» L'ennemi est le premier à rendre hommage à l'énergie morale et au courage dont la population parisienne tout entière vient de donner l'exemple. Paris a beaucoup souffert, mais la République profitera de ses longues souffrances, si noblement supportées. Nous sortons de la lutte qui finit, retrempés pour la lutte à venir. Nous en sortons avec tout notre honneur, avec toutes nos espérances. Malgré les douleurs de l'heure

présente, plus que jamais nous avons foi dans les destinées de la patrie. »

A partir de ce moment, le conseil resta presque toujours assemblé. Nous voulions être avertis, à l'instant, du moindre trouble, s'il s'en produisait. Nous avions d'ailleurs à préparer les élections, à compléter le décret, à fixer le jour. On parla des incapacités. Les préfets pourront-ils être élus dans leurs départements? Il y eut des avis pour déclarer les membres du gouvernement inéligibles. On écarta cette pensée, parce que ce serait fuir le jugement du pays.

Dans la nuit du 29, il fut décidé que je partirais pour Bordeaux, emmenant avec moi M. Lavertujon, mon ami, membre ainsi que moi du conseil général de la Gironde, et qui jouissait à Bordeaux, avant la révolution, de l'influence la plus légitime. M. Jules Favre demanda immédiatement des saufs-conduits, qui nous furent remis dans la nuit du 30, avec divers décrets qu'on jugea nécessaires pour le cas où l'autorité du conseil serait méconnue. L'un de ces décrets me nommait ministre de l'intérieur avec des pouvoirs illimités. Nous partîmes le lendemain, de très-grand matin, par le premier train qui fut organisé à Paris depuis l'investissement. Nous n'arrivâmes à Orléans qu'à quatre heures du soir. La ville était remplie de Prussiens. De nombreux prisonniers français se promenaient dans la cour de leur prison : on leur parlait à travers la grille, qui donnait sur une rue fréquentée. Je vis le maire, M. Crespin, aujourd'hui mon collègue à l'Assemblée nationale, et je lui laissai un exemplaire du décret relatif aux élections. Le chemin de fer que nous devions prendre était coupé

à la sortie d'Orléans; il fallut monter en voiture pour aller rejoindre la voie à la station suivante. Nous traversâmes la gare de Limoges au point du jour. Le préfet de la Haute-Vienne, M. Massicault, était malade; son secrétaire général, que nous vîmes un instant, nous dit, en parlant du gouvernement de la Défense : « La France va donner l'exemple d'une des plus criantes injustices de l'histoire. »

Mais je laisse de côté les détails de la mission que j'ai été chargé de remplir. L'histoire du 4 septembre finit avec la signature de l'armistice. Peut-être ferai-je un jour le récit de tout ce qui se rattache à la convocation de l'Assemblée nationale. On sait que je fus mal accueilli par mes collègues de Bordeaux, et que je parvins cependant à éviter la guerre civile et à faire faire les élections à l'heure que nous avions fixée et dans les conditions que nous avions déterminées. Je veux dire seulement ici qu'en réfléchissant sur ces événements, je m'explique parfaitement la conduite de mes collègues, dont quelques-uns étaient pour moi des amis bien chers. A Paris, nous avions la conviction que la lutte était finie. Ils n'étaient pas, comme nous, en présence de l'impossible. Après l'admirable énergie qu'ils avaient déployée pour organiser la défense, ils ne se résignaient pas à céder quand ils avaient encore les armes à la main. Il y eut à ce moment-là un dissentiment entre les républicains. C'est une consolation de penser qu'il n'en subsiste pas de traces.

V

Conclusion

Le 4 septembre, le second Empire a fini, la troisième République a commencé. Qu'était le second Empire? que doit être la République ?

Le second Empire a été volontairement calqué sur le premier: la fatalité a achevé la ressemblance. Les deux empereurs ont commencé par un crime et fini par une invasion. Ils ont, l'un et l'autre, pendant leur règne, condamné leur pays à la servitude. Le fondateur de la dynastie nous avait donné, en échange de la liberté et de la République, beaucoup de gloire. Son triste héritier, Napoléon III, a fait quatre guerres: la guerre de Crimée, dont les résultats, d'abord assez heureux, ont été depuis anéantis par les événements; la guerre d'Italie, que nous ne pouvons regretter, quoiqu'elle ne nous ait pas donné un allié, et qu'elle ait créé, à nos portes, un puissant et

redoutable voisin ; la guerre du Mexique, une sanglante et lamentable folie ;—et la guerre de Prusse. Telle est, jusqu'ici, l'histoire de la famille Bonaparte. Espérons, pour l'honneur et le salut de la France, que le 1er septembre 1870 sera la dernière page de cette histoire.

Louis-Napoléon Bonaparte, connu seulement jusqu'en 1848 par les échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, est rentré en France, après la révolution, en se déclarant socialiste et républicain.

Sa grande force fut la légende napoléonienne. Il dit un jour à M. Germain Sarrut, en lui montrant la statue qui surmonte la colonne de la place Vendôme : « Voilà mon grand électeur. »

Il voulut se donner aussi une force qui ne fût due qu'à lui-même ; et il crut y parvenir en publiant une brochure de 53 pages, qu'il appela : *l'Extinction du paupérisme*. La bourgeoisie ne la lut pas ou n'en fit que rire. L'histoire ne saurait la dédaigner absolument : c'est le programme de l'Empereur avant l'Empire. En voici le sens en trois mots. Si c'est vraiment une doctrine, on en jugera la profondeur ; si ce n'est qu'une requête, on en jugera la moralité.

« Nous voudrions, dit le prétendant, qu'on créât entre les ouvriers et ceux qui les emploient une classe intermédiaire jouissant de droits légalement reconnus, et élue par la majorité des ouvriers. Cette classe intermédiaire serait le corps des prud'hommes.

» Nous voudrions qu'annuellement tous les travailleurs ou prolétaires s'assemblassent dans les communes, pour procéder à l'élection de leurs représentants ou prud'hommes, à raison d'un prud'homme par 10 ouvriers. »

Les prud'hommes seraient divisés en deux parties. Les uns resteraient dans l'industrie privée, qui serait obligée par une loi à les employer et à leur payer double salaire; les autres seraient versés dans une grande association agricole qui recevrait dans son sein tous les indigents, tous les déclassés, leur donnerait du travail avec des ressources suffisantes, et parviendrait, avec le temps, à les enrichir et à enrichir la France par leur moyen.

Cette association serait généreusement dotée sur le budget de l'État. Ses membres vivraient dans des camps baraqués, et seraient soumis à la discipline militaire. Elle aurait pour but le défrichement de la France et de l'Algérie. Quand, grâce à elle, nous n'aurions plus de terres incultes, elle émigrerait pour l'Amérique.

L'association serait divisée en colonies.

Chaque colonie aurait ses prud'hommes, à raison d'un prud'homme par 10 ouvriers. Les prud'hommes éliraient des directeurs chargés d'enseigner l'art de la culture des terres. Les prud'hommes et les directeurs de chaque colonie se réuniraient pour élire un gouverneur.

Un ouvrier coûterait par an, tout compris, 318 francs: c'est ce que coûtait un soldat en 1844. On allouerait trois fois cette somme à une famille, quel que fût le nombre de ses membres. On donnerait aux prud'hommes le traitement de sous-officiers, aux directeurs, le traitement d'officiers, aux gouverneurs, le traitement de colonels.

Des traitements d'abord, la propriété ensuite. « La classe ouvrière ne possède rien, il faut la rendre propriétaire. Elle est comme un peuple d'ilotes au milieu

d'un peuple de sybarites. Il faut employer les ressources de l'État à détruire la misère, en organisant le travail.

» Dans chaque colonie ou ferme modèle, la classe ouvrière sera à la fois travailleur, fermier, propriétaire; ses bénéfices seront donc immenses. »

Grâce à cette transformation de la société, on pourra dire . « Le triomphe du christianisme a détruit l'esclavage; le triomphe de la Révolution française a détruit le servage; le triomphe des idées démocratiques a détruit le paupérisme. »

Louis Napoléon n'avait à son compte que cette brochure et les deux expéditions de Strasbourg et de Boulogne, quand il voulut d'abord être député, puis président de la République. Il eut pour lui les paysans, à cause de l'empereur, les socialistes, à cause de ses doctrines, et les ultra-conservateurs qui, le croyant incapable, résolurent de s'en faire un instrument. Il joua tout le monde; car, après avoir siégé, comme député, sur les bancs de la Montagne, et dit aux ouvriers : « Vous êtes des ilotes au milieu de sybarites », il ne fut au pouvoir ni conservateur, ni socialiste, ni républicain. Jusqu'au 29 mars 1852, il n'eut qu'une pensée : fonder l'Empire! Il n'en eut qu'une depuis : rester empereur!

Ce n'était ni un méchant, ni un incapable; mais un fanatique et un égoïste. Il ne fit pas le mal pour le mal; il le fit, avec indifférence, pour réussir. Il s'était persuadé qu'en travaillant à sa propre fortune, il faisait le bonheur de la France. Chose étrange : cet homme, qui a perdu son pays, aimait son pays.

Quand il se vit président régulièrement élu, il ne parla que de son obéissance aux lois et de son dévoue-

ment à la République. Ses affidés disaient à ceux d'entre nous qui exprimaient des doutes : « Il est républicain comme vous et moi. »

Pendant qu'il endormait ainsi le peuple, il se préparait activement à le trahir. Dès le mois de mars 1850, il disait à un officier, aujourd'hui membre de l'Assemblée nationale, de qui je le tiens : « J'ai tenté la partie quand je n'avais pas plus de cinquante hommes avec moi ; et on croit que je me laisserai jouer, à présent que j'ai toute l'armée dans ma main ? » Il achetait à prix d'argent des hommes d'État et des généraux. Il transformait l'armée de Paris en garde prétorienne en la triant, en lui donnant de l'or, en lui prodiguant l'avancement et les faveurs. Il poussait l'Assemblée à faire des lois qui la discréditaient et la déconsidéraient. Quand il crut l'avoir perdue dans l'esprit du peuple, il se débarrassa des hauts fonctionnaires qui, par leur fidélité à la Constitution ou leur attachement à des dynasties déchues, pouvaient entraver sa marche. Cela fait, libre de son action, maître de son instrument, en une nuit fatale, — la nuit du 2 décembre, — il emprisonna les plus grands citoyens du pays, s'empara par surprise du palais de la représentation nationale, ferma les ateliers des journaux républicains, confisqua leurs presses, couvrit les rues, les places, les boulevards de soldats et de canons, supprima par décret la Constitution qu'il avait tant de fois jurée, en improvisa une autre, et, pour ajouter la dérision au parjure, promit de la faire sanctionner par le suffrage universel, se réservant de ne faire son appel au peuple que quand, par la force et la terreur, il l'aurait mis au point de ne pouvoir lui désobéir. Dans les pre-

mières heures de la matinée du 2 décembre, il fit disperser et emprisonner les députés qu'il n'avait pas arrêtés la nuit. Pendant trois jours, dans les rues de Paris, il tira le canon sur les foules. Dans tous les départements où la soumission ne fut point immédiate, il sabra, fusilla, canonna les récalcitrants.

Quand il eut assez sabré, fusillé et canonné, il saisit tous ceux qui tenaient encore pour la Constitution et les lois, les enchaîna comme des galériens et même avec des galériens, les jeta sur des pontons, et les transporta à Cayenne ou en Algérie.

Ses amis et ses fonctionnaires, qui ne comptent ni les morts, ni les familles des victimes, ni les ruinés et les déclassés, contraints de s'enfuir pour échapper à la délation ou trouver du travail, disent, dans des rapports officiels, que le coup d'État ne fit pas plus de 26,000 victimes. Il faut dire cent mille, pour approcher de la vérité. C'est une bataille gagnée contre la France, dans laquelle la France perdit cent mille de ses citoyens, tués, emprisonnés ou proscrits. Il est dans la destinée des Bonaparte de débuter ainsi, puisque le premier fit le 18 brumaire, puisque le second fit le 2 décembre, et puisque enfin on promet, au nom du troisième, d'inaugurer son règne « par une seconde édition du 2 décembre, considérablement augmentée et développée. »

Une fois maître de la France, Napoléon III se donna une soi-disant représentation nationale par de feintes élections, dans lesquelles il était le seul électeur.

On disait aux candidats : « Voici le député que, dans sa sagesse, l'Empereur vous a choisi. — M. de Montalembert, ou M. de Jouvenel, a perdu la confiance de l'Em-

pereur : lui continuerez-vous la vôtre? » Une place de député se demandait à la cour, comme une recette générale ou une préfecture. Le préfet partait en guerre avec le candidat officiel, et faisait savoir aux maires, aux juges de paix, aux instituteurs, aux percepteurs, aux conducteurs des ponts et chaussées, qu'ils eussent à voter pour lui et à combattre son adversaire par tous les moyens. Chaque commune était dûment avertie que, si elle votait contre le candidat de l'Empereur, elle n'aurait à se plaindre que d'elle-même, quand plus tard elle se verrait sacrifiée ou maltraitée. Une Chambre ainsi faite n'avait plus qu'à obéir et à applaudir : il suffisait d'un geste de M. Rouher.

L'Empereur voulut supprimer la liberté de la presse : la Chambre laissa faire. Il voulut supprimer la liberté individuelle; elle laissa faire. Il voulut, par une fantaisie inexplicable, dont les événements ont fait un parricide, jeter tout notre sang, tout notre or, notre force entière dans les plaines du Mexique; elle laissa faire. Il voulut attaquer la Prusse sans être prêt; elle gémit, et laissa faire.

Le mécanisme pour supprimer la liberté de la presse fut très-simple. On conserva l'action des tribunaux; on créa à côté la toute-puissance administrative. Pour fonder un journal, pour le vendre, pour en changer le directeur ou le rédacteur en chef, il fallait la permission du ministre. Le ministre eut le droit d'avertir; après trois avertissements, de suspendre ou de supprimer. Il n'y avait pas de recours. La loi de sûreté générale procéda de même. Elle conférait à la police le droit de créer des délinquants à volonté, sous les

noms nouveaux d'intelligences à l'intérieur ou à l'extérieur, et de leur appliquer la peine de l'exil ou de la déportation, sans même avoir besoin pour cela de figurer un simulacre de procès.

Avec le régime administratif de la presse, et la loi de sûreté générale, l'Empereur nous donnait aisément le calme. Il prétendit nous donner aussi la prospérité.

L'esprit d'entreprise se développa de toutes parts. On multiplia les établissements de crédit, les chemins de fer, les monuments. On créa des compagnies avec des capitaux énormes, et dans des conditions qui, en d'autres temps, seraient tombées sous le coup de la loi. Des fortunes scandaleuses s'élevèrent; il fallut, pour obtenir des concessions de travaux publics, faire la part des puissants et des favoris.

Le nouveau prince eut une cour peuplée de millionnaires. Le peuple lisait le récit des fêtes impériales; il voyait passer ces grands équipages; il admirait de loin ces hôtels somptueux; il gouaillait ces anciens démocrates, ces anciens libéraux, tout fiers de porter des livrées. Les rois et les empereurs étaient conviés à venir contempler ces merveilles. Ils se demandaient entre eux combien cela durerait. Le monde des courtisanes avait pris son essor à côté et sous les auspices du monde impérial. Des jeunes gens, que leur capacité et leur naissance destinaient à faire d'utiles avoués ou d'honnêtes chefs de rayon, jetaient les millions en gentilshommes, et finissaient souvent par des duels scandaleux, ou le suicide. Les pères allaient en police correctionnelle rendre compte de leurs succès financiers. Cet ensemble de luxe ridicule, de spéculations

effrontées et de mœurs équivoques constitua ce qu'on appelait la splendeur de l'Empire, et dut nous consoler de la liberté perdue.

Voilà d'où venait l'Empereur, ce qu'il était et ce qu'il faisait, quand il entreprit la guerre de 1870.

Il la fit contre le vœu ardent et unanime de la nation, contre le sentiment même de ses ministres, entraîné par la coterie de l'impératrice et par les excitations des hommes qui s'étaient attelés à sa fortune, et qui, pour la relever et la consolider, croyaient avoir besoin de verser du sang. Il prit d'abord un prétexte plausible ; l'Allemagne eut le bon sens de le lui ôter ; il en prit un autre, de propos délibéré, qui, cette fois, rendait la guerre inévitable. Il trompa sur les faits le Corps législatif, qui ne demandait qu'à se laisser tromper, à obéir, et qui, consterné dans le fond du cœur, applaudit à la déclaration de guerre de toutes ses mains et de toutes ses voix. Il nous jeta sans préparation dans cette aventure, comme s'il avait souhaité la défaite. Il ne prit pas les précautions que la plus vulgaire prudence aurait suggérées. Il crut, en aveugle, sur la foi de ses généraux d'antichambre, que nous avions des soldats, des officiers, des fusils, des canons, des munitions, des vivres, des vêtements, quand nous n'avions rien. Il fit un acte de folie plus grand encore : il se prit lui-même pour un général capable de lutter contre M. de Moltke.

A peine entré en campagne, il n'envoya que des bulletins de défaites. Après la première semaine, tout l'Est était envahi. De nos deux armées, l'une était immobilisée à Metz ; l'autre, composée des vaincus de

Forbach et de Frœschwiller, ralliée tant bien que mal à Châlons, pouvait encore défendre Paris; mais on la dirigea vers le Nord, comme pour débarrasser le chemin sous les pas de l'envahisseur. C'en est fait : Paris sera réduit à se défendre seul contre tout un peuple, avec ses fortifications incomplètes et sa garde nationale imparfaitement reconstituée et réarmée depuis huit jours.

Marchera-t-elle au moins à grandes journées, cette armée qui nous fuit, et qui traîne avec elle l'Empereur comme un parasite ? gagnera-t-elle l'ennemi de vitesse, puisqu'elle le peut, et qu'on dit que de là dépend le salut ? Non, elle hésite, elle tâtonne, elle se laisse surprendre, et finalement elle se jette éperdue dans Sedan, où il est impossible de tenir. Elle y est, sur l'heure, entourée, coupée. Elle est contrainte, le lendemain, d'accepter la bataille dans ces conditions désastreuses. Elle combat, avec une valeur inouïe, de cinq heures du matin à six heures du soir. Mais pourquoi les insensés se battent-ils encore à six heures ? Il y a quatre heures que l'Empereur, sans en prévenir le général en chef, a hissé le drapeau blanc et demandé à capituler. « N'ayant pu mourir au milieu de mes soldats, » dit-il. Et qui donc l'empêchait de mourir ? Justement, le général en chef l'appelait pour tenter une trouée : il aurait échappé ou il serait mort. Il ne répondit rien à cette prière, à cet ordre. Il était rentré à dix heures pour déjeuner ; on ne le revit plus sur le champ de bataille. A deux heures, il avait fait sa soumission. A six heures, le dernier feu s'éteignait. La France n'avait plus d'autre armée que celle de Bazaine.

Quand il partit pour l'exil, personne ne songeait qu'il subsistât même une ombre de ce pouvoir qui, pendant dix-huit ans, avait si lourdement pesé sur nous. Il n'y eut personne, même parmi ses serviteurs, qui ne considérât sa déchéance comme définitive. Les honnêtes gens (il y en avait parmi eux, des gens qui l'avaient servi dans ces dernières années, n'ayant pas d'autre moyen de servir la France) se sentirent partagés entre le désespoir et la honte. Ce fut le sentiment de l'armée. Personne encore une fois, personne, ni dans les hauts grades, ni même dans la famille impériale, ni dans l'armée, ni dans la population, ni parmi les riches, ni parmi les pauvres, personne n'éleva pour lui la voix, personne ne parla de ses droits ou de ceux de son fils, personne ne songea à lutter, ou même à se faire chasser, à se faire pousser par les épaules. A deux heures et demie ou trois heures, le secrétaire général de la préfecture de police vint trouver le général Soumain et lui dit : « Mon général, je m'en vais. — Comment ! vous vous en allez? — Oui, je pars. — Je lui demandai, dit M. Soumain, où était le préfet. — Le préfet ? me dit-il ; je crois qu'il est déjà sur la route de Belgique. Je vais en faire autant. On crie partout : « Vive la République ! » Elle va être proclamée, et je ne puis pas servir la République après avoir servi pendant dix-huit ans le gouvernement impérial. Je vous laisse dans le pétrin, arrangez-vous comme vous pourrez. » Je crois qu'il ne partit pas, puisque M. de Kératry le retrouva à la préfecture ; ce qui importe, c'est un pareil langage, tenu à trois heures de l'après-midi, chez le commandant de la division militaire, par un des plus habiles

et des plus honnêtes serviteurs de l'Empire. Le fait est que le palais des Tuileries et les ministères étaient vides à quatre heures de l'après-midi, avant qu'on eût constitué quelque part un gouvernement. Personne ne se souciait de se mettre « dans le pétrin » pour un homme qui avait si bien régné et si bien fini. Voilà, en vérité, une triste mort. L'histoire n'en connaît pas de plus lamentable.

Quelques députés se dévouèrent pour continuer la lutte contre les Prussiens. Quel nom donnera-t-on à leur conduite ? Est-ce de l'ambition ? de l'orgueil ? Qu'est-ce, au nom du ciel ! sinon du courage et du sacrifice ? En était-il un seul, parmi eux, qui ne sût qu'en mettant son nom au bas de la première proclamation, il affrontait mille morts ? Et pour quel salaire ? Pour un travail surhumain pendant le siége, un insuccès probable, à peu près certain, et la haine éternelle des fanatiques de gauche et de droite qui leur reprocheraient, ici, d'être la Société, et là, d'être la République.

On dit à présent qu'ils auraient dû appeler immédiatement une Assemblée. Le pouvaient-ils sous le feu ? entre le 5 et le 18 septembre ? avec la Commune menaçante dans Paris ? quand nous avions vingt-six départements envahis, qui nécessairement n'auraient pas été représentés, et qui avaient, plus que tous les autres, le droit et le besoin de l'être ? L'armée, pendant l'intervalle des élections, eût-elle été commandée ? Et la France ainsi livrée, d'abord aux élections, et ensuite à cinq cents souverains inconnus les uns aux autres et nommés au hasard, eût-elle continué de lutter ? Les po-

litiques qui parlent d'une Assemblée improvisée à tout prix au lendemain de Sedan sont les mêmes qui regrettent qu'on n'ait pas jeté bas les armes le 5 septembre et imploré la clémence du roi de Prusse. Il est vrai: ceux qu'on appelle aujourd'hui les hommes du 4 septembre, et qui croient avoir mérité ce nom par leur modération et leur fermeté, prirent dès le premier jour la résolution de combattre jusqu'à extinction des forces naturelles et de sauver au moins l'honneur, si l'honneur seul pouvait être sauvé. Ils crurent que la paix ne pouvait être discutée que par une Assemblée régulièrement élue et représentant la France entière, élue par conséquent pendant une suspension d'armes. Quoique autour d'eux l'immense majorité de Paris ne voulût ni de la paix, ni de l'armistice, ni de l'Assemblée, ils ne cessèrent, au risque de leur popularité, au risque même de leur vie, de demander cet armistice, qui était le premier intérêt des belligérants et de l'Europe. Qu'est-ce que le voyage à Ferrières? qu'est-ce que la mission de M. Thiers? que signifie le 31 octobre? Toute la conduite du gouvernement de la Défense, en ce qui concerne la guerre, peut se résumer ainsi : Ne rien négliger pour avoir une paix honorable; plutôt s'ensevelir sous les ruines de la France que de consentir au déshonneur !

Et l'honneur est sauf ! Quant aux conséquences lamentables de la guerre, rien qu'une victoire contre les Prussiens les aurait changées. Les Prussiens l'ont assez dit avant la guerre; ils l'ont répété à Sedan, et tous les jours, depuis ce jour de misère et de honte. Nous en avons, dans de nombreux documents, la preuve

irréfragable. La carte de l'Alsace et de la Lorraine allemande, éditée à Berlin en septembre 1870, a été annexée aux préliminaires de paix. C'était la politique inflexible de M. de Bismark. C'était l'enjeu connu à l'avance de la terrible partie si follement, si criminellement engagée par l'empereur Napoléon.

Quelle a été, dans les affaires intérieures, la ligne de conduite du gouvernement de la Défense?

A droite, on lui reproche de ne pas s'être borné aux actes relatifs à la défense, d'avoir fait des lois générales, d'avoir été un gouvernement de parti, d'avoir pactisé avec l'émeute, d'avoir laissé impuni l'attentat du 31 octobre. A gauche, on lui reproche précisément le contraire. C'est l'extrême gauche qui a demandé à la Chambre actuelle de faire une enquête sur le 4 septembre. La Chambre a accepté; et elle a fait diriger l'enquête par un ancien ministre de l'Empire.

Le gouvernement de la Défense n'a pas fait de lois générales, il n'a fait que ce qui lui était imposé par la volonté publique et par la nécessité de maintenir l'ordre.

Voici, en dehors des décisions relatives à l'armée, aux subsistances, au paiement des loyers, à l'échéance des effets de commerce, les actes législatifs du gouvernement siégeant à Paris :

5 septembre. — Abolition du serment politique.
Abolition du timbre sur les journaux et écrits périodiques.

10 septembre. — Liberté de l'imprimerie et de la librairie.

12 septembre. — Réintégration dans leurs droits des fonctionnaires frappés le 2 décembre 1851.

15 septembre. — Décret réglant l'électorat et l'éligibilité pour l'Assemblée nationale.

16 septembre. — Décret relalif aux élections municipales, donnant aux conseils municipaux l'élection des maires.

19 septembre. — Abrogation de l'article 75 de la Constitution de l'an VIII.

30 septembre. — Suppression de la commission d'examen des ouvrages dramatiques.

10 octobre. — Abolition du cautionnement des journaux.

21 octobre. — Décret sur le roulement dans les cours et tribunaux.

24 octobre. — Abrogation du décret du 8 décembre 1851 et de la loi du 27 février 1858 (loi de sûreté générale).

25 octobre. — Abolition de la Légion d'honneur pour les services civils.

19 décembre. — Abrogation du droit sur les blés et farines.

Que l'on compare le *Bulletin des lois* pendant le gouvernement de la Défense avec le *Bulletin des lois* de 1814, de 1815, de 1830, de 1848 et de 1852; et, même avant de lire, on comprendra quelle a été l'extrême réserve du 4 septembre. La plupart des mesures que je viens d'énumérer s'expliquent par les nécessités

de la situation. Aucune n'est empreinte d'esprit de parti. Elles ne sont que la mise en pratique des réclamations formulées depuis vingt ans par tous les libéraux. Quelques-unes, comme, par exemple, l'abolition de la Légion d'honneur pour les services civils, très-justifiables quand elles ont été prises, n'étaient, dans la pensée même de leurs auteurs, que des décisions temporaires destinées à disparaître avec les circonstances qui les avaient rendues nécessaires.

Le gouvernement de la Défense n'a pas été un gouvernement de parti.

Jamais gouvernement sorti d'une révolution n'a été plus doux pour les personnes. M. Saint-Marc Girardin le reconnaît. « La révolution du 4 septembre a cédé plus qu'aucune autre à la force des choses; elle s'est faite sans bataille et sans résistance. Aucune autre révolution n'a plus épargné, dans son jour de crise, le sang et la volonté humaine. » Aucun agent du gouvernement impérial n'a été poursuivi ni inquiété. Tous les fonctionnaires, en dehors des fonctionnaires politiques, ont conservé leur situation. On peut lire dans l'Enquête des dépositions très-violentes contre le gouvernement, émanant de fonctionnaires laissés par lui dans leurs emplois, ou même ayant reçu de lui de l'avancement ou des missions de confiance, qui se font un mérite de raconter, quelquefois en les dénaturant, les confidences reçues de leurs chefs, — de chefs qu'ils avaient été alors heureux d'accepter. Qu'il me soit permis de dire qu'il n'y a pas eu une seule destitution dans le service de l'instruction publique, ni une seule nomination ayant le caractère d'une faveur. Il en a

été de même pour le service des beaux-arts, dans lequel seulement un certain nombre d'emplois inutiles ont été supprimés. Jamais le clergé n'a trouvé dans aucun gouvernement, pour ses droits tels qu'ils sont consacrés par les lois existantes, une protection plus efficace. Dans l'armée, on a regardé pour les promotions la capacité et le patriotisme, jamais l'opinion. On a porté le même esprit d'impartialité jusque dans le choix des membres du gouvernement. Personne n'a jamais pris l'amiral Fourichon, qui est un marin éminent et un grand ennemi de l'Empire, pour un républicain. Je me borne à cet exemple.

Le gouvernement de la Défense n'a pas pactisé avec l'émeute. Il n'a pas laissé l'attentat du 31 octobre impuni.

Il y a eu le 1er novembre des raisons très-sérieuses pour ne pas poursuivre, dans la matinée, ceux qu'on avait laissés sortir de l'Hôtel de Ville quelques heures auparavant. Ils ont été surveillés, décrétés d'accusation au premier délit, c'est-à-dire dans la journée du lendemain. Cela est si vrai que, le 19 février 1871, M. Millière a demandé à interpeller le gouvernement sur les arrestations arbitraires opérées à la suite du 31 octobre. Qu'on repasse, par la pensée, tous les autres actes insurrectionnels, on verra qu'ils ont tous été déférés à la justice. Ce n'est pas au gouvernement, c'est aux conseils de guerre qu'il faut demander compte de certains acquittements. Quant au gouvernement, il s'est tenu également loin, pendant tout le siége, de la politique de provocation et de la politique de concession. En définitive, il a duré, ce qui, dans les circonstances,

est presque un chef-d'œuvre. Il n'a eu, en cinq mois, à réprimer que deux émeutes. Le 31 octobre, il a évité l'effusion du sang. Le 22 janvier, ce sont les insurgés qui ont tiré les premiers. On saura cela, on jugera cela quand le temps des haines sera passé.

Beaucoup de républicains, — je ne parle pas ici des exaltés et des violents, mais de républicains sensés, fermes, amis de l'ordre, — reprochent au gouvernement de la Défense de n'avoir pas profité de son passage aux affaires pour prendre quelques mesures décisives, telles que le service obligatoire, l'instruction obligatoire, et de n'avoir pas mis dans toutes les administrations un personnel dévoué à la République.

Pour moi, je pense qu'une réaction survenant, les lois ainsi faites auraient été abrogées; que le personnel ainsi introduit dans les services publics aurait été balayé; qu'on aurait profité de l'inexpérience des nouveaux fonctionnaires pour attaquer la République; que, dans le flux et le reflux des événements humains, il faut toujours compter sur une réaction, et se trouver heureux quand, par l'ascendant du bon sens et de la vérité, les réactions deviennent de plus en plus éphémères; que les avantages si précaires et si contestables de lois imposées et improvisées, de cadres administratifs renouvelés, ne peuvent être mis en balance avec le discrédit qu'auraient jeté sur la cause une usurpation et une curée; qu'il vaut mieux, pour l'intérêt comme pour l'honneur, avoir donné une preuve éclatante de respect pour les droits acquis, de désintéressement et d'obéissance à la loi.

La République n'est ni un parti, ni une secte. Elle est le gouvernement du pays par lui-même; la forme de gouvernement la plus raisonnable, la plus juste, la plus douce, la plus compatible avec la dignité et la liberté. Les communistes et les terroristes, qui, faisant litière de la liberté sous prétexte de salut public, proscrivent les religions, changent les bases de la loi civile, introduisent violemment parmi nous des institutions peu conformes à nos mœurs et à nos aptitudes, ne devraient pas prendre le nom de républicains, puisqu'au lieu de faire appel au suffrage universel et de respecter les principes de morale antérieurs et supérieurs aux constitutions écrites, ils veulent s'imposer par la force. Leur plus grand tort est d'être effrayants, quand le premier devoir et le premier besoin de la République serait d'être aimable.

La France, après tant d'agitations, a surtout besoin de repos. Elle ne le trouvera pas en relevant un trône; car, suivant la juste et pittoresque expression de M. Thiers, on ne peut pas s'asseoir trois sur un trône unique. Divisée sur presque tous les points, elle est unanime dans ce double vœu : plus de révolution, maintien de l'ordre social. La République ne rencontrerait plus d'ennemis si, au lieu d'évoquer contre elle les souvenirs de la Terreur et de la Commune, on consentait à la juger, non d'après les hommes qu'elle combat et les actes qu'elle flétrit, mais d'après les principes qu'elle professe et les lois qu'elle propose. Est-il donc si nécessaire, pour être libres, d'avoir un maître; pour être sages, de l'avoir héréditaire; pour être économes, d'avoir une cour; pour être sérieux et laborieux, d'avoir

au-dessus de soi des favoris; pour être égaux, d'abolir le suffrage universel; pour être conservateurs, de faire une révolution contre la République, et pour faire l'essai loyal de la République, de refuser obstinément de l'organiser? Nous disons à nos adversaires : Vous êtes conservateurs, soyez donc républicains, car il n'y a que la République qui puisse désormais sauver la société.

La République, c'est la paix, l'ordre et la liberté.

Et c'est aussi L'AVENIR!

FIN

TABLE

LIVRE PREMIER

ORGANISATION DE LA DÉFENSE
TENTATIVES DE PAIX

LIVRE DEUXIÈME

LE 31 OCTOBRE

LIVRE TROISIÈME

LES SUBSISTANCES

LIVRE QUATRIÈME

LA FIN DU SIÉGE

F. AUREAU. — IMPRIMERIE DE LAGNY

SAINT-RAPHAEL

S'il fallait citer tous les éminents praticiens qui ont préconisé l'usage du vin tannique de Saint-Raphaël, nous aurions à nommer toutes les illustrations médicales de France. L'autorité naturelle en ces matières, c'est évidemment celle du professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris. Voici en quels termes s'exprime ce savant académicien :

« Depuis plus de trente ans, le vin tannique de Bagnols-Saint-Raphaël est prescrit exclusivement comme tonique » et reconstituant aux malades, aux convalescents admis » dans les hospices de la ville de Paris.

» Il est employé dans les formes les plus variées de l'anémie, la chlorose, les anémies de la goutte chronique, de » l'alimentation mal réglée, de la grossesse, de la vieillesse, » des fièvres hectiques qui minent sourdement l'économie, etc., etc.; il est surtout efficace pour relever les » forces abattues par la maladie et par les digestions laborieuses et difficiles. A ces points de vue, aucun cordial » ne doit être placé au-dessus de ce vin tannique et corroborant.

» Tous les médecins des hôpitaux, parmi lesquels je » citerai mes maîtres et mes amis, Chomel, Rostan, Requin, » Griselle, Trousseau, etc., prescrivaient journellement » ce vin, et en obtenaient les meilleurs résultats. » (*Bouchardat, professeur à la Faculté de médecine, formulaire magistral*, 19° *Édition*, *page* 179.)

T. S. V. P.

L'usage du vin de Saint-Raphaël détermine l'équilibre des fonctions, et, par cela même, peut prolonger l'existence au-delà des limites ordinaires.

C'est que la nature a des moyens de préparation et des secrets auxquels ne saurait atteindre la chimie et qui fournissent à l'art de guérir, des agents bien plus efficaces que ceux de l'alambic et du creuset. Or, entre les vins de quinquina sortant du laboratoire, et le vin tannique de Saint-Raphaël qu'on peut appeler un vin de quinquina naturel, il existera la même différence qu'entre un vin fabriqué et un vin naturel.

Le vin de Saint-Raphaël l'emporte sur le vin de quinquina par sa saveur agréable. Pour les malades et les gourmets, il n'est pas de vin de dessert qui puisse lui être préféré.

C'est en terminant chaque repas qu'on prend un demi-verre à Bordeaux de ce vin corroborant. Dans les pays froids ou brumeux, cette même dose, prise le matin à jeun, préviendra les nombreuses indispositions qui sont le cortége ordinaire de l'hiver.

Le Vin de Saint-Raphaël est un Vin fortifiant, digestif. C'est un tonique reconstituant d'un goût excellent. Plus efficace pour les personnes affaiblies, que les ferrugineux, les quinas. Il est prescrit dans les fatigues d'estomac, la chlorose, l'anémie, les convalescences. etc., etc.

Renseignements : Détail : toutes les pharmacies, 3 fr. la bouteille.

Gros : Expédition franco en gare destinataire, par caisse de 7 bouteilles, 20 fr. ; 12 bouteilles, 35 fr. ; 25 bouteilles, 70 fr.

Il suffit d'adresser un mandat sur la poste ou des billets de banque A LA COMPAGNIE DU VIN DE SAINT-RAPHAËL A VALENCE (DRÔME).

EAUX MINÉRALES DE VALS

Les Eaux de Vals doivent à leur basse température et à leur richesse en acide carbonique, de posséder une stabilité qui leur permet de subir les transports les plus longs, sans éprouver la moindre altération. L'expérience de chaque jour, et mille fois répétée, démontre que ces Eaux sont aussi efficaces à cent lieues de distance qu'à leur point d'émergence.

SAINT-JEAN

Cette source est fort agréable au goût. Sa faible minéralisation et les proportions heureuses qui la distinguent en font une Eau qui rend des services réels dans les affections des voies digestives (pesanteur d'estomac, inappétence, gastralgie, dyspepsie, vomituration), dans les flatuosités abdominales, les métrites chroniques, etc. C'est la moins excitante de toutes les sources de Vals, et celle qui convient le mieux aux personnes délicates, nerveuses ou prédisposées aux congestions et aux hémorrhagies.

PRÉCIEUSE

Cette Eau, d'une minéralisation plus forte que la précédente, est la plus gazeuse des sources de Vals. Son usage est d'un effet puissant dans les dyspepsies, gastralgies, maladies de l'appareil biliaire (engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs épatiques, jaunisse, etc.)

DÉSIRÉE

La source *Désirée* est la plus riche en magnésie; elle est souveraine contre les maladies des reins, et les dyspepsies acides. Elle détruit les dispositions à la constipation, et possède de véritables propriétés dans les affections biliaires, les coliques néphrétiques, diabète, sciatique, albuminurie.

RIGOLETTE

La notable proportion de fer que contient cette Eau la fait considérer, par le corps médical, comme la source alcaline gazeuse la plus utile dans l'appauvrissement alcalin et ferrugineux du sang et des humeurs (chloro-anémie ou pâles couleurs, hystérie, lymphatisme, marasme, fièvres consomptives, etc.), débilité, épuisement des forces.

LA MAGDELEINE

C'est la plus minéralisée des sources sodiques connues en France. L'usage de cette eau est particulièrement favorable dans les maladies du tube intestinal : gastralgie, gastrite chronique, et dans les affections du système nerveux : diabète, albuminurie.

Cette eau, fortifiante et sédative, est éminemment bienfaisante dans les affections de la goutte et du rhumatisme.

DOMINIQUE

Cette source n'a aucune analogie avec les précédentes. Sa composition est unique en Europe. Elle est arsénicale, ferrugineuse et sulfurique. On l'emploie avec succès pour combattre les fièvres intermittentes, les cachexies, les maladies de la peau, la dyspnée, l'asthme, le catarrhe pulmonaire, et surtout dans la chlorose, l'anémie, l'épuisement des forces, la débilité.

Les Eaux des six sources de Vals se transportent sans subir la plus légère altération ; or, quand une eau minérale peut être conservée longtemps sans altération, et malgré les transports les plus lointains, on est en droit, à quelle distance des sources qu'on la prenne, d'en attendre d'aussi bons effets qu'à la station thermale même.

Le chiffre d'expédition dans l'intérieur de la France dépasse deux millions de bouteilles.

Les Eaux de ces sources sont *très-agréables à boire pures et surtout à table avec le vin.* La dose ordinaire est d'une bouteille par jour.

Les emballages sont de 24 et 50 bouteilles, au prix de 15 et 30 francs, à Vals.

Pour les demandes d'expéditions, il suffit de s'adresser à la Société Générale des Eaux, à Vals (*Ardèche*). Très-important de mettre correctement l'adresse.

Boulogne (Seine). — Imp. JULES BOYER.

